UNIVERSITY MICROFILMS, ANN ARBOR, MICH.

L. C. Card no. Mic 58-3744

VIDAL, Elie Robert. VILLON ET LA CRITIQUE MODERNE.

University of Michigan, Ph. D., 1958
Language and Literature, modern

Negative Microfilm Received from University

VILLON

ET LA

CRITIQUE MODERNE

Elie Robert Vidal

A dissertation submitted in partial fulfillment
of the requirements for the degree of
Doctor of Philosophy in the
University of Michigan
1958

Committee in charge

Professor Edward B. Ham, Chairman
Professor Robert J. Niess
Associate Professor James C. O'Neill
Assistant Professor Eric W. Stockton

VILLON ET LA CRITIQUE MODERNE

The purpose of this study is to secure some correctives and new classifications concerning the character of Francois Villon and the nature of his poetry. A writer of his stature has, of course, long been subjected to all manner of critical and scholarly investigation. But, given the range of disagreement and uncertainty which still prevails, a new mise au point is already overdue.

For convenience, past studies on Villon may be divided into three types: popularized transmogrifications of the poet's character; sentimental and even nostalgic beautifyings on the one hand, and on the other, sentimental vilifications (based usually on moral grounds); scholarly attempts with a view to sound an impartial perspective.

Together with a detailed commentary on numerous controversial passages in the 2023 - verse Grand Testament, this thesis seeks to re-evaluate trends of modern interpretation in terms of monographs and articles which have seemed the most pertinently illustrative. Manifestly, the first two types of "study" (as just noted) can be dismissed in short order. To be sure, the remarks of A. G. Fite reflect a misplaced "Villonian" zeal which is too widespread to be ignored: hence some paragraphs in which he is merely the hapless example.

In a brilliant article on the mediaeval "poetic I", Leo Spitzer has brought sound sense against those who

would read too much autobiography into the Testament. At the same time, he has gone too far in other directions. Consequently, it is proposed here that there is little if any evidence of edifying purpose in Villon's poem, that his "poetic I" is vividly different from any vague literary assimilation, that a corrective in aesthetics (including poetic content) is needed to inform what stylistic analysis alone cannot supply.

Some of the findings and revised positions to which this thesis would attach importance are as follows:

1) Far from being either poésie pure or random fancy, Villon's Testament derives from fifteenth-century French realism and mediaeval tradition, is astutely organized parody, and reveals a man whose character and verse are highly integrated.

2) Villon's intense preoccupation with death is taken up more with the after-life than with death itself, although he fully shared Montaigne's later anguish over death's "preparations" as well.

3) Although occasionally serious about his likely belief in divine goodness, Villon fails to accept convincingly the validity of repentance and rests in his impenitence throughout.

4) Contrary to the traditional view, Villon has scant regard for the uncle whom he still calls his "more than father." The poet, in fact, has little respect for anything on earth. Rather, he stresses the absurdity of

life and the fatuous seriousness in most of mankind.

5) Miscellaneous. -- Villon's use of the 108th Psalm (widely regarded as important for the genesis of the entire poem) becomes a hitherto unsuspected dividend in irony against his most hated oppressor. One of the poet's lady-loves, Marthe, was not of high birth. The legacy of the Pet-au-Diable receives a new explanation. The Ballade de bon conseil, ostensibly sincere and penitent, can be shown on chronological grounds to invite perforce the opposite interpretation.

Pour honorer la mémoire de mon père et de ma mère

A mes soeurs et frères
A mes nièces et neveux
A Charles

A MON MAÎTRE ET PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur Edward B. Ham
Professeur de littérature française

Dont j'ai été l'élève
à l'université du Michigan
En témoignage de ma gratitude
pour l'honneur qu'il m'a fait
en acceptant la présidence
de cette thèse.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE page

I. Introduction.....1

II. Une Mise au Point d'Esthétique.....18

III. Évaluation morale de Villon..... 51

IV. Analyse et Commentaire du Testament..... 74

V. Conclusion.....266

Appendice

Interprétation de la Ballade a s'Amye par L.Foulet.....273

Bibliographie.....274

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans cette étude une évaluation du caractère de la poésie de Villon et avec cela une évaluation du caractère de l'homme, Villon.

La critique biographique sérieuse[1] sur Villon a été abusée par les "romanceurs"[2]. Desonay[3] et Siciliano[4] en avaient déjà fait la remarque. Mais ce qu'ils n'avaient pas fait remarquer, c'est que la fantaisie, en réalité le bluff, de ces manieurs de fantoches n'était pas ce qui avait créé le portrait d'un Villon se repentant, d'un Villon faisant la cour à une dame de haute naissance ou encore d'un Villon fréquentant la riche et noble société parisienne de l'époque. Ils étaient partis de renseignements fournis par les biographes sérieux et, pour vendre un plus grand nombre de

---

1, Il s'agit de Longnon, Schwob, Champion.

2. Nous ne donnons que quelques noms: P. d'Alheim, F. Carco, J. Erskine, J. Castelnau, A. Foschini, Ch. Kunstler, J. Huntly Mac Carthy.

3. François Villon (Paris,1933), p.22.

4. François Villon et les thèmes poétiques du moyen âge, (Paris, 1934), p.402, n.5.

livres, ils ont tissé le portrait de Villon de fil criminel et voleur, ce dernier allant dans toutes les directions. Ils y ont ajouté, pour se mettre au pas des archivistes officiels de Villon, l'aspect menteur, réforme sociale, invective contre les riches et en fin de compte une bonne épaisseur de sentiment religieux sans oublier, bien entendu, le métier de souteneur. Ces pauvres faiseurs de romans cherchant leur gagne-pain sont, en vérité , excusables. Donc ne parlons plus d'eux et laissons-les en compte pour l'histoire du mauvais goût.

Quant à l'état des études sérieuses sur Villon, une vérité incontestable s'impose. Laissons dire Madame Frank:

> "Nevertheless the romantic and sentimental conception of a Villon who wept over his sins and bitterly regretted them still persists[1]."

et Madame Frank de donner la note explicative suivante:

> "See M.Schwob in Revue des Deux Mondes, CXII (1892), 412; G.Paris, François Villon, Paris, 1901, p.79; Siciliano, François Villon, Paris,1934, pp.100, 105-106; P.Champion, François Villon, 2nd ed ., Paris, 1933, II,79; L. Cons, Etat présent des études sur Villon, Paris 1936,pp.15, 136. However, it should be noted that the conception of a penitent Villon does not appear before the nineteenth century. It is found in embryo in the romanticist, Théophile Gautier, later full-fledged in the apologist, Campaux. It derives, I think, partly from a desire to defend the poet, partly

---

1. "The Impenitence of François Villon", Romanic Review, XXXVII (1946), 225.

> from Villon's phrase, 'je ris en pleurs', partly from other expressions in his works which are discussed below. Critics of Villon throughout the ages, whether condemnatory or exonerative, have been influenced to an unusual degree by moral considerations (see Cons, op.cit., passim and N.Edelman, RHL, XLIII (1936) 211,321.). Even to-day, reading D.B.Wyndham Lewis after Stevenson is much like reading Campaux after Sainte-Beuve[1]."

Instruits de cette leçon[2] nous conduirons notre étude de manière à enrayer l'épanchement de sentimentalisme et de nostalgie de critiques littéraires qui évoquent le sourire de l'étudiant quand ce dernier les compare aux portraits de Villon composés par une mentalité victorienne. Nous visons tout particulièrement Stevenson qui exprime lui aussi son sentimentalisme dans la direction opposée aux autres sentimentalistes. Stevenson, comme Sainte-Beuve, reprochait à Villon d'avoir été Villon, d'avoir été poète à sa façon. Beebe et Lewis se sont chargés de mettre la critique victorienne à sa place. Pour mettre à nu la critique sentimentaliste située à l'autre extrémité des Stevenson, nous soumettons ci-dessous l'opinion avancée dans un

---

1. Ibid., 225, note 1.

2. En 1925 Lucius Beebe avait déjà suggéré une nouvelle disposition d'esprit pour entreprendre une évaluation plus équitable du caractère de Villon. Beebe nous dit: "In attempting to understand the man and his character we must pass over Longnon's generous attempt to defend him against charges of licenciousness and debauchery in the same fashion that we must reject the ignorance and malice of his most hostile commentator Robert Louis Stevenson, whose essay in the Familiar Studies series is a monument of prejudiced inaccuracy in which the critic abandons himself to a loose brutality of epithet" (François Villon...,p.29).

compte-rendu d'un livre[1] où paraissent, en traduction, les ballades de Villon. Nos remarques auront pour but aussi d'établir le ton de la méthode comparée que nous observerons plus loin dans notre étude.

Ce compte-rendu du Professeur Alexander G.Fite[2], étant donné la fausseté de toute l'opinion, nous force à faire des remarques qui s'étendent un peu sur tous les domaines d'études sur Villon, Fite nous dit à propos de la traduction de Cuttino:

> "...it is a new and erudite search by a medieval specialist...into the little known life (of Villon)...[3]"

En vérité il n'y a rien de nouveau dans ce petit livre de traduction. L'érudition (s'il faut employer le mot pour cette "recherche") ne sert à aucun propos. Voici l'exemple d'une note qui ne peut être affirmée par aucune recherche sur Villon - du moins en ce qui concerne le rapport qu'aurait eu Villon avec d'Estouteville:

> " The bond between Villon and Robert d'Estouteville, provost of Paris, is one of those curious alliances between disreputable brilliancy and eminent repectability. It may be that the two met in Saumur in 1446, where d'Estouteville won his bride, Ambroise de Loré, (to whom the ballade is addressed, as the acrostic in the original shows), the daughter of the Baron d'Ivry, in single combat

---

1. G.P.Cuttino, I Laugh Through Tears: The Ballades of François Villon (New York, 1955).

2. American Oxonian, XLIII (Jan.1956), 53-54.

3. Ibid.,53.

> with the Sire de Beauvais. At any rate, the friendship proved very valuable to Villon, particularly in scrapes like the Pet-au-Deable riots in 1451-52[1]."

Quant à l'Introduction sur la description des ballades de Villon, l'article de Rice[2] est de beaucoup supérieur à celui de Cuttino. Qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse: nous ne voyons aucune raison pour qu'un érudit conscient[3] des complications des problèmes de la forme et du fond poétiques se mette à traduire de la poésie. S'il est nécessaire d'écrire, le travail ne manque pas dans le domaine de la critique esthétique sur Villon. C'est Spitzer qui en montre la voie[4]. Nous regrettons aussi que Fite ait recours à des traductions pour mieux saisir la poésie de Villon. Ajoutons tout de suite qu'en tant que traduction celle de Cuttino n'est pas plus réussie que celle de Norman Cameron[5]. Revenons au compte-rendu de Fite. Il parle, il y a tout lieu de le croire, de façon à faire ressortir le ton et l'esprit de la poésie de Villon, du "fabulous

---

1. Cuttino, op.cit., pp.16-17. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une ballade donnée à un seigneur pour l'avoir aidé?

2. W.H Rice, "The Stylistic Structure of Villon's Ballades", Symposium, III (1949), 105-113.

3. Cuttino, op.cit., xiii-xiv.

4. L.Spitzer, "Étude ahistorique d'un texte: 'Ballade des dames du temps jadis' " MLN, I(1940), 7-8.

5. François Villon: Poems, traduction de N.Cameron (Londres, 1952); cf. Times Literary Supplement (Londres, 20 juin 1952).

vagabond poet F.Villon".

Pour préciser le ton de la poésie de Villon il nous faut rappeler que dams le cas de Villon il ne s'agit pas de vagabondage par goût mais de deux exils (volontaires mais forcés aussi par les circonstances). Nous insistons sur ce détail afin que l'étudiant comprenne qu'une des nuances particulières à la poésie de Villon est un goût marqué pour ce qui est citadin et non pas pour ce qui est voyage et vagabondage, comme l'insinuerait une opinion à la Fite. La poésie de Villon est celle des villes où la vie est en effervescence le jour comme la nuit et peut-être plus la nuit. C'est déjà là un ton obscur de la poésie de Villon. Donc nous ne transformerons pas la vie ou misère de Villon en décision délibérée de sa part de devenir le fou chantant sur les belles routes de France et de Roussillon qui n'étaient vraiment pas aussi belles que les auraient voulues Hollywood et Fite. Comment Fite s'y prend-il pour comprendre Villon? Il s'appuie sur"...the valuable historical footnotes, which he (Cuttino) adds, are most informative ". Que les notices informent au plus haut degré, c'est entendu[1]. Cependant à quoi sert l'information ainsi obtenue? Cuttino nous dit après Langlois qu'Alcibiade était un homme; et alors! En quoi aide-t-il Fite à se rapprocher de Villon? Ajoutons à titre d'information, pour ne pas décourager Fite qui dit: "Villon's medieval French is often intricate and

---

1. Nous avons cependant fait remarquer l'effet que produirait une "note explicative" de Cuttino - cf.Supra,p.5,n.1.

obscure...", que Petit de Julleville a remarqué, à juste titre:

> "Mais dans ces pages difficiles, ce n'est pas la langue qui est obscure, ce sont les faits qui sont obscurcis, et peut-être volontairement[1]".

Le specialiste Thuasne répète la même chose[2]. Et quant au "...it abounds in the picturesque special jargon of the underworld", ce n'est pas très exact. Champion, Thuasne et Foulet qui ne se mêlent pas d'expliquer du jargon ont rendu plus claire en cinq volumes, trois éditions et une multitude d'articles, la langue de Villon. Quant à l'argot, il a été admirablement étudié par Ziwès[3]. Et Fite d'ajouter: "...crude, realistic expressions of popular speech later banished from the language by the mincing and restricting artificiality of 'préciosité'.". A quelle "préciosité" Fite fait-il allusion? Marot ne l'a pas compris ainsi. Il nous explique la situation:

> "Entre tous les bons livres imprimez de la langue françoyse, ne s'en veoit ung si incorrect ne si lourdement corrompu que celuy de Villon; et m'esbahy (veu que c'est le meilleur poète parisien qui se trouve) comment les imprimeurs de Paris, et les enfants de la ville n'en ont eu plus grand soing. Je ne suy (certes) en rien son voisin; mais pour l'amour de son gentil entendement, et en récompense de ce que je puis avoir aprins de luy en lisant ses oeuvres, j'ay faict à ycelles ce que je voudrais estre faict aux miennes, si elles

---

1. Hist, de la litt. franç.,II, p.390.

2.. François Villon, Oeuvres, I,p.122.

3. Le Jargon de Me François Villon (Paris, 1954), 2 vols.

> estoient tombées en semblable inconvénient; tant y ay trouvé de brouillerie... toutesfoys, partie par l'ayde des bons vieillards qui en sçavent par cueur, et partie par deviner avecque jugement naturel, a esté reduict notre Villon en meilleure et plus entière forme qu'on ne l'a veu de noz aages, et ce sans avoir touché à l'antiquité de son parler, à sa façon de rimer, à ses meslées et longues parenthèses...[1]".

Il semble donc que quarante-trois ans après l'édition de Levet (1489), la quatorzième, celle de Marot, bravait encore la soi-disant préciosité. Il est vrai que la langue de Villon était d'"antiquité " mais la "préciosité" ne l'avait pas "bannie". Ne faisons pas retomber sur un terme bouche-trou un oubli (s'il y a lieu de parler d'oubli après quinze éditions) qui tient plutôt du caractère de cette poésie. Selon Marot la raison est la suivante:

> " Quant à l'industrie de ses lays qu'il feit en ses Testamens, pour suffisamment la cognoistre et entendre, il faudroit avoir esté de son temps à Paris, et avoir cogneu les lieux, les choses et les hommes dont il parle, la memoire desquelz tant plus se passera, tant moins se cognoistra icelle industrie de ses lays dictz. Pour cette cause, (nous soulignons) qui vouldra faire une oeuvre de longue durée, ne preigne son suget sur telles choses basses et particulieres. Le reste des oeuvres de nostre Villon (hors cela) est de tel artifice, tant plein de bonne doctrine et tellement painct de mille couleurs, que le temps qui tout efface, jusques icy ne l'a sçeu effacer, et moins encores l'effacera ores et d'icy en avant que les bonnes escriptures françoises sont et seront mieulx congnues et recueillies que jamais [2]".

---

1. F.C.Green, "Marot's Preface to his Edition of Villon's Works", Modern Philology, XXII (1924), 69-70.
2. Ibid., 70.

Maintenant que Fite a lu les "traductions" de Cuttino, il étale sa nostalgie - et c'est son affaire. Mais s'il veut nous induire en erreur et faire acheter le livre de Cuttino en parlant de l' "exciting Paris and heart-stirring travels through la douce France", c'est autre chose. La vie et la poésie de Villon sont là pour nous dire qu'il ne s'agit pas du tout de "douce France" et que le vin morillon et autres n'étaient pas du tout "Nuits Saint-Georges et Chambertin". Puis c'est au tour de Villon de disparaître devant la stature poétique de Cuttino: " Ah! Yes! The snows of yesteryear; thanks to the flood of memories brought back by the artistry and keen scholarship of Dr. Cuttino". Attention, si l'on veut faire l'éloge de quelqu'un, c'est celui du poète qu'il faut faire et non pas celui du "docteur". Du reste, Fite en arrive même à l'indiscrétion, car dire que la poésie de Villon lui rappelle des souvenirs c'est jouer avec le feu, avec la prostitution, le crime, le conflit moral, l'immoralité etc... puisque ce sont là les germes de la poésie de Villon. En outre Fite est redevable d'abord à Cuttino pour son "artistry" et à Villon en deuxième lieu, et encore, parce qu'il lui procure des impressions superficielles de la France du XXème siècle. Fite ne nous dit rien de l'évocation poétique que Villon pourrait procurer.

Voyons un peu à quoi mène la mauvaise compréhen -

sion de Villon. Fite mentionne le nom de Stevenson et le met dans la lignée des continuateurs de la poésie de Villon. Cela est un non-sens d'histoire littéraire, c'est à dire palpable. Villon a écrit et vécu sur et sous les prostituées, comme on voudra. Villon était un meurtrier; s'il ne l'a pas dit, sa poésie et ses débuts de repentir témoignent d'activités de la sorte. Il connaissait les prisons, il ne nous cache rien de tout cela. Il y avait en lui un conflit moral - d'une part il se fait l'apologiste du vol, d'autre part il fait la morale aux enfants perdus. Toutes ces expériences vitales ont nourri sa poésie. Voilà pourquoi nous ne pouvons concevoir Stevenson dans la lignée de Villon. Nous ne pouvons conclure qu'en disant que Fite enseigne mal. Maintenant que nous croyons avoir redonné son identité au poète, considérons un point capital pour la poésie. L'intégration par Villon de sa vie dans sa poésie et de sa poésie dans sa vie - qui saurait établir dans le cas de Villon le point de rupture entre la vie et la poésie ? - nous amène à rejeter la suggestion d'un critique que nous osons à peine accoupler à Fite. Il s'agit de Spitzer. Il serait injuste de le citer sans montrer la marche de son raisonnement - de plus, il en vaut la peine. Spitzer reprend la question du "moi" au moyen âge et nous dit:

> " I submit the theory that, in the Middle Ages, the 'poetic I' had more freedom and more breadth than it has to-day: at that time the concept of intellectual property did not exist because literature dealt not with the individual but

> with Mankind: the 'ut pluribus' was an accepted standard. The story of the other-worldly experiences of the Knight Owein in Purgatory belonged to humanity: Marie de France as well as the Monk of Saltrey must feel the call to narrate them - and she, while not dissimulating the fact that she is only a translator, will assert that the call has come to her (too). And we must assume that the medieval public saw in the 'poetic I' a representative of mankind, that it was interested only in this representative rôle of the poet.
> To return to the 'plagiarist' Roissy, his more naïve assimilation of details taken from the biography of another must then be explained by the medieval habit of literary assimilation itself: since, in the Middle Ages, the 'poetic I' enjoyed a freedom from biographic control unknown to-day, the Chancellor could ' easily get away with' a substitution of rôles whereby he is made to appear as a spiritual director of clerics. And, given the medieval tendency to worship all books, arising from the awe that surrounded the Book of Books, there could be nothing shocking in textual borrowing, provided that this was done for purposes of edification...: the autobiographical touch simply added poignancy to his presentation. It was a trifling matter who the empirical person behind this 'I' actually was[1]".

Et Spitzer attache alors une suggestion découlant de cette théorie:

> "It is not sufficiently recognized by scholars that Villon 's Grand Testament is only a pseudo-biographical Cancionero, comparable to the Libro de buen amor, and that to treat it as a biographical document instead of a work of fiction is doing wrong to the work of art. The documents that shed light on Villon's personal life, as unearthed by Longnon and others, have rather beclouded the issue: the protagonist

---

1. "Notes on the Poetic and the Empirical 'I' in medieval authors", Traditio, IV (1946),415-416.

> of the Testaments speaks with his 'poetic I' and even where there is a partial concordance of established facts of Villon's private life with facts narrated in his artistic work, we are not permitted to use the two sets of facts as interchangeable entities[1] ".

L' "édification" que propose la poésie de Villon n' est pas tout particulièrement apparente, et c'est le moins qu'on puisse en dire. Or Spitzer nous dit que l'emprunt textuel ne pouvait rien avoir de choquant "provided that this was done for purposes of edification". En outre, pourquoi le sens du "moi poétique"médiéval n'aurait-il pas changé dans l'esprit de Villon ou un peu avant Villon plutôt qu'après? Si Villon avait eu l'imagination d'un Dante saisissant le cosmos par la poésie on spéculerait à la manière de Spitzer[2]. Le réalisme de Villon ne proposant aucun changement, aucune amélioration morale, mais reconnaissant plutôt l'inutilité de l'effort spirituel, nous indique une poésie dénuée de prétention à l'"édification". Au fait, la poésie de Villon rappellerait à l'homme l'absurdité des choses ici-bas et la force de la bonté divine décidant du sort des hommes (pauvres et riches, honnêtes ou malhonnêtes) sans trop prêter attention (c'est toutefois ce que Villon espère) à leur vie sur terre. Dans la pensée de Villon il n'y avait presque pas de place pour l'

---

1. Ibid.,p.219.
2. Auerbach insinuait déjà cette opinion au sujet de la différence d'esprit entre Dante ou même Boccace et Villon., (Mimesis. [Bern, 1946],pp.247-248).

"édification". Notre interprétation fait en sorte qu'on doit approcher Villon dans une direction plus terre à terre et ne considérer que ce qu'il nous propose: c'est à dire son "moi" inquiet de sa destinée dans l'au-delà. D'ailleurs, lorsque Villon veut s'adresser d'une manière générale pour "moraliser" ses amis, il a fait usage du "vous" et du "nous" [1]. En outre, rappelons que l'esprit de l'époque de Villon soutient la validité de la question que nous avons avancée après le commentaire de Spitzer[2]. Laissons Auerbach conclure sur la question d'un changement d'esprit au XVème siècle qu'il faudra garder devant nous pour juger de la différence de disposition d'esprit existant entre Villon et Marie de France, le moine de Saltrey , l'archiprêtre de Hita:

> "Die äusserste Vollendung eines kreatürlichen Realistimus, der ganz im Sinnlichen bleibt und bei allem Radikalismus des Gefühls und des Ausdrucks keinerlei Spur von gedanklich ordender oder gar revolutionärer Kraft zeigt, ja überhaupt keinen Willen die irdische Welt anders zu gestalten als sie ist, bietet François Villon...[3] "

Mais Auerbach ajoute:

> "... die 'Kreatürlichkeit' schliesst eine solche Bezugnahme auf die göttliche Ordnung notwendig ein, es wird ständig auf sie hingewiesen, und überdies ist ja gerade das 15. Jahrundert die grosse Epoche der Passionsspiele,

---

1. cf. La Ballade de bon conseil. Cependant avant de conclure sur le sens de cette ballade, nous conseillons de lire l'article de Madame Frank, Romanic Review,XXXVII (1946) 225-236.

2. Supra, p.12.

3. Op. cit.,246-247.

> und steht unter Eindruck einer in kreatürlich - realistischen Bildern schwelgenden Mystik; allein der Akzent hat sich verschoben, er fällt weit stärker auf das irdische Leben, und dieses wird weit auffälliger, weit wirksamer gegen den irdischen Verfall und den irdischen Tod abgesetzt als gegen das ewige Heil[1]. "

De plus voyons à quoi mène, selon Auerbach, le réalisme du "Veranschaulichung" que nous appliquons en accord avec l'auteur, aux écrivains de l'époque. Notons encore le manque de préoccupation à l'édification:

> "... die Realistik ist arm an Gedanken, unfähig zu einer konstruktiven Gesinnung, sie hat auch nicht den Willen dazu;...Keiner der Schriftsteller dieses Kulturkreises übersieht und beherrscht die gesamte Weltwirklichkeit seiner Zeit so wie Dante oder selbst wie Boccaccio; jeder kennt nur seinen eigenen Bezirk, und der ist eng, selbst bei denen, die wie Antoine de la Sale, in ihrem Leben weit herumgekommen sind[2]."

Il ressort de là que le manque de préoccupation à l'édification et le rétrécissement de l'esprit de l'époque ne justifieraient pas même un début de spéculation sur l'universalité du "moi poétique" au XVème siècle et surtout dans le cas de Villon. C'est donc dans cette ambiance dépouillée de la "parfaite" considération universelle des siècles précédents (pas même le XIVème siècle si l'on considère Deschamps et Froissart) que nous poursuivons l'étude de la poésie de Villon. L 'identité de cette poésie aidée du résultat de l'analyse morale à propos du poète -

---

1. Op.cit., p.247.

2. Ibid.,pp.247-248.

et non du moyen âge - nous amènera à une évaluation du personnage en question, de sa philosophie ou encore de son esthétique générale. Il sera nécessaire, pour arriver à l'évaluation de la poésie, de mettre en relief la forme ou le fond ou encore tous les deux. Dans le deuxième chapitre , la discussion mettra en évidence la valeur du fond poétique ainsi que la pensée générale du poète sur la mort ou plutôt l'au-delà, la vie - jeunesse et vieillesse - et sa considération de l'homme et de la femme. Ce même chapitre établira avec l'aide des idées avancées au troisième chapitre le ton nécessaire pour nous guider dans la lecture du Testament. Il en ressort que le deuxième chapitre sera de caractère esthétique. Le troisième considèrera la question morale de Villon. Dans le deuxième chapitre, si le cas se présente où l'analyse d'esthétique donne le rôle à la forme pour "prouver" (le mot est de Spitzer) la présence poétique, nous attribuerons à cette poésie, par convention, le nom de poésie pure. Mais dans le cas où ce rôle de la forme a été surestimé aux dépens du fond poétique, nous redresserons ce soi-disant caractère de poésie pure que présente le critique en question[1] et suggèrerons que

---

1. Il sera question de Spitzer et de sa critique par le style. Ce type de critique est limité comme tout autre type, mais encore l'homme dans le débat des valeurs doit-il passer un jugement sur les phénomènes humains et autres. Spitzer a dit ce qu'il avait à dire, il a même inspiré, mais c'est encore aux autres, jeunes et vieux, de dire à leur tour - et sans être intimidés par son avertissement à la fin de sa critique sur la Ballade des Dames - ce qu'ils sentent ou comprennent en lisant un poème donné.

la poésie de Villon se nourrit de situations procurées par le rapport personnel du poète avec le monde médiéval - Le monde de Villon est un monde médiéval dans tous les sens du mot, il n'a pas plus de conceptions modernes que les goliards. Au fait, Villon ne voit pas plus loin que le XVème siècle.

Comme nous l'avons déjà fait remarqué au début du paragraphe précédent, nous joindrons à cette mise au point d'esthétique du deuxième chapitre le résultat de l'analyse morale afin de suggérer la direction dans laquelle on devrait lire Villon pour mieux le comprendre. La mise au point morale est d'importance capitale pour préciser l'intensité de la poésie. Voyons pourquoi nous avançons cette opinion. Dans le cas où la question morale est décidée en faveur d'un Villon repentant, le rapport existant entre cette situation de repentir et la soi-disant poésie pure sera obligatoirement différent du rapport existant entre cette même situation de repentir et la poésie de l'homme faisant corps avec l'humanité (monde, vie, société).

Ces rapports définis ci-dessus changeraient aussi si la question morale n'est pas décidée en faveur d'un Villon repentant. Il en ressort que la poésie doit son plus ou moins de rapport (intensité) suivant qu'elle est rattachée à un Weltanschauung ou à une abstraction telle que la "poésie pure". Or cette dernière est même impossible. Il n'y a

pas de son pur et simple dans le langage humain; il y a en plus communication par des symboles pour arbitraires qu'ils soient. Malgré la beauté des sons du fameux vers de Racine: " La fille de Minos et de Pasiphaé", nous avons obligatoirement, un sens; on ne peut éviter l'évidence de l'histoire humaine, nous sommes obligés d'imaginer quelque chose même si ces noms nous étaient inconnus. Nous concluons alors que pour traiter de l'intensité de la poésie chez Villon, maintenant que nous croyons avoir dépassé la poésie pure, il nous faudra considérer le rapport existant entre la caractère du poète et la poésie trouvant son germe dans les conditions de la vie. C'est donc en ayant toujours en vue les diverses possibilités que nous offrent les deux facteurs principaux que nous venons de mentionner et qui trouveront leurs applications dans les deux autres chapitres de cette thèse, que nous aborderons l'analyse et le commentaire du Testament de Villon.

CHAPITRE II

Une Mise au Point d'Esthétique

Quand nous considérons ces dames de Villon et le charnier de la critique, nous trouvons que cette dernière n'a pas extrait jusqu'ici toute la subtilité poétique que contient la Ballade des dames du temps jadis. Des érudits ont poussé l'étude pour trouver au thème principal de l'"Ubi sunt" une origine classique[1]. Après suggestion[2] on a repris l'étude des sources pour donner à l'"Ubi sunt" sa force biblique et médiévale[3]. Mais une question se pose. Pourquoi s'attache-t-on tout particulièrement à l'"Ubi sunt" d'un poète plutôt qu'à celui d'un théologien sermonnaire du moyen âge? Comment en expliquer le choix? Leo Spitzer[4] nous donne une réponse acceptable. Le premier - c'est ce

---

1. Cf. J. Bright, "The 'Ubi sunt' Formula", MLN, VIII (1893), 187-188; C.H.Becker, Islamstudien, I (Leipzig, 1924), pp. 501-519.

2. Cf. F. Neri, Le poesie di François Villon: Commento (Torino, 1923) pp. 41-42; E. Faral, Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge (Paris, 1913), p. 379.

3. Cf. E. Gilson, "De la Bible à François Villon" Les Idées et les Lettres (Paris, 1932), pp. 9-38; Yrjo Hirn, "Notes sur la 'Ballade des dames du temps jadis'", Neuphilologische Mitteilungen, X (1908), 103-109.

4. "Etude ahistorique d'un texte: Ballade des dames du temps jadis", MLQ, I (1940), 7-22; G. Paris, François Villon (Paris, 1901), pp. 106-108; Hirn avait dit: (v. page 19)

qu'implique son entrée en matière et il a raison - il entreprend une analyse esthétique qui contribue au développement du goût pour la poésie. Cependant son étude détaillée de la forme du poème ne nous fournit pas de notions précises et justes du poète. Les suggestions que nous soumettrons à propos de Villon et de ses divers thèmes nous inviterons aussi à traiter de la forme. Dans certains passages Spitzer réprime 'l'idée-force' pour mettre en évidence la forme adoptée par le poète. Nous nous proposons de réviser la situation, et de suggérer une rectification.

La critique de nos jours, instruite des goûts poétiques des âges précédents, n'a pas suffisamment montré la simplicité, la banalité de la question que se pose Villon dans la Ballade des dames du temps jadis.

Un poète qui ne jouirait pas de la reputation de Villon n'aurait presque pas le bonheur de réussir auprès de la critique dans une composition analogue. On l'accuserait d'éclectisme et de traditionnalisme. Pourtant la critique n'a pas encore diminué le charme de Villon, alors que dans un certain sens il tombe d'emblée dans ces deux -ismes: les mediévistes sont d'accord là-dessus.

(suite le la page 18, note 4.) "Gaston Paris a rendu superflue toute interprétation à ce sujet ". Spitzer, apparemment n'en pense pas autant et nous sommes d'accord.

Reprenons l'attaque de front poussée par Spitzer:

> "Tout le monde convient--et les anthologies en font foi --**que la Ballade des dames du temps jadis** de Villon **est une** des gloires de la poésie française--mais **vous** chercherez en vain dans vos manuels ou dans les éditions scientifiques une analyse des raisons qu'ont les Français d'aujourd'hui de préférer cette poésie à d'autres également renommées du moyen âge[1]."

Et il commence ainsi son discours:

> "Dans trois strophes un cortège de nombreuses belles femmes défile devant nos yeux pour disparaître dans le néant, comme dans la tombe d'une princesse autrichienne à l'église des Augustins de Vienne, érigée par Canova, plusieurs statues de marbre s'acheminent vers un trou noir pratiqué dans le marbre, symbole de la mort[2]."

Tout d'abord c'est aux yeux de l'imagination que Villon offre son défilé. Ajoutons que loin de disparaître dans le néant, ce trou noir symbole de la mort, ces dames revivent à jamais par ce poème. Nous ne voulons pas couper de cheveux en quatre; nous voulons tout simplement dire qu'elles ne disparaissent pas, qu'elles sont quelque part: où sont-elles?

Quiconque lirait le poème ne trouverait pas de conclusion. Il trouverait une question - au début comme à la

---

1. Spitzer, op. cit.,p.8.

2. Ibid.,p.8.

fin. Villon nous offre une contemplation - notamment la contemplation de femmes illustres flottant à jamais dans un horizon vague et lointain. L'élément espace est la note la plus saillante du poème. Nous n'insisterons pas sur l'élément temps qui pourrait bien y être si l'on veut donner toute la force du poème au refrain: "Mais où sont les neiges d'antan"? Nous reparlerons plus loin de la force relative du refrain. Nous disons relative car, comme solution à un problème d'envergure surhumaine,- il s'agit en effet de l'au-delà - nous n'éprouvons qu'un apaisement temporaire[1] procuré par une faible réponse-question populaire: "Mais où sont les neiges d'antan"? Ce refrain a pour rôle de nous faire oublier l'incapacité devant laquelle se trouve l'homme à résoudre un problème mystérieux :

> "Qu'a ce reffrain ne vous remaine,
> Mais ou sont les neiges d'antan?" 356

Nous parlions donc de la création par Villon d'un horizon vague et lointain et de l'existence de ces dames dans cette atmosphère. Il est certain que Villon ne pense pas à Jehanne la bonne Lorraine désintégrée dans le néant. Il est encore l'homme du moyen âge qui croit au Paradis paint, où sont harpes et lus[2], et à l'emperière des infernaux palus. Spitzer pense trop prosaïquement au défilé :

---

1. Cf. Spitzer, op.cit., pp.12-13.

2. Luth: Jean-Marc Bernard, François Villon (1431-1463): Sa vie-son oeuvre, (Paris, 1918), p.65,n.2.

"La marche de ces êtres a un sens et un but: ils viennent de l'oubli du passé et se dirigent vers le gouffre noir[1]." Notons que ce sens et ce but ne sont qu'une invention de Spitzer. Le poète, lui, s'est bien gardé de canaliser notre imagination. Voilà pourquoi nous disions, il y a un moment: horizon vague. Ce manque de précision de lieu donne et maintient la qualité poétique de la ballade. Jehanne la bonne Lorraine, Héloïse et Abélard, ne viennent pas de 'l'oubli du passé'. L'élément temps-lointain ne se pose pas puisque la solution de l'angoisse du poète demande une réponse qui, si elle était possible, traiterait du lieu. L'angoisse n'est pas à propos du temps mais à propos du lieu. Où sont-elles? C'est bien la question principale, au fait, c'est la seule question:

Dictes moy ou,n'en quel pays, ...	329
Ou sont-ilz, ou, Vierge souvraine?	351

Il ne s'agit donc pas de questions au pluriel comme Spitzer nous le dira plus tard. Rappelons que le vers des neiges d'antan n'est qu'un refrain bien choisi qui nous dit l'impossibilité de la solution de l'élément espace--quête essentielle du poème et du poète. Que dire de la forme de la question essentielle?

" La question du début 'Dites-moi où , n'en quel

---

1. Spitzer, op.cit., p.9.

> pays', question à deux membres, domine la poésie et sa fin, l'envoi adressé au prince du Puy, 'n'enquerez de semaine où elles sont, ne de cest an' répond, avec la même symétrie bipartite à cette question[1]."

Spitzer attache, à juste titre, une grande importan — ce à l'harmonie et à la symétrie du poème pour en faire valoir les qualités. Cependant, si le vers "Dictes moy ou,n'en quel pays ", marque le début de la composition, les deux vers que voici:

...n'enquerez de sepmaine
Ou elles sont, ne de cest an, 354

ne marquent pas la fin. La fin du poème , nous regrettons d'être obligés de mettre les points sur les "i", est:

Mais ou sont les neiges d'antan?

réponse finale qui, manifestement, n'en est pas une mais qui apaise en nous rappelant notre soumission devant la question du temps. Puisque nous attachons une importance capitale à la forme du poème, c'est le dernier cri de dé - sespoir qui, pour la symétrie, est en resonance avec la question originale - où il s'agit aussi de désespoir. C'est ce dernier cri de désespoir qu'il faut considérer car la solution facile de l'envoi n'est pas une solution. Il n'y a pas de solution. Considérons donc le début et la fin du tourment. Du début, nous en avons parlé plus haut. La fin du tourment qui n'est vraiment qu'une façon de marquer

---

1. Spitzer, op. cit.,p.9.

le pas du premier vers est:

Ou sont-ilz, ou, Vierge souvraine? 351

C'est là le vers qui nous permet vraiment de parler de "symétrie bipartite". C'est le dernier cri de désespoir. Il est adressé à la Vierge sur le même rythme que le premier vers. Nous le considérons comme cri de désespoir.parce que le poète en a accentué la question plus que n'importe où ailleurs, en l'adressant à l'ultime autorité. Il s'agit de femmes; à qui d'autre sinon à la **mère** de Dieu le poète adresserait-il sa dernière tentative, son dernier cri? Comment le poète arrivera-t-il à le maîtriser?

Spitzer nous dit:

> "La question angoissante ne reçoit pas de réponse, ou plutôt le poète nous défend de poser la question: ne demandez jamais... La poésie s'annule elle-même, le refrain doit 'rester', le cortège doit disparaître sans laisser d'autre trace, le refrain seul est voué à l'immortalité d'après la volonté expresse du poète, volonté que l'humanité a respectée,mais c'est un refrain que le poète lui-même nous présente comme douloureux et effrayant; on aimerait traduire le que...ne par 'de peur que...ne.' On ne peut pas signaler beaucoup d'exemples d'oeuvres d'art qui se détruisent ainsi elles-mêmes devant leur public[1]."

Pour commencer, cette poésie ne s'annule pas. Elle persiste pour le poète. La preuve c'est que ce même tourment - moins bien dit - revient dans les autres ballades qui

---

1. Spitzer, op.cit.,pp.9-10.

suivent celle des dames. Ce tourment s'effiloche pour passer à un autre thème dans la partie du Testament qui les suit immédiatement. Le refrain 'reste', nous dit Spitzer. En effet parce que c'est la seule réponse qu'on puisse donner en témoignage de notre incapacité à pénétrer le mystère. Cette réponse n'est pourtant efficace qu'à un certain point. Cette efficacité de la réponse ne procure aucune satisfaction spirituelle ou intellectuelle. Sa valeur est du domaine psychologique. La réponse procure un apaisement temporaire et c'est tout. On pourra la répéter éternellement, mais la question, où sont-elles? est, elle aussi, éternelle et, en plus, troublante. Ce trouble qu'elle crée la rend plus importante que la question-réponse facile à trouver et facile à détruire. En voilà pour l'immortalité de la question 'Ubi sunt' et non pas du refrain. Sur le plan artistique, c'est la banalité ('Mais ou sont les neiges d'antan') qui semble l'avoir emporté. Elle a le rôle pratique. Elle donne le confort spirituel ou plutôt pseudo-spirituel.

Reprenons le passage cité ci-dessus. Spitzer nous dit que 'le cortège' disparaît sans laisser de trace'. C'est le contraire. Le cortège ne nous quitte plus; et comme témoignage de sa présence, l'angoisse piquera l'esprit à un tel point qu'il nous faudra forger une fausse solution. En vérité on ne se poserait plus la question si le cortège avait vraiment disparu dans un gouffre noir,

'le néant'. Quant au refrain il n'est pas 'douloureux et effrayant'; au contraire, il amoindrit le tourment. C'est bien là le sens de l'avant-dernier vers, lequel mis sous une forme facile nous dit: "Ne vous donnez pas la peine de savoir, dîtes comme tout le monde." Pour ainsi dire cette ballade finit comme elle commence. Elle nous a familiarisé avec un contenu affectif simplifié au possible, pour nous en éloigner en dernier lieu. Le sérieux et l'ironie seraient-ils la teneur de cette ballade?

La révolte finale:

Ou sont-ils, ou, Vierge souvraine? 351

marque l'intensité de la question et du tourment, et confirme la faiblesse de l'homme. Cette poésie est donc nécessaire pour son bien-être , L'envoi et le refrain ne sont qu'une solution facile du poète qui ne saurait satisfaire entièrement. Voilà pourquoi nous répétons que le refrain n'est qu'un apaisement. D'ailleurs Spitzer est d'accord, puisqu'il dit:

> "Aucune révolte dans cette chute tranquille,
> au contraire acceptation calmement intrépide
> de l'inévitable[1]".

Il faut croire, pour parler 'd'acceptation', qu'il a perçu une intensité de tourment quelque part. "...Acceptation calmement intrépide de l'inévitable" ne veut pas dire grand'chose puisque l'angoisse demeure. Au fait elle demeure trois strophes durant - l'envoi n'étant qu'une manière

---

1.Spitzer, op.cit.,p.10.

facile et peut-être sournoise de s'en tirer sans se morfondre[1]. Nous répétons, l'envoi n'a pas la force nécessaire pour faire disparaître cette angoisse. Il faut dire: il n'y a que soulagement et c'est tout. Car rien ne disparaît ni les dames recréées par la poésie, ni la question, ni l'angoisse du poète. Or nous entrons maintenant dans un paradoxe. Le poète"ne pose plus de question parce qu'il 'sait'." Que 'sait'-il, le poète? Ce que le poète nous dit avant et après cette ballade, c'est que

Mort saisit sans excepcion 312
Tous sommes soubz mortel coutel 423

Mais alors pourquoi demanderait-il,

Ou sont-ilz, Vierge souvraine? 351

Ces femmes sont mortes en effet, mais tout ne finit pas là, car autrement, pourquoi se tourmenterait-il tout au long de sa poésie? Reprenons la ballade. Le fait de poser une question au sujet du lieu où ces femmes se trouvent implique une réponse. Où ? C'est la question. Villon cherche, il cherche toujours pour finalement s'en remettre à la Vierge qui pourrait l'éclairer. Il sait que ces dames sont quelque part. Il éclate de désespoir car il est impuissant.

---

1. Ezra Pound y voyait même une certaine ironie, Il commente ainsi: "Helen, Heloise and Joan are dead, and you will gather last year's snows before you find them" ("Montcorbier, Alias Villon", The Critical Performance (N.Y.,1956)p.6.

Il ne peut trouver qu'un refrain de soulagement. Il reconnaît sa faiblesse. Il s'apaise par le refrain. Pourtant le poète est presque arrivé à nous montrer des qualités surhumaines. Il nous a même parlé d'une femme:

Qui beaulté ot trop plus qu'humaine, 335

mais là est la limite des choses surhumaines qu'il peut saisir. Il ne pourra nous parler ensuite que de faits divers. Ce qui le déchire c'est de savoir mais de ne pas en être sûr. Il exploite la poésie au maximum pour retomber impuissant mais merveilleusement sur un refrain populaire.

> "Mais la répétition du même vers à quatre reprises ne lasserait-elle pas à la fin le lecteur...? Remarquez que le vers impassible 'Mais où sont?' exerce trois fois sa vertu calmante au moment où la strophe semble s'élever en protestation ou même en révolte contre le fait de la mort[1]."

Cette rébellion n'est pas contre le "fait de la mort". Nous avons déjà vu qu'il acceptait la mort et qu'il ne lui en veut pas tout particulièrement. C'est plutôt contre son impuissance à savoir où on va après la mort (Spitzer le sait: voir plus loin) qu'il se révolte. Voilà pourquoi il s'adresse à la Vierge. Il ne s'adresse pas à la Vierge pour qu'elle le protège de la mort.

Tous sommes soubz mortel coutel. 423
...
Quiconques meurt, meurt a douleur 314

Il n'y peut rien. Il est angoissé par ce qui se passe <u>après</u> la mort.

---

1. Spitzer, <u>op.cit.</u>,p.11.

> "Trois fois le regard scrutateur de l'homme a voulu percer l'au-delà(nous soulignons) de la mort, trois fois le flot bouillant de sa révolte a voulu franchir les bornes qui lui sont assignées-et trois fois le refrain lui oppose une digue calme, toujours la même. Le rythme de cette poésie consiste dans cette alternance de l'émotion et du calme: l'impétuosite des sept premiers vers est 'freinée' par le refrain. L'envoi ('Prince n'enquerez') a érigé une borne devant les multiples questions de la ballade, le 'refrain' a la même fonction à l'intérieur de chaque strophe[1]."

Spitzer insiste sur la forme. Là n'est pas toute la poésie.

C'est aussi le recours à la chose immuable qu'est la nature, qu'on accepte sans chercher à comprendre, qui fait que le refrain est choisi à bon escient. De plus, l'homme trouve en la nature son allié dans la défaite: voilà qui guarantit au poème un tout cosmique complet. Autrement dit, le poète a mis le doigt sur les cordes les plus sensibles de la nature humaine.

> La correspondance de la destinée humaine et des saisons de la nature n'est pas affirmée en toutes lettres, mais suggérée[2].

Nous suggérons qu'il ne s'agit pas de suggestion, mais d'affirmation en toutes lettres de la correspondance de la destinée humaine, non pas avec les saisons (cycle banal que Villon a su éviter) mais avec la nature en bloc.

---

1. Spitzer, op. cit., p. 12.
2. Spitzer, op. cit., p. 14.

Passons avec Spitzer à

> ... l'énumération des clarae mulieres dans ce trionfo villonnien! L'énumération n'est-elle pas un procédé fastidieux, peu lyrique, puisqu'elle suppose de la part du lecteur une opération additive, arithmétique? Et ces noms qui parlaient à l'imagination du temps du poète, exercent-ils encore le même charme sur nous? Passe pour Flora, Echo, Thaïs, Héloïse, la Pucelle, à la rigueur Berthe au grand pied. Mais Archipiada, Bietris, Allis, Haremburgis, qui ne nous disent rien du tout, ne sont-elles pas un poids mort dans cette poésie si ailée? Je crois qu'il y a une poésie inhérente aux noms propres, en tant que sons, sans que leur application à un personnage déterminé soit en jeu. Le nom propre dans toute langue se refuse davantage que l'appellatif à l'analyse étymologique, par conséquent on peut davantage le goûter comme matière sonnante, comme matière à rêverie...Qui niera la beauté musicale de ces noms en-is,Thaïs, Héloïse, Haremburgis, ce bruissement de feuilles qui tombent--qui osera m'expliquer ce dernier nom seulement par une latinisation d'Harembourg alors que toute la ballade est bâtie sur le rythme berceur des noms en--is s'opposant aux rimes en aine: la Reine blanche comme lys qui chantait à voix de seraine a trouvé une sorte d'harmonie imitative, une sorte d'expression onomatopéique de son être: son chant se répercute dans le chant du poète. Remarquons que le défilé des belles femmes se parfait dans un ordre absolu: la première strophe nous fait voir les femmes du monde ancien, historiques ou légendaires; la seconde strophe deux célèbres amoureuses du moyen âge; la strophe trois une multitude de femmes historiques ou légendaires avec, à la fin, Jeanne d'Arc presque contemporaine du poète patriote[1].

Au sujet de la poésie inhérente aux noms propres, en tant que sons, nous sommes d'accord avec Spitzer jusqu'à un certain point. Mais là où nous ne le sommes plus, c'est quand Spitzer ne les explique que sous cette "pure" théorie

---

1. Spitzer, op. cit., pp. 14-15.

alors que l'explication est tout autre. Pour alléger le "poids mort" qu'Archipiada, Bietris, Alis, Haremburgis créent, Spitzer nous avance sa théorie de la poésie inhérente aux noms propres c'est à dire forme sans fond. Notons d'abord que Villon ne se demandait probablement pas si ces noms nous seraient connus au XXe siècle. Villon nous donne deux histoires bien connues de tous et, à plus forte raison, du moyen âge. Il s'agit de l'histoire d'Héloïse et Abélard et de celle de Jeanne d'Arc. Ces deux histoires jouent dans le poème le rôle d'exemples--n'oublions pas non plus l'exemple de

> ... la royne 341
> Qui commanda que Buridan
> Fust geté en ung sac en Saine. 343

Les autres noms, qu'ils soient "historiques ou légendaires", acquièrent immédiatement une réputation identique en intensité à celle d'Héloïse et à celle de Jeanne d'Arc. Le poète nous dit que ces autres dames sont, elles aussi, comme Héloïse et Jeanne d'Arc et sont pour cela choisies pour comparaître dans le livre d'Histoire de la femme. Et c'est le rôle de la poésie de donner le libre essor à l'imagination. L'imagination se chargera d'attribuer des prouesses à chacune d'elles. Tout comme le nom de la maîtresse de Buridan nous importe peu, les faits précis de Bietris, Alis, Haremburgis nous importent encore moins. Ainsi notre façon de concevoir la poésie est plus ahistorique que celle de Spitzer. Maintenant nous pouvons nous permettre de dire que non seulement les sons des noms ont joué le rôle de

chant, mais encore que les personnages moins connus ont acquis une entité que seule la poésie pouvait leur donner à coup sûr.

Voilà donc une des raisons pour insister sur l'étude d'analyse au-delà de l'arbitraire musicale et de la dissection de la forme. L'analyse du contenu nous permet d'extraire davantage ce qu'il y a de poétique dans la composition.

Ajoutons que le moyen de communiquer la critique du texte devrait être exploité de manière à mettre en relief le jeu de la poésie du texte. Comme exemple de cette remarque, procédons à la correction d'une image de Spitzer. Il nous parle de "bruissement de feuilles qui tombent" (cf. supra, p. 30)dans son explication du choix des noms par le poète. Le mouvement de haut en bas n'est pas du tout présent dans la ballade. Rien ne tombe dans cette composition. Si la notion mouvement est à discuter afin de donner une ambiance au poème, il nous faudra parler de mouvement horizontal et de flottement dans l'atmosphère:

Echo parlant quant bruyt on maine 333
Dessus riviere ou sus estan.
....
Fust geté en ung sac en Saine 343
....
Qui chantoit a voix de seraine 346

Les allitérations des sibilantes:

Dessus riviere ou sus estan 334

marquent le sifflement du vent et de l'eau qui emporte sans fin, il n'y a pas de tombée. Si le procédé de l'explication

par l'image est nécessaire pour saisir toute la poésie, ne la laissons pas nous emporter; maîtrisons là. Quant à la critique de Spitzer,

Autant en emporte ly vens. 392

La dernière partie[1] de la longue note que nous avons relevée chez Spitzer mérite une remarque, car elle redonnerait à Villon son flair de la composition poétique. A la différence de Spitzer, il faut souligner que les dames de jadis appartiennent toutes à l'histoire grâce au procédé poétique que nous avons discuté plus haut. Pour être plus précis, elles appartiennent toutes à la poésie, Jeanne d'Arc et Héloïse y comprises. Spitzer nous montre la voie à propos de cette précision d'analyse. Il nous dit:

> Jusqu'ici je n'ai pas parlé des sources de la tradition poétique qui prélude à notre ballade. C'est que je voulais prouver qu'on peut arriver à une description de l'être d'une poésie sans y mêler le dévenir. Je n'ai pas parlé par exemple de la jolie découverte d'Ernest Langlois, à savoir que cette Archipiada, cousine de la courtisane Thaïs, est un travesti d'Alcibiade, le jeune ami de Socrate, devenu femme dès avant Villon à la suite d'une mécompréhension d'un texte de Boèce...M. Etienne, aux idées duquel je m'associe avec enthousiasme, distingue judicieusement "deux publics": le public qui veut jouir des valeurs esthétiques de la poésie et le public qui veut lui appliquer de l'érudition historique. C'est une véritable déformation de la poésie que de faire intervenir à contre-temps l'histoire, au moment où la considération esthétique seule devrait prévaloir. Etienne écrit très spirituellement...que l'Archipiada de Villon n'était autre qu'Alcibiade. Pas du tout: l'Archipiada de Villon est une femme; c'est l'Alcibiade de M. Langlois qui est un homme[2].

---

1. Cf. Supra, p. 30.
2. Spitzer, op. cit., pp. 18-19.

Spitzer est un peu moins qu'élogieux envers Langlois. Cependant, si Spitzer veut faire de la critique ahistorique, qu'il ne nous distribue point ses truismes numéros gagnants à tous les coups. S'il nous faut décrire les strophes, donnons le fait poétique. Dans la première strophe le poète traite de la beauté. Dans la deuxième strophe il traite de l'amour et du martyre de l'amour et dans la troisième de l'histoire.

Puisque nous y sommes, discutons une signification possible du poème. On a souvent insisté sur le thème de la beauté dans toute la Ballade des dames du temps jadis. Or on a souvent omis de dire que dans cette ballade Villon fait mention de deux hommes: Abélard et Buridan. Ils rompent le flot de l'énumération des personnages féminins, mais ils complètent leur histoire et affirment la pensée de l'auteur au sujet des femmes et de leur rôle dans la vie par rapport aux hommes. C'est ce qui fait que, voulant nous entretenir de l'essentiel (nous faisons allusion à ce qui est essentiel au poète) au sujet de la femme, Villon développe dans la première strophe sa beauté, dans la deuxième son rôle cruel dans l'amour et dans la troisième son rôle dans l'histoire. Voilà les trois thèmes poètiques de cette ballade. Il ne s'agit donc pas de dire que Villon nous donne dans cette ballade le sens vain de la beauté humaine. Gardons toujours en vue les deux autres sens que Villon donne au rôle de la femme en général. L'organisation consciente par thèmes de la part du poète nous encourage à

suggérer une spéculation qui semble coïncider avec ce que nous savons déjà de la vie du poète et de ses désirs. Notamment qu'il était très sensible à la beauté féminine, qu'il passait lui-même pour avoir été martyr de l'amour comme Buridan, Abélard, Samson, St-Jean-Baptiste, etc...et, comme on pourrait le supposer dans son cas, l'importance du rôle de la femme dans son histoire, sa vie personnelle:

> In both the Lais and the Testament Villon blames this woman [Marthe et non pas Catherine, selon Mme Frank] for his undoing and his flight. Cf. T. 945, 'de ma desfaçon seur', and T. 953, 'trotter m'en fault en fuyte et deshonneur', with the Lais 42, 'mon mieulx est, ce croy de fouir'. I do not believe Villon went to Angers because of unrequited love (see MLN, XVLII, 1932, 154ff.), but it is possible that the demands of his lady caused him to commit certain robberies, that he got into trouble to satisfy her, or thought he did, or wanted her to think that he did[1].

Voilà qui nous expliquerait le choix particulier de ces trois thèmes par le poète. Si cette spéculation est acceptable, nous suggérons que Villon a inséré dans sa poésie une pensée empreinte de son expérience personnelle et de là même un début de sincérité. Sa poésie traitant de la beauté, du thème du martyre d'amour, de la femme le forçant dans telle ou telle voie de la vie, ne nous paraîtra plus tellement éclectique et traditionnaliste, mais plutôt personnelle.

---

1. G. Frank, "Villon's Adversary", MLN, LXI (1946, 114, n. 4; Cf. aussi G. Frank, "Villon's Lais and His Journey to Angers", MLN, XLVII (1932), 154-159; G. Charlier, "Notes sur Villon", Archivum Romanicum, IV(1920), 513; P. Champion, F. Villon et son temps (Paris, 1913), II, p. 7, 146.

Reprenons Spitzer au sujet de la forme générale du Testament:

> Notre ballade [La ballade des dames de Villon] se trouve dans l'introduction d'a peu près huit cents vers du Grand Testament, avant que l'auteur ne commence encore à tester, donc dans la partie plus personnelle et plus tragique de cette oeuvre dont le cadre arrêté nous semble assez conventionnel et rigide. Ce genre adopté déjà une fois par Villon dans une oeuvre juvenile, les Legs, d'une façon beaucoup plus superficielle, montre le caractère ambigu de sa poésie, engoncée dans les anciennes formes fixées du moyen âge, mais s'émancipant, par l'apport personnel, voire autobiographique, des formes trop cristallisées: un testament est un document juridique, lié à certaines formules protocolaires--et qui dit texte "juridique" dit "texte antipoétique". Villon a su, avec la force de sa personnalité, extraire du "chant" d'une matière ressortant essentiellement à la prose, au discours. Il n'était pas assez fort encore pour se forger une forme indépendante, adéquate à ses sentiments, mais assez fort pour les laisser percer à travers l'armature de la poétique médievale[1].

Rappelons que le poète commence à tester dès le premier vers et, pour être plus sûr de la chose, le lecteur n'aura qu'à lire le titre. Ce qui veut dire que la disposition du poète envers cette forme est prise de propos délibéré:

> Ne du tout fol, ne du tout sage.

Il s'agit là du troisième vers d'un testament de 2023 vers. De plus, le cadre n'est ni "conventionnel" ni "rigide": il n'est pas nécessaire de s'en rapporter à des questions de forme. La poésie de Villon s'exprime dans ces formes mais c'est le fond qui le particularise, n'évitons pas sa poésie

---

1. Spitzer, op. cit., pp. 15-16

J'ay ce testament tres estable
Faict, de derniere voulenté,
Seul por tout et irrevocable. 80

Et quiconque viendra prétendre que

"qui dit texte juridique dit texte antipoétique"

devra en premier lieu mettre chapeau bas devant les Testaments de Villon qui font foi de la preuve du contraire. S'il nous fallait citer les passages poétiques (c'est-à-dire plus ou moins poétiques), il n'y aurait qu'à recopier le Lais et le Testament, c'est-à-dire 2023 +320 vers. Dire que Villon

> "...n'était pas assez fort encore pour se forger une forme indépendante, adéquate à ses sentiments, mais assez fort pour les laisser percer à travers l'armature de la poétique médiévale[1]."

est une contradiction. Si Spitzer peut déceler les sentiments de Villon à travers sa poésie, il ne devrait pas oublier que c'est à travers une forme dont il déplore les qualités qu'il les a compris. De plus, dire qu' "il n'était pas assez fort encore pour se forger une forme indépendante. ...", c'est inciter la course à la statistique pour pouvoir inscrire au classement général de la course littéraire: Villon premier à se forger une forme indépendante. D'ailleurs, s'il nous faut employer l'adjectif numéral pour assurer la

---

1. Spitzer, op. cit., p. 16.

supériorité de quelqu'un, on ne peut guère douter de l'exécution unique de Villon. Qui dit unique dit seul; qui dit seul dit premier de sa catégorie. Nul poète du XVe siecle n'a mieux "percé" à travers l'armature de la poésie médiévale. Au nom de la "Benoiste Trinité" et avec l'appui livresque de Rice[1] accordons à Villon une forme à lui, n'en déplaise à Spitzer. Surtout si cette forme permet à Villon tout ce que nous dit Spitzer:

> "La forme du testament permet à Villon, ce 'Janus bifrons' du lyrisme, d'exprimer en même temps sa terreur devant la mort et son amour de la vie, l'espoir en la rédemption de son âme pécheresse et la torpeur ou abjection de son existence terrestre, la conscience de la vanité du charnel et l'adoration de cette chair périssable et pourtant si belle[2]."

C'est là en effet un programme bien fourni. L'idée générale qui ressort de ce résumé peut se retrouver dans Huizinga qui, lui, traite de l'époque en général[3]. Autrement dit, il semble d'après ce passage de Spitzer et d'après le livre de Huizinga que Villon est comme tout le monde au moyen âge. C'est très possible. Pour cela reprenons l'idée de la mort et de la vie chez Villon afin de nous approcher de ce qui lui est particulier.

---

1. "It is reasonably certain that he had no particular previous example in mind as he wrote, but he had acquired, somewhere and somehow, the idea of applying the legal form of the testament to the satirical urge that lay within him, and that this is one more case where a great poet has caught up the age old theme and revivified it through the force of his personality and genius"(The European Ancestry of Villon's Satirical Testaments, New York, 1914, p.230).
2. Spitzer, op. cit., p.16.
3. The Waning of the Middle ages (Londres, 1927).

> "Villon voit la mort s'approcher de sa mère bien-aimée qui rejoindra le père dont le corps gît 'sous lame', sous le couvert du tombeau, et de lui-même qui ne sera pas épargné[1]."

Il est bien dommage que Spitzer n'ait pas avancé les vers de Villon pour dire la même chose:

> Mon pere est mort, Dieu en ait l'ame! 300
> Quant est du corps, il gist soubz lame.
> J'entens que ma mere mourra,
> Et le scet bien, la povre femme,
> Et le filz pas ne demourra. 304

Villon n'exprime pas là sa "terreur devant la mort". Il a observé l'agonie, il parle de la mort très souvent, mais quant à la craindre, c'est une autre histoire. Répétons: ce qui tourmente Villon ce n'est pas la mort, c'est ce qui arrive après la mort. Villon sait que "Quiconques meurt, meurt a douleur". Puis il nous donne son "pas de la mort", qui nous conduit à sa vraie angoisse[2] dont la Ballade des dames est l'illustration[3]. Où va-t-on après la mort? Il nous faudrait citer toute la ballade. Le poète se calme. Puis il reprend de plus belle et comme désorienté il nous donne une composition qui laisse à désirer quand on la compare à celle des dames. C'est la Ballade des seigneurs du temps jadis. Il poursuit son angoisse et sa désorientation

---

1. Spitzer, op. cit., p. 16.

2. Spitzer, op. cit., p. 12. Spitzer l'avait bien vue, cette angoisse exprimée dans l' 'Ubi sunt'. Pourquoi la met-il de côté et réduit-il Villon à une autre entité commune du XVe siècle pris de terreur par la mort physique? Gilson, cependant, respecte cette différence (cf. op. cit., pp. 28-29 et note 1).

3. Gilson, op. cit., p. 29.

avec la Ballade en vieil langage francoys. Le problème de l'au-delà est celui qui l'a inspiré le plus longuement et aussi le plus fortement, en admettant que quantité indique aussi un tant soit peu intensité. Nous répétons donc que ce n'est pas la mort qui l'effraie puisqu'il nous dit lui-même après l'angoisse inspiratrice:

> Puis que papes, roys, filz de roys
> Et conceus en ventres de roynes,
> Sont ensevelis mors et frois,
> En autruy mains passent leurs regnes,
> Moy, povre mercerot de Renes,
> Mourray je pas? Oy, se Dieu plaist;
> Mais que j'aye fait mes estrenes,
> Honneste mort ne me desplaist.

Ce huitain n'est pas nécessairement chargé d'ironie, et veut dire ce qu'il veut dire. S'il y a de l'ironie, cette ironie confirme l'attitude peu anxieuse de Villon envers la mort. Comme on a très bien dit il y a un demi-siècle:

> "Villon, s'il est sans doute le premier des modernes, est aussi, par bien des côtés de son art, le dernier des hommes du moyen âge; qu'il appartient, par toutes ses fibres, à une société ployée sous la terreur de l'au-delà, comme un animal de peine sous un harnais trop lourd et qui le force à aller tête courbée[1]."

Citons les deux huitains qui suivent celui-là pour montrer la continuation de l'effilochement du thème de l'au-delà en thème de la mort. Gilson avait déjà insinué une distinction[2]. Ajoutons tout de suite, pour montrer le sens de l'organisation chez Villon, que ce thème de la mort s'effilochera à son tour.

---

1. M. Wilmotte, Etudes critiques sur la tradition littéraire en France (Paris, 1909), p. 167.

2. Supra, p.39, notes 2,3.

Reprenons donc le passage poétique de l'au-delà à la mort:

Ce monde n'est perpetuel,
Quoy que pense riche pillart:
Tous sommes soubz mortel coutel.
Ce confort[1] prens, povre viellart,
Lequel d'estre plaisant raillart
Ot le bruit, lors que jeune estoit,
Qu'on tendroit a fol et paillart,
Se, viel, a railler se mettoit.

Or luy convient il mendier,
Car a ce force le contraint.
Regrete[2] huy sa mort et hier,
Tristesse son cuer si estraint;
Se, souvent, n'estoit Dieu qu'il craint[3],
Il feroit ung orrible fait;
Et advient qu'en ce Dieu enfraint
Et que luy mesmes se desfait.

Après les vers 434-436 où il parle de suicide, il n'est pas question de dire que Villon était 'terrifié par la mort' comme nous le dit Spitzer. Ce qui le terrifie c'est qu'il croit au Dieu à qui il aura à répondre de son acte. Il est vrai, peut-être, qu'il ne parle pas de lui dans ce huitain, mais l'idée de la mort qu'on extrait de là n'est pas moins indicatrice du sentiment du poète[4]. Autrement dit, le poète ne divague pas de frayeur devant la mort physique. S'il fait hésiter le vieillard, c'est parce que Dieu le méprisera pour s'être suicidé. Ce que le vieillard craint c'est Dieu; ce n'est pas la mort même. Il est à remarquer que cette idée de suicide du vieillard est précédée de sentiments

---

1. Que cette idée soit pour toi un réconfort (Thuasne, op. cit., II, p. 173).

2. Regretter l'absence de, souhaiter la venue de.

3. Le vieillard implore la mort et, n'était la crainte de Dieu, il irait jusqu'à se détruire (Thuasne, op. cit., II, p. 174).

4. Cf. notre interprétation de ce huitain, Infra, pp.123-126.

identiques à ceux que Villon a pour lui-même[1]. Ces sentiments il ne les a que pour la vieillesse. Cela nous amène à considérer ce que Spitzer appelle "amour de la vie".

> Car s'en jeunesse il fut plaisant,
> Ores plus riens ne dit qui plaise:
> Tousjours viel cinge est desplaisant,
> Moue ne fait qui ne desplaise;
> S'il se taist, affin qu'il complaise,
> It est tenu pour fol recreu[2];
> S'il parle, on luy dit qu'il se taise
> Et qu'en son prunier n'a pas creu[3].

Son idée est identique à l'endroit de la vieille femme. Il a fait une guenon de cette "famelete" "assise bas a crouppetons".

> Aussi ces povres fameletes
> Qui vielles sont et n'ont de quoy,
> Quant ilz voient ces pucelletes
> Emprunter elles, a requoy
> Ilz demandent a Dieu pourquoy
> Si tost naquirent, n'a quel droit.
> Nostre Seigneur se taist tout quoy,
> Car au tancer il le perdroit.

Et on ne peut pas dire qu'il "sent dans sa chair l'éternelle beauté de la vie terrestre." D'ailleurs le poète lui-même se charge de démentir cette idée générale de Spitzer quand il dit:

> Je congnois que povres et riches,
> Sages et folz, prestres et laiz,
> Nobles, villains, larges et chiches,
> Petiz et grans, et beaulx et laiz,
> Dames a rebrassez colletz,
> De quelconque condicion,
> Portans atours et bourreletz,
> Mort saisit sans excepcion.

---

1. Testament, vv. 733-734.

2. Fatigué par l'âge (cf. Du Cange 'recrediti').

3. Et qu'il ne sait pas ce qu'il dit, qu'il radote (Thuasne, op. cit., II, p.175).

Théophile Gautier nous dit que Villon était désenchanté de la vie. Spitzer nous dit qu'il l'adorait. Ni l'un ni l'autre n'ont vu juste. Villon n'aimait qu'une partie de la vie et en haïssait l'autre. C'est la vie de jeunesse qu'il aimait, c'est la vie en vieillesse qu'il haïssait. Villon ne voulait qu'être sûr d'avoir profité de sa vie de jeunesse:

> Mais que j'aye fait mes estrenes,
> Honneste mort ne me desplaist. 420

Cette mise au point nous a permis de revoir des thèmes très discutés[1] de Villon. D'abord nous avons revu et suggéré des points d'esthétique. Ensuite nous avons suggéré des notions nouvelles au sujet de la mort et de la vie chez Villon. Sur la mort nous avons précisé l'idée que Villon, loin d'en être térrifié, la souhaite à deux vieillards pour que leurs souffrances terrestres prennent fin. En ce qui le regarde, la mort peut venir si elle veut, pourvu qu'il ait profité de la "vie"[2]. La terreur de la mort chez Villon est plutôt la terreur de l'au-delà. La terreur physique que la mort aurait pu lui procurer ne l'a inspiré que pour bien poétiser le corps mort et le corps vieux. La tourmente de courte durée de Villon s'applique à l'au-delà. Il était angoissé par l'incertitude de ce qui l'attendait après la mort. C'est après deux vers sur le "pas de la mort":

> Te fauldra il ces maux attendre:
> Oy, ou tout vif aller es cieulx, 328

---

1. Cf. Siciliano, François Villon...(Paris, 1934).
2. Pour le sens de ce mot "vie"voir le paragraphe qui suit immédiatement.

qu'il nous dit très simplement et merveilleusement--à partir d'un cliché théologique et littéraire--son angoisse et sa quête. Il nous donne la Ballade des dames du temps jadis.

A propos du thème de la vie nous avons vu que les deux extrèmes présentés l'un par Spitzer, l'autre par Th. Gautier, sont vraiment des exagérations littéraires. Ces deux auteurs n'ont pas respecté la philosophie du poète. Ils ont exagéré leur point du vue et ont créé des sentiments superficiels qui ne contribuent pas à serrer de près le personnage de Villon. Villon n'avait jamais rien à dire de bien et de bon de la vieillesse. Il la singe. Il regrette pourtant les gracieux galants et sa propre jeunesse. Il nous dit constamment son amour de la vie de jeunesse. Il se considère piteux quand il met sa vielle sous le banc et le plumail au vent. Il le fait a grand regret, mais c'est comme ça qu'il nous donne sa pensée intime au sujet de la vie. Villon qui n'avait pas grand bien à dire sur n'importe qui n'a pas manqué de se montrer l'ami ou l'envieux des jeunes. Pour nous dire la fin de sa carrière et nous apitoyer, il nous rappelle son "état de vieillesse". Quand il regrette le bon vieux temps, il regrette la jeunesse, le temps des gracieux galants. Où sont-ils?

Dans son étude sur la Ballade des dames Spitzer nous offre un excédent de critique. Nous pourrions dire: "Il n'appartient a moi, pescheur" de faire la remarque, mais puisqu'une invective paraît dans son même article sur Villon nous profitons de la leçon et mettons les choses à

leur place.

Ce grand "cadès" de l'esthétique nous dit:

> "On peut, plutôt on doit arriver dans ces matières (d'esthétique) à un 'consensus omi-num'(sic), naturellement à un consensus de tous ceux dont le 'sensus' le sens esthétique est suffisamment développé[1].

D'après l'étude que nous venons de présenter et les défauts que nous avons relevés, Spitzer n'obtiendra ce 'consensus' qu'avec lui-même. Surtout quand il veut "prouver" la beauté de la poésie,

> "Si je n'avais pas encore réussi à prouver la beauté de la Ballade des dames du temps jadis, il me serait facile maintenant de soumettre mes arguments à une contre-épreuve j'examinerai brièvement la Ballade des seigneurs du temps jadis qui a été composée d'après le moule de la Ballade des dames... Cette transformation d'une trouvaille unique en poncif, en matrice à polycopies, illustre bien la vérité du proverbe latin: 'Ne bis in idem'[2]"

Tout cela est très beau, mais nous ne savions pas que le "Ne bis in idem" contenait une vérité, un principe de critique plus absolu que le "Bis repetita placent". A en croire le moyen âge et Villon ce serait même Horace qui l'emporterait sur le principe de jurisprudence de Spitzer.

En nous parlant du manque de réussite du refrain: Mais ou est le preux Charlemaigne? Spitzer nous dit en le

---

1. Spitzer, op. cit., p. 21.

2. Spitzer, op. cit., p. 17.

comparant au refrain: Mais ou sont les neiges d'antan, qu'il n'y a aucune évocation de la loi naturelle". Nous ne savions pas que l'évocation de la loi naturelle était un des ingrédients nécessaires à la beauté. D'ailleurs pour "prouver" qu'il ne l'est pas, Villon qu'on considère "souventes fois" bon poète ayant écrit de belles choses est incontestablement insensible à la loi naturelle ou plutôt à la nature. Spitzer lui-même reconnaît ce manque d'inspiration de la nature chez Villon:

> "Une fois seulement Villon a su traduire en chant poétique sa sagesse calme en laissant entrevoir un ordre de la nature dans lequel la vie humaine s'insère avec une douce mélancolie, sinon harmonieuse..[1]"

Voyons. Mais ou est le preux Charlemaigne? en comparaison à Mais ou sont les neiges d'antan? manque d'un "principe" poétique. Ce "principe" poétique a été trahi par l'emploi d'uneidée particulière (Charlemagne), au détriment d'une idée générale laquelle donnerait immédiatement un horizon plus vaste et plus vague, propice à la "rêverie". Etant donne l'immensité du mystère impliqué dans l'Ubi sunt cette "rêverie" devient une nécessité, un "principe". Ce qui manque surtout au refrain de la Ballade des seigneurs et toujours en rapport à ce que nous venons de dire c'est le rôle "apaisant" qui contrasterait avec l'intensité de la

---

1. Ibid., p. 18; Cf. Edelman qui ridiculise Banville, et pour cause, pour avoir trop parlé de la belle Nature alors qu'il voulait imiter Villon("La vogue de François Villon en France", RHL, XLIII (1936), 337). Banville avec son "vagabond dormant sous le ciel bleu" semble avoir eu une influence néfaste sur Fite, le critique.

question spirituelle qui marque toutes les strophes. Le refrain des seigneurs ne fait que soutenir la vague d'intensité mais ne procure pas l'apaisement que nous trouvons en fin de strophe et d'envoi dans la Ballade des dames. Autrement dit, le refrain comme on le comprend dans la Ballade des dames est encore à écrire. D'ailleurs, pour bien faire l'analyse de la Ballade des seigneurs, il faudrait commencer par traiter de l'organisation de chaque strophe et du poème dans son entier. Il semble que l'ordre y soit pour quelque chose, puisqu'il y est plus en évidence chez les dames que chez les seigneurs. Spitzer termine son paragraphe en tournant Villon en ridicule. "Bien est eureux" qui n'a plus à craindre l'"ancre gelée" de Villon. Item, pour l'inspiration dont nous parle Spitzer. Qu'on nous permette de suggérer une correction de ce qui suit:

> Il est très significatif que c'est le passage de la beauté féminine qui a inspiré à Villon l'acceptation de la mort--comme la pourriture du corps de la belle heaumière lui tient plus au coeur que celle de 'l 'homme vieux' devenant chez lui un singe ridicule. Ceci me semble très villonnien et très francais. L'espagnol Jorge Manrique qui, a la même époque, écrit un poème à tendance égale s'inspire, plus viril, plus romain, plus classique, de la mort de son père, le chevaleresque et mâle preu castillan. Le coeur de Villon n'a vibré que devant la mort de la femme et à cinq cents ans de distance le nôtre peut encore en sentir les battements et les intermittences[1].

D'abord nous voudrions faire remarquer que Spitzer parle "d'acceptation de la mort" chez Villon. La soi-disant terreur de la mort qu'avait notée Spitzer a bien vite disparu! Que

---

1. Spitzer, op. cit. p. 18.

> ...la pourriture du corps de la belle heaumière lui tient plus au coeur que celle de 'l'homme vieux' devenant chez lui un singe ridicule[1],

ça c'est à voir. Il faudrait dire, en partant toujours du texte, que la 'vieille heaulmière et ses compagnes' n'ont rien de moins ridicule que le vieillard et qui dit vieillard dit singe selon le style à équation de Spitzer. Nous insistons sur le fait que Villon traite la vieille femme très exactement comme le vieillard. Pour être plus précis nous citerons deux vers où il parle aussi de suicide pour la vieille heaulmière tout comme il en avait parlé pour le vieillard.

> Qui me tient, qui, que ne me fiere,
> Et qu'a ce coup je ne me tue. 460

Deuxièmement, Villon donne une description exacte du singe en parlant des vieilles 'fameletes':

> Entre nous, povres vieilles sotes
> Assises bas, a crouppetons
> Tout en ung tas comme pelotes. 528

En voilà pour l'idée et pour la forme. Pour confirmer cette image et idée qui ont frappé l'esprit de Villon, nous disons ou plutôt laissons dire la heaumière de Villon:

> Ainsi en prent a mains et a maintes. 532

Pour ne pas errer dans la fange spéculative, donnons la parole à un critique qui lui aussi s'attendrit un peu trop:

---

1. Spitzer, op. cit., p. 18.

> "On dirait qu'il a une souveraine pitié et une tendresse presque pieuse pour ces 'povres vieilles sottes' qui achevent leur vie brillante dans la misère[1]."

Villon n'avait pas manqué de voir cette misère chez le vieillard:

> Or luy convient il mendier,
> Car a ce force le contraint. 430

Il ne sera donc plus question de dire que ce poète était plus sensible envers la vieille qu'envers le vieux, envers la femme qu'envers l'homme. Il n'en est rien. Le coeur de Villon n'a pas vibré que devant la femme:

> Et meure Paris ou Helaine,
> Quiconques meurt, meurt a douleur. 314

Comme citation contre Spitzer, il faudrait avancer aussi la Ballade des seigneurs du temps jadis, la Ballade en vieil langage françoys, la Ballade des Pendus.

Nous n'avons pas cité le vers 313 comme un insu de Spitzer. Au contraire, Spitzer, préoccupé à "prouver", est parti du is et du aine de "Paris ou Helaine" pour démontrer[2] le chant de la Ballade des dames du temps jadis qui est le "moule" de la Ballade des seigneurs. Spitzer s'est égaré de nouveau en séparant la forme de "l'idée-force". Comme si aine serait plus important que is! De dire que le coeur de Villon n'a vibré que devant la femme, c'est avoir un sentiment esthétique que tout le texte de Villon contredit.

---

1. Siciliano, op. cit., p. 395.
2. Cf. Supra, p. 30.

Heureusement Spitzer se procure lui-même la sanction esthétique qui lui est due:

> "Le sentiment esthétique lui aussi est susceptible d'objectivité, de contrôle par le jugement des autres[1]."

Nous n'avons rien à dire à cela. Le poète a réussi esthétiquement la Ballade des dames, mais il a écrit la Ballade des seigneurs et il faut en tenir compte. Si pour "prouver" son point de vue Spitzer veut mettre en évidence la réussite poétique, nous pourrions soumettre à l'analyse la Ballade des pendus et voir si Villon a vibré pour les hommes ou les mauviettes.

Qu'on nous dispense donc de notions gratuites telles que "ceci semble très villonnien et très français, [que] le coeur de Villon n'a vibré que devant la mort de la femme." D'ailleurs, même d'après ce parallèle de Spitzer, la présence du preux Charlemagne et de tous les autres chevaliers dans la Ballade des seigneurs attestent de l'intérêt de Villon pour l'homme. Si Jorge Manrique a manifesté son point de vue dans un certain style, Villon l'a manifesté dans un style non moins respectable et non moins mâle. Nous conclurons que Villon a chanté tout le genre humain avec autant de sentiments pour l'homme que pour la femme.

---

1. Spitzer, op. cit., p. 21

CHAPITRE III

Evaluation Morale de Villon

Ayant précisé la pensée de Villon au sujet de la mort, de la vie, nous avons montré aussi son sentiment pour la jeunesse et la vieillesse de l'homme aussi bien que de la femme. Il serait juste maintenant de considérer le caractère du poète en intégrant sa pensée à son activité extérieure.

A titre de révision nous pouvons dire que chez Villon l'incertitude spirituelle le tourmente. Mais nous notons que le poète n'est pas complètement désarmé par cette incertitude. Il se permet d'insérer une note cynique alors qu'il caresse un problème sérieux: le mystère de l'au-delà. Comme exemples de ces sentiments, considérons des passages de sa poésie qui se prêtent à l'idée principale que nous suggérerons plus loin. Le cynisme auquel nous faisions allusion se retrouve dans la deuxième strophe de la Ballade des dames du temps jadis. Ce cynisme se transforme en ironie quand on considère la force déconcertante de l'envoi de cette même ballade. Le sourire apparaît mêlé au sérieux. Dans la Ballade en vieil language françoys le grand et grave problème spirituel est présenté de nouveau. Un certain sourire s'y révèle du fait même de vouloir imiter le style spécial de la vieille langue et de sa forme particulière. Nous retrouvons ailleurs ce sourire mêlé au

sentiment de tristesse. Rappelons que nous discutons toujours de la partie composée plus tard dans sa vie, c'est-à-dire la partie sérieuse[1] selon Siciliano. Cette partie tardive n'est pas tout à fait sérieuse[2] comme Siciliano voudrait nous le faire accroire. Il avance cette hypothèse pour démontrer la chronologie renversée du Testament. Donc, dans cette partie qui est soi-disant pleine de philosophie,[3] considérons la Double ballade. Le poète s'y compare aux célèbres martyrs de l'amour. Il nous rappelle des rois, des saints. Puis, en dernier lieu, c'est lui, le pauvre Villon, qu'il élève au même niveau. L'amour qui lui tient tant à coeur[4] devient chez lui un sujet à raillerie. Les grands personnages, qui illustrent l'infortune où nous engage l'amour, sont transformés dans ce poème en personnages comiques. Dans l'équivoque de la leçon sérieuse:

Bien est eureux qui riens n'y a!

on est frappé par le contraste que crée le refrain avec la petite comédie qui le précède pour chaque personnage:

Folles amours font les gens bestes

---

1. Cf. Siciliano, François Villon et les thèmes poétiques du moyen âge (Paris, 1934), p.469, n. 3.

2. Cf. G. Frank, "The Impenitence of François Villon", Romanic Review (Oct. 1946), p. 234 et s.

3. Cf. Siciliano, op. Cit., p. 449 .

4. Cf. D. B. Wyndham Lewis, François Villon (New York, 1928) p. 278.

qu'on interprète: folles amours font les gens ridicules, comiques.

Le poète lui-même ne s'est guère ménagé:

> De moy, povre, je vueil parler:
> J'en fus batu comme a ru telles,
> Tout nu, ja ne le quier celer.
> Qui me feist maschier ces groselles, 660
> Fors Katherine de Vausselles?
> Noel le tiers est, qui fut la.
> Mitaines a ces nopces telles.
> Bien est eureux qui riens n'y a![1] 664

Quant aux autres tours légers et comiques ne mentionnons que quelques vers:

> Samson en perdit ses lunetes[2]. 631
> ....
> Et Narcisus, le bel honnestes, 637
> En ung parfont puis s'en noya,
> Pour l'amour de ses amouretes[3]. 639

Or, il faudra bien admettre que le sujet de l'amour, malgré le dire de Desonay[4], tourmentait Villon. Même à travers ses railleries on peut voir les blessures que l'amour avait laissées dans son coeur[5]. Ce mélange de sentiments--non pas dualité,[6] comme disent Champion[7] et Cons[8]--pour un même

---

1. Double Ballade (Le comique ne cache pas entièrement la colère du poète).
2. Ses Yeux.
3. Double Ballade.
4. Cf. François Villon (Paris, 1933), p. 151.
5. Cf. Lewis, op. cit., p. 315; Charlier, "Notes sur Villon", Arch. Romanicum, IV (1920), p.515.
6. Cf. Siciliano, op. cit., p.105, 468 et note 1.
7. Cf. François Villon, sa vie son temps (Paris, 1933), II, p.284
8. Il nous dit que c'est là l'opinion du XXe siècle (op. cit., p. 136).

sujet est un caractère saillant de la mentalité du poète[1]. C'est à partir de cette mentalité que nous aborderons le problème que cause la "contrevérité" du "Je ris en pleurs."

Siciliano a tracé d'une main de maître l'historique de ce cliché[2]. L'effet de cette enquête fut tel que:

> "...since Siciliano put the famous phrase 'Je ris en pleurs' in its proper setting critics have recognized this contemporaneous cliché as a suitable 'contrevérité' among the many others of the Ballade du concours de Blois rather than as the poet's description of himself[3]".

Cependant qu'il s'agisse d'un cliché ou non, le fait est que le sens de l'expression demeure. Si nous avions affaire à un personnage dont le caractère nous apparaîtrait en ligne droite, c'est-à-dire sans mélange de sentiments opposés pour une situation donnée, nous traiterions ce cliché dans un sens dénué du caractère autobiographique. Mais jusque-là, la critique a généralement attribué à Villon un caractère ambigu révélé par sa poésie. Cette ambiguïté est loin de disparaître puisque les documents d'archives ne contredisent point le peu que le poète a bien voulu nous dire ou insinuer sur ses activités néfastes. Il n'y a donc

---

1. Bernard dit en commentant l'Epitre à ses amis:"Piteusement il leur adressait cette épître en forme de ballade mi-railleuse, mi-désespérée" (op. cit., p. 32); cf. Siciliano, op. cit.,pp.105, 493.

2. Op. cit., p. 105 et ss.

3. G. Frank, Romanic Review, XXXVII (1946), 225-226.

aucune raison de diminuer le renseignement biographique que fournit le cliché. Diminuer l'originalité artistique du cliché ne demande pas forcément une altération de son sens. Nous employons des clichés dans la vie en voulant dire exactement ce que le cliché veut dire. Si Charles d'Orléans, par exemple, avait eu le bonheur d'user de la forme exacte de ce cliché--il en utilisa du sens[1] -- on aurait attribué au cliché une validité biographique étant donné la vie que le vieux duc avait menée et qu'il menait. Mais si un poète à la vie totalement austère l'avait employé, on serait en droit de n'attribuer au cliché qu'un sens artificiel et peu descriptif du caractère du poète. Mais dans le cas de Villon le cliché garde son sens. Villon a ri et a pleuré[2]. Et comme nous l'avons vu dans le cas de la Double ballade il a ri et pleuré en même temps et pour un même sujet. Ces deux traits se retrouvent ailleurs aisément:

> Bien est verté que j'ay amé
> Et ameroie voulentiers;
> Mais triste cuer ventre affamé
> Qui n'est rassasié au tiers
> M'oste des amoureux sentiers.
> Au fort, quelqu'ung s'en recompence.
> Qui est ramply sur les chantiers!
> Car la dance vient de la pance.

Quant aux pleurs en termes concrets:

---

1. Cf. Charles d'Orléans, Poésies (CFMA, 1923-27), I, p.27.

2. Cf. Champion, op. cit., II, p. 284; Siciliano, op. cit., p. 457.

Hé! Dieu, se j'eusse estudié
Ou temps de ma jeunesse folle
Et a bonne meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoi? Je fuyoie l'escolle,
Comme fait le mauvais enfant.
En escripvant ceste parolle
A peu que le cuer ne me fent.

Même si ce huitain est chargé d'ironie--comme on pourrait être en droit de le supposer--il ne fait qu'affirmer le sens du cliché "Je ris en pleurs." L'opinion de Siciliano demeure donc arbitraire comme il l'admet lui-même: "Mais il n'a enchâssé qu'un lieu commun qui ne peut avoir qu'une valeur bien relative pour l'histoire de son âme[1]".

A cette suggestion à propos de sentiments contraires pour un même sujet, nous ajouterons que la présence de cette forme complexe du sentiment crée un esprit d'hésitation ou d'indécision. Appliquer cette hésitation ou indécision au portrait moral de Villon nous renseignerait peut-être sur le caractère du poète. Pour illustrer l'hésitation ou l'indécision chez Villon partons du huitain 27 qui se prête à deux attitudes opposées.

Le dit du Saige trop luy feiz
Favorable (bien en puis mais!)
Qui dit: 'Esjoys toy, mon filz,
En ton adolescence'; mais
Ailleurs sert bien d'ung autre mes,
Car 'Jeunesse et adolescence',
C'est son parler, ne moins ni mais,
'Ne sont qu'abus et ignorance'.

---

1. Siciliano, op. cit., pp. 106-107

Le poète est dans une impasse. Il constate que même l'écclésiaste donne une'contrevérité'que lui Villon relève pour montrer l'impossibilitéde trancher nettement la question au cas où on lui reprocherait sa "jeunesse folle". Villon nourrit son hésitation. Il ne renie point son passé. Ce même esprit d'hésitation est présent dans le Dialogue de Villon avec son coeur[1] : Il n'y a donc pas lieu de limiter à ses sentiments leurs caractères opposés. La pensée du poète se révèle aussi sous le caractère indécis. Sa vie semble être l'illustration concrète de cet état de choses. Il vit caché et passe son temps en prison alors qu'il aime la vie. Sa poésie révèle un caractère moral qui n'est certainement pas clair et net ou encore qui ne suit pas une ligne qui mène directement à la tranquillité spirituelle de l'âme. Villon qui montre le désir d'obtenir ce repos spirituel, l'aura-t-il jamais obtenu?

Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre!

Pour cela considérons tout le portrait, intellectuel et moral, de Villon. Ce que nous proposons n'est qu'une manière d'insister sur la thèse amenée par Mme Grace Frank dans son article sur l'impénitence de Villon.

A travers le Testament la question morale est souvent évoquée. Mais nous n'avons aucune indication de soumission de

---

1. Titre de Luigi F. Benedetto: Il dialogo de Villon col suo cuore (Turin, 1953).

la part du poète[1]. Cependant, dans la Ballade de bon conseil un problème de repentir trouve une expression nette. Cette expression ne figure pas du tout dans le Testament. Revoyons donc cette ballade vitale quant au caractère moral du poète. Nous proposons de débattre sa validité sur le plan chronologique d'abord.

Si la Ballade de bon conseil avait été écrite avant que Villon n'ait atteint sa 'maturité' poétique[2],--ce qui implique durant sa jeunesse--on admettrait à la rigueur avec un autre critique[3] que Villon était alors en état de "grâce" et cherchait ou voulait le droit chemin. Nous acceptons ceci sans tenir compte de la sincérité ou du manque de sincérité dans cette ballade. Mais alors on serait forcé de remarquer la différence d'expressionde repentir, si expression il y a, dans le Testament. Le poète a changé d'opinion dans le Testament. Car comme nous l'avons déjà mentionné il n'y présente nulle part ce repentir sérieux[4].

---

1. Cf. G. Frank, op. cit., p. 227.
2. Cf. G. Paris, François Villon, (Paris, 1901), p. 102; Thuasne, op. cit., III, p. 550; Siciliano, op. cit.,p. 29, note 1.
3. Cf. Siciliano, op. cit., p. 29.
4. Cf. G. Frank, op. cit., p. 231.

Or, d'après la date il n'y aurait de repentir que pour ce qui s'était passé alors. Quant à ce qui s'est passé plus tard on est obligé de dire qu'il n'en a jamais exprimé le remords et le repentir comme dans la Ballade de bon conseil[1]. Il serait donc peu honnête d'estimer le repentir pour racheter ses fautes de jeunesse efficace pour ses fautes de "vieillesse". Si son attitude envers le repentir avait été sincère il aurait récidivé--son long poème lui en donnait l'occasion[2]. En conclusion, le plus qu'on puisse dire--sans soulever la question de sincérité--c'est que Villon ne parle de repentir que dans une ballade de jeunesse. D'après l'hypothèse chronologique de la composition de cette ballade nous ne pouvons pas dire que Villon était un être repentant en 1463.

En supposant que la Ballade de bon conseil ait été écrite après la composition du Testament le repentir de Villon n'en devient que plus précaire. Mme Frank base son point de vue sur cette hypothèse chronologique[3].
Villon est, de l'avis général, le poète qui a le plus avancé son moi dans la poésie médiévale[4]. Or, en traitant son soi-disant repentir le poète s'arrange à mener un problème tout

---

1. Cf. Bernard, op. cit., p. 10; Cf. aussi G. Frank, op.cit., p. 230.

2. Cf. La Ballade de bonne doctrine, Belle leçon aux enfants perdus, l'envoi de la Ballade de la grosse Margot, Ballade de mercy.

3. Cf. G. Frank, op. cit., p. 231-233.

4. Cf. Champion, op. cit., II, p. 284; Foulet Romania, XLII (1913), 509; Siciliano, op. cit., p. 155.

personnel dans une situation générale[1]. Il est vrai que Villon est de ceux qui ont tendance à moraliser[2], mais on ne peut s'empêcher de remarquer le changement d'expression. Ce changement a lieu au moment où le poète a le plus grand besoin de bien considérer son propre problème moral. Autrement dit, il traite le grand problème mais il l'atténue un tant soit peu. Le poèteinquiet et tourmenté hésite: "...he knew what was right, he weakly did what was wrong...[3]". Il semble que le poète n'est pas entièrement convaincu de son état.

A ce manque de conviction, à cette hésitation joignons pourtant une qualité. Pour cela reprenons la première hypothèse que nous avons soumise[4]. Dans la Ballade le repentir du poète n'était sincère, (peut-être), que pour l'époque où il l'écrivit. Plus tard son oeuvre ne nous fournit plus ce même point de vue; il s'approche du repentir mais il ne se prononce pas carrément. On peut dire qu'il ne profite pas de sa poésie pour montrer son repentir:

> ....it is valuable and consoling to see human sinners in the round, and not posing with their best side to the footlights[5].

---

1. G. Frank, op. cit., p. 231.

2. Cf. Siciliano, op. cit., p. 105.

3. G. Frank, op. cit., p. 225.

4. Supra, p. 58.

5. Lewis, op. cit., p. 303; Cf. aussi Suarès, François Villon (Paris, 1914), pp. 31-32, 71.

Malgré le caractère menteur[1] qu'on attribue généralement aux individus de la trempe de Villon on ne peut s'empêcher de noter la franchise du poète devant ce grand problème. Cette franchise n'est certainement pas aveuglante mais l'analyse semble l'indiquer.

Dans la deuxième hypothèse c'est-à-dire quand nous supposons la Ballade de bon conseil écrite après le Testament, nous notons d'abord que le poète n'est pas très personnellement touché par la question du repentir. Le poète n'a pas singularisé ses péchés et pourtant il aurait pu en énumérer à satiété. S'il essaye de s'élever au-dessus de la mêlée en moralisant il n'en demeure pas moins qu'on attend toujours son propre mea culpa puisqu'il s'intéresse tellement à celui des autres. Il ne s'adonne pas de tout son être à la soumission. C'est pourtant là une condition nécessaire du repentir. Autrement dit en termes catholiques--et c'est ce qui compte dans ce cas-ci, car le poète ne connaît que cette philosophie--le sujet n'est pas repentant[2]. Pour un poète "qui se repentait de tout son coeur"[3], il semble ne pas être très pressé à confesser ses crimes personnels. Il est donc franc dans son manque de conviction. Il n'a jamais

---

1. Schwob, Revue des Deux Mondes, cxii (1892), p. 412.

2. L'étude de Brother L. C. Yedlicka, comme le remarque Mme Frank , ne saurait trouver un rôle dans la discussion serrée sur un personnage donné. Cf. "Villon"à l'index, de ce livre: Expressions of the Linguistic Area of Repentance and Remorse in Old French (Washington, 1945).

3. Cf. G. Paris, op. cit., p. 79.

musé son repentir. On pourrait nous dire que le procédé poétique permet la transposition. Nous rappelons alors que le poète n'a pas délaissé totalement le problème moral personnel. Il a repris plus d'une fois les fautes[1] qui caractérisent, à ses propres yeux, les situations qui demandent ou amènent le remords et le repentir. Il ne s'agit pas ici de condamner le poète. Il s'agit seulement de retracer si possible son attitude vis-à-vis du problème moral qui le troublait, si on en juge par le nombre de ballades morales qu'il a dédiées aux autres mais jamais à lui-même.

> He knows well that all men are sinners and that sins can be washed away by penitence, that if he truly repents, God will forgive him. But there is little evidence that, despite this knowledge, he himself was ever a contrite and tortured sinner[2].

D'ailleurs dans les sept derniers vers en <u>acrostiche</u> où l'on s'attendrait finalement à une confession, Villon ne fait pas autre chose que continuer de son style pédant et moralisateur, alors qu'il est de ceux qui se lamentent de leur sort. Son propre nom ne lui a suggéré aucune inspiration relative à son repentir. Comme partout ailleurs dans son oeuvre il a amoindri une fois de plus le problème[3].

> He may acknowledge a few pecadillos, but he rejoices inordinately when he escapes their consequences and indulges in self-pity only when caught, blaming poverty, necessity, the

---

1. Railler, piller etc...
2. G. Grank, <u>op. cit.</u>, p. 225.
3. <u>Ibid.</u>, pp. 225, 226, 227.

> stars, fate and other persons, never himself,...[1].

L'intention d'être pénitent y était peut-être mais la condition nécessaire--celle de culpabilité--ne fut jamais reconnue[2]. It se peut que Villon ait eu une idée toute particulière sur la culpabilité et le problème du repentir religieux. Mais à en juger sa philosophie il y a de bonnes raisons pour croire que son point de vue n'était pas totalement différent de celui des sermonnaires de l'époque. Reconnaître en Villon un être repentant serait un jugement osé et peut-être contraire à la volonté, à la nature ou à l'intention du poète.

Cependant nous n'irons pas jusqu'à dire que c'est par faiblesse[3] que Villon fauta car il se peut qu'il y ait là affaire de conscience.

> "Certains critiques,...., tout en voyant la profondeur et la sincérité poétique de Villon, ne se demandèrent jamais si une poésie sincère et profonde aurait pu naître d'un 'changement perpétuel' d'états d'âme et d'esprit d'une inspiration si spirituelle et si contradictoire, d'un déplacement si soudain de l'émotion, en un mot de la danse d'un homme piqué par la tarentule plutôt que de la conscience éclairée d'un grand artiste[4]."

---

1. G. Frank, op. cit., pp. 225-226.
2. Ibid., p. 236.
3. Ibid., p. 226.
4. Siciliano, op. cit., p. 456.

Nous n'avancerons donc qu'une opinion plus "vague", si l'on veut, en disant que jusqu'à la fin de son oeuvre poétique, Villon ne s'est jamais engagé de propos délibéré dans la voie de la pénitence même quand il discute ouvertement la question[1]. Il évite ce qui pourtant le presse.

Il est intéressant de noter que les critiques qui ont parlé de pénitence chez Villon déclarent leur point de vue sans amener le poids du texte qui appuierait leur contention. De plus il est curieux aussi de voir que même ceux qui prétendent comprendre un Villon pénitent font des remarques telles que:

> On peut croire que Villon a dû parfois faire de ses vers un usage pathétiquement intéressé pour garder ou reprendre sa liberté[2].

Il est certain que de là on ne pourra pas soutenir la sincérité de Villon surtout si la suggestion de Mme Frank s'avère bonne quant à l'occasion qui amena la composition de la Ballade de bon conseil.

> I suggest therefore that the moralizing tone and the recognition of his own sinfulness, both so contrary to his usual attitude, were designated to impress some 'higher-up', ... were not intended for the eyes of his erring

---

1. Le debat du cueur et du corps de Villon. Ce débat résume bien l'hésitation, l'indécision morale de Villon. Il montrerait même l'application du sentiment "Je ris en pleurs".

2. Cons, op. cit., p. 12.

> friends but for those of some jailor who had Villon in his pow r and who might be moved to a pardon by a confession of guilt and some symptoms of penitence[1].

Pourtant Cons n'a pas douté de la sincérité du poète puisqu'il le trouve "grand, quasi pur". Du reste Cons n'est pas le seul à se contredire. Gaston Paris imite Théophile Gautier[2] et nous dit:

> Les fautes de Villon nous ont fait perdre un honnête homme dans le passé...[3]

Il faudrait alors croire que Villon ne s'est jamais racheté pour devenir honnête homme après avoir commis ses fautes. De plus, voir des moments de repentir dans l'oeuvre d'un poète qui n'a pas été "honnête homme"[4]--et cela jusqu'à la fin de sa vie--c'est là un jugement qu'une critique autre que sentimentale aura à nous expliquer.

La critique subjective a fait aussi de son mieux pour nous faire prendre des vessies pour des lanternes. G. A. Brunelli[5]

---

1. G. Frank, op. cit., p. 232-233.
2. Cf. Théophile Gautier, Les Grotesques (Paris, 1882).
3. G. Paris, op. cit., p. 81.
4. P. Champion, op. cit., II, p. 283.
5. Villon Le Rime Commento e Nota; Vita e Pensiero, (Milan, 1953).

> ...a créé un être hybride et fabuleux, l'un de ces hippogriffes qui naissent de temps à autre, en histoire littérai-re du croissement de l'érudition et de l'imagination (caprices, états affectifs, préjugés). L' opération tourne évidemment au bénéfice moral de Villon, transformé une fois de plus en un modèle édifiant de 'mauvais garçon' visité par la grâce, auréolé d'une aspiration à la sainteté, et même d'une 'aspiration' au divin[1].

Le François Villon de . W. Lewis nous donne bien la preuve qu'il n'est pas absolument nécessaire, pour goûter la poésie et le personnage qu'est Villon, de transformer le malfaiteur en petit saint[2]. Villon est un bandit qui a fortement senti la vie et conscient de sa dépravation[3] mais qui est resté bandit malgré tout jusqu'en 1463.

Maintenant que Villon banni quitte Paris en 1463[4], considérons le problème de la pénitence à partir de cette date. Supposons la Ballade de bon conseil de bonne foi, pleine de sincérité, de confession et finalement de repentir. Les faits nous obligent à remarquer que Villon avait manqué à son repentir jusque-là. Il termine la carrière que nous lui connaissons en signant un document qui atteste de sa

---

1. J. Frappier, Romania, LXXV (1954), p. 263.

2. E. Vitta, "Les deux François", La Promenade Franciscaine (1927); Cf. aussi l'article de L. F. Benedetto, "La Sanctificazione del Villon", Il Mondo (18 Oct., 1922), où il démolit la "sainteté" de Villon inventée par Guido Manacorda, Studi e Saggi (Florence, 1922).

3. Débat du cuer et du corps de Villon.

4. Cf. Schwob, Notes et Réd., p. 117 et ss.

mauvaise vie jusqu'à la fin[1]. Il quitte Paris pour avoir fait une fois de plus ce qu'il avait fait pendant toute sa vie[2]. On pourra nous dire que dans son dernier démêlé avec la police Villon n'était pas coupable[3]. Ce ne serait là qu'une opinion. Villon fréquentait encore des gens de la même espèce que celle qu'il avait fréquentée auparavant dans sa vie. Ça, ce n'est pas une opinion, c'est un fait[4]. Son soi-disant repentir n'était tout au plus que passager. Villon ne s'était pas réformé comme il en avait eu peut-être l'intention. Or, le point de vue que nous suggérons est pris à la limite de la vie connue de Villon. Nous ne pouvons conclure qu'une chose. Villon disparaît de la circulation en ne changeant ni de vie ni de caractère . Personne ne peut donc parler de repentir en faveur de Villon. Le résumé du portrait intellectuel et moral du poète s'impose.

Il se peut que durant sa jeunesse il se soit repenti au moins temporairement. Qu'il l'ait fait avec sincérité, nous en doutons, car il semble qu'il n'a jamais pu retrouver le calme que ce repentir de jeunesse lui avait procuré.

---

1. Requeste à la Cour de Parlement.

2. Cf. Bernard, op. cit., p. 96.

3. Cf. Champion, op. cit., II, pp. 238-239.

4. Cf. Lewis, op. cit., p. 197; A Longnon, Oeuvres Complètes de François Villon (1892), pp. 71-72.

Villon était un personnage aux sentiments mixtes devant un problème donné. Il aimait la vie et la détestait. Il n'a jamais reconnu sa culpabilité qu'il soupçonnait fort bien[1]. Il faisait preuve d'indécision et d'hésitation devant sa réforme morale qu'il voulait tant entreprendre. N'ayant pas chanté son repentir, on peut dire que jusqu'à la fin de sa vie il a montré un certain courage et de la franchise dans son insoumission. Il disparaît sans que nous puissions voir en lui une âme calme et sûre d'avoir obtenu la paix. Par ce calme et cette paix nous ne faisons pas allusion aux dons qui sont inhérents à la poésie. Nous faisons allusion à la paix qu'il demandait au "beau" Dieu.

Mme G. Frank a donc totalement raison. Son article est un modèle d'honnêteté. Les Français Champion, Cons, Paris et l'Italien Siciliano ont fait du sentiment. L'étude de R. L. Stevenson n'est pas moins nuisible à la connaissance du problème moral de Villon. Stevenson n'a pas compris lui l'intensité de la question morale. Il a fait un portrait de Villon d'après des documents d'archives et c'est tout.

> ....Robert Louis Stevenson's essay, evoked (as will be easily remembered) by the great biographical study of François Villon by Auguste Longnon[2].

---

1. Siciliano, op. cit., p. 310; Champion, op. cit., II, p. 128.

2. Lewis, op. cit., Foreword p. xiv. Lewis fait allusion à l'Etude biographique sur F. Villon (Paris, 1877), "The work which inspired Stevenson's essay" (Lewis, op. cit., p. 405).

Stevenson conclue:

> This unrepentant thief can attain neither to Christian confidence, nor to the spirit of the bright Greek saying, that whom the gods love die early[1].

Cependant pour en arriver à cette conclusion Stevenson n'a pas considéré tout Villon. Le portrait intellectuel et moral du poète en souffre. L'essayiste anglais raconte en longueur la vie extérieure du poète et ses rapports avec le monde des voleurs et criminels. Quand il touche à la pensée, c'est-à-dire à la vie intérieure du poète, Stevenson développe un maximum de trois pages sur un total de trente-quatre. Dans ces trois pages il nous donne plus une évaluation de l'art de Villon qu'une intégration de la pensée à la vie du poète. Autrement dit Stevenson juge le bandit. Il erre à l'autre extrême de la critique sentimentale et subjective[2]. Cette dernière a défendu Villon et l'a déposé auréolé dans une niche de l'histoire littéraire sans tenir compte du rapport qui existe entre la pensée et l'activité du poète. Stevenson l'envoie en enfer sans tenir compte de la "mixed texture of his thought". Stevenson s'acharne sur le bandit pour finalement accepter le poète en tant qu'artiste selon la pensée de Montaigne: "Shall we not dare to say of a thief, that he has a handsome leg[3]".

---

1. R. L. Stevenson, "François Villon, Student, Poet, and House-breaker", Familiar studies of Men and Books, XIV (1895), pp. 199-200.

2. Cf. G. Frank, op. cit., p. 225, note 1 ou Supra, pp. 2-3.

3. Stevenson, op. cit., p. 194.

Cependant il s'agit d'un portrait moral. Il ne s'agit pas de jambes bien faites mais plutôt de ce qui se passe dans la tête, dans la conscience d'un homme. Il est vrai que Villon est un voleur et criminel. Il est vrai aussi que Villon développe (avec sincérité[1]) des problèmes qui lui garantissent une conscience préoccupée et non un état animal, comme on serait enclin à croire Stevenson qui nous dit:

> ....in the dungeon of his soul, Villon is mumbling crusts and picking vermin[2].

Et Lewis de répondre:

> The romantic of the Velvet Jacket, I fear, had little opportunity of comprehending this poet, and so made him a grotesque[3].

Il est possible que Villon fut peuplé de vermine. Mais on ne peut guère attribuer à l'homme qui se pose des questions sur l'au-delà, la vieillesse, la pauvreté, la beauté,[4] "...(a) narrow dungeon of his soul,...".

De plus, et c'est une raison pour inclure la pensée du poète dans son portrait moral, Villon développe de sa propre initiative le problème moral. Les deux aspects de Villon, c'est-à-dire, son activité malfaitrice et sa conscience ne doivent pas être séparées. Nous avons pris position sur le repentir

---

1. Le mot est de Stevenson.

2. Stevenson, op. cit., p. 196.

3. Lewis, op. cit., p. 315; Cf. aussi Suarès sur la poésie de la conscience (op. cit., pp. 26-27). Cependant son sentiment patriotique (p.27) est un peu ridicule.

4. Cf. Stevenson, op. cit., pp. 197, 198.

de Villon. Ceci n'implique pas une simplification du reste du conflit moral du poète. Il existe chez Villon une préoccupation morale[1]. "La conscience est le fond de cette étrange poésie...[2]". Une partie de son style traditionnaliste[3] fait foi de cette préoccupation. On peut dire que Villon a opté pour une solution peu victorienne de la question morale. Il ne peut donc pas être question d'un être amoral. Il ne peut être question non plus d'un être moral--Villon lui-même se sait hors de cette catégorie. Or, par le repentir, le poète aurait pu obtenir, au moins temporairement, une tranquillité d'âme. Selon nous il n'a pas fait cela. Pourtant rien de l'extérieur ne l'empêchait de le faire. C'est la conscience du poète qui le fait hésiter. De plus Villon aurait pu ne pas être convaincu de la valeur du repentir. Voilà encore qui n'était pas pour amoindrir son tourment quant à son sort après la mort. Oblitérer cette inquiétude chez Villon ce serait non seulement nier une bonne partie du caractère de sa poésie mais encore ce serait réduire sa personnalité à un niveau ordinaire[4] alors que sa vie et sa poésie indiquent une situation extraordinaire. C'est donc par absence de solution satisfaisante et personnelle que le poète demeure embourbé dans

---

1. Ballade de bon conseil, Belle leçon aux enfants perdus, Ballade de bonne doctrine, Débat du cuer et du corps et Testament, v. 281 et ss.

2. Suarès, op. cit., p. 26.

3. Le Débat du cuer et du corps. Cf. Siciliano sur la question des thèmes poétiques au moyen âge.

4. Cf. Bernard, op. cit., p. 6.

son indécision morale et on pourrait ajouter dans ses activités néfastes. Cette indécision n'implique nullement une faiblesse[1] mais plutôt un esprit inquiet et fier. Et c'est avec cette indécision qu'il disparaît en 1463. Le monde catholique, vu ses dogmes, aurait le droit en fin de compte de l'envoyer où bon lui semble--Villon ne s'étant jamais repenti. Stevenson, tout en ayant le droit de le juger, ne peut passer outre cette inquiétude et indécision qui marquent le caractère du poète. Celà est d'autant plus important à observer et à respecter que Stevenson tente de faire la critique du caractère inquiétant et railleur de la poésie de Villon. Du reste il est intéressant de noter que Stevenson s'est approché de cette évaluation de la poésie de Villon en ne considérant que le caractère extérieur du bandit. En conclusion selon Stevenson, pour figurer "on the rolls of fame" le caractère intellectuel n'est d'aucune valeur. Ce qui importe selon le romancier anglais c'est d'avoir le don de faire de beaux vers sans s'inquiéter du caractère de leur contenu. Or, il semble que la réputation littéraire du poète est ce qu'elle est parce qu'il a vécu comme l'implique le caractère ambigu, équivoque, inquiétant, hésitant et railleur de sa poésie. Hilaire Belloc a reconnu l'autorité de Wyndham Lewis parce qu'il croyait que ce dernier avait "....discovered all that Villon was, within

---

1. Cf. P. Champion, op. cit., II, p. 284.

and without[1]". Cependant, Lewis dans son enthousiasme à retrouver Villon s'est laissé entraîner par son merveilleux esprit. Il n'a pourtant pas simplifié les choses. Il a sauté quelques obstacles d'érudition. Il voulait au fond retrouver le poète--le bandit, par curiosité.

---

1. D. B. W. Lewis, op. cit., préface de Hilaire Belloc, pp. ix-xi.

CHAPITRE IV

Analyse et Commentaire du Testament [1]

Le portrait intellectuel et moral de Villon étant établi, nous en utiliserons les traits pour préciser le caractère de l'expression poétique du Testament. On en fera ressortir aussi les idées principales et les transitions pour mieux suivre le développement du poème. La manière du poète nous indiquera aussi des qualités de son art. Nous soumettrons en conclusion une évaluation de tout le Testament.

Jean-Marc Bernard entreprit la tâche d'évaluer cette poésie, mais il omit un trop grand nombre de huitains. Son jugement esthétique ne saurait donc être valide pour tout le Testament. Il n'a parlé que de ce qu'il a cru être bien dit et bien fait dans ce long poème. Dans cette composition de 2023 vers dont plus de la moitié pour ne pas dire tout le Testament traite de legs, Bernard nous dit: "Tous ces hors d'oeuvres que sont les legs disparaissent dans la noblesse de la composition d'où émane le double parfum de la vie et de la mort[2]." S'il en était vraiment ainsi on

---

1. D'après la 4ème édition de Longnon-Foulet, François Villon: Oeuvres (Paris, 1932).

2. François Villon; 1431-1463 (Paris, 1918), p. 104.

douterait de la valeur de Villon en tant que poète et artiste. En vérité ces legs ne disparaissent pas du tout. Ne considérer que ce qu'il y a d'élégant dans le poème c'est déjà réduire l'expression du poète. Or, dans le cas de Villon la poésie est tout autre chose qu'un alignement de beaux vers et de beaux pensers. La qualité de la poésie de Villon réside précisément dans ce qu'elle contient de profond et de banal. Au "double parfum de la vie et de la mort" il faudrait ajouter n'en déplaise aux délicats, le stupre et le grotesque:

> Puis paix se fait, et me fait ung gros pet,
> Plus enflee qu'ung vlimeux[1] escharbot[2]. 1612

Nous ne citerons pas d'autres passages car nous croyons avoir suffisamment illustré la chose.

L'analyse de tout le Testament devient chose essentielle maintenant que nous connaissons le caractère de Villon sous un aspect tout autre que celui de la pénitence.

> If the notion of a penitent Villon is abandoned, the essential psychological unity of the Testament becomes apparent. Most critics, while recognizing the fact that some earlier work may be incorporated in the poem, have usually accepted Villon's dating... These scholars, noting differences of tone in various parts of the Testament, ascribe them to the poet's dual nature, to his being a penitent, however wicked, a sinner yet somehow 'grand, quasi pur.' If one substitutes for this picture of the penitent sinner that of a man who knew what was

---

1. Venimeux.

2. Bousier; ou bien, "brachyne tirailleur" (cf. U. T. Holmes, Jr., MLN, LI (1936), 33-34).

> right but impenitently did what was wrong, a man who could jest at the pricks of conscience he 'ought' to feel but did not feel, a man who regretted punishment rather than crime, then the true unity of spirit in the Testament becomes even more obvious.[1]

Mme Frank n'a pas développé, et c'est dommage, un commentaire détaillé du Testament en suivant ce point de vue. Ce n'était pas là le but de son article. L'érudite voulait faire une mise au point en passant devant le saut périlleux chronologique de Siciliano.

Le critique italien renverse la composition du Testament et montre la progression du caractère de Villon de "bon follastre" à l'état spirituel de soumission[2]; mais où Villon a-t-il jamais demandé merci? Même si la 'découverte' de Siciliano pouvait tenir en échec la critique de Cons, de Fox, de Benedetto et de Mme Frank[3], on serait en droit de faire l'analyse systématique du Testament. Dans cette étude la psychologie du poète plus que sa biographie sera mise en valeur. Nous suggérons une correction de ce que dit Bernard au sujet du poète puisqu'il

---

1. G. Frank, RR, XXXVII, p. 233-234.

2. Siciliano, Op. Cit., p. 106.

3. Cf. Louis Cons, Etat présent des études sur Villon (Paris, 1936), p. 119 et ss.; Cf. John Fox, "The Date and Composition of Villon's Testament", French Studies, VII (1953), 310 et ss.; Cf. L. F. Benedetto, "Alla ricerca di Villon", Pan, (1935), 62 et ss.; Cf. aussi G. Frank, Op. Cit. p. 234 et ss.

explique le poème ainsi: "C'est en somme par un cri de haine que débute le Grand Testament; mais, tôt après, le poète s'interroge, se reconnaît coupable et accepte le châtiment.[1]" A titre d'exemple procédons à la correction. Tout d'abord Bernard ne cite aucun passage qui permettrait cette interprétation. C'est là un procédé de critique que nous avons déjà attaqué[2]. Après Mme Frank[3] nous avons dit que Villon n'a jamais reconnu sa culpabilité et qu'il la mettait toujours au compte de:

> Necessité fait gens mesprendre
> Et faim saillir le loup du bois. 168

Il faudrait citer aussi tout le huitain 23. Ailleurs, le poète lui-même insiste sur le problème de la culpabilité. Mais s'écrit-il:

> Dont vient ce mal? - Il vient de mon malheur
> Quant Saturne me feist mon fardelet,
> Ces maulx y meist, je le croy. —...[4]
>
> Fortune fus par clers jadis nommee,
> Que toy, Françoys, crie et nomme murtriere,
>
> .....
>
> Sa personne par moy (Fortune) fut envlimee;[5]

A ces citations ajoutons l'idée générale du poète qui montre que sa déchéance provient en vérité du mal que lui

---

1. Bernard, op. cit., p. 103.
2. Supra, chap. III.
3. G. Frank, op. cit., p. 226.
4. Debat du Cuer et du corps de Villon, vers 31-33.
5. Ballade au nom de Fortune, vers 1-2, 27.

causa Thibault d'Aussigny.

> ... maintes peines eues, 4
> Lesquelles j'ay toutes receues
> Soubz la main Thibault d'Aussigny... 6

N'ayant jamais reconnu sa culpabilité, Villon n'a jamais accepté le châtiment.

> Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté! 16

C'est d'ailleurs contre ce châtiment reçu qu'il écrit les premiers huitains du Testament. Le poète soutient la même idée dans toute la Ballade de l'appel.

Tout en étudiant la psychologie du poète à travers sa pensée, nous nous garderons bien de perdre de vue des considérations d'ordre artistique.

L'amalgation du point de vue psychologique et artistique nous aidera à mieux saisir l'esthétique, le caractère de la poésie de Villon. Tout comme nous avons offert un exemple de la psychologie de Villon, il serait juste de soumettre un exemple de l'aspect artistique du Testament. Cet exemple sera de caractère général. Le reste du chapitre traitera de situations particulières.

Bernard nous dit: "La mort ouvre et ferme l'ouvrage, avec raison, 'car a la mort tout s'assouvit'.[1]" Tout d'abord si la mort marque la fin du Testament c'est dans la fin même du poème que le critique aurait dû puiser sa citation et ne pas relever le 224ème vers d'un poème de 2023 vers. D'ailleurs il aurait bien pu le faire- la

---

1. Bernard, op. cit. p. 103.

dernière ballade et le dernier vers du Testament s'y prêtent. C'est donc là une erreur de critique qui multipliée par le moindre coefficient donnerait une distortion sérieuse du poème et de la pensée du poète.

Du reste, pour reprendre la phrase de Bernard, la mort n'ouvre pas et ne ferme pas l'ouvrage, et avec raison. La haine, la colère inspire le poète. Voilà comment s'ouvre le Testament. Il se ferme sur une note totalement différente. C'est en trinquant qu'il se rit de tout ce qu'il a dit, un peu comme le mot de la fin des Mains sales. Il rit jaune peut-être mais c'est comme ça qu'il finit, en faisant le clown. La phrase de Bernard qui place les choses à un niveau trop sérieux ne nous donne aucune idée, même approximative, de ce qui inspire le poète et surtout ne montre pas l'esprit 'j'm'en foutiste' qui pourrait bien être une des attitudes de Villon dans la vie. Le caractère sérieux de la phrase de Bernard s'applique ailleurs dans la composition du Testament. Quand il s'agissait d'élaborer une critique 'profonde' de Villon, nous n'avons pas manqué d'enchérir sur les remarques de Spitzer. Mais nous ne parlerons pas de sérieux dans des passages où Villon n'en demandait pas tant. Même si la fin comique du Testament n'est qu'une manière de cacher son inquiétude et sa préoccupation de la mort comme il la montre dans la Ballade des dames, on ne doit pas passer sous silence ce mécanisme qui pourrait être un indice important pour déterminer le caractère de la poésie. Car du point de vue art

c'est peut-être cette combinaison de la haine, du tourment, de la plaisanterie, de l'équivoque, de la profondeur, de la légèreté qui fait que le Testament intéresse quand on le lit dans son entier. Nous n'essaierons pas de convaincre ou même de montrer que le Testament est une pièce réussie parce qu'il contient la Ballade des dames du temps jadis, car ce serait montrer précisément la faiblesse de la composition du Testament dans son entier. De même si pour montrer la beauté du Testament il est nécessaire de mettre de côté les traits humains pour le comparer abstraitement à une cathédrale gothique[1] avec ses élévations et ses gargouilles, on serait en droit de conclure que Villon n'a pas réussi en tant que poète et qu'il aurait dû se faire maçon.

Selon Champion, l'oeuvre de Thuasne au "...commentaire, riche de lectures personnelles, est trop souvent prolixe. Il présente parfois le danger... de faire croire que les lectures de Villon eussent été infinies...[2]" Ajoutons que Thuasne fait son commentaire en isolant le vers et même le mot pour en faire une étude approfondie qui distrait le lecteur[3]. La poésie perd de son efficacité au profit de l'étude des sources. Thuasne n'a pas fait un tout des diverses idées. Son étude est un ensemble de

---

1. Cf. Bernard, Op. cit., p. 114.
2. Champion, F. V. ...Avant-propos, p. viii.
3. Cf. Siciliano, Op. cit., p. 92, n. 2 et p. 430, n. 3.

ruptures. Elle demeure cependant essentielle à la compréhension de la langue de Villon. Nous puiserons justement dans l'oeuvre de Thuasne pour arriver à présenter l'unité du Testament maintenant que nous croyons avoir compris un peu mieux la mentalité du poète.

Dans notre deuxième chapitre il a été dit qu'il n'y a plus lieu de répéter avec Spitzer que Villon ne commence à tester qu'au vers 800. Le poète commence son entreprise testamentaire dès le début[1]:

Le Testament

1. En l'an de mon trentiesme aage,
Que toutes mes hontes j'eus beues,
Ne du tout fol, ne du tout sage,
Non obstant[2] maintes peines eues,
Lesquelles j'ay toutes receues
Soubz la main Thibault d'Aussigny...
S'evesque il est, seignant[3] les rues,
Qu'il soit le mien je le regny.

Le poète se considère sain d'esprit. Il nous fait part implicitement de son intention de se raconter. Son style, nous remarquons, brûle déjà l'étape de l'explicite. G. Paris considère cela comme un défaut[4]. Selon nous il y aurait plutôt une forte indication psychologique par le style. Voyons de quoi il s'agit. Les vers qui compléteraient le sens du début du huitain se retrouvent un peu

---

1. Cf. aussi Siciliano, op. cit., p. 469.

2. Sans empêcher que.

3. Bénissant la foule en faisant le signe de la croix (Thuasne, op. cit., II, p. 82).

4. François Villon (Paris, 1901), p. 156.

plus loin - ce sont les trois derniers vers du huitain 10.

...
J'ay ce testament tres estable 78
Faict, de derniere voulenté,
Seul pour tout et irrevocable. 80

Pour mieux confirmer le rapport qui existe entre les huitains 1 et 10, notons la similarité du sens des 3 premiers vers du 10e huitain et des 3 premiers vers du Testament. Et plus précisément la similarité de sens du 3e et du 75e vers. Ainsi le poète met presque de côté son intention de tester directement et piaffe sur un sentiment qui devait l'étouffer. Ce sentiment c'était sa haine pour Thibault d'Aussigny. La souffrance physique due à son séjour en prison et la haine qu'il y avait nourrie pour l'évêque qui lui fit endurer maintes peines sont probablement en grande partie l'inspiration initiale de l'oeuvre. Le séjour en prison et la haine disposent l'auteur à traiter son histoire au sérieux (au moins pour le moment). Au cas où ceci nous échapperait --vu le ton de la deuxième moitié du Testament -- le poète nous rassure qu'il n'est

Ne du tout fol, ne du tout sage, 3

Mais même dans cette introduction sérieuse Villon nous donne déjà un avant-goût de son esprit critique, railleur et même subtil quand il fait un parallèle de la main de l'évêque qui bénit la foule avec la même main qui l'a fait souffrir.

Dans le huitain 2

2. Mon seigneur n'est ne mon evesque,

Soubz luy ne tiens, s'il n'est en friche[1];
Foy ne luy doy n'hommage avecque[2],
Je ne suis son serf ne sa biche.
Peu[3] m'a d'une petite miche
Et de froide eaue tout ung esté;
Large ou estroit[4], moult me fut chiche[5]:
Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté!

Le poète introduit sa première équivoque --le 12e vers. Champion nous dit: "...insinuant peut-être par là que Thibaud d'Aussigny avait de mauvaises moeurs...[6]" Mais il n'y a là qu'un jeu de mots et c'est tout. Si l'évêque avait été tel que le suppose Champion, Villon aurait laissé bien d'autres insinuations sur les moeurs perverses de son puissant geôlier. Dans le reste du huitain Villon se plaint de sa misère en prison. La cause de l'incarcération ne semble guère importante au poète. Etant donné le jeu de mots du vers 12 on peut dire qu'à la haine se mêle déjà le rire ou la moquerie qui deviendra plus évidente aux huitains 5 et 6. Dans les deux premiers huitains il n'y a pasde trace de malédiction, ou plutôt, le poète certain de la damnation de cet injuste chrétien s'en remet à la justice

---

1. Je ne tiens sous lui (sous-entendu aucune terre), à moins qu'elle ne soit de nulle valeur (Champion, op. cit., II, p.114).
2. Je ne lui ai jamais prêté serment et je ne lui dois pas hommage.
3. Nourri (Longnon-Foulet).
4. Large ou serré.
5. Avare.
6. Champion, op. cit., II, p. 113.

divine: elle ne manquera pas de le traiter comme tel. Dans la Ballade de mercy Villon place l'évêque dans le monde des damnés. C'est à ces gens que Villon demande merci; on voit de là l'ironie et le peu de sérieux que contient cette implication de soumission. Ce sont les huitains qui suivent qui éclairent encore mieux la rage du poète.

3. Et s'aucun me vouloit reprendre
Et dire que je le mauldis,
Non fais, se bien le scet comprendre[1];
En riens de luy je ne mesdis.
Vecy[2] tout le mal que j'en dis:
S'il m'a esté misericors,
Jhesus, le roy de Paradis,
Tel luy soit a l'ame et au corps!

Autrement dit Villon ne lui pardonne rien du tout. Au contraire, ayant souffert de la main de l'évêque, il prie pour que Dieu en fasse autant à son ennemi. Villon souhaite à d'Aussigny une souffrance physique et spirituelle pareille à la sienne. Ce souhait là était probablement loin d'être une bénédiction. L'âme "quasi pur" du poète n'était pas encore disposée à écrire une "Ballade au doulx Jhesus" en l'honneur de l'évêque Thibault d'Aussigny. Donc "Le goût du calembour, du jeu de mots, est plus fort que sa haine, plus fort que lui.[3]" n'est pas très exact.

---

1. Non dirai-je, si on comprend bien.
2. Voici.
3. Siciliano, op. cit., p. 468.

Villon maudit l'évêque et lui souhaite la mort, l'enfer plutôt que le paradis. C'est par là que Villon n'est pas un saint et qu'il maintient son caractère d'homme, tout court. C'est donc subtilement que Villon maudit l'évêque. Le goût du calembour, du jeu de mots que nous reconnaissons tous chez Villon, ne devrait pas être éxagéré au point où on réduirait son attitude envers l'évêque en un simple malentendu. La haine et la malédiction que porte Villon à l'évêque s'expriment très puissamment dans les 6 premiers huitains. Ce sentiment de Villon ne peut être ignoré si l'on veut faire un tout de son expression poétique. La qualité poétique se complique, il est vrai, mais c'est là ce qu'on appellerait le caractère de la poésie personnelle de Villon. Cet homme ne sentait pas à moitié. Ses sentiments sont de la plus haute intensité. "Les émotions de Villon sont violentes et profondes.[1]" Voilà qui nous permettrait de suggérer que si Villon avait jamais écrit une ballade ayant pour sujet son sentiment du repentir, il aurait très probablement récidivé la réussite que nous lui accordons pour la Ballade des dames, la Ballade a la Vierge, la Ballade des pendus. Dans le huitain 3 le sentiment de haine a atteint un point si élevé que le poète transforme la malédiction en moquerie dans le huitain suivant.

---

1. André Suarès, François Villon (Paris, 1914), p. 28.

4. Et s'esté m'a dur et cruel[1]
Trop plus que cy ne le raconte[2],
Je vueil que le Dieu eternel
Luy soit donc semblable a ce compte... 28
Et l'Eglise nous dit et compte
Que prions pour noz ennemis!
Je vous diray: "J'ay tort et honte,[3]"
Quoi qu'il m'ait fait, a Dieu remis! 32

Mais Villon n'en croit rien. Il ne priera pas. Le huitain 5 confirmera cette opinion comme nous le verrons plus tard. Au fait, on douterait fortement du respect qu'il avait pour l'Eglise, surtout si on veut bien se rappeler le vol du collège de Navarre. Thuasne nous dit: "Il y aurait là, sous une apparence de soumission respectueuse, une nouvelle pointe contre Thibault d'Aussigny[4]." Le commentaire est trop réservé. Il veut le voir mort, un point c'est tout[5]. Quant à la soumission, il nous semble que c'en est trop demander à Villon. Il n'y a même pas une apparence ou une affectation[6]. C'est ouvertement que Villon tourne au ridicule l'enseignement de l'Eglise:

Si prieray pour luy de bon cuer. 33

C'est à dire sans être sérieux, tout comme il priera plus

---

1. S'il m'a été dur et cruel.
2. Bien plus que je ne le rapporte ici.
3. Je remets quoi qu'il m'ait fait au jugement de Dieu.
4. Thuasne, op. cit., II, p. 88.
5. Siciliano, op. cit., p. 80 et p. 468, note 2.
6. Ibid., p. 80.

tard en plaisantant pour l'âme du Bon Fouterre[1]. D'ailleurs les anacoluthes suivantes en disent assez:

Enferré... Quant j'en ay memoire, 741
Je prie pour luy 'et reliqua',
Que Dieu luy doint, et voire, voire !
Ce que je pense... 'et cetera'. 744

Nous n'y voyons là que du fiel. Plus loin il cravachera l'évêque dans la Ballade de mercy. Ce qui nous amène à suggérer que cette avant-dernière ballade du Testament fut conçue alors qu'il était en prison à Meun ou peu après sa libération, c'est-à-dire, en 1461; ce qui voudrait dire que la fin du Testament, comme le début, date de la même époque. Donc c'est avec ironie que Villon dit au huitain 5

5. Si prieray pour luy de bon cuer,
Et pour l'ame de feu Cotart.
Mais quoy[2]? ce sera donc par cuer,
Car de lire je suis fetart[3]. 36
Priere en feray de Picart[4];
S'il ne la scet, voise[5] l'aprendre,
S'il m'en croit, ains qu'il soit plus tart[6],
A Douai ou a l'Isle[7] en Flandre. 40

---

1. Testament, huitain 91. Cf. Foulet, "Notes sur le texte de Villon", Romania, XLVI (1920), p. 388, pour le ton de la prière à Thibault d'Aussigny.

2. Mais comment?

3. Paresseux (Longnon-Foulet).

4. Je ne ferai aucune prière (Cf. Thuasne, op. cit., II, p. 87-88); cf. P. Lacroix, Oeuvres Complètes de François Villon (Paris, 1854), p. 41-42; cf. Du Cange, ad. v. Picardia. Nous rejetons le 2e choix de Longnon-Foulet: "ou peut-être prière intérieure".

5. Qu'il aille.

6. Avant qu'il ne soit trop tard (Champion, op. cit., II p. 115.

7. Lille.

En effet, de l'avis de tous, il priera en plaisantant pour l'âme de feu Maître Cotart[1]. Il faudrait ajouter tout de suite que pour Me Cotart Villon partageait des sentiments tout autres que ceux qu'il entretenait pour Thibault d'Aussigny.

Ainsi, à l'encontre de Thuasne[2], nous suggérons que ce n'est certainement pas dans le huitain 5 qu'il faudrait y voir de la sincérité chez Villon, s'il y a sincérité ce n'est certainement pas celle du pardon. Tout ce que contient ce huitain n'est que moquerie et malédiction, ce qui est plus que calembour[3]. Dans ce début de Testament qui est censé être sérieux, selon la théorie de Siciliano, nous relevons plutôt l'aspect moqueur et railleur du poète. Ces deux caractéristiques ne diffèrent nullement de ce que nous pourrions dire de la 2e partie, soi-disant moins sérieuse, du Testament. Nous avons noté dans notre 3e chapi-tre que le sourire du poète ne meurt point même quand il s'agit de questions délicates comme celle traitée dans la Ballade des dames qui se trouve dans la 1ère partie "sérieuse". Le poète a comme trouvé son mode d'expression, et il s'en donne à coeur joie. Le huitain 6 est chargé aussi du même ton moqueur et irrévérencieux:

---

1. Testament, huitain 127 et Ballade et Oraison; cf. supra, p. 87, la note 4.
2. Op. cit., p. 87.
3. Le mot est de Siciliano, op. cit., p. 486.

6. Combien, se oÿr veult qu'on prie
Pour luy[1], foy que doy mon baptesme[2] !
Obstant qu'a chascun ne le crye[3],
Il ne fauldra pas a son esme[4]. 44
Ou Psaultier prens, quant suis a mesme[5],
Qui n'est de beuf ne cordouen,
Le verselet escript septiesme
Du pseaulme 'Deus laudem'. 48

Le poète insiste sur la plaisanterie de la prière. Cette dernière n'aura non seulement pas lieu, mais encore elle est loin de garantir le paradis à l'évêque maudit: "Cum judicatur exeat condemnatus et oratio ejus fiat in peccatum."

C'est là le "verselet... septiesme" mais au fond le poète nous demande de ne guère nous méprendre et "Se bien le scet comprendre" ce qu'il veut dire ce sont les deux versets -- 7 et 8, bien entendu -- qu'on devrait lire pour l'évêque.

---

1. Et s'il veut ouir prier pour lui.

2. Locution courante: Par la foi que je dois à mon baptême (Thuasne, op. cit., II p. 89).

3. Bien que je ne le demande à personne.

4. (Longnon-Foulet) estimation, attente; Bernard, op. cit., p. 39, note 5, nous dit: but, désir, souhait; Thuasne, op. cit., II p. 89-90, nous dit pour tout le vers "... il ne sera pas trompé dans son attente."

5. 'Quant suis a meme': "Avoir la facilité de faire une chose que l'on désire" (Thuasne, op. cit., II p. 90). Ceci est ironique surtout si l'on considère ce que dit Champion: "Les Psautiers, généralement assez volumineux, étaient le plus souvent couverts de cuir, et surtout de cuir rouge (cordouan)... C'est donc une formule de style dont Villon se moque: un psautier habillé autrement n'existait pas, ou se rencontrait rarement" (op. cit., p. 116, n. 1).

Villon ne s'est pas trompé de verset. Il plaisante une fois de plus. Il joue avec le lecteur et il se joue aussi du lecteur. C'est un jeu facile pour Villon. Il n'y a donc pas lieu de le corriger mais plutôt de sourire à son jeu réussi. Bernard, qui est censé comprendre l'art de Villon mieux que n'importe qui[1], n'a pas relevé cette subtilité possible chez Villon. Comme tous les commentateurs il corrige le poète: "Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter. Ps. 108, verset 7 (en réalité verset 8)[2]." Siciliano nous dit: "Dans le verset 'Deus Laudem' (le huitième et non pas le septième), on lit: 'Fiant dies...'[3]." Il semble que Villon s'est bel et bien joué de ses lecteurs. Langlois s'était déjà laissé prendre sur la question d'Archipiada[4], où il s'agissait de transcendre l'érudition par le sens poètique. Dans le cas des vers 47 et 48 du Testament, le poète n'en demandait pas tant-- il faisait de l'esprit. D'ailleurs pour ne pas abuser de son avantage il a soin de commencer la réponse à la charade: "Deus laudem." C'est à l'interlocuteur à comprendre où, lui, Villon, veut en venir. Villon dépiste

---

1. Cf. Champion, op. cit., avant-propos, p. x.
2. Bernard, op. cit., p. 39, note 6.
3. Siciliano, op. cit., p. 468, note 2.
4. Cf. Spitzer, op. cit., p. 18-19; cf. E. Langlois, "Archipiada", dans Mélanges... Carl Wahlund (Macon, 1896), p. 173-79; Etienne, Revue belge de philologie et d'histoire, XIII (1934), p. 158, et ss.

pour qu'on ait les deux versets en tête et qu'on conclue que c'est en effet les deux qu'il lui souhaite. Windham Lewis y avait déjà vu de la moquerie dans ce passage[1]. R. W. Linker, lui, se doutait de quelque chose qui n'était pas très catholique quant à cette "erreur"[2]. Villon choisit les deux versets à bon escient pour renforcer son attaque contre l'évêque à qui il souhaite la mort (verset 8) et la damnation (verset 7). Ce n'est donc pas un choix au hasard de deux versets du psaume 108. Si la forme du psaulme 108 où il s'agit aussi d'attaque contre des ennemis doit être considérée comme le prototype de la forme du Testament, il faudrait être prêt à défendre cette même thèse quant à la forme du Lais où il s'agit aussi d'attaque contre des ennemis. Au même titre que dans le Testament, la maîtresse haïe remplaçait l'évêque maudit. Au huitain 7 le ton railleur disparaît complètement. Le poète se fait tout petit. Le 'Deus laudem' du dernier vers du huitain 6 inspire finalement le poète à prier le fils de Dieu non pas pour demander pardon mais pour lui avoir épargné d'autres misères.

---

1. François Villon (New York, 1928), p. 262.

2. The Works of François Villon, M. A. (University of North Carolina, Chapel Hill, 1935), p. 74; cf. aussi l'article de A. Guérinot, "Une interprétation erronée du 'Grand Testament' de Villon, strophe 6," Revue de philologie française et de littérature, XXII, 1908, p. 221-224. Cet article ne satisfait pas Foulet, Romania, XLII, 1913, p. 493, note 2.

7. Si prie au benoist fils de Dieu,
Qu'a tous mes besoings je reclame,
Que ma povre priere ait lieu[1]
Vers luy, de qui tiens corps et ame,
Qui m'a preservé de maint blasme
Et franchy[2] de ville[3] puissance.
Loué soit il, et Nostre Dame,
Et Loÿs, le bon roy de France !

Dans le huitain 7 il oppose la bonté du roi Louis XI à la cruauté de son geôlier, l'évêque Thibault d'Aussigny.

8. Auquel doint Dieu l'eur de Jacob[4]
Et de Salmon l'onneur et gloire,
(Quant de proesse, il en a trop,
De force aussi, par m'ame ! voire),
En ce monde cy transsitoire,
Tant qu'il a de long et de lé[5],
Affin que de luy soit memoire,
Vivre autant que Mathusalé !

9. Et douze beaux enfans, tous masles,
Voire de son chier sang royal,
Aussi preux que fut le grant Charles[6],
Conceus en ventre nupcial,
Bons comme fut sainct Marcial[7] !
Ainsi en preigne au feu Dauphin[8] !
Je ne luy souhaitte autre mal,
Et puis Paradis en la fin.

---

1. Soit admise (Longnon-Foulet).

2. Délivré (Champion, op. cit., II, p. 124).

3. Méchante.

4. A qui Dieu donne le bonheur de Jacob (Champion, op. cit., II, p. 123).

5. Autant qu'il y a de longueur et de largeur (Champion, op. cit., II, p. 123).

6. Charlemagne (Thuasne, op. cit., II, p. 94).

7. Brave comme fut saint Martial; "Villon équivoque sur le nom de cet évêque qui ne fut rien moins que soldat, suivant, en cela, la croyance populaire..." Cf. le reste de la note si le lecteur s'intéresse à l'équivoque possible avec Charles VII, dans Thuasne, op. cit., II, p. 94.

8. C'est-à-dire au nouveau roi (Champion, op. cit. II, p. 123).

Dans ces deux huitains la poésie de Villon n'a rien de particulier, ou plutôt demeure particulièrement plate[1]. La haine exprimée contre l'évêque est de beaucoup plus personnelle et de là plus caractéristique à la poésie de Villon que ne l'est le sentiment de reconnaissance exprimé dans ces deux huitains. Villon, pas plus que d'autres poètes, n'a réussi ces vers de louange[2] adressés aux rois, aux mécènes ou aux seigneurs. Du point de vue poésie n'a-t-il pas mieux exprimé sa reconnaissance à Me Cotart qu'à Robert d'Estouteville? Quand il s'agit de Me Cotart, Villon ne s'embourbe pas dans la tradition et par là même il n'offre que ce qu'il a, sa propre poésie. Quand il s'agit de 'protecteurs' il muse dans la tradition. Et là on ne reconnaît plus le Villon du huitain 2 au caractère particulier fait de haine, de colère, de raillerie -- tout cela baignant dans la souffrance physique et spirituelle. Dans le huitain suivant:

10. Pour ce que foible je me sens
Trop plus de biens que de santé,
Tant que je suis en mon plain sens,
Si peu que Dieu m'en a presté
Car d'autre ne l'ay emprunté,
J'ay ce testament tres estable
Faict, de derniere voulenté,
Seul pour tout et irrevocable.

---

1. Cf. G. Frank, R R, XXXVII, p. 232; cf. aussi Thuasne, op. cit., I, p. 119-120.

2. Cf. G. Paris, op. cit., p. 102.

il rappelle deux de ses idées pratiques qui l'ont préoccupé fréquemment: sa santé et l'état de ses finances. Au sujet de sa santé il serait fastidieux d'énumérer les passages à travers le Testament. Quant à la préoccupation pour les finances, il nous semble que le poète en était aussi obsédé. Le fait même d'avoir voulu faire le grand seigneur (tout en se moquant) n'était peut-être pas une idée désagréable au caractère de Villon. Il nous semble que sa philosophie du confort[1] donne du poids à cette préoccupation suggérée ci-dessus. La poésie aurait-elle été pour Villon une manière d'atteindre intellectuellment ce qu'il tentait d'obtenir par des moyens malhonnêtes? Donc il était voué à détruire constamment la vie de confort qu'il désirait, car il était forcé de vivre caché ou en prison -- chose qui n'était pas pour plaire à son caractère vantard. L'intensité de sa haine des gens de finance prendrait source dans cet état d'es-prit que nous proposons, plutôt que dans des notions d'égalité sociale[2]. C'est pourquoi nous ne pousserons pas cette suggestion au point où nous aurions à considérer le Testament comme une invective contre les gens de finance[3].

---

1. Cf. la Ballade de Franc Gontier; le dialogue entre Alexandre et Diomedes, huitains XVIII-XXI; huitain XXVI.

2. Cf. G. Frank, op. cit., p. 229, note 6.

3. M. Schwob défend cette thèse dans son livre: François Villon, Rédactions et Notes (Paris, 1912), p. 125-129. Cf. aussi Les Oeuvres complètes de Marcel Schwob (1867-1905), Mélanges d'histoire littéraire et de linguis-

(suite)

Toujours comme par ironie, alors que le grand seigneur daterait son testament en y accouplant un fait honorable, Villon, lui, nous dit:

11. Escript l'ay l'an soixante et ung,
Que le bon roy me delivra
De la dure prison de Mehun,
Et que vie me recouvra,
Dont suis, tant que mon cuer vivra[1],
Tenu vers luy m'humilier[2],
Ce que feray tant qu'il mourra[3]:
Bienfait ne se doit oublier.

Le sentiment d'humilité qu'il éprouve envers le "bon roi" n'est pas, il faut l'avouer, fortement exprimé. Il fait mieux, du moins du point de vue enthousiasme, dans sa Requeste à la cour de Parlament[4]. Un libéré de la "dure prison de Mehun" quelqu'il fût en aurait dit autant que Villon sinon plus. Ce qui ressort de ce huitain c'est qu'il recouvra vie ici sur terre, et qu'il en est fort content[5], même s'il doit vivre la vie de misère qu'il décrit au huitain suivant:

(Suite de la note 3 de la page précédente), -tique: L'Argot, Villon, Rabelais (Paris, 1928), p. 290 et ss.

1. Tant que je vivrai; Thuasne, op. cit., II, p. 98.
2. Reconnaissant; cf. aussi Thuasne, op. cit., II, p. 97.
3. Ce que je ferai aussi longtemps qu'il vivra; cf. aussi Bernard, op. cit., p. 41.
4. Poésies diverses, XV.
5. Testament, huitain 36, vers 286-288.

12. Or est vray qu'après plainz et pleurs
Et angoisseux gemissemens,
Après tristesses et douleurs,
Labeurs[1] et griefz cheminemens,[3]
Travail[1] mes lubres[2] sentemens[3],
Esguisez comme une pelote[4].
M'ouvrit plus que tous les Commens[5]
D'Averroÿs sur Aristote.

Siciliano commente les quatre derniers vers: "C'est... l'école de la Douleur, de la vie et c'est toute l'histoire de Villon[6]." D'après ce que nous savons de Villon il n'y a aucune difficulté à croire le poète lui-même. Mais ce qui est intéressant c'est que Villon n'a pas profité de cette "école de la douleur" pour transformer cette vie de "tristesses" qu'il reconnaît. Il ne pouvait ou il ne voulait pas la changer. Il était retenu par des expériences autres que celles qu'il énumère dans le huitain 12. Pour "toute l'histoire de Villon" il faudrait donc ajouter le plaisir de "cuer en jeunesse", le temps jadis des "gracieux gallans" et

Bien est verté que j'ay amé
Et ameroie voulentiers.

Notons en passant qu'à l'âge de 31 ou 32 ans la poésie de

---

1. Souffrance (Thuasne, Siciliano).
2. Glissant (Longnon-Foulet).
3. Mes sentiments instables (Thuasne). Mon esprit incertain (Mary).
4. Arrondis comme une boule (Champion).
5. Commentaires (A. Mary).
6. Siciliano, op. cit., p. 498, n. 1.

Villon ne semble pas indiquer un changement de caractère. Sans diminuer la sincérité ou l'intensité du huitain 12 il faudrait ne pas diminuer les sentiments contraires qui font que tout le caractère de Villon et de sa poésie n'est pas exprimé dans ce huitain. Il serait plutôt imprudent d'insinuer, même subtilement, une "révélation". Car à ce point là la pensée séculaire comme la pensée religieuse sont supplantées par les enseignements pratiques de la vie de misère. Ce sont ces enseignements qui amènent le poète à mieux saisir sa situation. Ce n'est pas le sentiment religieux qui lui fait sentir sa souffrance et sa dépravation. La conscience du poète est touchée par l'expérience dans la vie. La complainte transporte le poète et dans le huitain qui suit il touche à la religion--en souriant, comme pour diminuer ou camoufler le sérieux de la chose.

13. Combien qu'au plus fort de mes maulx,
En cheminant sans croix ne pille[1],
Dieu, qui les pelerins d'Esmaus
Conforta, ce dit l'Evangille,
Me monstra une bonne ville[2]
Et pourveut du don d'esperance[3];
Combien que le pecheur soit ville,
Riens ne hayt que perseverance.

---

1. Longnon-Foulet: équivoque sur la croix empreinte au droit des monnaies. Cf. aussi Poésies diverses X, vers 27.

2. "...François donne un regret à cette bonne ville de Moulins où le duc de Bourbon l'a secouru" (Champion, op. cit., II, p. 134).

3. "Villon joue sur le mot espérance qui, en dehors de sa signification propre était la devise des Bourbons" (Thuasne, op. cit., II, p. 102).

Le tourment religieux n'est pas ici des plus apparents. L'inspiration spirituelle de Villon n'y gagne pas tout particulièrement. Surtout si l'on tient compte que Villon est le plus souvent prêt à se morfondre, à se croire martyr et à se prendre en pitié pour un oui ou pour un non.

Ce pécheur "ville" qui espère obtenir le pardon du Dieu qui "hayt... perseverance" n'est pas convaincu de sa dépravation morale. La fin du huitain 14 (vers 111-112) nous montre un poète qui n'est pas prêt -- et c'est là une subtilité du caractère du poète et de sa poésie -- à se considérer coupable de ses actes aux yeux de Dieu.

14. Je suis pecheur, je le sçay bien;
Pourtant ne veult pas Dieu ma mort,
Mais convertisse et vive en bien,
Et tout autre que pechié mort[1].
Combien qu'en pechié soye [2] mort[3],
Dieu vit, et sa misericorde,
Se conscience me remort[4],
Par sa grace pardon m'accorde.

Le poète est engagé ici dans une considération vitale à son salut. Mais c'est avec désinvolture -- et peut-être non sans ironie -- qu'il laisse l'Evangile et toute la religion de côté pour s'appuyer de l'aphorisme d'un auteur qui n'était pas moins frondeur que lui.

---

1. Mord (Mary); morsure (Longnon-Foulet).
2. Le poète est le sujet du verbe.
3. Mort (A. Mary); quoique je sois mort en péché (Thuasne, II, p. 104).
4. Si je me repens dans ma conscience (Thuasne, II, p. 104).

15. Et, comme le noble Rommant
De le Rose dit et confesse
En son premier commencement
Qu'on doit jeune cuer en jeunesse,
Quant on le voit viel en viellesse,
Excuser[1], helas ! il dit voir[2];
Ceulx donc qui me font telle presse[3]
En meurté[4] ne me vouldroient veoir[5].

Le poète s'est servi fréquemment de la fatalité pour défendre sa cause. Ajoutons cependant qu'à cette manière facile de se défendre, Villon soumet toujours, en ce qui regarde son propre problème moral, une défense par le sentiment[6]. Ce n'est pourtant pas sur ce type d'argument qu'il défendra plus loin la situation morale des filles de joie. Il semble donc que Villon soit de ceux qui font parler la raison quand il s'agit des autres mais de l'émotion quand il s'agit d'eux-mêmes. Ceci expliquerait, sans compter la tendance moralisatrice de l'époque, son goût pour la digression morale destinée aux autres mais jamais raisonnablement à lui-même. Une fois cependant il s'est jugé par la raison. Là, le poète n'arrive pas à conclure, ou plutôt,

---

1. Qu'on doit excuser jeune coeur en jeunesse quand on le voit vieux en vieillesse.

2. Il dit vrai.

3. "Ceux-là... qui me reprochent si durement mes fautes de jeunesse..." (Thuasne, II, p. 109).

4. Vieillesse (Thuasne); Maturité (A. Mary).

5. "... ne voudraient donc pas me voir atteindre l'âge mûr où on les répare." (Thuasne, II, p.109).

6. Siciliano, op. cit., p. 499.

il conclue en s'apercevant que lorsqu'il en vient à se juger de sang-froid il s'embourbe dans une impasse difficile[1] et sa poésie s'arrête net. Dans le Testament il n'arrive jamais à s'entendre avec sa conscience, aussi transforme-t-il le problème moral personnel en un problème social. En sorte que dans le huitain 16 le poète n'est plus coupable de quoi que ce soit, il est même innocent.

16. Se, pour ma mort, le bien publique
D'aucune chose vaulsist mieulx[2],
A mourir comme ung homme inique
Je me jujasse, ainsi m'aist Dieux[3] ! 124
Griefz ne faiz a jeunes n'a vieulx,
Soie sur piez ou soie en biere:
Les mons ne bougent de leurs lieux,
Pour ung povre, n'avant n'arriere. 128

Mais s'il n'a causé griefs à personne, pourquoi fait-il tant de morale à travers sa poésie? Il semble que Villon n'est pas convaincu de sa culpabilité[4]. Il se reconnaît pécheur mais il ne se reconnaît pas plus coupable que d'autres. C'est le sens de l'anecdote (vers 129-160). Dans le huitain 16 Villon fait appel à la société, à Dieu et finalement à un refrain populaire tiré de la Bible pour qu'on le laisse tranquille, lui, l'insignifiant pauvre.

---

1. Cf. le dernier vers du Debat du cuer et du corps de Villon.

2. Si, par ma mort, le bien public s'améliore, en tire quelque avantage.

3. Dieu m'assiste (Longnon-Foulet).

4. Siciliano, op. cit., p. 499.

Jamais plus nous n'aurons l'occasion de retrouver cette placidité chez Villon. C'est dans une anecdote qu'il nie radicalement la valeur de la morale sociale orthodoxe et qu'il trouve une illustration, une justification de ses activités néfastes, et peut-être même de celles des Coquillards qui, souvent, devaient s'entretenir dans ce langage. L'anecdote ne trouve pas son origine chez Villon et comme nous l'avons dit c'était peut-être un cliché parmi les Coquillards, mais elle ne perd pas pour cela un atome de vérité en ce qui concerne Villon et ses pareils.

17. Ou temps qu'Alixandre regna,
Ung homs nommé Diomedès
Devant luy on luy amena,
Engrillonné poulces et des[1]
Comme ung larron, car il fut des
Escumeurs que voions courir;
Si fut mis devant ce cadès[2],
Pour estre jugié a mourir.

18. L'Empereur si l'araisonna:
"Pourquoi es tu larron en mer?"
L'autre responce luy donna:
"Pourquoi larron me faiz nommer?
Pour ce qu'on me voit escumer.
En une petiote[3] fuste[4]?
Se comme toy me peusse armer,
Comme toy empereur je feusse.

19. "Mais que veux-tu? De ma fortune,
Contre qui ne puis bonnement,
Qui si faulcement me fortune,
Me vient tout ce gouvernement.

---

1. Les doigts pris dans les poucettes (Mary).
2. Capitaine (Longnon-Foulet).
3. Petit, appartient au vocabulaire normand (Thuasne).
4. Bateau long et étroit (Thuasne).

Excuse moy aucunement
Et saiche qu'en grant povreté,
Ce mot se dit communement,
Ne gist pas grande loyauté[1]." 152

20. Quant l'empereur ot remiré[2]
De Diomedès tout le dit:
"Ta fortune je te mueray
Mauvaise en bonne", si luy dit[3], 156
Si fist il. Onc puis ne mesdit[4]
A personne, mais fut vray homme[5];
Valere pour vray le baudit[6],
Qui fut nommé le Grant a Romme. 160

21. Se Dieu m'eust donné rencontrer
Ung autre piteux[7] Alixandre
Qui m'eust fait en bon eur entrer,
Et lors qui m'eust veu condescendre[8] 164
A mal, estre ars[9] et mis en cendre
Jugié me feusse de ma voix[10].
Necessité fait gens mesprendre
Et faim saillir le loup du bois. 168

Jusqu'au huitain 16 inclus le poète s'était pris pour sujet. Puis il invoque l'autorité de Valère pour rappeler la clémence d'un grand homme envers un pirate. Villon n'ayant pas rencontré un autre "piteux Alixandre" -- c'est du moins ce qu'il nous dit -- propose, assez subtilement,

---

1. Mais un pauvre ne peut être loyal (Champion).
2. Considéré (Bernard).
3. Ainsi lui dit-il.
4. Et depuis le pirate ne fit plus de mal à personne (Champion); cf. aussi H. Sten, "Pour l'interprétation de Villon" dans Romania, LXXI (1950), 512.
5. (Mais) fut homme loyal (Thuasne).
6. Donne (Mary).
7. Enclin à la pitié (Longnon-Foulet).
8. Et qu'ensuite il m'eût vu céder au mal.
9. Brûlé (J. M. Bernard).
10. Je me fusse jugé moi-même.

à toute la société d'être ce "cadès." Cependant le poète bat en retraite. Il reprend son propre sens de la justice[1], mais il reconnaît qu'il y a du mal dans ce qu'il a fait puisqu'il conclut en profitant de la sagesse populaire:

Necessité fait gens mesprendre

alors qu'un moment auparavant il avait dit

Griefs ne faiz a jeunes n'a vieulx.

Ne voyant aucune issue le poète s'attendrit, et regrette l'époque où il faisait précisément ce qu'il vient d'appeler "mesfaits". Donc la fin de l'anecdote, pas plus que le huitain 22, ne montrent de "regret sincère", de "pitié sincère"[2]. Il regrette ses activités.

22. Je plains le temps de ma jeunesse,
(Ouquel j'ay plus qu'autre gallé[3]
Jusques a l'entree de viellesse),
Qui son partement[4] m'a celé.
Il ne s'en est a pié allé
N'a cheval: helas ! comment don[5]?
Soudainement s'en est vollé
Et ne m'a laissié quelque[6] don.

---

1. Cf. vers 120-124 et vers 165-166.

2. Cf. Siciliano, op. cit., p. 500

3. S'amuser (Longnon-Foulet); faire la noce (Bernard, op. cit., p. 44).

4. Départ (Mary).

5. "Marot prétend que Villon a écrit 'don pour dong par trop grant licence poétique.' ...Marot se trompe; la forme 'don' s'employait en vers et en prose..." (Thuasne, op. cit., p. 121 II).

6. Quelque (don) que ce soit (Longnon-Foulet).

En résumé, Villon hésite et ne résoud pas à la légère le problème qui le presse. C'est en quoi il est un poète vrai. D'un trait comique et triste il décrit le peu qui reste de sa personnalité. Et maintenant qu'il se considère personnage pathétique, il se libère de toute responsabilité morale en accusant les siens qui ont failli à ses besoins. Villon s'isole et accuse tout le monde. L'ingénieux poète, après s'être mis entre les mains de la fatalité (inéluctable au moyen âge), ébauche un triste sourire[1] pour convaincre --ironiquement comme en fin du Lais-- de son délabrement physique et mental. Au fond il nous convainc de sa lucidité. Le poète n'arrive pas à sortir du labyrinthe moral dans lequel il s'est engagé: et tout cela "Par faulte d'ung peu de chevance".

23. Allé s'en est, et je demeure,
Povre de sens et de savoir,
Triste, failly, plus noir que meure[2],
Qui n'ay ne cens, rente, n'avoir;
Des miens le mendre[3] je dis voir,
De me desavouer s'avance,
Oubliant naturel devoir
Par faulte d'ung peu de chevance[4].

Et pour proclamer son innocence il dit qu'il n'a pas abusé de ses amis, et, en conclusion, on ne doit pas s'accuser

---

1. Cf. le dernier huitain du Lais et tout spécialement le vers 316. Cf. aussi Sicilliano, op. cit., p. 277.
2. Mûre.
3. Le moindre.
4. Avoir, fortune (Longnon-Foulet).

si on n'est pas fautif. C'est un peu simple et le Villon du Débat du cuer et du corps le sait mieux que n'importe qui.

24. Si ne crains avoir despendu[1]
Par friander ne par leschier[2];
Par trop amer n'ay riens vendu[3]
Qu'amis me puissent reprouchier, 188
Au moins qui leur couste moult chier.
Je le dy et ne croy mesdire[4];
De ce je me puis revenchier[5]:
Qui n'a mesfait ne le doit dire. 192

Maintenant que Villon s'est justifié devant la société, ses parents et ses amis, il développe dans le huitain 25 un sujet qu'il avait amené dans le huitain précédent. La transition ne fait aucun doute. Le premier vers du huitain 25 l'atteste. "Bien est verté que..." Il diminue le problème des responsabilités morales pour mettre le thème de l'amour au premier plan avec la morale comme toile de fond dans les huitains 26 et 27. Nous remarquons donc que le poète change de sujet sans qu'il n'y ait aucune rupture dans la composition du Testament.

25. Bien est verté que j'ay amé
Et ameroie voulentiers;
Mais triste cuer, ventre affamé
Qui n'est rassasié au tiers 196

---

1. Dépensé (Mary).
2. Aimer la bonne chère et les plaisirs sensuels (Thuasne, op. cit., II, p. 124).
3. C'est peut-être très vrai, il ne devait pas avoir grand' chose à vendre.
4. Mentir (Mary).
5. De ces imputations je puis me défendre (Thuasne, op. cit., II, p. 124).

M'oste des amoureux sentiers.
Au fort[1], quelqu'ung s'en recompence,
Qui est ramply sur les chantiers[2] !
Car la dance vient de la pance. 200

Villon a déjà attribué sa débauche morale aux dégâts causés par le temps de sa jeunesse (où il a "plus qu'autre galé") au point où il en est resté pauvre de sens et de savoir. Il attribue aussi sa vie de plaisir au temps de sa jeunesse folle où il ne s'était pas dédié aux "bonnes moeurs". Le poète insiste donc sur cette vie de jeunesse qui l'a tant poussé dans le chemin de la débauche. Villon, qui regrette le bon vieux temps, semble avoir subi alors des expériences peu communes. Elles ne l'avaient certainement pas préparé pour une vie moins mouvementée--et nous faisons allusion à ce que le poète ne dit pas et non pas au simple

...Je fuyoie l'escolle
Comme fait le mauvais enfant.

Nous suggérons que bien avant le meurtre de Sermoise; c'est-à-dire avant l'âge de 24, 25 ans, le poète avait eu tout le temps nécessaire pour s'initier au métier de bandit et fréquenter les lupanars, surtout s'il voulait se mettre aux pas des "gracieux gallans". Il est vrai que les lettres de rémission le blanchissent pour la période avant le meurtre de Sermoise. Mais nous préférons croire le

---

1. Tout bien considéré (Longnon-Foulet).

2. Qui a le ventre plein (Mary).

poète plutôt que les juristes qui voulaient lui garantir la paix et n'allaient pas commettre le non-sens de déclarer officiellement que Villon était mauvais sujet avant la date du meurtre. Ce qui revient à dire que le huitain 26, vu sous l'opinion soumise ci-dessus, ne contient pas plus de repentir sincère[1] des fautes du passé que les huitains 22 et 29 ne contiennent de désaveu du bon vieux temps. Villon garde pourtant toute sa présence d'esprit et de sentiments pour contraster subtilement la vie d'angoisse du bandit à celle de ceux qui sont restés dans le 'droit chemin'. Le poète conservera ce motif du parallèle à travers les huitains 27-32. La deuxième moitié du huitain 26 est donc plus une forme d'expression lyrique d'une réflexion sur le passé qu'une expression de repentir.

26. Hé! Dieu, se j'eusse estudié
Ou temps de ma jeunesse folle
Et a bonnes meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoi? Je fuyoie l'escolle,
Comme fait le mauvais enfant.
En escripvant ceste parolle,
A peu que le cuer ne me fent.

Dans le huitain 27 le poète s'appuie sur la contradiction des paroles du Sage pour justifier une fois de plus son activité de jeunesse. En même temps il nous fait part ironiquement[2] de notre incompétence à faire la critique de ces

---

1. Cf. Champion, op. cit., II, p. 137; cf. aussi Thuasne, op. cit., II, 1.

2. Cf. Foulet, "Notes sur le texte de Villon", Romania, XLVI, (1920), 389.

choses-là. Le Sage lui-même se contredit. Toute expression de repentir dans le huitain 26 est donc démentie catégoriquement et avec esprit dans le huitain qui suit.

27. Le dit du Saige[1] trop luy feiz
Favorable (bien en puis mais !)[2]
Qui dit: "Esjoÿs toy, mon filz,
En ton adolescence"; mais
Ailleurs sert bien d'ung autre mes,
Car "Jeunesse et adolescence",
C'est son parler, ne moins ne mais[3],
"Ne sont qu'abus et ignorance.".

D'ailleurs "a la mort tout s'assouvit." Quand Villon est à bout d'arguments il conclut par une de ces bonnes "vérités" populaires qui se moquent des distinctions subtiles. C'est là le trait banal de son style qui donne à sa poésie sa note de familiarité, de simplicité et de là le sentiment de sincérité.

28. Mes jours s'en sont allez errant
Comme, dit Job, d'une touaille
Font les filetz, quant tisserant
En son poing tient ardente paille:
Lors, s'il y a nul bout qui saille,
Soudainement il le ravit[4].
Si[5] ne crains plus que rien m'assaille,
Car a la mort tout s'assouvit.

---

1. L'Ecclésiaste, XI, 9, 10; cf. George Heyer, The Retrospect of François Villon...(Oxford, 1924).

2. "M'en voilà bien avancé" (Foulet, Romania, XLVI, 389). Je n'en puis rien, ce n'est pas de ma faute.

3. Ni moins ni plus.

4. "Mes jours s'en sont allés légers, comme, dit Job, les fils d'un morceau de toile, quand le tisserand est à son métier; car s'il y a le moindre bout de fil qui dépasse, aussitôt il le coupe" (Bernard, op. cit., p. 131).

5. Ainsi.

La note de stoïcisme exprimée en fin de huitain ne suggère certainement pas le repentir des choses faites dans le passé. Ce serait plutôt une acceptation. La composition du Testament se maintient toujours. Les problèmes de morale et de la vie trouvent leur fin explicitement et implicitement dans la mort. C'est dans ce thème annoncé dans le huitain 28 que Villon reprend le parallèle qu'il avait finement évoqué dans le huitain 26[1]. Le lecteur qui s'intéresserait peu à la pensée du poète et ne cherchant qu'à saisir la forme extérieure du Testament trouverait, sans doute, que Villon a brusquement changé de sujet. Or, comme nous l'avons noté ci-dessus, il n'en est pas ainsi. Il y a une transition pour chaque huitain ou groupe de huitains. Voilà qui donne au long poème un certain caractère prosaïque. Quand il cesse de se défendre et se laisse aller au sujet qui le préoccupe le plus -- la mort et surtout l'au-delà--et il s'élève au lyrisme que trop célèbre de la Ballade des dames. En matière d'illustration du rapport qui existe d'un huitain à un autre nous pouvons dire que le vers 224 prépare non seulement le huitain 29 mais encore tout le bloc poétique qui le suit jusqu'au vers 420.

Le huitain 29 libéré de la considération morale acquiert déjà le trait lyrique que nous venons de mention-

---

1. Cf. supra, p. 107

ner.

29. Ou sont les gracieux gallans
Que je suivoye ou temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faiz et en dis? 228
Les aucuns sont morts et roidis,
D'eulx n'est il plus riens maintenant:
Repos aient en paradis,
Et Dieu saulve le remenant ! 232

Notons que le poète lance sa première question au sujet de l'au-delà pour ses amis de jeunesse et non pas pour les femmes[1]. Cette remarque s'impose pour montrer que la sensibilité du poète pour l'homme n'est guère moindre que pour la femme comme l'a prétendu Spitzer[2].

Dans le huitain 29 Villon montre deux catégories de "gracieux gallans.". Cette distinction sert autant à son propos moral qu'à son propos esthétique. Elle marque la cadence de l'argument moral à travers trois autres huitains de poésie chargée de regrets, de faim, de "convoitise"[3], de misère, de patience, de ripaille, enfin d'une poésie on ne peut plus humaine.

30. Et les autres sont devenus,
Dieu mercy ! grans seigneurs et maistres;
Les autres mendient tous nus
Et pain ne voient qu'aux fenestres[4]; 236
Les autres sont entrez en cloistres
De Celestins et de Chartreux,

---

1. Cf. supra, chap. II.
2. Cf. op. cit., p. 18.
3. Siciliano, op. cit., p. 504.
4. Boutiques (Longnon-Foulet).

Botez, housez, com pescheurs d'oistres[1].
Voyez 1'estat divers d'entre eux.

31. Aux grans maistres Dieu doint[2] bien faire,
Vivans en paix et en requoy[3];
En eulx il n'y a que refaire,
Si s'en fait bon taire tout quoy.
Mais aux povres qui n'ont de quoy,
Comme moy, Dieu doint patience !
Aux autres ne fault qui ne quoy,
Car assez ont pain et pitance.

32. Bons vins ont, souvent embrochiez[4],
Saulces, brouetz et gros poissons,
Tartes, flans, oefz fritz et pochiez,
Perdus et en toutes façons.
Pas ne ressemblent les maçons,
Que servir fault a si grant peine:
Ilz ne veulent nulz eschançons,
De soy verser chascun se peine.

Dans le huitain 33 le poète affirme sa critique dans le premier vers. Il ne le fait pas dans le sens compris par Champion ou encore par Siciliano qui dit: "Mais bientôt il se ravise, il se mortifie, il demande pardon: --Quel discours inutile. Quel radotage! Je ne suis juge ni chargé de punir ou absoudre. 'De tous suis le plus imparfait', que le doux Jésus soit loué! Et le plus malheureux de tous prie pour le bonheur de tout le monde: 'Que pour moy leur soit satisfait'."[5] Le huitain 33 a un fond de morale et d'ironie, et il n'y a aucune expression de pardon ou de re-

---

1. Huîtres.
2. Donne.
3. Quiétude (Longnon-Foulet).
4. Mis en perce (Longnon-Foulet).
5. Op. cit., p. 505; cf. aussi Champion op.cit., II, 217.

penir.

33. En cest incident me suis mis
Qui de riens ne sert a mon fait;
Je ne suis juge, ne commis
Pour pugnir n'absoudre mesfait: 260
De tous suis le plus imparfait,
Loue soit le doulx Jhesu Crist!
Que par moy leur soit satisfait!
Ce que j'ay escript est escript. 264

Volontairement ou involontairement le poète s'est fait juge. Il remarque que ce n'est pas son rôle de juger les autres, mais ceci n'empêche pas qu'il l'a fait. Il parle de ne punir ni d'absoudre les "mesfaits". Qu'est-ce que Villon entend par "mesfait"? Et le "mesfait" de qui? Certainement pas celui des pauvres. Il n'ya qu'à voir dans le huitain 31 et ceux qui suivent (34-37) la défense énergique qu'il soumet pour la pauvreté et tout le mal qu'il se donne pour nous dire qu'il en fait partie. Donc, quand il parle de ne punir ni d'absoudre il pense aux

...autres qui sont entrez en cloistres
De Celestins et de Chartreux
Botez, housez, dom pescheurs d'oistres.
Voyez l'estat divers d'entre eux. 240

Il est vrai, le poète nous dit qu'il est "De tous le plus imparfait" et qu'il ne devrait pas juger, mais:

Ce que j'ay escript est escript. 264

Rien ne l'empêchait d'éliminer ce huitain s'il n'avait aucune arrière-pensée. Quant aux vers:

Loue soit le doulx Jhesu Crist!
Que par moy leur soit satisfait! 262

Il sont donnés par le poète--et il n'y a aucune raison d'en douter--dans le même sens que

S'il m'a esté misericors
Jhesus, le roy de Paradis,
Tel luy soit a l'ame et au corps! 24

Villon adressait alors son "pardon" à l'évêque Thibault d'Aussigny. Dans le huitain 33 il a tellement bien touché les oeuvres vives de la question morale (au sujet des "autres") qu'il dit dans le huitain suivant:

> Laissons le moustier ou il est
> Parlons de chose plus plaisante.

En voilà une façon de parler pour quelqu'un qui veut se repentir et pardonner à tous ceux à qui "Ceste matière... ne plaist,". Et Siciliano de s'attendrir sur ces deux vers: "Effort au milieu de l'évocation douloureuse de ses malheurs". Mais lisons tout le huitain:

34. Laissons le moustier ou il est;
Parlons de chose plus plaisante:
Ceste matiere a tous ne plaist,
Ennuyeuse est et desplaisante. 268
Povreté, chagrine, dolente,
Tousjours, despiteuse et rebelle,
Dit quelque parolle cuisante;
S'elle n'ose, si la pense elle. 272

Champion nous dit que 'moustier' veut dire église. C'est très possible. Mais au fond ce que le poète entend par 'moustier' c'est <u>les gens d'église</u> (ou de 'moustier'). Il n'est pas question de moûtier ou d'église dans le sens propre du mot parce que dans les huitains précédents il parle de personnes et non pas d'institution. Il est évident que le poète a élargi le sens du mot "moustier" pour rappeler la morale chrétienne et pour rendre plus efficace son attaque contre ceux qui considèrent "ceste matière... ennuyeuse et déplaisante". Quant à "Ceste matière", il s'agit de la question morale qu'il a évoquée au huitain 33 et pour être plus précis de 'cest incident' ou il s'est mis.

Dans la deuxième moitié du huitain qui suit et surtout dans le vers 272 Villon insiste sur la misère qui jette le trouble dans l'âme des pauvres au point où ils en perdent la tête. A cette turbulence le poète oppose un vers calme. Après "parolle cuisante" il adoucit son sentiment avec art et philosophie.

S'elle n'ose, si la pense elle. 272

En réalité le vers 272 ne fait qu'augmenter l'effet de rage des trois vers précédents. En conclusion, après n'avoir rien dit explicitement contre les religieux et leur bien-être --quoique le ton, le style, et la défense de la pauvreté nous en disent suffisamment-- le poète abandonne temporairement le sujet des religieux. Il sera plus explicite dans la deuxième partie du Testament.

Il profite du sujet soulevé à la fin du huitain 34 pour passer sans difficulté à la pauvreté dans le huitain 35. Le poète ne rompt toujours pas la marche de son poème.

35. Povre je suis de ma jeunesse,
De povre et de petite extrace;
Mon pere n'eust oncq grant richesse,
Ne son ayeul, nommé Orace; 276
Povreté tous nous suit et trace.
Sur les tombeaulx de mes ancestres,
Les ames desquelz Dieu embrasse!
On n'y voit couronnes ne ceptres. 280

Villon affirme sa pauvreté aux yeux de tout le monde et par là même s'associe intimement au commentaire qu'il vient de donner aux vers 269-272.

Après son attaque contre les religieux il passe

à l'attaque des seigneurs; c'est d'ailleurs évident. Nous en faisons la remarque pour qu'on note que la conclusion de l'invective contre les religieux aisés procure, par l'intermédiaire des seize lignes sur la pauvreté (vers 269-284), une occasion pour dire ce qu'il pense de la richesse. Le Testament n'est donc pas une invective contre les riches seulement mais contre tout le monde.

36. De povreté me garmentant[1],
Souventesfois me dit le cuer:
"Homme, ne te doulouse tant
Et ne demaine tel douleur,
Se tu n'as tant qu'eust Jaques Cuer:
Mieulx vault vivre soubz gros bureau[2]:
Povre, qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riche tombeau!"

Villon ne proteste vraiment pas contre la richesse. Il se lamente d'être pauvre. Il veut le confort matériel, contrairement au paysan de Robert Burns il ne transforme pas la pauvreté en vertu. Il finit le huitain en disant qu'il est préférable de vivre que de mourir. Les trois derniers vers nous montrent combien Villon tenait à la vie et aussi combien Villon pouvait ne rien dire en trois vers tout en donnant l'impression de dire quelque chose.

Dans le huitain suivant il continue à se consoler en se rappelant le Psalmiste qui parle de la futilité des choses d'ici-bas. Quant au reste de la question au sujet des

---

1. Me lamentant (Bernard op. cit., p. 48).
2. Bure.

riches ce n'est pas à lui à s'en occuper. Autrement dit il y a d'autres considérations --la morale, peut-être-- ce n'est pas à lui, pécheur, à sermonner les seigneurs. Le vers ironique et équivoque:

> Il n'appartient a moy, pecheur; 294

devient l'équivalent de:

> Ce que j'ay escript est escript. 264

Deux fois Villon s'est jugé incompétent à faire la morale aux riches, mais deux fois il nous a laissé implicitement son jugement moral.

> 37. Qu'avoir esté seigneur !... Que dis?
> Seigneur, las ! et ne l'est il mais[1]?
> Selon les davidiques dis
> Son lieu ne congnoistras jamais[2]. 292
> Quant du surplus, je m'en desmetz:
> Il n'appartient a moy, pecheur;
> Aux theologiens le remetz,
> Car c'est office de prescheur. 296

Maintenant qu'il a considéré les riches et les pauvres dans la mort, le poète parle de sa famille et de lui-même devant la mort. Pour la première fois le poète évoque sa mère. Et c'est à partir de là que le thème de la femme entre finalement dans le Testament.

---

1. Il ne l'est plus.

2. Cf. le psaume CII, 15, 16: "Recordatus est quoniam pulvis sumus, homo sicut foenum dies ejus: tanquam flos agri sic efflorebit." --"Quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet: et non cognoscet amplius locum suum". Cf. aussi Thuasne, op. cit., II, 140, qui préfère "Congnoistra" des manuscrits ACI au lieu de "Congnoitras" donné par F. On pourrait aussi prendre en considération le sens du psaume XXXVII, 10.

38. Si ne suis, bien le considere,
Filz d'ange portant dyademe
D'estoille ne d'autre sidere[1].
Mon pere est mort, Dieu en ait l'ame ![2]
Quant est du corps, il gist soubz lame[2].
J'entens que ma mere mourra,
Et le scet bien, la povre femme,
Et le filz pas ne demourra.

En fin de compte c'est un huitain général sur la mort qu'il destine à toute la société, hommes, femmes, pauvres, riches --c'est un lieu commun de l'époque[3] et même bien avant. Tout comme il s'accouple à sa famille dans la mort il accouple les deux sociétés qu'il avait séparées catégoriquement un peu avant dans les huitains 31, 36, 37. Dans le thème général de la mort il amorce de nouveau le sujet de la femme dans sa poésie. Ce dernier thème pénètre de plus en plus l'esthétique du Testament.

39. Je congnois que povres et riches,
Sages et folz, prestres et laiz,
Nobles, villains, larges et chiches,
Petiz et grans, et beaulx et laiz,
Dames a rebrassez colletz[4],
De quelconque condicion,

---

1. Constellation.

2. Dalle tumulaire.

3. Cf. Hélinant, Les Vers de la Mort, publié par F. Wulff et E. Walberg, (SATF, 1905), p. 3; cf. Robert Le Clerc, Li Vers de la Mort, poème artésien du XIIIe s. publié par C. A. Windahl (Lund, 1887), p. 48; Le Prisonnier desconforté, poème inédit, du XVes. publié par P. Champion (Paris, 1909), p. 57.

4. Fraises montées.

Portans atours et bourrelетz[1],
Mort saisit sans excepcion. 312

Maintenant que tout son monde est rassemblé il en distingue deux catégories générales: l'homme, la femme. La réduction même de l'humanité complexe (vieillards, jeunes, pauvres, riches, beaux, laids, chercs, laïcs) en deux symboles identifiés par des noms distingués par le fait littéraire et non communs, donne à ce huitain un fond solide. Ce fond ainsi qualifié et associé au rythme et à l'allitération de la souffrance (vers 316-317) présente l'image de l'homme à l'homme. L'arrangement de ce tout par l'art et le plaisir ou l'horreur que procure le contenu amènent le type d'intérêt que seules la musique et la poésie peuvent évoquer à l'esprit ou aux sens de l'homme[2].

40. Et meure Paris ou Helaine,
Quiconques meurt, meurt a douleur
Telle qu'il pert vent et alaine;
Son fiel se creve sur son cuer, 316
Puis sue, Dieu scet quelle sueur !
Et n'est qui de ses maux l'alege:
Car enfant n'a, frere ne seur,
Qui lors voulsist estre son plege[3]. 320

---

1. Atour: coiffure que portaient les 'demoiselles' ou femmes nobles; bourrelet: coiffure très haute, en forme de bonnet rond que portaient les bourgeoises (Longnon-Foulet).

2. Cf. le commentaire de Nisard, Histoire de la littérature française (Paris, 1844), I, 167. Pour la forme cf. aussi Spitzer op. cit,, p. 16.

3. Caution (Longnon-Foulet).

Puis Villon nous donne un "Pas de la Mort" bien court alors que d'autres poètes[1] avant lui avaient été prolixes à n'en plus finir.

41. La mort le fait fremir, pallir,
Le nez courber, les vaines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps femenin, qui tant es tendre,
Poly, souef[2], si precieux,
Te fauldra il ces maux attendre?
Oy, ou tout vif aller es cieulx.

Mais dans quel monde vaste et vague sont ces âmes. C'est l'éternel 'Ubi sunt' qu'il chante d'abord pour la femme, puis pour l'homme.

Ballade des dames du temps jadis.

Dictes moy ou, n'en quel pays[3],
Est Flora la bell Rommaine,
Archipiades, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine,
Echo parlant quant bruyt on maine
Dessus riviere ou sus estan,
Qui beaulté ot[4] trop plus qu'humaine.
Mais ou sont les neiges d'antan?

---

1. Cf. "Le Pas de la Mort" de G. Chastellain dans Oeuvres, publie par Kervin de Lettenhove, (Bruxelles, 1863-1866), VI, 49 et ss. Il faudrait aussi mettre en lisse Nesson, Meschinot, Molinet, Pierre Michault, Pierre Chastellain et Olivier de la Marche: Le Miroir de Mort; cf. Huzinga, op. cit., p. 138 et ss; Cf. aussi E. Mâle, L'Art religieux de la fin du moyen âge en France (Paris, 1908).

2. Suave.

3. La traduction de ce vers par Rossetti a diminué selon nous la poésie qu'offre l'immensité et le vague de l'original. Cf. Pater qui flatte Rossetti pour avoir diminué ce vague en employant le mot "way" pour "pays" (Appreciations, Londres, 1924, p. 216).

4. eut.

Ou est la tres sage Helloïs,
Pour qui chastré fut et puis moyne
Pierre Esbaillart a Saint Denis?
Pour son amour ot cest essoyne[1].
Semblablement, ou est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust geté en ung sac en Saine?
Mais ou sont les neiges d'antan?

La royne Blanche comme lis
Qui chantoit a voix de seraine[2],
Berte au grant pié, Bietris, Alis,
Haremburgis qui tint le Maine,
Et Jehanne la bonne Lorraine
Qu'Englis brulerent a Rouan;
Ou sont ilz, ou, Vierge souvraine?
Mais ou sont les neiges d'antan?

Prince, n'enquerez de sepmaine
Ou elles sont, ne de cest an,
Qu'a ce reffrain ne vous remaine:
Mais ou sont les neiges d'antan?

Ballade des seigneurs du temps jadis

Qui plus, ou est le tiers Calixte,
Dernier decedé de ce nom,
Qui quatre ans tint le papaliste[3]?
Alphonce le roy d'Arragon,
Le gracieux duc de Bourbon,
Et Artus le duc de Bretaigne,
Et Charles septiesme le bon?
Mais ou est le preux Charlemaigne?

Semblablement, le roy Scotiste
Qui demy face ot, ce dit on,
Vermeille comme une amatiste
Depuis le front jusqu'au menton?
Le roy de Chippre de renon,
Helas ! et le bon roy d'Espaigne
Duquel je ne sçay pas le nom?
Mais ou est le preux Charlemaigne?

D'en plus parler je me desiste;
Le monde n'est qu'abusion.
Il n'est qui contre mort resiste
Ne qui treuve provision.

---

1. Peine, épreuve.

2. Sirène.

3. La papauté.

Encor fais une question:
Lancelot le roy de Behaigne[1],
Ou est il? Ou est son tayon[2]?
Mais ou est le preux Charlemaigne?

Ou est Claquin[3] le bon Breton?
Ou le conte Daulphin d'Auvergne
Et le bon feu duc d'Alençon?
Mais ou est le preux Charlemaigne?

Le thème a tellement bien touché le poète qu'il ne veut plus le lâcher. Sa musique en souffre, mais sa poésie personnelle s'en dégage malgré tout.

Ballade en vieil langage françoys

Car, ou soit ly sains apostolles,
D'aubes vestus, d'amys[4] coeffez,
Qui ne saint fors saintes estolles
Dont par le col prent ly mauffez[5]
De mal talant[6] tout eschauffez,
Aussi bien meurt que cilz servans,
De ceste vie cy bouffez[7]:
Autant en emporte ly vens.

Voire, ou soit de Constantinobles
L'emperieres au poing dorez,
Ou de France ly roy tres nobles
Sur tous autres roys decorez,

---

1. Bohême.
2. Aïeul.
3. Du Guesclin.
4. Amict.
5. Par imitation du vieux français: le diable (Longnon-Foulet).
6. Par imitation du vieux français; mauvais vouloir, colère (Longnon-Foulet).
7. Soufflé, enlevé comme par un coup de vent (Longnon-Foulet).

Qui pour ly grans Dieux aourez[1]
Bastist eglises et couvens,
S'en son temps il fut honnorez,
Autant en emporte ly vens?

Ou soit de Vienne et de Grenobles
Ly Dauphin, ly preux, ly senez,
Ou de Dijon, Salins et Doles,
Ly sires et ly filz ainsnez,
Ou autant de leurs gens privez,
Heraulx, trompetes , poursuivans,
Ont ilz bien bouté soubz le nez[2]?
Autant en emporte ly vens.

Princes a mort sont destinez,
Et tous autres qui sont vivans;
S'ilz en sont courciez n'ataynez[3],
Autant en emporte ly vens.

G. Paris nous dit: "Comme il arrive souvent, Villon, en voulant pousser à bout une idée qui lui avait réussi, l'a épuisée sans rien en tirer de nouveau; il a même fait quelque tort à la pièce primitive, dont cette double imitation met en relief le 'procédé' banal[4]". Il a raison. Le poète n'a pas réussi cette 3e ballade mais la perfection de la première n'en est que plus évidente. Quant au procédé banal il l'était déjà assez en **relief** dans la seule Ballade des dames. L'addition des deux ballades après celle des dames nous enseigne le goût de Villon; ce goût est de toute importance à connaître pour connaître l'homme. Le poète était lui même assez satisfait de son coup de

---

1. Adoré.
2. Ont-ils bien bu et bien mangé.
3. S'ilz en sont courroucés ou vexés.
4. Op. cit., p. 114.

génie. Les deux ballades qui suivent celle des dames nous sont donc très utiles à tous les points du vue. La vague de la mort se maintient même après les trois ballades de l'au-delà. Et maintenant c'est lui le pauvre Villon qu'il mêle aux rois et aux papes dans la mort. En aucun cas Villon ne se détache et ne s'isole du sein de la société médiévale. Il accepte la mort ou plutôt il semble indiquer qu'il ne la craint pas à la condition d'avoir profité de la vie d'abord.

42. Puis que papes, roys, filz de roys
Et conceus en ventres de roynes,
Sont ensevelis mors et frois,
En autruy mains passent leurs regnes, 416
Moy, povre mercerot de Renes,
Mourray je pas? Oy, se Dieu plaist;
Mais que j'aye fait mes estrenes[1],
Honneste mort ne me desplaist. 420

L'égalité devant la mort le console passablement. Il réconforte en même temps un pauvre vieillard imaginaire. D'après ce que nous savons de Villon, ce que la deuxième moitié du huitain 43 dit du vieillard peut très bien s'appliquer à Villon lui-même:

43. Ce monde n'est perpetuel,
Quoy que pense riche pillart:
Tous sommes soubz mortel coutel.
Ce confort prens, povre viellart, 424

---

1. Pourvu que j'ai bien joui de la vie (Champion, II, 140); pour s'assurer du sens, cf. aussi ce passage de Martial d'Auvergne (Arrêts d'amour, éd. Jean Rychner (SATF, 1951), p. 99): "Si fut le povre galant bien joyeulx de telles estraines, en soy repentant qu'il ne l'avoit encores mieulx estrainee."

Lequel d'estre plaisant raillart
Ot le bruit, lors que jeune estoit,
Qu'on tendroit a fol et paillart,
Se, viel, a railler se mettoit. 428

Dans le huitain ci-dessus, le personnage **qui** eut renommée d'être "plaisant raillart" lorsqu'il était jeune est exactement ce que Villon pensait de lui-même. "Plaisant raillart" devait remplacer pour la rime l'expression "bon follastre" que Villon s'attribuait ordinairement. D'ailleurs le mot "follastre" n'a pas quitté entièrement l'esprit du poète[1]. Dans le Lais il se disait avoir renommée --en voilà pour "ot le bruit"[2]. Quant à "lors que jeune estoit" ce serait encore un trait de lui-même, car c'est ainsi qu'il se considérait quand il écrivait le Lais[3].

Cependant, pour l'attribution du sens des huitains 44 et 45 la critique n'est pas arrivée à se départager[4]. Mais en partant de l'interprétation que nous venons de soumettre ci-dessus, nous sommes amenés à considérer le mot "viellart" comme désignant Villon. C'est là un terme que Villon répète pour se décrire tout au long du Testament. Il n'est donc pas impossible d'arriver à cette interprétation (qui nous semble la plus évidente) par la considé-

---

1. Cf. le vers 427.
2. Cf. le Lais, vers 69 et 314.
3. Cf. dans le Lais le sens du 2e hémistiche du vers 208.
4. G. Frank, op. cit., p. 227

ration des termes employés pour la description de ce vieillard découragé. Villon, cependant, n'a jamais manqué de se dévoiler ouvertement même dans les circonstance les moins honorables[1]. Or, dans les huitains 43, 44 et 45 il évite de se nommer comme sujet de l'action. Villon avait de bonnes raisons pour procéder ainsi car ce que le vieillard propose de faire offenserait Dieu. Cela Villon le savait. Donc si c'est là une intention de suicide que Villon avait pour lui-même il n'était que tout naturel pour le poète de transférer son sentiment dans un tout autre personnage fictif ou pas et d'en faire une idée générale. Il n'en demeure pas moins que c'est là une pensée normale de "Povreté...despiteuse et rebelle" et "si elle n'ose, si la pense elle." De plus il est certain que le poète a suffisamment senti la misère du vieillard. La pensée du suicide ou encore ces paroles dans la bouche de quelqu'un qui "... feroit ung orrible fait" si ce n'était qu'il offenserait Dieu continuent et concluraient sans inconvénient celles que Villon avaient prononcées pour lui-même:

> Mais aux povres qui n'ont de quoy,
> Comme moy, Dieu doint patience ! 246

Finalement dans notre suggestion nous ne voudrions pas limiter la référence à Villon seulement. Nous proposons un

---

1. Cf. l'acrostiche et l'envoi de la Ballade de la Grosse Margot où il s'associe aux souteneurs --qu'il l'ait été ou pas c'est une autre question.

élargissement du sens des huitains 44 et 45 où il s'agirait de Villon et d'un personnage tout autre que Villon mais conçu d'après son propre modèle. La caricature simiesque donnée dans les huitains 44 et 45 représente alors le sosie de Villon--ou Villon lui- même.

44. Or luy convient il mendier,
Car a ce force le contraint,
Regrete huy sa mort et hier[1],
Tristesse son cuer si estraint[2]; 432
Se, souvent, n'estoit Dieu qu'il craint,
Il feroit ung orrible fait;
Et advient qu'en ce Dieu enfraint[3]
Et que luy mesmes se desfait[4]. 436

45. Car s'en jeunesse il fut plaisant,
Ores plus riens ne dit qui plaise:
Tousjours viel cinge est desplaisant,
Moue ne fait qui ne desplaise; 440
S'il se taist, affin qu'il complaise,
Il est tenu pour fol recreu[5];
S'il parle, on luy dit qu'il se taise
Et qu'en son prunier n'a pas creu[6]. 444

Nous avons déjà montré, dans le deuxième chapitre le lien solide de l'idée et de l'art que Villon développe

---

1. Il souhaite la venue de sa mort aujourd'hui et hier (chaque jour).

2. Son coeur est si étreint de tristesse.

3. Il en arriverait à violer la loi de Dieu.

4. Et se suiciderait.

5. Fatigué par l'âge; cf. Du Cange "recrediti".

6. Et qu'il ne sait pas ce qu'il dit; qu'il radote Thuasne, op. cit., II, p. 175); cf. aussi, Revue Critique (1867), 249, qui donne au vers 444 le sens suivant: "qu'on n'y a pas foi, qu'on n'y croit pas".

pour passer au huitain 46.

46. Aussi ces povres fameletes
Qui vielles sont et n'ont de quoy,
Quant ilz voient ces pucelletes
Emprunter elles[1], a requoy[2] 448
Ilz demandent a Dieu pourquoy
Si tost naquirent[3], n'a quel droit[4].
Nostre Seigneur se taist tout quoy,
Car au tancer il le perdroit[5].

Les pauvres vieilles femmes qui n'ont plus grand' chose dans la vie et qui ne peuvent plus faire commerce de leur corps sont jalouses des jeunes "pucelletes". Nous acceptons l'interprétation donnée par Spitzer pour le vers 448[6]. Cependant, après Thuasne[7], Spitzer nous dit que ces "povres fameletes" ne sont pas nécessairement des entremetteuses[8]. Foulet affirme qu'elles le sont[9], et Sten semble

---

1. Les imiter (Spitzer, "Pour le commentaire de Villon", Romania, LXIV [1938] 523).

2. Tout bas; L. Foulet, "Notes sur le texte de Villon", Romania, XLII (1913) 504.

3. "C'est ici l'unique cas où l'on puisse indiquer un modèle précis et parler d'imitation de la part de Villon" (Siciliano, op. cit., p. 388, n. 7); cf. Jean de Meun, Le Roman de la Rose, (Paris, 1914-1924), III, v.12868 sqq. et v. 12875.

4. Et de quel droit.

5. Ce parler familier n'est pas particulier à la poésie de Villon. cf. A. de Montaiglon, Recueil des Fabliaux, III, p. 209; L. Gautier, Les Epopées françaises, (Paris, 1878-1892), I, p. 13; cf. Ch. V. Langlois, La Vie en France au moyen âge, (Paris, 1925), p. 378 ss.

6. Cf. op. cit., p. 522-523; cf. ci-dessus la note 1.

7. Op. cit., II, p. 178.

8. Op. cit., p. 522

9. Op. cit., p. 504.

être d'accord[1]. Selon l'explication même de Spitzer les "pucelletes" imitent les vieilles:

> "...l'imitation des vieilles par les jeunes filles consisterait dans le fait que les jeunes font 'aujourd'hui' ce que les vielles faisaient autrefois, à savoir, vivre pour l'amour[2]."

Or, après le huitain 46 nous avons deux longs poèmes qui ne laissent aucun doute quant à l'ancienne et à la nouvelle professions de la Belle Heaulmière. Cette Belle Heaulmière est le porte-parole[3] qui développe l'idée générale de regrets et de jalousie exprimée par le groupe des femmes du huitain 46. Nous concluons donc que ces "vielles fameletes", comme la Belle Heaulmière, étaient elles aussi entremetteuses. On peut même ajouter qu'elles ne l'étaient déjà plus si l'on interprète le vers 446 dans son sens absolu.

Le poète développe dans Les Regrets de la Belle Heaulmière une poésie dont l'originalité n'est pas, dans un sens, un trait particulier[4]. Nous avions eu déjà dans la littérature cette complainte de la vieille[5]. Cependant, le fond de ce cliché se transforme. Quand adopté et adapté par Villon, il acquiert, vu l'importance de la notion de vieillesse chez le poète, un caractère spécial ou en-

---

1. "Pour l'interprétation de Villon", Romania, LXXI (1950) 511.
2. Op. cit., p. 523.
3. Cf. le huitain 56.
4. Cf. Siciliano, op. cit., p. 371 et ss.
5. Ibid., p. 391.

core devient une expression poétique personnelle. Dans un certain sens Villon se raconte[1] quand il fait parler la vieille chez qui la dégénération physique amène le découragement qui nous est déjà familier chez le poète[2].

> "Villon is, if you will, dramatic in his Regrets of the Belle Heaulmière, but his own life was so nearly that of his wasted armouress, that his voice is at one with hers. Indeed his own 'Je plains le temps de ma jeunesse' might almost be part of this ballade[3]."

Le poète a donc pris un thème traditionnel et l'a intimement lié à sa vie --c'est dans ce sens-là que nous considérons Villon original, pour employer un des adjectifs préférés de la critique du XIXe et du XXe siècles. En ce qui nous regarde, nous dirions plutôt que la poésie et la vie de cet homme forment un tout homogène.

> "Villon's art exists because of Villon. There is in him no pretence of the man sacrificed to his labor[4]."

De plus, ce poète ne s'isole pas de la société médiévale, au contraire, il s'associe intimement à elle, à ses banalités et à sa littérature. Cette association dans sa poésie sur la vie il l'avait déjà faite dans son passage

---

1. Ibid, p. 371.

2. Ibid. p. 390; cf. aussi les huitains 22, 26, 31, dont le ton est loin d'être celui de l'espoir et du courage.

3. Ezra Pound, "Montcorbier, alias Villon" dans The Critical Performance, éd. Stanley E. Hyman (New York, 1956) p. 11, "Montcorbier, alias Villon first appeared as a chapter in The Spirit of Romance (1910, revised edition 1952) by Ezra Pound (Editor's note, p. 3)".

4. Ibid., p. 5.

sur la mort, dans le huitains 42. On peut dire que ce poète contrairement aux "modernes[1]", ne fait pas abstraction des êtres humains qui lui font cercle. Quand il exprime sa souffrance, ce n'est pas les sanglots longs des violons qu'il fait entendre mais c'est lui-même, ou un autre homme, ou une femme de son rang, ou des frères humains qu'il décrit dans le malheur. Tout est taillé à vue et dans la chair. Il ne camoufle rien de la vie. Il ne se cache pas derrière l'allégorie mise à la mode par le Roman de la Rose. C'est le poète de l'homme. Du reste, cette solidarité entre Villon et la vieille est d'autant plus évidente que le poète prête à la Belle Heaulmière de l'esprit, voire un ton ferme et assuré. Cet esprit est attesté par la pause du vers 483; le reste du vers est selon Foulet une locution exclamative ou "ironique qui offre le sens parfait" de "m'en voilà bien avancée![2]"

Même si nous sommes toujours dans le domaine du cliché littéraire , il serait intéressant de noter que le vers 485 et tout le huitain 51 ont dû rappeler à Villon non seulement son âge et sa propre "vieillesse", mais encore sa décrépitude physique. Son inspiration trouve sa source en lui-même.

---

1. Pour une idée générale de l'esthétique moderne cf. José Ortega Y Gasset, La Deshumanisacion del Arte, dans Obras Completas, III, (Madrid, 1950).

2. Foulet, Romania, XLVI (1920), 388-389.

Les regrets de la belle Heaulmière.[1]

47. Advis m'est[2] que j'oy regreter
La belle qui fut hëaulmiere,
Soy[3] jeune fille soushaitter
Et parler en telle maniere:
"Ha! vieillesse felonne et fiere,
Pourquoi m'as si tost abatue?
Qui me tient, qui, que ne me fiere[4],
Et qu'a ce coup je ne me tue?

48. "Tollu m'as[5] la haulte franchise
Que beaulté m'avoit ordonné
Sur clers, marchans et gens d'Eglise:
Car lors il n'estoit homme né
Qui tout le sien ne m'eust donne,
Quoy qu'il en fust des repentailles[6],
Mais que luy eusse habandonné,[7]
Ce que reffusent truandailles[7].

49. "A maint homme l'ay reffusé,
Qui n'estoit a moy grant sagesse,
Pour l'amour d'ung garson rusé,
Auquel j'en feiz grande largesse.
A qui que je feisse finesse,
Par m'ame, je l'amoye bien[8]!

---

1. Pour l'état civil de la Belle Heaulmière et pour ceux qui auraient besoin d'une note supplémentaire de "réalisme", cf. Schwob, François Villon; rédaction et notes (Paris, 1912), p. 151; cf. Champion, op. cit., I, p. 94, 99, 198, II, p. 140, 196. cf. aussi Léon Mirot, "La vie administrative et religieuse de Nicolas d'Orgemont, Moyen Age (1912) 117-121.

2. Il me semble.

3. Se.

4. Que je ne me frappe.

5. Tu m'as enlevé la domination, le pouvoir.

6. Sans s'inquiéter du repentir.

7. Diminutif méprisant de truands (Bernard, op. cit., p. 55); Champion, op. cit., I, p. 95 n. 5 et Th. Gautier, op. cit., p. 23 avaient traduit respectivement: "Les pauvresses, femmes des mendiants (truands)", "De bégueules mal apprises". Dans ce vers il s'agit d'abord d'hommes.

8. Je dupais les autres (n'importe qui) mais lui, par mon âme, je l'avais dans la peau.

Or ne me faisoit que rudesse,
Et ne m'amoit que pour le mien[1].

50. "Si ne me sceut tant detrayner,
Fouler aux piez, que ne l'aymasse[2],
Et m'eust il fait les rains trayner,
S'il m'eust dit que je le baisasse,
Que tous mes maulx je n'oubliasse[3].
Le glouton, de mal entechié[4],
M'embrassoit... J'en suis bien plus grasse[5]!
Que m'en reste il? Honte et pechié.

51. "Or est il mort, passé trente ans,
Et je remains vielle, chenue,
Quant je pense, lasse! au bon temps,
Quelle fus, quelle devenue!
Quant me regarde toute nue,
Et je me voy si tres changiee,
Povre, seiche, megre, menue,
Je suis presque toute enragiee

Avant de passer à la deuxième moitié du lieu commun que sont Les regrets de la belle Heaulmière, concluons que la première partie, du point de vue de l'histoire littéraire, rappelle surtout la tradition d'Ovide et l'influence

---

1. Mon argent.

2. De n'importe quelle façon qu'il me traitât ... je l'aimais quand même.

3. Et même s'il m'eust jetée par terre et qu'ensuite il m'eût demandé de le baiser, j'aurais oublié mes maux et j'aurais fait ce qu'il me demandait de faire. cf. Le Roman de la Rose, IV, p. 64.

4. Souillé, "Dans le vers de Villon, il s'agit évidemment du mal moral et non du mal physique" (Thuasne, op. cit., p. 184).

5. J'en suis bien avancée.

du Roman de la Rose au moyen âge[1].

La deuxième partie des Regrets relève encore de la tradition littéraire même en ce qui concerne la marche du contraste[2] des deux huitains de la beauté (52-53) suivis des deux de la vieillesse[3] (54-55). Nous soumettons le passage en un seul bloc afin de donner au lecteur le sens de la composition artistique du poète. Le lecteur devenant conscient de la préoccupation de Villon quant à la composition poétique se retiendrait alors de juger à la légère la forme de tout le Testament qui semble, à première vue, embrouillée.

52. "Qu'est devenu ce front poly,
Cheveulx blons, ces sourcils voultiz[4]
Grant entroeil, ce regart joly,
Dont prenoie les plus soubtilz[5];
Ce beau nez droit grant ne petiz,
Ces petites jointes[6] oreilles,

---

1. Cf. Paris, op. cit., p. 106; cf. E. Langlois, Origines et sources du Roman de la Rose (Paris, 1890), p. 123-124. cf. aussi Thuasne, Villon et Rabelais (Paris, 1911), p. 46 et ss.

2. Cf. Siciliano, op. cit., p. 377. cf. aussi Mathieu de Vendôme, Ars versificatoria, dans les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècles (Paris, 1923), p. 129-130.

3. Cf. Ovide, Ars Amatoria, vv. 69-80.

4. Arqués.

5. "Les hommes les moins enclins à se laisser séduire par les manèges féminins" (Thuasne, op. cit., II, p. 187).

6. Non séparées de la tête.

Menton fourchu, cler vis traictiz[1],
Et ces belles levres vermeilles?

53. "Ces gentes espaulles menues,
Ces bras longs et ces mains traictisses[2],
Petiz tetins, hanches charnues,
Eslevees, propres, faictisses[3]
A tenir amoureuses lisses[4],
Ces larges rains, ce sadinet[5],
Assis sur grosses fermes cuisses,
Dedens son petit jardinet?

54. "Le front ridé, les cheveux gris,
Les sourcilz cheus[6], les yeulx estains,
Qui faisoient regars et ris[7]
Dont mains marchans furent attains;
Nez courbes de beaulté loingtains,
Oreilles pendantes, moussues[8],
Le vis pally, mort et destains[9],
Menton froncé, levres peaussues[10]:

55. "C'est d'umaine beaulté l'issue!
Les bras cours et les mains contraites[11],

---

1. Clair visage joli.
2. Jolies.
3. Faites pour (Bernard, op. cit., p. 56).
4. Joutes.
5. Parties sexuelles de la femme.
6. Tombées.
7. Qui lançaient regards et sourires.
8. Epaisses et velues.
9. Décoloré.
10. De peau ridée.
11. Ratatinées.

Les espaulles toutes bossues;
Mamelles, quoy? toutes retraites[1];
Telles les hanches que les tetes[2];
Du sadinet, fy! Quant des cuisses
Cuisses ne sont plus, mais cuissetes
Grivelees comme saulcisses.

56. Ainsi le bon temps regretons
Entre nous, povres vielles sotes
Assises bas, a crouppetons,
Tout en ung tas comme pelotes
A petit feu de chevenotes[3]
Tost allumees, tost estaintes;
Et jadis fusmes si mignotes!...
Ainsi en prent a[4] mains et maintes."

C'est donc en connaissance de cause que cette entremetteuse peut se permettre de faire la leçon aux filles de joie. C'est encore là un cliché littéraire[5]. Quant à la poésie du "carpe diem", il n'est pas question d'"originalité" de la part de Villon[6]. Cependant, encore une fois il nous faut incorporer cette forme et ce fond littéraires dans la pensée et la poésie personnelles de Villon, car lui-même dira la même chose aux "bacheliers" de la Double Ballade qui suit de près - et pour cause - le prêche

---

1. Rentrées, tombantes.
2. Tettes (Villain, op. cit., p. 48).
3. Brindilles.
4. Tel est le sort de...
5. Cf. Le Roman de la Rose, III, v. 12739 et ss.
6. Cf. La Clef d'Amors, publié par G. L. Doutremont (Halle, 1890), p. 80; Jacques d'Amiens, L'Art d'amors et Li Remedes d'Amors (Leipzig, 1868) p. 53 et 81; cf. aussi E. Deschamps, Oeuvres Complètes, publiées par H. de Queux de Saint Hilaire et G. Raynaud. (SATF 1878-1903), VI p. 140-141.

de la Belle Heaulmière.

Que dire de la composition du Testament à ce point-là? Le poète ayant développé le thème de la mort, nous place devant celui de la vie. Sa transition a été des plus subtiles; nous la rappelons:

Mais que j'aye fait mes estrenes, 419

De plus, le poète brode dans le thème principal de la vie deux motifs, celui de la vieillesse et celui de la jeunesse. A cette jeunesse, il propose de faire ses "estrenes" avant de se faner et de mourir d'une"honneste mort". C'est précisement ce cliché-là que Villon s'était proposé (v. 419-20).

La belle Heaulmière aux filles de joie

"Or y pensez, belle Gantiere
Qui m'escoliere souliez[1] estre,
Et vous, Blanche la Savetiere,
Or est il temps de vous congnoistre, 536
Prenez a destre et a senestre;
N'espargnez homme, je vous prie:
Car veilles n'ont ne cours ne estre,
Ne que monnoye qu'on descrie[2]. 540

"Et vous, la gente Saulciciere
Qui de dancier estre adestre,
Guillemete la Tapiciere,
Ne mesprenez vers vostre maistre[3]: 544

---

1. Avoir coutume. Le vers: Qui aviez coutume d'être mon écolière.

2. Pas plus que la monnaie qu'un édit royal vient de décrier(Thuasne, op. cit., II, p. 192).

3. Ne vous leurrez pas au sujet de votre maquereau. A. Mary dit: "N'agissez pas mal (envers votre maître).
(suite)

Tost vous fauldra clorre fenestre;
Quant deviendrez vielle, flestrie,
Plus ne servirez qu'ung viel prestre,
Ne que monnoye qu'on descrie.

"Jehanneton la Chapperonniere,
Gardez qu'amy ne vous empestre[1];
Et Katherine la Bourciere,
N'envoyez plus les hommes paistre[2]:
Car qui belle n'est, ne perpetre
Leur male grace, mais leur rie[3].
Laide viellesse amour n'empestre[4].
Ne que monnoye qu'on descrie.

Filles, vueillez vous entremettre
D'escouter pourquoy pleure et crie:
Pour ce que je ne me puis mettre,
Ne que monnoye qu'on descrie.

La forme du Testament prend alors des proportions vastes; englobant la vie et la mort. Ayant choisi le sujet de l'amour illicite comme l'expression la plus vitale--

---

(Suite de la note 3, de la p. préc.) Cette interprétation contredit le sens qu'il donne au vers 550 et que nous citons ci-dessous en note 1.

1. N'entrave votre liberté, selon nous A. Mary a bien interprété ce vers.

2. N'envoyez plus promener les hommes, comme on dirait aujourd'hui (Thuasne, op. cit., II, p. 194); cf. Romania, XXXIII (1904) 194 v. 681-8. Voir l'expression dans Renart, v. 24, "Renart fet tot le monde pestre".

3. "Rie" présent du subjonctif du verbe rire, cf. G. Paris, Villoniana", Romania, XXX (1901), 389. Selon la leçon de Jean Rychner le sens des vers 553-4 est le suivant: "Car que celle qui n'est pas belle (et vous ne le serez bientôt plus) renonce à les tenir plus longtemps en disgrâce et leur sourie." "Pour le Testament de Villon", Romania, LXXIV (1953) 386. Pour une autre interprétation, cf. F. Neri, Le poesie di François Villon, Commento (Turin, 1923) p. 66; cf. aussi L. Foulet, "Notes sur le texte de Villon", Romania, XLII (1913), p. 504-5.

4. N'obtient sur requête (Foulet, Romania, XLII, p. 505).

c'est l'opinion du poète - du thème en juxtaposition à la mort, le poète se mêle de morale. Il ne pouvait éviter le sujet pour deux raisons. La première: c'est dans la nature [1] de Villon de se défendre et de défendre ses pareils continuellement. La deuxième raison c'est qu'il avait choisi pour illustrer le fait de l'amour des personnages peu recommandables qui ont "honte et pechié". Il attaque donc le problème sans hésiter, et il nous fait bien sentir qu'il s'aperçoit de l'incident dans lequel il s'est mis:

Si aperçoy le grant dangier 569

Avant d'entreprendre l'apologie de la prostitution, il se disculpe en nous rappelant: "Ce que je dis ce n'est pas moi qui le dis, je l'ai entendu dire". L'ironie de cette note de "réalisme" qu'il renforce par la présence du secrétaire --tout homme qui se respecte doit en avoir un[2]-- ne diminue en rien sa défense en règle de la femme dont la corruption est due à la loi naturelle. C'est ainsi que Dieu l'a faite. Mais alors nous aurions là une défense et une justification de la conduite de celle qui lui fit prendre des vessies pour des lanternes! Voilà qui nous amène à une suggestion: Il se peut que nous ayons dans ce passage du Testament (huitains 57-63) un coup subtil

---

1. Cf. Siciliano, op. cit., p. 405-406.

2. Ce commentaire nous semble être dans l'esprit et le ton de l'ironie de Villon.

porté au sexe faible qu'on avait tant discuté au moyen âge[1]. Villon avait certainement des raisons personnelles pour lui administrer ce coup de grâce en trois vers (609-611). De plus, pour attester de la chose, la Double Ballade suit immédiatement. Encore une fois le poète aurait rapproché ses propres problèmes et opinions des clichés de son époque. Sa poésie ne serait pas alors un exercice poétique tout court.

Reprenons la poésie de Villon devant le problème moral des prostituées:

57. Ceste leçon icy leur baille[2]
La belle et bonne de jadis;
Bien dit ou mal, vaille que vaille,
Enregestrer j'ay faict ces dis
Par mon clerc Fremin l'estourdis,
Aussi rassis que je puis estre.

---

1. Rappelons que Villon a participé aux disputes littéraires médiévales. Elles sont explicitement présentées dans le Testament - il s'agit de la Ballade de Franc-Gontier où il fait une attaque contre le roi René et la pastorale et contre Alain Chartier et sa poésie larmoyante: huitain 168. (Pour cette querelle au moyen âge, cf. A. Campaux, La Question des femmes au XVe siècle (Paris, 1865); cf. A. Piaget, Martin Le Franc, prévôt de Lausanne (Lausanne, 1888), p. 58 et ss.; E. Langlois, "Le Traîté de Gerson" Romania, XLV (1919) 23 et ss.; Thuasne, Le Roman de la Rose (Paris, 1929) p. 49 et 67; Ch. V. Langlois, La Vie en France au Moyen Age (Paris, 1925), II, p. 22, où Etienne de Fougères dit: "Nature les conseille" qui correspondrait assez au"... c'est nature femenine" de Villon. La solution — cliché du poête ne nous avance à rien, mais au moins nous savons à quoi nous en tenir si l'on veut connaître l'opinion de Villon quant à la nature des femmes. Ceci ne veut pas dire que Villon était contre l'amour ou misogyne.

2. Donne.

S'il me desment, je le mauldis[1]:
Selon le clerc est deu[2] le maistre. 568

Afin de parler de composition soutenue du Testament nous rappellerons que le poète avait inséré la question morale après le thème de la mort. Il en fait autant après le thème de la vie. Cependant une différence essentielle est à noter. Le ton de la poésie qui met fin à la composition du passage sur la mort a un caractère incertain, mystérieux, grave[3] avec un faible sourire d'impuissance devant le mystère. Le ton de la poésie qui ferme la question morale du passage sur la vie est franchement comique[4] avec un brin de tristesse camouflée. En ce qui nous concerne, l'argument moral (58-63) ne contient aucune poésie. C'est là peut-être un des passages pour lesquels Ezra Pound avait dit:

> "Much of both the Lesser and the Greater Testaments is in no sense poetry;"[5]

58. Si aperçoy le grant dangier
Ouquel homme amoureux se boute...
Et qui me vouldroit laidangier[6]

---

1. Vouer à une mauvaise fin (avec exagération plaisante), Longnon-Foulet.
2. Est enseigné (antiphrase), A. Mary.
3. Il s'agit des trois ballades de l'"Ubi Sunt".
4. Cf. La Double Ballade, vers 625-672.
5. Op. cit., p. 8.
6. M'insulter, me tourmenter.

De ce mot, en disant: "Escoute!,
Se d'amer t'estrangel[1] et reboute[2]
Le barat[3] de celles nommees,
Tu fais une bien folle doubte[4].
Car ce sont femmes diffamees.

59. "S'ilz n'ayment fors que pour l'argent,
On ne les ayme que pour l'eure[5],
Rondement[6] ayment toute gent,
Et rient lors que bource pleure.
De celles cy n'est qui ne queure[7];
Mais en femmes d'onneur et nom
Franc homme, se Dieu me sequeure[8],
Se doit emploier; ailleurs, non."

60. Je prens qu'aucun dye cecy,
Si ne me contente il en rien.
En effect il conclut ainsy,
Et je le cuide entendre bien,
Qu'on doit amer en lieu de bien:
Assavoir mon se ces filletes[9]
Qu'en parolles toute jour tien[10]
Ne furent ilz femmes honnestes?

---

1. T'éloigne.

2. Te détourne.

3. La tromperie.

4. Tu as une bien folle crainte.

5. Que pour le moment.

6. A la bonne franquette (cf. Romania, XXXIV (1905) 402, v. 1025-27) pour le sens de "rondement".

7. "Troisième personne du subjonctif de 'corre' et 'courir', et de 'querre' et 'querir'. Villon aimait ces amphibologies" (Thuasne, op. cit., II, p. 199).

8. Dieu me soit en aide.

9. Il reste à me rassurer si ces fillettes...

10. Que je connais bien, "avec qui je fais tout le jour la conversation" (Thuasne, op. cit., II, p. 201).

61. Honnestes si furent vraiement,
Sans avoir reproches ne blasmes.
Si est vray qu'au commencement
Une chascune de ces femmes
Lors prindrent, ains qu'eussent diffames,
L'une ung clerc, ung lay, l'autre ung moine.
Pour estaindre d'amours les flammes,
Plus chaudes que feu saint Antoine[1].

62. Or firent selon le Decret[2]
Leurs amys, et bien y appert;
Ilz amoient en lieu secret,
Car autre d'eulx n'y avoit part[3].
Toutesfois, ceste amour se part[4]:
Car celle qui n'en amoit qu'un
De celuy s'eslongne et despart,
Et aime mieulx amer chascun.

Jusque-là l'équité de Villon est remarquable et désastreuse pour les femmes, car pour ainsi dire il ne fait pas de différence entre les femmes honnêtes et les "diffames". Le parallèle est identique en ce qui concerne les hommes. C'est ce que les autres poètes préoccupés à suivre les lieux communs n'avaient pas inséré dans leurs

---

1. "Le 'feu Saint Antoine', affection érysipélateuse qu'on appelait aussi le 'feu sacré', sévit avec une violence incroyable à certaines époques du mœyen âge, au XIIIe siècle en particulier. Comme on l'appelait aussi le 'mal des ardens', Villon saisit l'équivoque qu'il présente avec le mal d'amour". Thuasne, op. cit., II, p. 203.

2. Decretum Gratiani; pour le texte de ce decret cf. Thuasne, op. cit., II, p. 204-205.

3. Selon nous ces quatre vers signifient: les amants ne sont guère ni plus ni moins coupables que les filles. Selon la règle prévue par le Décret: "Tolerabilior est si latent culpa quam si culpae usurpetur authoritas". Les filles et les amants aimaient en secret, puisqu'une tierce personne ne prenait pas part aux ébats amoureux des couples.

4. Se divise.

vers.

Reprenons le fond du texte. Le dernier vers (608) ne lui a que trop rappelé sa propre histoire[1] avec une certaine femme. C'est à cette histoire qu'il va accorder des proportions immenses comme la Bible et la littérature antique --c'était la chose à faire que de chanter la méchanceté de la femme en citant l'histoire de Samson, Salomon, David, Hector, Merlin, Tristan[2], etc... -- alors qu'en réalité son histoire avait tout du caractère des bas-fonds. Mais avant de donner la Double Ballade, Villon affirme avec brièveté[3] - chose inouïe au moyen âge - le leitmotiv de la femme.

---

1. C'est aussi l'opinion de Champion, op. cit., I, p. 103, n. 5.

2. Cf. Amadas et Ydoine, publié par John R. Reinhard (Paris, 1926), p. 200; La queste del Saint Graal, éd. A. Pauphilet (Paris, 1923), p. 125; Jubinal, Le Blasme des Fames dans Jongleurs et Trouvères, p. 81-82; Jean de Meun Le Codicille et le Roman de la Rose, éd. Langlois, III, p. 112; Guillame de Machaut, Poésies Lyriques, éd. V. Chichmaref (Paris 1909), II, p. 644; Thuasne, Villon et Rabelais (Paris, 1911), p. 60, 61; Recueil de poésies Françoises des XVe et XVIe siècles, éd. A. de Montaiglon (Paris, 1860), V. p. 311; Froissart, Meliador, éd A. Longnon (Paris, 1895-1899), I, p. 262-263; Deschamps, op. cit., II, p. 36-37 et IX, p. 92.

3. Nous avons déjà noté son goût de la brièveté sur un sujet traditionnel: supra, p. 119. Il suivra ce même principe dans la querelle de la pastorale et dans sa critique d'Alain Chartier au sujet de la courtoisie (cf. huitain 168). Que dire alors de l' "Ubi Sunt"? La présence des deux premières ballades s'explique par la nécessité de la composition: il fallait en faire une pour la femme et une pour l'homme. La Ballade en Vieil lang. fr. n'a aucune raison (suite)

63. Qui les meut a ce? J'ymagine,
Sans l'onneur des dames blasmer,
Que c'est nature femenine
Qui tout vivement veult amer.
Autre chose n'y sçay rimer[1],
Fors qu'on dit a Rains et a Troys,
Voire a l'Isle et a Saint Omer,
Que six ouvriers font plus que trois.

Dans le huitain 63 le poète énonce sa vérité avec ironie et la conclue avec sarcasme en fin de huitain. A ces deux traits il ajoute au vers 624 du huitain 64 la réflexion rêveuse du populaire. Villon ne cherche pas a philosopher. Il puise n'importe où, dans la Bible, dans le Roman de la Rose, dans le peuple et même dans le vocabulaire des amants malades de mélancolie qu'il n'aime pas tout particulièrement[2], pour nous dire sa poésie.

64. Or ont ces folz amans le bont
Et les dames prins la vollee[3];
C'est le droit loyer qu'amans ont:
Toute foy y est viollee,

(Suite de la note 3 de la p. préc) d'être, du point du vue rapport, avec le reste du Testament. Voilà pourquoi nous suggérons maintenant que Villon l'a composée après coup et pour rire. D'après ce point de vue le Villon sérieux de la première partie du Testament ne l'est pas toujours, même pour un sujet tel que l'"Ubi sunt" où il avait mis un esprit mûr ou encore un sentiment profond.

1. Je ne vois aucune autre raison.

2. Cf. le huitain 168.

3. "C'est-à-dire: et voilà les amants qui reçoivent 'le bond', qu'on envoie promener sans cérémonie; quant aux dames elles ont 'pris la volée', .." Foulet, Romania, XLII (1913) 513; cf. Thuasne, op. cit., II, p. 206-207; cf. aussi l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours, poème attribué à Martial D'Auvergne, éd. Montaiglon (Paris, 1881), v. 1512 et p. 167-8.

Quelque doulx baisier n'acollee[1].
"De chiens, d'oyseaulx, d'armes, d'amours,"
Chascun le dit a la vollee,
"Pour ung plaisir mille doulours[2]." 624

Puis suit la comédie dont il a annoncé la thèse et le ton dans les deux huitains que nous venons de citer. C'est donc par deux moyens qu'il passe à la ballade qu'il ne dédie à personne en particulier mais par implication à Villon "L'amant remys et regnyé". Tout comme dans les deux huitains précédents, le sarcasme et l'ironie ne diminuent pas le sérieux du cliché au sujet des femmes, la Double Ballade n'efface pas entièrement le mal et de là la tristesse que les femmes lui avaient causée. Desonay soutient que Villon n'avait jamais rien senti en amour au-delà du contact charnel[3]. Il n'est pas possible pour un poète qui avait de l'humanité, du lyrisme, enfin un homme[4], d'être aussi stupide, pour qu'on puisse dire de lui: "Villon n'entend rien à l'amour".

---

1. Quel que soit le doux baiser ou l'embrassade qu'on se donne.

2. Que ce soit un plaisir procuré par la chasse, l'amour ou les armes, on dit communément: pour une joie mille douleurs. Pour le vers 624, Thuasne donne: "Pour une joye cent doulours" (op. cit., II, p. 207); cf. aussi Foulet qui préfère la leçon du ms.I contre CAF et qui conclue: "Il faudrait probablement adopter la leçon de CA, quoique moins satisfaisante pour l'oreille (pour l'oreille moderne en tous cas)." Romania, XLII (1913) 514, n. 2.

3. Cf. Villon (Paris, 1933), p. 151.

4. Cf. G. Charlier, op. cit., IV (1920), 517; cf. aussi G. Frank, "Villon's Adversary", MLN, LXI (1946), 113, n. 1 et 114.

Double Ballade.

Pour ce, amez tant que vouldrez,
Suyvez assemblees et festes,
En la fin ja mieulx n'en vauldrez
Et si n'y romprez que vos testes;
Folles amours font le gens bestes:
Salmon en ydolatria[1],
Samson en perdit ses lunetes[2].
Bien est eureux qui riens n'y a!

Orpheüs, le doux menestrier,
Jouant de fleustes et musetes,
En fut en dangier d'un murtrier
Chien Cerberus a quatre testes;
Et Narcisus, le bel honnestes[3],
En ung parfont puis s'en noya
Pour l'amour de ses amouretes.
Bien est eureux qui riens n'y a!

Sardana, le preux chevalier,
Qui conquist le regne de Cretes,
En voulut devenir moullier[4]
Et filler entre pucelletes[5]
David le roy, sage prophetes,
Crainte de Dieu en oublia,
Voyant laver cuisses bien faites.
Bien est eureux qui riens n'y a!

Amon en voult deshonnourer,
Faignant de menger tarteletes,
Sa seur Thamar et desflourer,
Qui fut inceste deshonnestes;
Herodes, pas ne sont sornetes,
Saint Jehan Baptiste en decola
Pour dances, saulx et chansonnetes.
Bien est eureux qui riens n'y a!

---

1. En devint idolâtre.

2. Ses yeux.

3. Elégant; (C'est en effet celui-là qui refusa Echo "Qui beaulté ot trop plus qu'humaine").

4. Femme.

5. Et filer parmi les vierges.

De moy, povre, je vueil parler:
J'en fus batu comme a ru telles[1],
Tout nu, ja ne le quier[2] celer.
Qui me feist maschier ces groselles[3], 660
Fors Katherine de Vausselles?
Noel le tiers est, qui fut la[4].
Mitaines a ces nopces telles.
Bien est eureux qui riens n'y a! 664

---

1. Comme toiles au ruisseau.

2. Veux.

3. Qui me fit recevoir cette correction? (Thuasne, op. cit., II, p. 214); cf. aussi Foulet, Romania, (1913) 510. Mais Montaiglon avait dit: "Il ne s'agit pas d'avoir mangé des groseilles, ni, en parlant par métaphore d'avoir 'avalé la pilule (Glossaire - Jannet, p. 245). Le sens est celui-ci: 'Ayant été battu ainsi que des toiles dans un ruisseau, je l'ai encore été à coups de branches de groseilliers garnies de leurs épines'" (L'Amant rendu Cordelier...p. 156). S'il est vraiment nécessaire d'ajouter une allusion érotique cf. Louis Thomas, Les dernières leçons de Marcel Schwob François Villon (Paris, 1906), p. 26.

4. "'Telles sont les mitaines qu'il eut a ces noces'". L'origine de cette locution est expliquée par Rabelais (IV, 12 et 14): A l'issue des repas de noces, les invités se donnaient les uns aux autres, après s'être gantés de mitaines, de grands coups de poing en disant: 'Des noces nous en souvienne!'. On ne voit pas au reste comment ce vers se rattache au précédent. Peut-être faut-il adopter la leçon (de CF) 'ot' (au lieu de 'est') et entendre: "Noël, qui était là en tiers, reçut sa part de cette correction." Rien ne permet de pénétrer le mystère de cette allusion; il serait même imprudent d'affirmer que ce personnage se confond avec le Noël Jolis auquel Villon (huitain 152) assigne deux cents coups de fouet." Oeuvres de F. Villon, intr. et notes d'A. Jeanroy (Paris, 1934), p. 157. Nous suggérons qu'il s'agit du même Noël et que 'est' du vers 662 est la réponse à la question des vers 660-661. Nous ne comprenons pas le mot 'tiers' du vers 662 dans le sens courtois que lui donne Thuasne (op. cit., II, p. 215-219). Et nous comprenons le rôle de Noël dans cette affaire de la façon suivante: Villon a reçu une bonne raclée. C'est K. de Vausselles qui la lui fait administrer par l'intermédiaire de deux personnes. Dans ce trio (Villon, l'autre personne que nous ne connais-

(suite)

Mais que ce jeune bacheler
Laissast ces jeunes bacheletes?
Non! et le deust on vif brusler
Comme ung chevaucheur d'escouvetes[1]. 668
Plus doulces luy sont que civetes[2].
Mais toutesfoys fol s'y fya:
Soient blanches, soient brunetes[3],
Bien est eureux qui riens n'y a! 672

Et maintenant qu'il a évoqué le nom de celle qui l'a abusé, le poète reprend le vocabulaire courtois et traditionnel dans sa diatribe contre la "dame" qui l'a fait souffrir et l'a fait amant martyr[4]. Ce passage du Testament, sans compter l'ironie et le caractère populaire des huitains 67 et 68 qui rappellent l'esprit particulier de Villon, n'est, selon nous qu'une exagération de l'exercice poétique:

> "..il convient de faire la part des expressions grandiloquentes qu'il était alors en usage d'employer lorsqu'il s'agissait de ses

---

(Suite de la n. 4 de la p. préc.) -sons pas et Noël) Noël est la tierce personne. Il se peut alors que pour l'équivoque Villon ait choisi le mot tiers du vocabulaire courtois. cf. Siciliano, op. cit., p. 92. cf. aussi Bernard, op. cit., p. 139 note 1.

1. Chevaucheur de balais, sorcier (Longnon-Foulet).

2. "Il s'agit non pas d'un civet, mais de la sécrétion de la civette, une sort de musc très apprécié en ce temps là, et qu'on conservait dans de petites boîtes d'argent" (Champion, op. cit., I. p. 105, note 3).

3. Fou est celui que se fie aux blondes ou aux brunes.

4. Cf. Piaget, "Jean de Garencières", Romania, XXII (1893) pp. 441, 444; Piaget, "Le Songe de la Barge de Jean de Werchin", Romania (1909) p. 83; Guillaume de Machaut, Poésies Lyriques, éd. Chichmaref, I, p. 144; Deschamps, Oeuvres, II, p. 335.

amours et de sa dame[1]."

Nous donnons l'extrait du passage "courtois" du Testament pour des raisons de continuité de présentation du texte de Villon dans ce chapitre. De plus, ce passage dans son entier révèle, mieux qu'aucun commentaire ne saurait le faire, la nécessité qu'éprouvait Villon d'écrire comme tout le monde. De là on peut dire que le poète, pour la première fois et mieux qu'ailleurs, est plus saisi par la tradition que par sa propre poésie, car il adopte un vocabulaire et un style qui ne conviennent guère, et Villon le sait[2], à ses démêlés avec les filles de joie.

65. Se celle que jadis servoie
De si bon cuer et loyaument,
Dont tant de maulx et griefz j'avoie
Et souffroie tant de torment,
Se dit m'eust, au commencement,
Sa voulenté (mais nennil, las!)
J'eusse mis paine aucunement
De moy retraire de ses las[3].

66. Quoy que je luy voulsisse dire.
Elle estoit preste d'escouter
Sans m'acorder ne contredire[4];
Qui plus, me souffroit acouter

---

1. Villain, op. cit., p. 58.

2. C'est surtout dans le Lais qu'il faudrait voir la parodie de la courtoisie.

3. Lacs.

4. Sans acquiescer ni contredire ce que je lui disais.

Joignant d'elle, pres m'accouter,[1]
Et ainsi m'aloit amusant,
Et me souffroit tout raconter;
Mais ce n'estoit qu'en m'abusant.

67. Abusé m'a et fait entendre
Tousjours d'ung que ce fust ung aultre,
De farine que ce fust cendre,
D'ung mortier ung chappeau de faultre,
De viel machefer que fust peaultre,
D'ambesars que ce fussent ternes[2],
(Tousjours trompeur autruy enjaultre[3]
Et rent vecies pour lanternes),

68. Du ciel une poille d'arain,
Des nues une peau de veau,
Du matin qu'estoit le serain[4],
D'ung trongnon de chou ung naveau,
D'orde cervoise van nouveau,
D'une truie[5] ung molin a vent
Et d'une hart ung escheveau,
D'ung gras abbé ung poursuyvant[6].

---

1. Nous rapportons ici le résumé de la leçon de Jean Rychner: "Qui plus est, elle souffrait que je m'appuyasse tout contre elle, que je lui parlasse en secret à l'oreille". Romania, LXXIV (1953) 388-389. De plus, Rychner propose de conserver 'sacouter' au lieu de "m'acouter' du vers 685: c'est d'ailleurs la leçon de trois mss. (CFI). "Sacouter" veut dire "parler bas, chuchoter". Pour ce beau semblant et "manège de la coquette" cf. A. Jeanroy, Romania, XXII (1893), 67.

2. "Que jeter deux as dans un coup de dés cela était la même chose qu'amener trois". Champion, op. cit., II, p. 3 note 5. Pour l'usage de ces propositions contradictoires cf. Oeuvres Complètes du roi René, II, L'Abuzé en court, p. 115.

3. Trompe.

4. Que l'aube était le crépuscule.

5. Sorte de catapulte lançant de grosses pierres.

6. Un jeune chevalier.

69. Ainsi m'ont Amours abusé
Et pourmemé de l'uys au pesle[1].
Je croy qu'homme n'est si rusé,
Fust fin comme argent de coepelle[2],
Qui n'y laissast linge, drappelle[3],
Mais qu'il fust ainsi manyé
Comme moy, qui partout m'appelle
L'amant remys et regnyé.

70. Je regnie Amours et despite[4]
Et deffie a feu et a sang.
Mort par elle me precipite,
Et ne leur en chault pas d'ung blanc[5].
Ma vïelle ay mys soubz le banc[6];
Amans je ne suyvray jamais:
Se jadis je fus de leur ranc,
Je desclare que n'en suis mais.

71. Car j'ay mys le plumail au vent[7],
Or le suyve qui a attente.
De ce me tais doresnavant,
Car poursuivre vueil mon entente.

---

1. "Le pesle ou pène de la porte, c'était le verrou, Villon fait allusion à ces dévotions que les amants martyrs rendaient au verrou de la porte de leur cruelle amie: ils l'embrassaient, le caressaient, etc..." Champion, op. cit., II, p. 4, note 1.

2. Fut-il fin comme argent épuré.

3. Hardes; qui n'y laissât tout ce qu'il possède.

4. Méprise.

5. D'un sou.

6. J'ai renoncé, j'ai fermé boutique ou j'ai plié bagage; "...ou toute autre façon de dire impliquant cessation ou transformation d'activité, nécessaire, obligée, mais qui n'est pas sans laisser de regret, même si l'on en plaisante." Mario Roques, "La vielle sous le banc", Romania, LVIII (1932) 84, et LII (1926) 99. Nous avons souligné deux mots dont le sens est d'importance capitale selon nous pour le commentaire des huitains 72 et 73.

7. "...il jette son panache et c'est signe qu'il abondonne les amants et leurs luttes, mais son panache est une plume ou touffe de plumes qui va s'en aller au (suite)

Et s'aucun m'interroge ou tente
Comment d'Amours j'ose mesdire,
Ceste parolle le contente:
"Qui meurt, a ses loix de tout dire." 728

Les déboires de Villon avec les femmes et beaucoup de clichés courtois révèlent d'une manière inattendue, la condition du poète. L'état de santé piteux qu'il se reconnaît il l'attribue, selon nous, d'abord à sa maîtresse qui l'a ainsi précipité vers la mort[1]. Il importe peu de donner ici un diagnostic médical; la constation du poète et les associations de pensée contenues dans les huitains 72 et 73 nous suffisent. Notons que dans ces deux huitains que nous citerons plus loin, il ne s'agira plus de vocabulaire courtois. Donc la suggestion qui suit plus bas ne se base pas sur le vers 715 seulement. Il est vrai que la poète avait dit ailleurs (vv. 73-74):

Pour ce que foible je me sens,
Trop plus de biens que de santé,

Nous avons là déjà une contradiction avec ce que nous venons de dire plus haut. Mais considérons les faits qui

---

(Suite de la n. 7 de la p. préc.) petit bonheur, balloté par les vents..." Foulet, "Sur François Villon, notes et discussions", Romania, LXVIII (1944) 74.

1. "Tous les mss. donnent 'par elle': toutefois les éditeurs ont fait la correction 'par elles', sans doute à cause 'Et ne leur' du vers 716. J'estime qu'il faut respecter la leçon des mss.--'Par elle' se rapporte à sa maîtresse 'celle que jadis servoie' (v. 673); et 'leur', du vers 716, à 'Amours' et à sa maîtresse que Villon réunit dans la même pensée.--M. Foulet donne la variante 'par elle' qu'il attribue seulement à C; mais AFI donnent aussi 'par elle', au singulier" (Thuasne, op. cit., II, p. 224).

d'ailleurs nous aideront à mieux comprendre le vers 74. Que le poète se sente faible de biens nous n'avons rien à redire, nous le croyons sur parole. Mais "Trop plus de biens que de santé" ne veut pas dire que le poète se trouve en bonne santé. De plus, il a écrit ce vers après l'été 1461. Or, la prison de Meung et le misérable régime auquel Thibault d'Aussigny l'avait soumis n'étaient pas exactement une fontaine de Jouvence. Selon nous il semble que Villon ne plaisante pas quand il se considère "vieillard" physiquement et poétiquement à l'âge de trente et un ou trente-deux ans. De plus, si avant d'être incarcéré, il avait déjà quelque maladie vénérienne[1], le long séjour en cul-de-basse-fosse n'allait pas s'avérer un lieu de prédilection pour une convalescence. Ceci expliquerait pourquoi sitôt après sa diatribe contre l'amour et sa maîtresse --Villon réunit dans sa haine les deux personnages qui l'ont démoli. Et son misérable état de santé qu'il attribuait d'abord à sa maîtresse il l'attribue aussi à l'évêque. A eux deux, le puissant geôlier et l'amour l'ont maté physiquement; nous ajouterions presque spirituellement s'il ne s'était pas agrippé à la planche de salut qu'était Dieu--nous ne disons pas à la religion en général. C'est en parlant de sa santé que le poète établit une transition qui

---

1. Cf. L. Le Pileur, Les Maladies de Venus dans l'oeuvre de François Villon (Paris, 1910). Selon Le Pileur, Villon n'a parlé ni de blennorrhagie ni de syphilis. Mais cf. aussi Pierre Lôo, Villon, Un mauvais garçon, Préface de Ch. Perrens (Paris, 1947) p. 59 et ss. Lôo (suite)

relie le thème de l'amour à celui de la haine pour Thibault d'Aussigny. Cette transition a donc deux valeurs: l'une biographique, l'autre artistique. C'est là, il nous semble, un trait saillant de la poésie de Villon où sa propre vie la tradition et l'art s'amalgament.

72. Je congnois approcher ma seuf[1];
Je crache, blanc comme coton,
Jacoppins[2] gros comme ung esteuf.
Qu'esse a dire? que Jehanneton
Plus ne me tient pour valeton[3]
Mais pour ung viel usé roquart[4]:
De viel porte voix et le ton,
Et ne suys qu'ung jeune coquart[5].

73. Dieu mercy et Tacque Thibault[6],
Qui tant d'eaue froide m'a fait boire,
Mis en bas lieu, non pas en hault,

(Suite de la n. 1. de la p. préc.) nous dit: "Les allégations de Villon témoignent d'un déficit organique, dont il ne s'alarme d'ailleurs que dans le Testament, et que les diverses conjectures de sa vie rendaient inévitable. (p. 60). Il s'agit cependant de conjectures (pour savantes qu'elles soient) qui appellent la quote-part de nos incertitudes médicales.

1. Soif.

2. Crachat, glaire.

3. Jeune homme.

4. Cheval hors service.

5. Blanc-bec.

6. "Nom porté au XLVe siècle par un favori du duc de Berry, abhorré du peuple pour ses moeurs honteuses et ses exactions...; Villon l'applique comme une insulte à Thibault d'Aussigny" (Longnon-Foulet, p. 154).

Mengier d'angoisse mainte poire[1],
Enferré... Quant j'en ay memoire,
Je prie pour luy 'et reliqua',
Que Dieu luy doint, et voire, voire!
Ce que je pense... 'et cetera'.

Villon donne à travers le huitain 74 le style et l'esprit de toute la deuxième moitié du Testament. Il y a là équivoque, raillerie, moquerie et esprit de vengeance.

74. Toutesfois, je n'y pense mal
Pour luy, ne pour son lieutenant,
Aussi pour son official,
Qui est plaisant et advenant;
Que faire n'ay du remenant,
Mais du petit maistre Robert.
Je les ayme, tout d'ung tenant[2],
Ainsi que fait Dieu le Lombart[3].

Les vers 751 et 752 ne donnent plus lieu à douter de la haine que Villon nourrit pour son geôlier et ses hommes de justice y compris Me Robert[4]. Décidément la mémoire ne sert pas le poète de bons souvenirs. Au huitain 74 elle lui rappelle ses bourreaux, au huitain 75 elle lui rappelle un épisode bien triste de sa vie. Pour un homme censé

---

1. "Equivoque extrèmement fréquente au XVe siècle sur une espèce de poire célèbre qui tirait son nom du village d'Angoisse (Dordogne). 'Tâter des poires' (Mystère de la passion, v. 20201), cela voulait dire recevoir des coups (comparez l'expression: 'macher' ou 'croquer des groseilles'). Manger des poires d'angoisse se disait aussi au moral et signifiait éprouver du chagrin, de l'angoisse. L'équivoque paraît sans rapport avec la façon d'administrer la question (Cf. par ex. Montaiglon, Rec. de poésies françaises, I, p. 278); Viollet-le-Duc, Anc. Théâtre fr., II, p. 314; Picot, Recueil de farces, p. 164..." (Champion, op. cit., II, p. 120, n. 5.

2. Tous autant.

3. L'usurier.

4. Cf. Foulet, Romania, XLII (1913), 506.

être repentant, comme le disent quelques critiques, il saisit habilement l'occasion de passer outre ses méfaits de l'an 1456 qui l'amenèrent précisément à écrire "certains laiz"[1]. Il fait dans la deuxième moitié du huitain 75 une brève critique sur la propriété littéraire et avertit subtilement ses héritiers qu'on n'est pas toujours maître de ses biens (dans tous les sens).

75. Si me souvient bien, Dieu mercis,
Que je feis a mon partement
Certains laiz, l'an cinquante six,
Qu'aucuns, sans mon consentement,
Voulurent nommer Testament;
Leur plaisir fut et non le mien.
Mais quoy? on dit communement
Qu'ung chascun n'est maistre du sien.

Ceci ne veut pas dire que les biens laissés à ses légataires en 56 sont nuls! Sa pitié c'est-à-dire sa haine[2] du Bastart de la Barre n'a guère était refroidie par le temps. Ce paillard aura pour faire "l'amoureux mestier" ce qu'il lui avait donné en 1456 et trois nattes en sus pour faire coussinet sous les genoux. L'esprit du "bon follastre" de 1456 se retrouve sans la moindre retouche dans les huitains 75 et 76 et affirme même que la mentalité de Villon n'a changé en aucune façon dans cette première partie du Testament. Le rapport implicite et explicite entre les deux oeuvres (le Lais et le Testament) ne fait

---

1. G. Frank, "Villon's 'Lais' and his Journey to Angers", MLN, XLVII (1932), 154-159; Bédier-Hazard, Litt. fr., I, 110; Lewis, op. cit., p. 133 et ss.

2. G. Frank, "Villon's Adversary", MLN, LXL (1946), 113-15.

alors aucun doute, le huitain 77 l'affirme.

76. Pour les revoquer ne le dis,
Et y courust toute ma terre;[1]
De pitié ne suis refroidis
Envers le Bastart de la Barre:
Parmi ses trois gluyons de fuerre[2]
Je luy donne mes vieilles nates;
Bonnes seront pour tenir serre[3]
Et soy soustenir sur les pates.

77. S'ainsi estoit qu'aucun n'eust pas
Receu les laiz que je luy mande,
J'ordonne qu'après mon trespas
A mes hoirs en face demande.
Mais qui sont ils? S'on le demande:
Moreau, Provins, Robin Turgis[4].
De moy, dictes que je leur mande,
Ont eu jusqu'au lit ou je gis.

Dans le huitain 78 il joint la parodie des riches seigneurs qui testent par devant clerc à la fiction. Quant au premier hémistiche du vers 780, le poète serait-il avisé qu'il peut avoir le sens que voici[5]: "à moins d'être un endormi il comprendra que je déteste mes ennemis". Serait-ce trop solliciter le texte, ou bien s'agirait-il seulement d'une simple taquinerie sans portée, à l'endroit de l'ami "étourdi" du vers 565?

---

1. Toute ma terre dût-elle y passer.

2. Bottes de paille.

3. Tenir fermement embrasser, sens érotique (Longnon-Foulet).

4. Un rôtisseur, un pâtissier, un tavernier (Villon aurait-il était le pilier de ces trois établissements et dépensé tout son argent là?).

5. Notre conjecture n'aurait aucun poids si Villon n'avait pas déjà employé ce style dans une situation semblable; cf. le huitain 3 et le vers 19 tout particulièrement.

78. Somme, plus ne diray qu'ung mot,
Car commencer vueil a tester:
Devant mon clerc Fremin qui m'ot,[1]
S'il ne dort, je vueil protester
Que n'entens homme detester[2]
En ceste presente ordonnance,
Et ne la vueil magnifester
Si non ou royaume[3] de France.

Les digressions que Villon nous a données, et surtout la longue haleine du poète ne font que mieux ressortir le côté comique de cette presse imaginaire qui le saisit au coeur. Aussi ordonne-t-il à Fremin d'écrire vite.

79. Je sens mon cuer qui s'affoiblit
Et plus je ne puis papier[4].
Fremin, sié toy pres de mon lit,
Que l'on ne me viengne espier;
Prens ancre tost, plume et papier;
Ce que nomme escry vistement,
Puys fay le partout coppier;
Et vecy le commancement.

Mais d'abord la bénédiction, car il faut faire les choses comme il faut: la règle testamentaire la demande.

80. Ou nom de Dieu, Pere eternel,
Et du Filz que vierge parit[5],
Dieu au Pere coeternel,
Ensemble et le Saint Esperit,
Qui sauva ce qu'Adam perit
Et du pery pare les cieulx[6]...

---

1. Entend (peut-être dans les deux sens).

2. Rayer du testament (Longnon-Foulet); Selon nous le verbe a un double sens d'abord et ensuite il faut donner à tout le vers une interprétation par antiphrase; cf. Bernard, op. cit., p. 140.

3. Par tout le.

4. Balbutier, pepier.

5. Conçut.

6. "Dieu a donné pour ornement au ciel l'homme voué auparavant à la damnation" (Champion, op. cit., II, p. 143.

Qui bien ce croit, peu ne merit[1],
Gens mors estre faiz petiz dieux[2]. 800

Il n'en fallait pas plus à Villon pour s'égarer de son ordonnance et nous dire la récompense qui attend le riche et le pauvre (huitain 82 et 83) maintenant que règne la loi du Christ. Pour bien amener le changement de situation des morts il nous rappelle l'égalité, en enfer, de tous les morts avant l'avènement du Christ --sans inclure dans cette égalité patriarches et prophètes-- c'était la croyance populaire de l'époque[3].

81. Mors estoient, et corps et ames,
En dampnee perdicion,
Corps pourris et ames en flammes,
De quelconque condicion. 804
Toutesfois, fais excepcion
Des patriarches et prophetes;
Car, selon ma concepcion,
Oncques n'eurent grant chault aux fesses[4]. 808

82. Qui me diroit: "Qui vous fait metre
Si tres avant ceste parolle,
Qui n'estes en theologie maistre?
A vous est presumpcion folle." 812
C'est de Jhesus la paraboIle
Touchant du Riche ensevely
En feu, non pas en couche molle,
Et du Ladre de dessus ly[5]. 816

---

1. Ne mérite pas peu.

2. Saints. (Pour mieux "comprendre" la deuxième moitié de ce huitain il suffirait de lire le vers 800 avant le vers 799.)

3. Cf. Thuasne, op. cit., II, p. 237; Desonay, op. cit., p. 70; "-- encore tout le passage est-il d'une ironie subtile--".

4. "Entendez: parce qu'ils ne durent guère séjourner en purgatoire" (Bernard, op. cit., p. 62, n. 5).

5. Au-dessus de lui.

Dans le huitain 83 Villon " tire un comique savoureux[1]" d'un passage qui s'avérait pédant. Ainsi la poésie de Villon surgit, son esprit particulier ne s'efface pas devant cette leçon de la Bible[2]. Ce qui était sérieux devient à la fin du huitain une bonne plaisanterie de cabaret. La verve du poète ne se tient pas tranquille bien longtemps. On ne peut donc guère parler de pédantisme dans le style de Villon sans ajouter immédiatement l'intention de parodier le sérieux. Rappelons qu'il serait pourtant faux de croire que le huitain 83 est une plaisanterie dépassant le ton de familiarité à l'endroit de la religion.

83. Se du Ladre eust veu le doit ardre[3],
Ja n'en eust requis refrigere[4],
N'au bout d'icelluy doit aherdre[5]
Pour rafreschir sa maschoüere[6].
Pyons y feront mate chiere,
Qui boyvent pourpoint et chemise,
Puis que boiture y est si chiere.
Dieu nous en gart, bourde jus mise![7]

---

1. Foulet, Romania, LXVIII (1944), 75.

2. Parabole dans l'évangile selon Saint Luc, XVI, 19-31.

3. Si le riche avait vu le doigt du Ladre brûler.

4. Il n'aurait jamais demander de rafraîchissement (par ce doigt); "Refrigere" est un substantif (Foulet, Romania, LXVIII [1944], 75.

5. Il n'aurait même pas touché le bout de ce doigt.

6. Sa bouche; Longnon-Foulet donne: se mettre sous la dent.

7. Les buveurs, qui dépensent tout leur bien à boire, feront triste mine en enfer puisque la boisson y est si chère. Blague à part! Que Dieu nous garde de ce martyre!

Sa conception théologique et son commentaire sur la parabole de Saint Luc lui ont fait dévier sa marche testamentaire-- Villon le sait. Les vers 793 et 825 nous montrent que le poète s'est égaré de propos délibéré ou bien encore qu'il est pleinement conscient de la composition de son poème. Nous remarquons, comme c'était le cas dans le début du Testament, que Villon se laisse aller à l'inspiration immédiate au lieu de se maintenir dans une composition serrée et déterminée du Testament. Et quand il reprend le fil de la pensée ainsi abandonné, il insère une expression, un vers de rappel (v. 825).

84. Ou nom de Dieu, comme j'ay dit,
Et de sa glorieuse Mere,
Sans pechié soit parfait ce dit[1]
Par moy, plus megre que chimere;
Se je n'ay eu fievre enfumere[2];
Ce m'a fait[3] divine clemence;
Mais d'autre dueil et perte amere
Je me tais, et ainsi commence.

Le fond du huitain 85 est de tradition[4].

85. Premier, je donne ma povre ame
A la benoiste Trinité,
Et la commande a Nostre Dame,
Chambre de la divinité,
Priant toute la charité

---

1. Ce testament.
2. "Fièvre éphémère, des mouvements de colère..." Thuasne, op. cit., II, p. 244.
3. C'est grâce à la.
4. Cf. Champion, op. cit., II, p. 181.

Des dignes neuf Ordres des cieulx[1]
Que par eulx soit ce don porté
Devant le Trosne precieux.

Puis c'est son corps plus maigre que chimère qu'il rend à la terre --le vers 842 se retrouve presque textuellement dans le Roman de la Rose[2]. Alors que les clichés foisonnent dans ce huitain, le poète incruste sa condition (vv. 843-845) et sa vie errante (vv. 847-848) dans les paroles de la Bible -- Génèse, III, 19.

86. Item, mon corps j'ordonne et laisse
A nostre grant mere la terre;
Les vers n'y trouveront grant gresse,
Trop luy a fait fain dure guerre.
Or luy soit delivré grant erre[3]:
De terre vint, en terre tourne;
Toute chose, se par trop n'erre,
Voulentiers en son lieu retourne.

Ayant disposé de sa personne il se tourne vers les siens, comme il l'avait fait dans le Lais. A son père adoptif, un riche prêtre[4] qui a probablement joué un grand rôle dans les sursis obtenus par Villon[5], le poète dit sa reconnaissance mais non pas ses excuses. Il lui réserve une oeuvre littéraire dont la valeur égale l'antiphrase[6] du vers 863

---

1. Ordres des anges dans les cieux: Séraphins, Chérubins...
2. Roman de la Rose, v. 17831.
3. Rapidement.
4. Cf. Ch. Samaran, "Un document sur Guillaume de Villon", Romania, LVIII (1932), 86; Paris, op. cit., p. 24; Schwob, F. V. Red. et Notes, p. 60.
5. Ibid., pp. 66, 72
6. W. R. Rice, "A Villon Hypothesis", French Studies, II (1948), 350: "...a barb directed against Guy Tabarie." (Pourquoi pas contre son "plus que pere"?).

et la négation du vers 864 et n'était pas pour plaire à cet homme connu en haut lieu[1]. De plus il lui donne une oeuvre copiée par un mouchard qui dit religieusement la vérité (v. 860). Les hypothèses[2] que Rice propose au sujet de la création du Rommant du Pet au Deable sont, vu le problème ingrat que suscite l'existence ou la non-existence de cette oeuvre, d'une sagacité enviable. Mais la valeur testamentaire du huitain reste à qualifier. En ce qui concerne Guy Tabarie il n'y a rien de louable[3]; on s'y attendait. En ce qui concerne le prélat, et c'est ce qu'il y a de curieux, Villon fait preuve d'un sarcasme qui ne diffère pas beaucoup des autres huitains ironiques et méchants que nous lirons plus loin dans le Testament. D'après les hypothèses les plus variées Guillaume de Villon ne gagne rien dans ce huitain -- ceci dit dans tous les sens.

Si Villon avait fini son oeuvre, (le "Rommant"),laquelle est d'ailleurs de mauvais goût (c'est l'opinion du poète), la considération de Villon à l'égard de son père adoptif serait d'un caractère un tantinet irrévérencieux. S'il ne l'avait finie qu'à moitié le legs n'en serait pas plus respectable. Il en serait de même si Villon avait eu l'idée

---

1. Cf. Champion, op. cit., I, pp. 131-132; Schwob, op. cit., pp. 43-61.

2. W. H. Rice, op. cit., pp. 248-350.

3. Ibid., p. 349 Il est regrettable que Rice ait donné son commentaire en ne considérant que Guy Tabarie alors qu'en réalite le légataire est Guillaume de Villon.

d'entreprendre cette oeuvre et ne l'avait jamais commencée. S'il ne l'avait pas écrite du tout et qu'elle eut été l'oeuvre d'un autre auteur, on pourrait dire que Villon n'avait pour son père qu'un bien faible sourire[1]. Mais puisqu'il s'agit dans ce legs du dénommé Tabarie, ce faible sourire ou même bourrade -- tout dépend de l'interprétation personnelle -- est en réalité une moquerie passablement méchante qui n'avait échappé, sans doute, ni à Villon ni à son légataire, car ces deux personnages étaient des gens avertis. En résumé, Villon ne donne rien de respectable à son père, pourtant à juger la Ballade a la Vierge il a prouvé qu'il savait et pouvait exprimer, sans ambiguité, son amour filiale. Nous en venons donc à douter du sentiment que Villon entretenait à l'égard de son père. Nous nous demandons s'il ne se moquait pas de ce dernier, "son plus que pere plus doulx que mere", quand il lui demandait à genoux de ne pas se mêler de ses affaires et de lui en laisser toute la "joye". Rappelons qu'en 1456 il lui avait déjà laissé un legs bien équivoque: sa renommée. Qu'était-elle? Tout au plus celle d'un bon poète et celle d'un malfaiteur --nous ne disons pas criminel parce que l'affaire Sermoise peut être comprise comme un cas de légitime dé-

---

1. Les trois dernières hypothèses sont de W. H. Rice op. cit., pp 349-350.

fense[1]. Reste à juger maintenant l'impression que devait avoir de ce legs l'homme d'église qui l'avait éduqué pour lui garantir précisément une renommée honorable! Ceci dit, nous concluons que dans le Lais comme dans le Testament Villon se moque au moins un peu de son père adoptif, et ce serait une raison pour laquelle Villon ne lui a jamais fait ses excuses alors qu'il s'excusera ou gardera le sérieux auprès de sa mère.

Nous voudrions maintenant suggérer une interprétation du huitain 88. Selon deux éruditsil faut se méfier du contenu de ce huitain:

> "Since the description of Tabarie as 'homs veritable' is patently ironic, the contents of this strophe must be viewed with suspicion[2]".

En supposant que Villon ait écrit le "Rommant", il l'aurait écrit avant son départ de Paris en 1456 --on reconnaît généralement que c'est là une oeuvre de jeunesse[3]. Or, en 1456 Villon laisse sa renommée et non pas le "Rommant du Pet au Deable" au légataire Guillaume de Villon. Après 1456 un méfait tenu secret pendant un certain temps est révélé avant que le poète ne rédige son Testament: il s'a-

---

1. Cf. A. Longnon, "François Villon et ses légataires", Romania, II (1873), l'appendice, 232-236.

2. L. Cons, "Five Notes on the Text of Villon", MLN, LVII (1942), 527; cf. aussi Rice, op. cit., p. 349.

3. Cf. Schwob, F. V., Réd. et Notes, p. 93; Desonay, Cons, Siciliano hésitent à attribuer cette oeuvre à Villon.

git du vol du collège de Navarre[1]. De là à équivoquer sur les deux histoires[2], maintenant que l'occasion se présente, le poète n'a qu'un seul pas à faire. Il prend le titre d'une de ses oeuvres - ou le titre d'une oeuvre d'un auteur quelconque qui traite d'un méfait, ou encore une affaire à laquelle il donne un titre livresque-- pour en faire un legs dont Guillaume de Villon pouvait comprendre le sous-entendu. Ce dernier savait si Villon avait ou n'avait pas écrit le "Rommant" mais comme tout le monde il savait aussi qui était Guy Tabarie-- ce mouchard qui dévoila l'affaire du collège de Navarre et qui l'avait si bien 'grossée'? "Par cayers est sous une table" est un lieu bien indéfini et peut-être même ironique. Si Villon avait dit "la table" par analogie[3] à l'expression: "Ma vielle ay mys soubz le banc", au lieu de "une table", on pourrait dire au moins que le "Rommant" était sous la table à la maison. De quelle table s'agirait-il? Si on entend par "cayers" les rapports de police si bien "grossés" par Tabarie, l'indéfini de table aurait alors le sens que voici: sous "une table" à la prévôté. Le reste du huitain 88 s'appliquerait alors aux deux "oeuvres", si l'on

---

1. Cf. Champion, op. cit., II, p. 35-50.

2. Cf. L. Cons, Etat présent des études sur Villon (Paris, 1936), p. 19 Cons avance déjà cette possibilité d'équivoque.

3. C'est Rice qui le premier a suggéré cette analogie (op. cit., pp. 348-349).

veut insister sur l'existence du "Rommant". Dans le cas ou cette interprétation aurait quelque valeur, le legs devrait être compris comme une parodie cruelle de l'homme qui l'avait "degeté...de maint bouillon". Si l'interprétation s'avère nulle le legs n'en demeure pas moins grossier à l'égard du prêtre -- grossier, en effet, pour avoir donné à un homme honorable quelque chose touché par un traître. Cons nous dit que c'est un legs "...qui pouvait faire sourire le pauvre vieil homme...[1]" C'est un sourire qui lui aura coûté cher, cent vingt écus et déception! D'ailleurs, Villon lui-même nous rend compte au vers 854 de la disposition du brave homme à l'égard de ses "bouillons".

87. Item, et a mon plus que pere,
Maistre Guillaume de Villon,
Qui esté m'a plus doulx que mere
A enfant levé de maillon[2]:
Degeté m'a de maint bouillon,
Et de cestuy pas ne s'esjoye,
Si luy requier a genouillon
Qu'il m'en laisse toute la joye[3];

88. Je luy donne ma librairie,
Et le Rommant du Pet au Deable,
Lequel maistre Guy Tabarie
Grossa, qui est homs veritable.
Par cayers est soubz une table;
Combien qu'il soit rudement fait,

---

1. Op. cit., p. 19.

2. A un enfant élevé depuis l'âge tendre du maillot, des langes.

3. Nous ajouterions volontiers "et toute la peine" pour mieux faire comprendre que Villon causait de la peine et non pas des rires fous à son père. Le mot, "joye" est employé par antiphrase mais peut-être pas entièrement dans le cas de Villon.

La matiere est si tres notable
Qu'elle amende tout le mesfait. 864

Pour le legs à sa mère Villon se fait tout petit, comme sa mère. Le ton narquois qu'il vient de quitter nous montre, le revirement d'esprit de ce poète quand on en vient aux sentiments personnels[1]. Le huitain 89 annonçant la Ballade pour prier Nostre Dame a été compris par Champion comme il s'ensuit:

> "La pauvre femme, que de chagrin son fils lui réserva par la suite! Mais aussi avec quelle ardeur il se retourna maintes fois vers elle. Il lui a donné ce beau nom de 'château'. C'est vrai que voilà un puissant abri, la douce poitrine et les deux faibles bras d'une mère...[2]"

D'après notre lecture le mot "chastel" s'applique à la Vierge et le huitain a le sens suivant: Ma mère a eu pour moi "douleur amere" et "mainte tristesse". Quand dans le malheur, pour nous retraire corps et âme, ni moi ni ma mère n'avons autre forteresse que la Vierge[3].

89. Item, donne a ma povre mere
Pour saluer nostre Maistresse,
(Qui pour moy ot douleur amere,
Dieu le scet, et mainte tristesse), 868

---

1. Cf. Siciliano, op. cit., p. 222. Rappelons qu'il n'avait pas plaisanté avec sa mère dans le Lais.

2. Champion, op. cit., I, p. 20; Bernard, op. cit., p. 141 interprète comme Champion. Cette explication de "chastel" 869 est parfaitement raisonnable, mais elle exige la corrélation peu facile de "autre" 869 avec "ne" de 872. Peut-être faudrait-il identifier "chastel" avec "Maistresse" 866, et interpréter: "ni moi ni ma mère n'avons d'autre château".

3. Cf. Suarès, op. cit., p. 79; Paris, op. cit., p. 148.

Autre chastel n'ay, ne fortresse,
Ou me retraye corps et ame,
Quant sur moy court malle destresse,
Ne ma mere, la povre femme! 872

Le thème de la Vierge que Villon choisit pour la prière en l'honneur de sa mère donne en plein dans la tradition littéraire du moyen âge. Siciliano s'est fait un jeu de démontrer cette vérité d'histoire littéraire à l'aide d'une érudition sans pitié pour la pauvre femme illettrée. C'est bien innocemment qu'elle aura demandé à son fils un portrait de la Vierge, et Villon de lui en décrocher un dans le style de l'époque. Or, il serait fastidieux d'énumérer ici ou ailleurs le nombre de Madonnes que le moyen âge a produit sur commande ou sans commande.

La Ballade a la Vierge de Villon est le portrait standardisé d'une Vierge avec en bas, au coin de droite ou de gauche, comme on voudra, une pauvre vieille femme "a genouillon" demandant le paradis comme les autres, les honnêtes et les entremetteuses. En contraste à toute la dorure, la donatrice est si bien faite et comprise dans sa petitesse et pauvreté qu'elle domine la Vierge fatiguée. S'il y a de la mystique dans ce tableau il y en a alors dans tous les autres du même genre au moyen âge. Selon nous le sentiment religieux ordinaire sans prétention surhumaine y est évident. La mise en composition dans des proportions justes de la grande foi exprimée avec simplicité et du petit personnage devant la perfection divine, donne à la ballade son unité esthétique. Voilà pourquoi

nous trouvons la ballade ordinaire mais belle par son intention.

Ballade pour prier Nostre Dame

Dame du ciel, regente terrienne,
Emperiere des infernaux palus,
Recevez moy, vostre humble chrestienne,
Que comprinse soye entre vos esleus,
Ce non obstant qu'oncques rien ne valus.
Les biens de vous, ma Dame et ma Maistresse,
Sont trop plus grans que ne suis pecheresse,
Sans lesquelz biens ame ne peut merir[1]
N'avoir les cieulx. Je n'en suis jangleresse[2]:
En ceste foy je vueil vivre et mourir.

A vostre Filz dictes que je suis sienne;
De luy soyent mes pechiez abolus;
Pardonne moy comme a l'Egipcienne,
Ou comme il feist au clerc Theophilus,
Lequel par vous fut quitte et absolus,
Combien qu'il eust au deable fait promesse.
Preservez moy de faire jamais ce,
Vierge portant, sans rompure encourir,
Le sacrement qu'on celebre a la messe:
En ceste foy je vueil vivre et mourir.

Femme je suis povrette et ancienne,
Qui riens ne scay; oncques lettre ne lus.
Au moustier voy dont suis paroissienne
Paradis paint, ou sont harpes et lus,
Et ung enfer ou dampnez sont boullus:
L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse.
La joye avoir me fay, haulte Deesse,
A qui pecheurs doivent tous recourir,
Comblez de foy, sans fainte ne paresse:
En ceste foy je vueil vivre et mourir.

Vous portastes, digne Vierge, princesse,
Iesus regnant qui n'a ne fin ne cesse.
Le Tout Puissant, prenant nostre foiblesse,
Laissa les cieulx et nous vint secourir,
Offrit a mort sa tres chiere jeunesse;
Nostre Seigneur tel est, tel le confesse:
En ceste foy je vueil vivre et mourir.

---

1. Mériter.

2. Menteuse.

En suivant l'ordre observé pour le Lais, Villon s'adresse maintenant à sa "chiere Rose". Saisset dit: "Et sans transition nous passons à la 'chère Rose'...[1]" Nous suggérons le contraire pour les raisons que voici. La nature du contenu poétique du huitain 89 et de la ballade permet de considérer le huitain et la ballade comme une seule et même composition. Nous avons alors jusque-là trois "items" pour trois personnages différents -- le premier comprenant le huitain 87, 88 pour Guillaume de Villon, le second pour la mère et le troisième, (avec les huitains qui suivent jusqu'à la Ballade a s'amye inclue), pour la maîtresse qui l'a fait souffrir. L'importance de ces trois personnages très proches de Villon et l'ordre observé par le poète constituent déjà une organisation mentale suffisante. Voilà pourquoi une transition explicite ne s'est même pas presentée à l'esprit du poète, tout comme elle ne s'est pas présentée quand il est passé du legs à son père au legs à sa mère. En résumé, ces trois personnages ont une valeur si particulière[2] que la transition explicite s'exclue aisément, bien qu'il s'agisse de legs de nature totalement différente.

---

1. L. et F. Saisset, Le Grand Testament de F. V.(Paris, 1937), p. 19.

2. G. Frank, MLN, LXI (1946), 113.

Reprenons la lecture du Testament maintenant que nous croyons avoir raccordé la chaîne de la composition.

90. Item, m'amour, ma chiere Rose,
Ne luy laisse ne cuer ne foye;
Elle ameroit mieulx autre chose,
Combien qu'elle ait assez monnoye. 913
Quoy? une grant bource de soye,
Plaine d'escuz, parfonde et large;
Mais pendu soit il, que je soye[1],
Qui luy laira[2] escu ne targe. 917

Villon refait ici un passage du Roman de la Rose[3] et c'est ce qui nous fait croire que ma "chiere Rose" n'est pas le nom de sa maîtresse[4] mais un nom emprunté au titre du livre dont il imite le passage[5]. Il en profitera du "R" qui voulait dire trahison pour rimer une ballade à sa mie[6]. Le

---

1. Même si c'est moi.

2. Laissera.

3. "...une granz bourse pesanz,
Toute farsie de besanz...
...
Qu'eles sont mais si aoursees
Qu'ens ne cuerent fors aus bourses (SATF, 1914-1924), III, p. 78.

4. Cf. Champion, op. cit., II, p. 146; G. Charlier, op. cit., pp. 513, 515-516; G. Frank, MLN, LXI (1946), 114; Siciliano, op. cit., pp. 90-91, n. 7; Foulet n'est pas d'accord avec ces érudits, Romania, XLII (1913), 506 et "Charles d'Orléans et Villon", Med. St. in Memory of G. S. Loomis (New York, 1927).

5. De plus "...'ma rose', 'rose espannie', etc., est employé couramment, non seulement dans la poésie amoureuse, mais aussi dans les dialogues des farces, c'est-à-dire dans le langage familier du XVe siècle,..." (Siciliano, op. cit., p. 91, n. 7; cf. Viollet-le-Duc, op. cit., I, pp. 51 352, 388. Pour un début d'interprétation se rapprochant de la nôtre, cf. Thuasne, op. cit., II, p. 263.

6. "Le moyen âge donnait une signification aux lettres de
(suite)

vers 911 est encore une équivoque qui a pour référence la ballade précédente. Voici comment nous la comprenons. Il ne laissera à sa chère Rose ni son coeur enchassé[1] ni son foie. Foie procure le jeu de mots, par écho, avec le mot "foy" qu'il a répété à quatre reprise dans le refrain de la ballade à sa mère. Encore une autre équivoque, celle-là est obscène. L' "autre chose" du vers 912 est la targe phallique[2] autre que le coeur ou le foie[3] mais c'est aussi faire l'amour. Le vers 913 suggère le deuxième sens de l'équivoque du vers 912. Voici comment nous interprétons 913: sa chère Rose a assez d'argent et n'a pas besoin de vendre son corps pour en obtenir. L'équivoque est achevée à la fin de la première moitié du huitain. La question du vers 914 détruit ou suspend toute interprétation obscène qu'on se serait laissé aller à donner à la première moitié du huitain. Les vers 914 et 915 donnent avec un comique étouffé une réponse innocente qui n'est qu'un des sens de la pensée complexe contenue dans tout le huitain. Nous ajouterons, mais alors sans trop insister, que "pendu soit il" n'est pas totalement dénué d'un certain

---

(Suite de la n. 6 de la p. préc.)
l'alphabet et justement --on l'a remarqué-- R est la lettre de trahison" (Siciliano, op. cit., p. 91 n. 7); cf. Huon de Cambrai, Oeuvres, éd. A. Langfors (CFMA, 1913), p. 8:

R est une letre qui graigne;
De felonnie adès engraigne...

1. Cf. le Lais, v. 77.

2. Cf. Thuasne, op. cit., II, p. 265; Champion op. cit., II, p. 7, n. 3; Schwob, Parnasse satyrique, p. 156.

3. G. Frank, MLN, XII (1946), 114.

double sens. Il s'appliquerait d'abord à celui qui laissera ce que dit le vers 917 et aussi à la bourse équivoque--même s'il s'agit d'un pronom personnel masculin. Il est temps de rappeler que c'est l'esprit du poète que nous voulons retracer. Si l'interprétation que nous venons de soumettre ne contribue pas d'une manière convaincante à la description de la tournure d'esprit du poète, le huitain 91 s'en chargera plus aisément.

91. Car elle en a, sans moy, assez.
Mais de cela il ne m'en chault;
Mes plus grans dueilz en sont passez,
Plus n'en ay le croppion chault.
Si m'en desmetz aux hoirs Michault,
Qui fut nommé le Bon Fouterre;
Priez pour luy, faictes ung sault:
A Saint Satur gist, soubz Sancerre.

On ne peut plus douter de l'insulte. Sa chère Rose est suffisamment comblée par les amants. Il n'en est pas jaloux --c'est toutefois ce qu'il nous dit. D'ailleurs son "croppion" n'est plus sensible comme au temps de sa jeunesse. Il compte sur les descendants de Michault, le fabuleux amoureux, pour qu'ils bouchent le vide qu'il laisse. Et comme il est de tradition, Villon délègue une ballade à sa maîtresse ou plutôt à "Amours". Villon se moque bel et bien de cette tradition courtoise, mais rien ne dit qu'il n'ait pas aimé, au moins un peu, comme tout le monde, c'est-à-dire à la manière des amants courtois.

> "Now it is usually believed that the women mentioned by Villon fall into two categories, some woman he seriously loved who made him suffer, and the lighter variety, of little significance to him, like Marion l'Idolle, Jehanneton, la Grosse Margot, etc.[1]"

92. Ce non obstant, pour m'acquitter
Envers Amours, plus qu'envers elle,
Car onques n'y peuz acquester
D'espoir une seule estincelle
(Je ne sçay s'a tous si rebelle
A esté, ce m'est grant esmoy;
Mais, par sainte Marie la belle!
Je n'y[2] voy que rire pour moy),

Villon envoie donc une ballade à sa maîtresse félonne[3] mais en suivant les règles du jeu de courtoisie pour mieux la parodier. Il lui enverra la ballade par l'intermédiaire d'un messager qui à son tour la remettra à la demoiselle "au nez tortu" attachée au service[4] de la "dame". Tout d'abord l'identité du messager[5] et la suggestion de Mme Frank à son sujet[6] ne font pas de ce messager un témoignage

---

1. G. Frank, MLN, LXI (1946), 113.
2. C'est-à-dire auprès de cette "chière Rose" (v. 910).
3. S'il faut vraiment donner un nom à cette femme, ce serait Marthe (cf. les lettres initiales des vers 950-955) et non pas "Katherine".
4. Cf. Foulet, "Sur François Villon Notes et Discussions", Romania, LXVIII (1944), 95-97. Foulet dit: "Nous croyons sentir un peu d'ironie dans le 'ma damoiselle' du vers 939" (p. 96).
5. Cf. le Lais, vv. 177-184; Testament, vv 763-768, 1094-1101; cf. aussi Champion, op. cit., II, p. 327.
6. G. Frank, MLN, LXI (1946), 113-115.

de respect[1] de la part de Villon à l'égard de sa maîtresse. De plus le choix de ce sergent à la douzaine, expert en l' "amoureux mestier" ne fait pas de cette maîtresse une femme de haute naissance, mais plutôt une femme à la "situation sociale irrégulière" ou encore de basse naissance[2]. Ceci nous mène à considérer la "damoiselle" suggérée par Foulet comme étant un personnage inventé par le poète ou encore une de ses connaissances qu'il associe à cette femme. Il s'est parodié jusqu'à la mort dans la Double Ballade, il a parodié l'amour pourquoi n'aurait-il pas parodié la courtoisie dans la mise en scène du huitain 93? Nous ne voudrions pas donner l'impression que Villon n'a pas aimé cette femme, même si l'on douterait de sa réputation à elle ou à lui[3]. Elle ne figurerait probablement pas comme le troisième personnage le plus important de son Testament s'il n'avait pas eu un sentiment particulier pour elle.

---

1. Foulet soutient le contraire (op. cit., p. 93). Il en est de même de Sten qui dit: "...il parle d'elle avec un certain respect" (Romania, LXXI [1950], 509. Selon nous les huitains 90 et 91 ne contiennent aucune marque de respect. Si le huitain 92 et la ballade sont moins insolents c'est qu'il s'agissait d'une matière à traiter dans le style et le vocabulaire courtois.

2. Foulet suggèrerait le contraire (op. cit., pp. 93-94).

3. Cf. G. Frank, op. cit., p. 113, n. 1. S'il faut vraiment donner un nom à cette femme, ce serait Marthe (cf. les lettres initiales des vers 950-955) et non pas Katherine.

93. Ceste ballade luy envoye
Qui se termine tout par R.
Qui luy portera? Que je voye[1].
Ce sera Pernet de la Barre,
Pourveu, s'il rencontre en son erre
Ma damoiselle au nez tortu,
Il luy dira, sans plus enquerre:
"Orde paillarde, dont viens tu?"

Ballade a s'amye[2]

Faulse beauté qui tant me couste chier,
Rude en effect, ypocrite doulceur,
Amour dure plus que fer a maschier,
Nommer que puis, de ma desfaçon seur,
Cherme felon, la mort d'ung povre cuer,
Orgueil mussié qui gens met au mourir,
Yeulx sans pitié, ne veult Droit de Rigueur,
Sans empirer, ung povre secourir?

Mieulx m'eust valu avoir esté serchier
Ailleurs secours: c'eust esté mon onneur;
Riens ne m'eust sceu lors de ce fait hachier.
Trotter m'en fault en fuyte et deshonneur.
Haro, haro, le grant et le mineur!
Et qu'esse cy? Mourray sans coup ferir?
Ou Pitié veult, selon ceste teneur,
Sans empirer, ung povre secourir?

Vng temps viendra qui fera dessechier,
Jaunir, flestrir vostre espanye fleur;
Je m'en risse, se tant peusse maschier
Lors; mais nennil, ce seroit donc foleur:
Viel je seray; vous, laide, sans couleur;
Or beuvez fort, tant que ru peut courir;
Ne donnez pas a tous ceste douleur,
Sans empirer, ung povre secourir

Prince amoureux, des amans le greigneur,
Vostre mal gré ne vouldroye encourir,
Mais tout franc cuer doit pour Nostre Seigneur,
Sans empirer, ung povre secourir.

---

1. Voyons.

2. Pour toute cette ballade nous donnons en appendice la belle traduction de Foulet qui a paru dans Romania, LXVIII (1944), 91.

Toujours dans le thème de la courtoisie Villon laisse à son premier légataire, en dehors des siens, le rondeau que voici avec son huitain préliminaire.

94. Item, a maistre Ythier Marchant,
Auquel mon branc laissai jadis,
Donne, mais qu'il le mette en chant,
Ce lay contenant des vers dix,
Et, au luz[1], ung 'De profundis"
Pour ses anciennes amours
Desquelles le nom je ne dis,
Car il me hairoit a tous jours.

LAY

Mort, j'appelle de ta rigueur,
Qui m'as ma maistresse ravie,
Et n'es pas encore assouvie[2]
Se tu ne me tiens en langueur:
Onc puis n'eus force ne vigueur;
Mais que te nuysoit elle en vie,
Mort?

Deux estions et n'avions qu'ung cuer;
S'il est mort, force est que devie[3],
Voire, ou que je vive sans vie
Comme les images, par cuer[4],
Mort!

C'est un de ces rondeaux à la mode. Le fond ne révèle aucunement la poésie de Villon. Le poète n'y a retenu que son style purifié. La forme y est suprême. Il s'est fait plaisir de rivaliser avec les faiseurs de vers, et pour faire bonne mesure à son plaisir il a joué sur les mots--"vie-mort", "cuer-mort". Il avait mieux fait quand il s'agissait

---

1. Lutrin.
2. Satisfaite.
3. Je meure.
4. En idée, en apparence seulement.

d'exprimer le sentiment religieux de sa mère, car il s'y incluait au moins un peu et sentait la chose beaucoup mieux qu'ici où il s'agit d'exprimer le sentiment de l'amant en deuil. Il est même intéressant de noter que Villon n'ait pas tourné ce rondeau en parodie.

La transition qui était pour Villon un problème artistique tout particulier--puisque dans sa complexe randonnée poétique il n'a jamais failli d'en amener une--a été négligée. Le huitain 95 s'enchaîne à ce qui le précède par le premier mot seulement. C'est peut-être suffisant pour la forme testamentaire, mais il nous a habitué à mieux. Le décalage entre le rondeau et le huitain 95 et d'autant plus évident que la forme du petit poème est nette. Il raille soudainement J. Cornu qui ne l'aura jamais aidé. Il l'aurait raillé même s'il l'avait aidé.

95. Item, a maistre Jehan Cornu
Autre nouveau laiz lui vueil faire,
Car il m'a tous jours secouru
A mon grant besoing et affaire;
Pour ce, le jardin luy transfere,
Que maistre Pierre Bobignon
M'arenta, en faisant refaire
L'uys et redrecier le pignon.

Il complète le huitain 95 en commentant l'antre jadis imprenable que Bobignon lui "loua" à la condition que lui, Villon, répare ce clos ouvert à tous les vents[1].

---

1. Cf. Foulet, Romania, XLII (1913), 501.

96. Par faulte d'ung uys, j'y perdis
Ung grez et ung manche de houe.
Alors huit faulcons, non pas dix,
N'y eussent pas prins une aloue[1].
L'ostel est seur, mais qu'on le cloue[2]
Pour enseigne y mis ung havet[3];
Qui que l'ait prins, point ne m'en loue[4]:
Sanglante nuyt et bas chevet[5]!

Comme toutes les maisons de l'époque avaient une enseigne, le crochet du malfaiteur "indique" le repaire(?) de Villon. Mais comme par ironie voilà le voleur qui se laisse voler son enseigne, (son clos). "Aussi profère-t-il de violentes imprécations contre le voleur anonyme[6]." Les "items" se succèdent. Il ne s'agit plus de thèmes et de digressions. Nous avons maintenant une accumulation d'anecdotes où foisonnent les équivoques. Le poète et content et même fier de lui; il fait suffisamment durer la comédie pour que le lecteur s'aperçoive de cette satisfaction personnelle.

---

1. Une alouette

2. Prés. du subj. du verbe clore (clouer?); "'qu'on le cloue', subjonctif de 'clore' et non de 'clouer' qui existait également" (Thuasne, op. cit., II, p. 276). Pourquoi pas clouer? Thuasne ne s'explique pas.

3. Croc, crochet.

4. "'Loue' peut-être une 3e pers. du subjonctif présent, 'qu'il ne se hâte pas de me louer, car il aura une chienne de nuit', ou de l'indicatif présent, 'il ne songe pas à me louer, car il a...' " (Longnon-Foulet, p. 115).

5. "On jurait alors beaucoup par le sanglante nuit... (Champion, op. cit., I, p. 122). 7. Cf. Thuasne, op. cit., II, p. 275.

6. Thuasne, op. cit., II, p. 275

Au huitain 97 le poète développe une plaisanterie cruelle en mariant les enseignes. 96 et 97 se trouvent donc reliés, au moins par les équivoques faites à l'aide d'enseignes. Pour avoir été insulté par la femme stérile de Pierre Saint-Amant il ne lèguera pas à ce dernier le "Cheval Blanc" et la "Mule" promis en 1456. Il lui donnera en échange une jument et un âne enragé qui sera plus viril que le cheval[1].

97. Item, et pour ce que la femme
De maistre Pierre Saint Amant
(Combien, se coulpe y a a l'ame,
Dieu luy pardonne doulcement!)
Me mist ou renc de cayement[2],
Pour 'le Cheval Blanc' qui ne bouge
Luy chanjay a une jument,
Et 'la Mulle' a ung asne rouge

Jusqu'au huitain 97 inclus, Villon reprend l'ordre adopté dans le Lais. La composition artistique du Testament est donc intimement rattachée à l'oeuvre de 1456, au moins dans l'esprit du poète. Il est évident aussi que le poète s'observe au travail. Il ne radote pas. Il choisit de récidiver sa réussite poétique. Il est donc juste quand on veut juger de la poésie de Villon, de ne pas se débarrasser de ce que le poète a voulu deux fois--comme pour insister sur la parodie. La répétition des huitains (du Lais et du Testament) montre mieux que n'importe quelle autre portion de l'oeuvre de Villon non seulement le caractère du poète

---

1. Thuasne, op. cit., II, pp. 277-278.

2. Mendiant.

mais encore le caractère saillant de sa poésie. Cette dernière n'en demeure pas moins belle pour n'avoir que "rarement" traité de thèmes sérieux.

Reprenons donc la lecture des huitains en leur donnant l'importance que nous venons de suggérer ci-dessus. Dans le huitain 98 Villon qui vient de parler de tavernes va maintenant acheter du vin à la Pomme de Pin pour le donner généreusement à un administrateur du Trésor. Cependant qu'on baptise ce vin, car cet écervelé a perdu sa famille pour avoir émancipé ses enfants[1].

98. Item, donne a sire Denis
Hesselin, esleu de Paris,
Quatorze muys de vin d'Aulnis
Pris sur Turgis a mes perilz[2]. 1017
S'il en buvoit tant que peris
En fust son sens et sa raison,
Qu'on mette de l'eaue es barilz:
Vin pert mainte bonne maison. 1021

Il n'y a aucune hésitation dans la frappe de ce huitain. Il est parfait de netteté. Qu'on le lise à haute voix pour en faire ressortir les sibilantes surtout celles du vers 1019. Ce "bon follastre" se plaît à manipuler son art. Cependant Thuasne[3] nous rappelle qu'on prononçait "Paris", "Péri". Il en donne la "preuve". Faudrait-il l'accepter?

---

1. Cf. Champion, op. cit., II, pp. 378-379.
2. A mon compte. On dirait aujourd'hui à mes risques et périls.
3. Op. cit., II, p. 279.

La première moitié du huitain scatologique qui suit donne l'occasion à Villon de faire une équivoque avec la deuxième moitié du huitain. Le deuxième hémistiche du vers 1027 acquiert selon nous un double sens.

99. Item, donne a mon advocat,
Maistre Guillaume Charruau[1],
Quoy qu'il marchande ou ait estat[2]
Mon branc;[3] je me tais du fourreau[4] 1025
Il aura avec ung rëau[5]
En change, affin que sa bource enfle[6],
Prins sur la chaussee et carreau
De la grant cousture du Temple[7]. 1029

---

1. L'identification de ce personnage n'est pas certaine. Cf. Thuasne, op.cit.,II, p.281 et Champion,op. cit.,p.326.

2. Cf. Thuasne, op. cit., p. 282 pour une leçon de ce vers qui ne serait pas denuée d'un certain bon sens. Voici son interpretation: "Quoi que Marchant l'ait eu par destination, par don anterieurement fait." (Lais 81-83).

3. Courte épée et excrément (ibid., II, p. 282); cf. Champion, op. cit., I, p. 290, n. 6.

4. Fourreau a ici le sens de "bouel culier ou du cul". (Thuasne, op. cit., II, p. 282). Cf. aussi Champion qui dit: "L'équivoque n'est pas douteuse". (Op. cit., p. 290, note 7).

5. Villain, op. cit., p. 76 et Champion, op. cit., I, p. 290, note 1, nous disent que ce mot se prononçait rot. C'est possible, mais l'orthographe indique un mot dissyllabe; en outre, pour parfaire le vers les deux syllabes sont nécessaires.

6. Cette bourse serait alors pleine d'excrément et de menue monnaie.

7. "En la cousture du Temple." Chronique scandaleuse, t. " 'Couture' était la traduction française du mot 'costura' pièce de terre.... La partie du domaine de la commanderie du Temple, "située hors Paris et non bâtie fut, à l'origine, appelée 'la Couture du Temple'. Henri de Curzon, La Maison du Temple de Paris (Soc. de l'Hist. de France),p. 207 " (Thuasne, op. cit., II, p. 283).

Puisqu'il en est à parler de bourse, il y puise quatre poignées de monnaie pour son procureur Fournier[1]. Il aurait été simple d'épargner cet homme qui n'a pas trop sué pour montrer que les démêlés de Villon avec la justice n'étaient pas punissables.

"Car maintes causes [justes] m'a sauvees." 1034

Cependant, Villon nous dit ironiquement: celui qui a raison a besoin d'aide.

100. Item, mon procureur Fournier
Aura pour toutes ses corvees
[Simple sera de l'espargnier]
En ma bource quatre havees, 1033
Car maintes causes m'a sauvees,
Justes, ainsi Jhesu Christ m'aide!
Comme telles se sont trouvees;
Mais bon droit a bon mestier d'aide. 1037

Il laisse l'enseigne du "Grand Godet" à un buveur insatiable qui avait déjà obtenu tout un abreuvoir[2]. Mais Villon insère une condition: Raguier boira avec Villon, sous peine d'une amende de quatre "sous", à la taverne de la Pomme de Pin. "Assiet ne lieve" veut dire selon nous assis ou debout, c'est-à-dire à chaque fois, continuellement. Ce Raguier ne devait jamais dessouler.

101. Item, je donne a maistre Jaques
Raguier 'le Grant Godet' de Greve,
Pourveu qu'il paiera quatre plaques,
(Deust il vendre, quoy qu'il luy griefve[3], 1041

---

1. Il était en réalité le procureur de la communauté de Saint-Benoît.

2. Cf. le Lais, v. 146.

3. Même si cela l'ennuie.

Ce dont on cueuvre mo1 et greve[1]
A1ler sans chausses[2], en eschappin),
Se sans moy boit, assiet ne 1ieve,
Au trou de 'la Pomme de Pin'. 1045

Vi11on a dû rire un bon coup à voir ce Raguier trébuchant, et dans 1a description donnée entre 1es parenthèses. Vi11on ne trace ici qu'un portrait comique sans être cruel[3]. Mais au huitain 102 Vi11on ne p1aisante pas. I1 se moque de deux marchands drapiers ma1adroits qui osent se faire passer pour gentilhommes. Ils ne reviennent jamais bredouilles de 1a chasse; ils ramènent du gibier...acheté chez 1a Machecoue, 1a poulaillère.

102. Item, quant est de Merebeuf
Et de Nico1as de Louviers,
Vache ne 1eur donne ne beuf,
Car vachiers nè sont ne bouviers, 1049
Mais gens a porter espreviers,
Ne cuidez pas que je me joue,
Et pour prendre perdris, p1ouviers,
Sans faillir, sur 1a Machecoue 1053

Ce qui étonne, c'est que Vi11on n'ait pas fait un jeu de mots avec 1e nom de Louviers et de 1oup. Mais "bouviers" convient pour faire rire 1es copains, pour 1a rime et 1e sens général, car de ces deux faussaires 1'un, Merebeuf était drapier et 1'autre marchand de moutons[4].

---

1. Mollet et devant de 1a jambe, cf. une équivoque possible dans L. Thomas, op. cit., p. 29-30.

2. Culotte.

3. Charpentier a, selon nous, exagéré 1a méchancetée de Villon cf. François Villon: le personnage (Paris, 1933), p. 13. C'est Schwob qui a émis le premier, selon Charpentier cette idée de cruauté chez Villon. Il faut pourtant distinguer entre plaisanterie cruelle et plaisanterie tout court. Villon, dans le huitain à Raguier, veut boire avec ce dernier, qu'y a-t-il de cruel? Cf. Schwob, F.V. Réd. et Notes, p. 107.

4. Champion, op. cit., II, p. 319-323.

Villon veut bien payer le patron de la Pomme de Pin qui lui a fait crédit. Il lui donne en échange un titre sans conséquence. Turgis qui viendrait bien le chercher ne devinera jamais où le logent les deux poitevines qui ont été gentilles pour lui.

103. Item, viengne Robin Turgis
A moy, je luy paieray son vin;
Combien, s'il treuve mon logis,
Plus fort sera que le devin. 1057
Le droit luy donne d'eschevin
Que j'ay comme enfant de Paris:
Se je parle ung peu poictevin,
Ice m'ont deux dames apris. 1061

S'il donne le lieu d'origine de ces deux femmes, il ne va pas dire où elles habitent.

104. Elles sont tres belles et gentes,
Demourans a Saint Generou
Pres Saint Julien de Voventes
Marche de Bretaigne ou Poictou. 1065
Mais i ne di proprement ou
Yquelles[1] passent tous les jours;
M'arme[2]! i ne seu[3] mie si fou,
Car i vueil celer mes amours. 1069

Maintenant qu'il est caché et en sûreté, il nargue la police.

Il applique une bonne tarte sur le museau d'un des douze sergents spéciaux de d'Estouteville. Cet autre Raguier qui est toujours affamé et assoiffé ira boire...de

---

1. Celles-ci.

2. Mon âme.

3. Je ne suis.

l'eau à la fontaine Maubué s'il veut étancher sa soif. La table c'est son affaire.

105. Item, a Jehan Raguier je donne,
Qui est sergent, voire des Douze,
Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne,
Tous les jours une tallemouse,[1] 1073
Pour bouter et fourrer sa mouse,
Prinse a la table de Bailly;[2]
A Maubué sa gorge arrouse,
Car au mengier n'a pas failly. 1077

Au prince des sots, Guillaume Guéroult, il laisse un sergent, Michault du Four, qui lui donnera le bonjour de sa part. D'ailleurs, ce prince des sots a besoin d'assistance; il n'est jamais en verve. Il se croit plaisant alors qu'il ne l'est point. (Ou bien: Il fait bon être là où il n'est pas.)

106. Item, et au Prince des Sotz
Pour ung bon sot Michault du Four,
Qui a la fois dit de bons motz
Et chante bien "Ma doulce amour!" 1081
Je lui donne avec le bonjour;
Brief, mais qu'il fust ung peu en point,
Il est ung droit sot de sejour,[3]
Et est plaisant ou il n'est point. 1085

Villon a bien ses raisons pour en vouloir à la police. Les sergents à pied qui sont des brutes auront, pour faire un chiffre plus uniforme, deux sergents du roi. De plus ils auront tous un ruban (la corde de potence) qu'ils

---

1. Soufflé au fromage, (le double sens est évident); cf. Godefroy, Dictionnaire..."Talemouze".

2. Un greffier du Trésor (Champion, op. cit., II, 308).

3. C'est un fainéant.

pendront à leur chapeaux de feutre.

107. Item, aux Unze Vingtz Sergens
Donne, car leur fait est honneste[1]
Et sont bonnes et doulces gens,
Denis Richier et Jehan Vallette,
A chascun une grant cornete
Pour pendre a leurs chappeaulx de faultres;
J'entens a ceulx a pié, hohete[2]!
Car je n'ay que faire des autres.

Il donne au sergent, le Bastart de la Barre, son messager et rival[3], un méchant jeu de mots. Etant bâtard il n'est ni sans tache (net) ni fils reconnu. Il lui donne aussi un jeu de cartes et des dés truqués qui feront besants sur son blason au lieu d'avoir la barre de bâtardise. Et quoi de plus? Des fièvres quartes s'il vesse ou pète.

108. De rechief, donne a Perrenet,
J'entens le Bastart de la Barre,
Pour ce qu'il est beau filz et net,
En son escu, en lieu de barre,
Trois dez plombez, de bonne carre,
Et ung beau joly jeu de cartes.
Mais quoy? s'on l'oyt vecir ne poirre,
En oultre aura les fievres quartes.

Au futur sergent Cholet[4] il ordonne d'aller échanger ses outils pour une épée lyonnaise[5]. Qu'il garde le

---

1. "Ils agissent dans l'intérêt public (ironique!)" (Thuasne op. cit., II, p. 299).

2. Certes.

3. Cf. G. Frank, MLN, LXI (1946), 113-115.

4. Cf. Champion, op. cit., II, p. 150.

5. "Les épées de Lyon étaient célèbres", ibid., p. 150, note 7.

maillet pour continuer à faire du bruit. Il aime s'entendre travailler et la querelle ne lui déplaît pas.

109. Item, ne vueil plus que Cholet,
Dolle, tranche, douve ne boise[1],
Relie broc ne tonnelet,
Mais tous ses houstilz changier voise[2]
A une espee lyonnoise,
Et retiengne le hutinet;
Combien qu'il n'ayme bruyt ne noise,
Si luy plaist il ung tantinet.

A un autre sergent maître dans l'art de voler Villon donne un bon chien (d'arrêt). Cholet ne l'aura pas car il ne s'y connaît pas. De plus, il lui laissera un long manteau qui lui servira à bien cacher la volaille.

110. Item, je donne a Jehan le Lou,
Homme de bien et bon marchant,
Pour ce qu'il est linget[3] et flou[4],
Et que Cholet est mal serchant,
Ung beau petit chiennet couchant
Qui ne laira poullaille en voye[5],
Ung long tabart et bien cachant
Pour les mussier, qu'on ne les voye.

Pour le sergent Jehan Mahé Villon prépare un aphrodisiaque dont les noms des condiments se prêtent au jeu de mots avec Orfèvre de Bois: un sobriquet en rapport, peut-

---

1. Garnir de bois.
2. Présent du subjonctif du verbe aller.
3. Mince.
4. Fluet.
5. Sur son chemin.

être, avec la fonction particulière qu'il remplissait comme questionneur au Châtelet[1]. Il clouera autre chose que des boîtes avec ces clous de girofle. L'érotisme est: "trop intense pour supporter ici une explication[2]." L'explication n'est pas nécessaire.

111. Item, a l'Orfevre de Bois,
Donne cent clouz, queues et testes,
De gingembre sarrazinois,
Non pas pour acouppler ses boetes,
Mais pour conjoindre culz et coetes[3],
Et couldre jambons et andoulles,
Tant que le lait en monte aux tetes[4]
Et le sang en devalle aux coulles.

Au capitaine des archers il donne à manger de la viande de loup préparée au vinaigre--elle n'est pas digne de sales porchers. Mais on ferait n'importe quoi pour manger cette viande qu'on donne aux chiens qui gardent les boucheries.

112. Au cappitaine Jehan Riou[5],
Tant pour luy que pour ses archiers,
Je donne six hures de lou,
Qui n'est pas viande a porchiers,
Prinses a gros mastins de bouchiers,
Et cuites en vin de buffet.
Pour mengier de ces morceaulx chiers,
On en feroit bien ung malfait.

---

1. Cf. Champion, op. cit., II, pp. 338-339.
2. Saisset, op. cit., p. 21.
3. Queues. Cf. Thomas, op. cit., p. 32; E. Deschamps, Oeuvres, éd. Saint-Hilaire et Raynaud, VI, 226, 229.
4. Tétons.
5. Fourreur de son métier (Champion, op. cit., I, p. 196).

Pour le huitain 113 on ne s'explique le vers 1139 qu'en le rapprochant du vers 1130. Villon qui n'aime pas plus les archers que leur chef leur donne à eux aussi cette viande immonde. Les gros chiens de boucherie du vers 1130 procurent l'occasion de faire savoir à Riou au vers 1139 que ces archers ne savent pas faire leur métier. Aussi n'attrapera-t-il ces loups qu'au piège.

113. C'est viande ung peu plus pesante
Que duvet n'est, plume, ne liege.
Elle est bonne a porter en tente,
Ou pour user en quelque siege.
S'ilz estoient prins a un piege,
Que ces mastins ne sceussent courre,
J'ordonne, moy qui suis son miege,
Que des peaulx, sur l'iver, se fourre.

Maintenant qu'il a pendu toute la police et empoisonné les archers et leur capitaine, il passe à l'attaque des financiers.

A Trascaille qui s'est bien servi au Trésor, Villon donne une jatte. Cet avare gaga et sa famille seront finalement heureux car c'est tout ce qui leur manquait pour l'être.

114. Item, a Robinet Trascaille,
Qui en service (c'est bien fait)
A pié ne va comme une caille,
Mais sur roncin gras et reffait[1],
Je lui donne, de mon buffet,
Une jatte qu'emprunter n'ose;
Si aura mesnage parfait:
Plus ne luy failloit autre chose.

1. Nourri.

Le jeu de mots avec "caille" du vers 1144 est dans le même style que celui du huitain 111 où il s'agit du drapier Merebeuf et du mot "beuf". Ce type de jeu de mots un peu enfantin pour nous aujourd'hui devait beaucoup plaire à Villon et même faire rire les copains et plus tard Marot et François 1er.

Puisqu'il en est aux ustensiles de cuisine, après la jatte il donne deux bassins et une marmite à Perrot, qui, il y a six ans, l'avait reçu pendant une semaine. "L'abesse de Pourras" était là et faisait la fête elle aussi[1].

115. Item, donne a Perrot Girart,
Barbier juré du Bourg la Royne,
Deux bacins et ung coquemart,
Puis qu'a gaignier met telle paine. 1153
Des ans y a demie douzaine
Qu'en son hostel de cochons gras
M'apatella une sepmaine,
Tesmoing l'abesse de Pourras. 1157

Les frasques de cette religieuse ne se comptaient plus. Il n'en fallait pas plus à ce poète pour s'étendre sur une parodie plus complète des ordres mendiants pratiquant la vie de "contemplacion"[2] derrière les rideaux de lits. Parodier l'appétit des moines n'est pas, il est vrai, une nouveauté au moyen âge, mais dans le cas de Villon,

---

1. Pour en savoir plus long sur les moeurs de cette religieuse, c'est Cecily Mackworth qu'il faut lire: François Villon (Londres, 1947), pp. 67-68.

2. "Contemplacion" est une équivoque. Champion hésite à la reconnaître (op. cit., I, p. 154). Quant à Thuasne il donne des explications qui ne sont vraiment pas nécessaires.

il se peut qu'il s'agisse d'une jalousie toute personnelle n'ayant qu'un rapport superficiel avec la tradition populaire ou littéraire, car souvent il ne mangeait pas à sa faim.

116. Item, aux Freres mendians,
Aux Devotes et aux Beguines,
Tant de Paris que d'Orleans,
Tant Turlupins que Turlupines,
De grasses souppes jacoppines[1]
Et flans leur fais oblacion;
Et puis apres, soubz ces courtines,
Parler de contemplacion.

La netteté de la pensée de Villon trouve un moule parfait dans ce huitain. Il en ressort même qu'il a beaucoup pensé à la vie des moines et à vrai dire il n'y a pas parodie dans ce huitain mais plutôt envie d'en faire autant. Si l'on veut bien reprendre la Ballade de Franc Gontier on verrait que sa philosophie du confort n'est pas du tout en opposition au menu et au programme du huitain 116.

On s'aperçoit qu'il s'agit moins d'une parodie que d'une critique sérieuse quand le poète, moraliste manqué, déferle sur les ordres mendiants dans les vers qui suivent le huitain 116. Nous comprenons le huitain 117 de la façon suivante: Je ne suis pas celui qui leur donne quoi que ce soit car elles sont déjà les mères de tous les enfants (trouvés?). Pour cela Dieu les récompense de peines amères (Par antiphrase?). Quant aux moines il faut bien qu'ils jouissent

---

1. Cf. Thuasne, op. cit., II, p. 311, pour la recette.

de la vie comme ceux de Paris. En faisant l'amour aux femmes mariées, ils montrent leur intérêt sincère pour les maris

117. Si ne suis je pas qui leur donne,
Mais de tous enffans sont les meres,
Et Dieu, qui ainsi les guerdonne,
Pour qui seuffrent paines ameres. 1169
Il faut qu'ilz vivent, les beaulx peres,
Et mesmement ceulx de Paris.
S'ilz font plaisir a nos commeres
Ilz ayment ainsi leurs maris. 1173

Jusque-là Villon n'a pas fait preuve d'un grand respect pour la hiérarchie ecclésiastique. Il ne change pas d'attitude au huitain 118. Il s'associe à ceux qui ont attaqué les moeurs des ordres mendiants mais il se retire de la discussion--c'est plus sage. Nous avons déjà observé chez lui ce style de retraite dans des discussions comparables.[1]

118. Quoy que maistre Jehan de Poullieu
En voulsist dire 'et reliqua'
Contraint et en publique lieu,
Honteusement s'en revoqua. 1177
Maistre Jehan de Mehun s'en moqua;
De leur facon si fist Mathieu;
Mais on doit honnorer ce qu'a
Honnoré l'Eglise de Dieu. 1181

Villon ne les aime pas, ces gens d'église. Mais il continue à leur dire son respect et sa "soumission". Il préfère ne

---

1. Testament, huitains 34, 43.

pas être sincère que de perdre sa vie, car ces gens savent prendre bonne revanche quand on les attaque[1].

119. Si me soubmectz, leur serviteur
En tout ce que puis faire et dire,
A les honnorer de bon cuer
Et obeïr, sans contredire;
L'homme bien fol est d'en mesdire,
Car, soit a part ou en preschier
Ou ailleurs, il ne fault pas dire
Se gens sont pour eux revenchier.

Continuant sa critique contre les Mendiants il prend à parti Frère Baude. Il lui donne des armes pour se défendre contre Detusca. Ce dernier aurait reçu l'ordre de mettre fin aux mauvaises moeurs du moine. Si ce vieillard ne se rend pas aux armes c'est qu'il est plus puissant que le diable. D'ailleurs puisqu'il est de l'exécrable chapitre de Nôtre Dame, il mérite ce legs:

120. Item, je donne a frere Baude,
Demourant en l'ostel des Carmes[2],
Portant chiere hardie[3] et baude[4],
Une sallade et deux guysarmes[5],
Que Detusca[6] et ses gens d'armes
Ne lui riblent[7] sa caige vert[8].
Viel est: s'il ne se rent aux armes,
C'est bien le deable de Vauvert.

---

1. Cf. Champion, op.cit., II, p. 153.

2. Au couvent des Carmélites.

3. Visage fier.

4. Joyeux.

5. Piques à deux tranchants. Pour l'équivoque possible, cf. Schwob, Parnasse satyrique, p. 177.

6. Pour l'identification de "ce personnage" cf, Urban T. Holmes, "Villon's Testament, line 1194", MLN, XLI (1926), 116-118.

7. Volent

8. (Cf. p. suivante pour cette note.)

Il en a fini avec les religieux. Il passe aux gens de justice. Il fait cracher très souvent le Scelleur en lui faisant mâcher des estrons de mouche. Il est vrai qu'on disait aussi mouche pour abeille, mais il s'agit ici de mouche tout court, car le miel ou la cire d'abeille n'est pas censé faire cracher d'avance. D'ailleurs on trouverait le sens qu'avait le mot "estront" pour Villon dans un autre passage de sa poésie[1].

121. Item, pour ce que le Scelleur
Maint estront de mouche a maschié,
Donne, car homme est de valeur,
Son sceau d'avantage crachié,
Et qu'il ait le poulce escachié[2],
Pour tout empreindre a une voye[3];
J'entens celuy de l'Eveschié,
Car les autres, Dieu les pourvoye!

Dans la deuxième moitié du huitain 122 Villon insulte Macé, le lieutenant du bailli, en le traitant de femme. Qu'elle soit bien punie par les auditeurs de la Chambre des Comptes. Ils auront alors chaises percées et salle de justice[4] lambrissée. L'équivoque entre "granche" et "chaise percée" est évidente.

---

8. (Suite de la note de la p. préc.) "Le mot 'caige' comporte une double équivoque. En argot érotique, 'caige' signifie 'natura feminae'...le 'sadinet', comme dit ailleurs Villon (Test., 506)..." (Thuasne, op. cit., II, p. 320. De plus, 'vert' se rattache à l'idée d'amour au XVe siècle, cf. A. Piaget, "La Belle Dame Sans Merci et ses Imitations", Rom. XXX (1901) p. 330, huitain 27.

1. Testament, Vers 1426.

2. Aplati.

3. D'une seule fois.

4. "Latrine, lieu d'aisances...Granche (du vers 1207) est mise ici par dérision; terme péjoratif correspondant à 'écurie' ou tout autre mot similaire..." (Thuasne, op. cit., II , p. 326). Granche peut être ici une graphie septentrionale pour grange.

122. Quant des auditeurs messeigneurs,
Leur granche ilz auront lambroissee;
Et ceulx qui ont les culz rongneux,
Chascun une chaire percee;
Mais qu'a la petite Macee
D'Orleans, qui ot[1] ma sainture,
L'amende soit bien hault tauxee:
Elle est une mauvaise ordure.

Le poète a pendu la police et il ne s'arrêtera pas là. Il désire voir pendre haut et court le méchant "promoteur" de justice. D'ailleurs tout le monde se moque de lui, car un jour qu'il fut battu il blasphéma Dieu et Saint Georges.

123. Item, donne a maistre Françoys,
Promoteur, de la Vacquerie
Ung hault gorgerin d'Escossoys[2],
Toutesfois sans orfaverie;
Car, quant receut chevallerie,
Il maugrea Dieu et saint George:
Parler n'en oit qui ne s'en rie,
Comme enragié, a plaine gorge.

Pour le huitain 124, il nous faut d'abord citer Champion pour faire une courte mise au point. Au sujet du mot "bouges" il nous dit ce qui suit:

> "M. Longnon traduit poches; les autres commentateurs, à cause de torcher, traduisent chausses (mais on disait dans l'ancienne langue torcher ses yeux ou sa bouche cf. Lacurne). Le sens n'est pas douteux. Cf. l'excellente notice dans le Glossaire archéologique de V. Gay, ad. v. bouge, bougette[3]."

---

1. Eut.

2. "...c'est sans aucun doute, la corde qu'on passait alors au cou des Ecossais pillards" (Champion, op. cit., II, p. 154).

3. Ibid., I, p. 242, n. 7.

Et Champion ajoute que bouges signifie "coffres de voyage". La 4e édition Longnon-Foulet nous dit "valise" pour bouges. Thuasne nous dit "sac de cuir". Villain nous dit:

> "...la rude étoffe de ses bouges--poches, ou sacs grossiers que les pauvres portaient sur leurs dos[1]."

J. M. Bernard nous dit "poches" et A. Mary "culottes". Voici la note de P. L. Jacob: "Bouge, au singulier, signifie 'bourse'; au pluriel, chausses[2]." Moland avait dit "de mes poches[3]". A. Jeanroy dit: "sac de toile grossière[4]". Voici la définition de Dauzat en 1938:

> " ' Bouge', m. ('partie bombée ou concave d'un objet', XII s.; par ext. local de 'décharge', XIIe-XIIIe s., aussi fém. XIVe-XVIIe s.; d'où 'logement misérable', XVIIIe s., Voltaire), paraît être le même mot que 'bouge', f., hist., sac de cuir, du lat. bŭlga, mot gaulois d'après Festus; on rattache parfois bouge, m., au néerl. Boge, voûte (par ext. 'demeure'). Dér.: bougeotte , nid pour pigeons[5]."

Lisons le huitain 124:

124. Item, a maistre Jehan Laurens,
Qui a les povres yeulx si rouges
Pour le pechié de ses parens
Qui burent en barilz et courges[6],
Je donne l'envers de mes bouges
Pour tous les matins les torchier;
S'il fust arcevesque de Bourges,
Du sendail eust, mais il est chier.

---

1. Op. cit., p. 89.
2. Oeuvres Complètes de F.V. (Paris, 1854), p. 113, note 5.
3. Oeuvres Complètes de F.V. (Paris, 1879), p. 99, note 3.
4. Oeuvres Complètes de F.V. (Paris, 1934), cf. le glossaire.
5. Dictionnaire étymologique (Paris, 1938), 10e édition.
6. Mesure de deux sceaux...cf. V. Gay, Glossaire, ad.v., courge.

Tout d'abord Villon emploie "bouges" au pluriel. Si "bouges" veut dire "valises" (Longnon-Foulet), il s'agit alors de valises de soie au vers 1229. De plus pour quelles raisons Villon donnerait-il "l'envers" de ses soi-disant "valises"? Si "bouges" veut dire "poches" nous poserions encore la même question; pourquoi "l'envers"? Elles ne devaient pas être très propres (des deux côtés). Ce dernier commentaire s'applique aussi à la première question. De toutes façons c'est l'idée de saleté qui prévaut dans ce legs puisque le poète parle de "l'envers". De plus c'est encore la saleté qui domine dans toute la définition donnée par Dauzat où, soit dit en passant, le mot "poches" ne figure pas. Il s'agit donc de décider entre "sacs de cuir" et "la partie bombée ou concave d'un objet" en contact avec le "local de décharge". Villon, qui vient de donner "Maint estront de mouche a maschié" au Scelleur, se serait-il gêné de donner le fond de ses pantalons à Jehan Laurens pour qu'il se torche les "povres yeulx rouges" (cf. le pronom les 1227) "tous les matins". "Chier" du vers 1229 prête son poids à l'équivoque pour fixer le sens du mot "bouges". Le legs aurait été un peu plus plaisant--c'est le poète qui le dit--s'il avait pu lui donner la même chose mais en soie. Si Villon a l'intention de se moquer du personnage qui obtint officiellement les aveux de Guy Tabarie, "l'envers" des "sacs de cuir" ou des "valises" (en soie!) serait un don un peu tiré par les cheveux pour se "torchier" les yeux sales le matin. D'ailleurs même si "bouges" veut

dire "sacs de cuir" l'équivoque ne laisserait aucun doute quant au sens scatalogique de ce huitain. Champion rappelle qu'on disait "torcher ses yeux ou sa bouche" sans rappeler qu'on aurait pu dire à l'époque torcher autre chose. Les mots de la rime riche des vers 1227 et 1229 ne diminuent en rien le sens, même transformé, du mot "bouges" qui, selon nous, veut dire culottes. Quant à "l'envers" il veut dire "le fond sale."

Après avoir donné à l'insulte un maximum d'intensité au huitain 124, le poète passe soudainement, dans le huitain 125, à un sentiment autre que celui de la haine ou du mépris. C'est un sentiment de reconnaissance amicale que Cotart reçoit de la part de Villon. Ce sentiment amical est presque inattendu dans la deuxième moitié du Testament[1]. Cependant le fond comique dans lequel Villon coule cette reconnaissance rattache le passage Cotart (huitain et ballade) au ton burlesque du Testament.

Voyons maintenant la reconnaissance et le côté comique du passage Cotart. Dans le huitain 125 il ne fait aucun legs sinon une prière pour que l'âme du bon feu Cotart soit aux cieux. Cotart l'avait défendu contre cette sale Denise qu'il avait insultée.

---

1. En effet, de tous les clercs de N-D, il n'y a que Cotart qui ait su garder l'amitié du poète (cf. Champion, II, 342).

125. Item, a maistre Jehan Cotart,
Mon procureur en court d'Eglise,
Devoye[1] environ ung patart[2],
(Car a present bien m'en advise,)
Quant chicaner me feist Denise,
Disant que l'avoye mauldite;
Pour son ame, qu'es cieulx soit mise,
Ceste oroison j'ai cy escripte.

Voici ce que nous dit la première strophe de la Ballade et Oroison: Noé et Loth, Amours qui trompe, "vous fit accoupler avec vos filles" quand vous étiez ivres. Villon rappelle qu'il ne le leur reproche pas. Et vous aussi, Archetriclin, qui savez bien cet art--équivoque sur l'art de boire et de faire l'amour--veuillez accepter à vos côtés, en paradis, l'âme du bon feu Me Jehan Cotart.

---

1. Je détourne.

2. Petite monnaie artésienne et flamande. A. Mary est plus précis que Longnon-Foulet; il dit deux sous et demi. Nous préférons la formule vague de Longnon-Foulet.

Ballade et Oroison

Pere Noé, qui plantastes la vigne,
Vous aussi, Loth, qui beustes ou rochier[1],
Par tel party[2] qu'Amours, qui gens engigne,
De voz filles si vous feist approuchier
(Pas ne le dy pour le vous reprouchier),
Archetriclin, qui bien sceustes cest art,
Tous trois vous pry qu'o[3] vous vueillez perchier[4]
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart!

Jadis extraict il fut de vostre ligne,
Luy qui buvoit du meilleur et plus chier,
Et ne deust il avoir vaillant ung pigne[5];
Certes, sur tous, c'estoit ung bon archier[6];
On ne luy sceut pot des mains arrachier;
De bein boire ne fut oncques fetart[7].
Nobles seigneurs, ne souffrez empeschier[8]
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart!

Comme homme beu qui chancelle et trepigne
L'ay veu souvent, quant il s'alloit couchier,
Et une fois il se feist une bigne[9].
Bien m'en souvient, a l'estal d'ung bouchier;
Brief, on n'eust sceu en ce monde serchier
Meilleur pyon, pour boire tost et tart.
Faictes entrer quant vous orrez huchier[10]
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart!

Prince, il n'eust sceu jusqu'a terre crachier;
Tousjours crioit: "Haro! la gorge m'art[11]."
Et si ne sceust oncq sa seuf[12] estanchier
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart.

---

1. Caverne. 2. Ruses, stratagèmes. 3. Avec.
4. Percher, prendre, accueillir.
5. Un sou; cf. aussi Longnon-Foulet: peigne. Selon nous le vers veut dire: Même s'il ne devait pas lui rester un sou.
6. Cf. aussi le mot "pyon" au vers 1259 du huitain suivant. Champion (I, 244) nous dit: "Ces expressions sont alors courantes pour désigner les buveurs."
7. Paresseux. 8. Entraver, arrêter, écarter.
9. Bosse, meurtrissure. 10. Entendez appeler en criant.
11. La gorge me brûle. 12. Soif.

Villon se déguise maintenant en grand financier et va s'adresser aux riches après avoir haï et plaisanté la police et la justice.

Le jeune Merle, qui en réalité est vieux, est désigné pour diriger les affaires du banquier Villon. Il ne devait pas avoir grande confiance en lui. D'ailleurs ce Merle (Champion nous dit que c'est Marle) qui échange sans réaliser de bénéfice, d'après ce que dit le huitain, devait être un filou de premier ordre et un peu chiche.

126. Item, vueil que le jeune Merle
Desormais gouverne mon change,
Car de changier envys me mesle,
Pourveu que tousjours baille en change,
Soit a privé soit a estrange[1],
Pour trois escus six brettes[2] targes[3],
Pour deux angelotz[4] ung grant ange:
Car amans doivent estre larges.

Contrairement à Merle l'avare, Villon se mêle de charité. Le poète montre qu'il connaît des sentiments qui rendraient jaloux le plus sérieux des philanthropes.

---

1. Soit aux amis, soit aux inconnus.

2. Bretonnes.

3. "Les pièces de monnaie et aussi des pièces du tournoi d'amour..." (Champion, op. cit., II, p. 156); cf. Testament, v. 917.

4. Monnaie portant la figure d'un ange. Cf. Thuasne: "...ayant le double sens de monnaie d'or et fromage" (op. cit., III, p. 340); Champion: "...deux de ces petits fromages qu'on vend dans les rues de Paris, les angelots" (op. cit., II, p. 156); cf. aussi Schwob, Parnasse satyrique, p. 156.

Mais comme il se moque de ces trois vieillards! Il fait le grand "épicier" qui à son retour de voyage[1] apprend les malheureuses conditions de "ses trois orphelins". Ces trois usuriers ne sont pas des imbéciles. Ils spéculent sur le sel; c'en est assez pour Villon pour faire un jeu de mots avec Salins. Ainsi de Paris à Salins nul enfant ne connaît mieux qu'eux l'art de duper.

Au nom des Mathurins (Trinitaires)--ces fols Mathelineux comme on disait[2]--qu'on n'aille pas dire que cette "jeunesse" est folle.

127. Item, j'ay sceu en ce voyage
Que mes trois povres orphelins
Sont creus[3] et deviennent en aage
Et n'ont pas testes de belins, 1277
Et qu'enfans d'icy a Salins
N'a mieulx sachans leur tour d'escolle.
Or, par l'ordre des Mathelins,
Telle jeunesse n'est pas folle. 1281

Maintenant qu'ils sont en âge, qu'ils aillent faire leurs études chez Richier, Villon ne veut pas surcharger leur programme en y insérant le livre de grammaire latine élémentaire de Donat: donner pour eux c'est trop[4]. Villon préfère qu'ils apprennent l'équivoque[5] "Ave salus, tibi

---

1. Ce voyage signifie "pendant que j'ai été absent de Paris" (Longnon-Foulet, p. 117).
2. Champion, op. cit., II, p. 156.
3. Ont grandi.
4. Champion, op. cit., II, p. 156 et note 8.
5. Ibid., II, p. 156, et Thuasne, op. cit., III, p. 343.

decus". Donc qu'ilz ne soient pas alourdis de lettres, car enfin l'érudition ne donne pas toujours l'avantage aux clercs.

128. Si vueil qu'ilz voisent a l'estude;
Ou? sur maistre Pierre Richier.
Le Donat est pour eulx trop rude:
Ja ne les y vueil empeschier,
Ilz sauront, je l'ayme plus chier,
'Ave salus, tibi decus,'
Sans plus grans lettres enserchier[1]:
Tousjours n'ont pas clers l'au dessus.

Ils sont pauvres "ces trois élèves"! Villon toujours dans son rôle de bienfaiteur reprend son "long tabart[2]" à Jehan le Lou et le coupe en deux. Qu'on en vende la moitié pour gourmander de flans ces usuriers égoïstes qui n'apprendront pas le "Grant Credo" puisqu'il leur est si difficile de prêter à credit[3].

129. Cecy estudient, et ho!
Plus proceder je leur deffens.
Quant d'entendre le grant 'Credo',
Trop forte elle[4] est pour telz enfans.
Mon long tabart en deux je fens;
Si vueil que la moitié s'en vende;
Pour leur en acheter des flans[5],
Car jeunesse est ung peu friande.

---

1. Rechercher.

2. Testament, vers 116.

3. Champion, op. cit., II, p. 157. C'est Champion qui le premier a vu le mieux le jeu de mots que Villon a fait sur "Donat" et "Credo" (Foulet, Romania, XLIII [1914], 257).

4. Au féminin pour "la prière du 'credo'" qui est trop difficile pour ces "enfans".

5. "Villon équivoque sur le mot 'flaon', qui désignait aussi le disque de métal servant à frapper la monnaie" (Champion, op. cit., II, p. 157 et note 3).

Qu'ils soient donc formés aux bonnes moeurs, au besoin à grands coups de bâton. Bien habillés, fiers, les pouces à la ceinture, voilà leur genre à ces usuriers. Par moquerie, il leur dit, chose inutile, qu'ils soient humbles et serviables à toute pauvre créature qui solliciterait leur aide. Au vers 1303 l'humanité de ces 'corbeaux' est en contraste flagrant à celle du poète si l'on ne tient pas compte, bien entendu, de la méchanceté indispensable au libelle. Le poète, lui, sait ce que sont les enfants pauvres et ce qui leur est nécessaire. Le voleur et criminel en Villon avait suffisamment de tendresse pour montrer, tout en parodiant, sa compréhension des enfants.

Ces quatres huitains contre les trois avares révèlent deux traits de Villon. Il est méchant et cruel pour les vieux usuriers, mais par contre ces mêmes huitains montrent aussi comment Villon aurait pu traiter de vrais enfants. Il en ressort que ce que disait Th. Gautier à propos de ce passage n'est pas tellement faux. S'il est vrai que Gautier n'avait aucune idée de l'identité réelle de ces "trois povres orphelins", il est vrai aussi qu'il avait relevé dans ces strophes la gentillesse de Villon. D'ailleurs cette bonté consciemment exprimée nous l'avons déjà remarquée dans la Ballade à Me Cotart, et encore mieux dans son legs à sa mère.

Retraçons la fin de la satire des trois riches usuriers:

130. Et vueil qu'ilz soient informez
En meurs, quoy que couste bature;
Chaperons auront enformez[1]
Et les poulces sur la sainture,
Humbles a toute creature,
Disans: "Han? Quoy? Il n'en est rien!"
Si[2] diront gens, par adventure:
"Vecy enfans de lieu de bien!"

Villon passe à une autre satire comparable à celle qu'il vient de donner. Il s'en prend à deux vieux clercs, riches chanoines. Dans les quatres huitains--il vient d'en consacrer un nombre égal aux trois usuriers--"Tous les termes laudatifs sont pris ici par antiphrase[3]." Remarquons que Villon insiste à dénaturer les personnages qu'il veut rendre ridicules. Il avait déjà adopté ce moyen de parodie en décrivant Merle et les trois usuriers. Ce procédé devient donc chez Villon un des traits particuliers de son style de parodie. Le nombre égal de huitains consacrés aux deux parodies consécutives nous rappelle une disposition artistique consciente chez le poète--et ceci au beau milieu du Testament.

131. Item, et mes povres clerjons,
Auxquelz mes tiltres resigné[4]:
Beaulx enfans et droiz comme jons
Les voyant, m'en dessaisine[5],
Cens[6] recevoir leur assigné,
Seur comme qui l'auroit en paulme,
A ung certain jour consigné[7],
Sur l'ostel de Gueuldry Guillaume.

---

1. Enfoncés (sur la tête).
2. Aussi.
3. Thuasne, op. cit., III, p. 348.
4. Abandonnai.
5. Je m'en dessaisis.
6. Rente.
7. Désignai par jugement (Champion, op. cit., I, p. 158).

Dans le huitain 132, Villon souhaite la mort aux deux chanoines. Il invoque même l'aide de Dieu pour qu'ils soient sous terre dans trente à quarante ans. Or ces jeunes et joyeux clerjots sont en réalité très vieux et c'est donc sur le moment même qu'il leur souhaite la mort. Comme dans le cas de Thibault d'Aussigny il ne pardonne rien derrière le ton comique. L'invocation de Dieu n'est qu'ironique. Cependant la haine n'a pas ici la même force d'inspiration que dans le passage contre d'Aussigny. Ceci expliquerait la différence de forme qu'adopte le poète. Dans le cas de Thibault la narration est directe et sans maquillage. La blessure du poète est profonde et fraîche et il n'est pas disposé à faire jouer la comédie à celui qui l'a fait souffrir. Dans le cas des deux chanoines la forme de la parodie rend le mal qu'ils ont causé moins nuisible, moins important. On peut donc suggérer que Villon adapte une forme d'expression particulière à des sentiments particuliers. Voici le huitain 132:

132. Quoy que jeunes et esbatans
Soient, en riens ne me desplaist:
Dedens trente ans ou quarante ans
Bien autres seront, se Dieu plaist. 1317
Il fait mal qui ne leur complaist;
Ilz sont tres beaulx enfans et gens[1]:
Et qui les bat ne fiert, fol est,
Car enfans si deviennent gens[2]. 1321

---

1. Gentils.

2. Ne perdez pas patience, car un jour ces enfants deviendront des hommes.

Qu'ils étudient et qu'ils ne dorment pas trois mois comme des loirs. D'ailleurs c'est triste de perdre son temps à trop se reposer pendant sa jeunesse. De plus cela nous fait veiller en vieillesse quand c'est alors le temps de se reposer. Villon fera le nécessaire pour faire obtenir à ces jeunes chanoines les dix-huit bourses du collège des Dix-Huit. C'étaient ces chanoines mêmes qui conféraient ces bourses aux étudiants[1].

133. Les bources des Dix et Huit Clers
Auront; je m'y vueil travaillier:
Pas ilz ne dorment comme loirs
Qui trois mois sont sans resveillier. 1325
Au fort, triste est le sommeillier
Qui fait aisier jeune en jeunesse
Tant qu'en fin lui faille veillier,
Quant reposer deust en viellesse. 1329

Pour assurer l'héritage à ces deux orphelins le poète écrit au collateur. Villon s'apitoie (s'incline) sur le sort des deux vieillards dont les mères sont mortes il y a longtemps. Il ordonne qu'on leur tire les oreilles s'ils ne prient pas pour ce bienfaiteur admiré de tout le monde pour sa charité.

134. Si en escrips au collateur
Lettres semblables et pareilles:
Or prient pour leur bienfaicteur.
Ou qu'on leur tire les oreilles. 1333
Aucunes gens ont grans merveilles
Que tant m'encline vers ces deux;
Mais, foy que doy festes et veilles,
Oncques ne vy les meres d'eulx! 1337

---

1. Thuasne, op. cit., III, p. 349.

Le poète persévère dans son attaque contre les riches. Considérons le nom du premier héritier du huitain 135. Les noms propres donnent toujours l'occasion de développer des équivoques et Villon mieux que n'importe qui sait en profiter--nous l'avons déjà vu à l'oeuvre. Or, le nom d'un de ses héritiers est Michault Cul d'Oue, il n'en fallait pas plus au "bon fallastre" pour s'étendre sur la question. Le nom de Michault ne s'associe que trop bien à celui du Grand Fouterre de Sancerre.[1] Quant au reste du nom, Culdoue, il servira à canaliser l'esprit du poète dans la direction de la plaisanterie lubrique. Rien d'étonnant si à la fin du huitain cet héritier se retrouvera saluant de bien près de la part de Villon[2], le visage de Jehanne ou d' "une autre comme elle". La deuxième moitié du huitain 135 procure l'instrument de basane[3] qu'amène avec un bonheur inattendu la rime trop riche de Charlot Taranne. Ce dernier aura comme Michault, cent sous et une botte phallique[4] qui lui serviront à faire la "révérence" à Jehanne ou à une autre prostituée.

---

1. Supra, p. 174
2. C'est le sens du "me" du vers 1344.
3. Schwob, Parnasse satyrique, p. 59, 100.
4. Champion, op. cit., II, p. 159, notes 2, 3, 4. Cf. aussi le commentaire du huitain 24 du Lais par L. Thomas dans Les dernières leçons de M. Schwob...(Paris, 1906).

135. Item, donne a Michault Cul d'Oue
Et a sire Charlot Taranne
Cent solz (s'ilz demandent: "Prins ou?"
Ne leur chaille[1]; ilz vendront de manne[2])
Et unes houses[3] de basanne,
Autant empeigne que semelle[4],
Pourveu qu'ilz me salueront Jehanne,
Et autant une autre comme elle.

Au seigneur de Grigny à qui il avait laissé Bicêtre (en 1456) il assigne une autre tour qui tombe en ruine. Qu'il la répare cependant, car il n'y a ni porte ni fenêtre. Tout en plaisantant, le poète s'est porté un coup malheureux: ni porte ni fenêtre! C'est bien dans une fosse où n'entre ni air ni lumière[5] qu'il avait passé des jours interminables. Ce maudit Thibault lui revient à l'esprit comme nous le verrons plus loin. Mais d'abord lisons le huitain de transition qui nous y amènera.

136. Item, au seigneur de Grigny,
Auquel jadis laissay Vicestre,
Je donne la tour de Billy
Pourveu, s'uys y a ne fenestre
Qui soit ne debout ne en estre[6],
Qu'il mette tres bien tout a point.
Face argent a destre et senestre:
Il m'en fault et il n'en a point.

---

1. Qu'ils ne s'en tourmentent point.
2. Tomber du ciel.
3. Une paire de houseaux.
4. "Je leur donne mes houses de basane, sans restriction aucune, autant le dessus (empeigne) que le dessous (semelle); avec le sens érotique et obscène que ces mots comportent ici." (Thuasne, op. cit., III, p. 353).
5. C'est toute l'Epitre à ses amis qu'il faut lire: Poésies Diverses IX.
6. Etat, existence.

La rage qui explose au vers 1355 quand il dit "Je mens" s'explique bien, mais pas par la seule raison que nous donne les commentateurs:

> " Si Villon l'appelle Thibaud, ce n'est pas qu'il ignore son prénom de Jean; mais Thibaud ou Jean c'est tout un: car Saint-Thibaud, avec Saint-Arnoul était le patron des maris trompés, que l'on nommait aussi des 'Jehan' ou des Jennin[1]."

Au huitain 137 le prénom Thibault bouleverse complètement le poète. C'est normal, il vient de penser au plus méchant des Thibault: L'évêque de Meun. De la Garde aura quelque chose, mais si Thibault est son nom il n'aura rien. De là le poète revient au nom légitime du légataire: Jean. C'est alors qu'il faut peut-être donner le commentaire de Champion au sujet du sens des noms, Thibaud, Jean, Arnoul, Jennin et l'ajouter à la soi-disant erreur de nom que fait Villon. Dans le huitain 137 le poète se rappelle son séjour à la prison d'un Thibault--le vers 1357 le dit presque explicitement. Autrement dit dans ce huitain le cornard Jehan de la Garde qu'il appelle "Thibault" par équivoque amène toute une suite d'idées malheureuses à l'esprit du poète. Ainsi les personnages Thibault d'Aussigny et "Thibault" de la Garde s'associent et se dissocient tout à tour dans l'esprit du poète en vertu de leur prénom. Dans ce huitain il y a parodie contre "Jehan" et en même temps haine contre Thibault. Le vers 1358 serait-il alors adressé aux deux Thibault? Les trois derniers vers de ce huitain n'ont aucun

---

1. Champion, op. cit., II, p. 160. Cf. Thuasne, op. cit., III, p. 354: Villain, op. cit., p. 97; Linker, op. cit., p. 91.

rapport avec le procédé complexe qui a occupé l'esprit du poète pendant les cinq premiers vers. Du moins le rapport n'existe qu'avec la personne de Jehan totalement séparée du concept Thibault. Jehan n'aura pas l'enseigne du petit baril: ce sera Genevoys, procureur au Châtelet, qui l'aura. L'équivoque du nom Thibault voulant dire cocu n'a aucun rapport avec l'idée de buveurs invétérés qui termine le huitain 137. De là il nous semble que Villon considère Jehan de la Garde comme buveur et non comme cocu. Voilà pourquoi nous suggérons que l'explication d'équivoque par les noms--Thibault, Jehan--n'est pas l'intention, ou encore, toute l'intention du poète.

137. Item, a Thibault de la Garde...
Thibault? je mens, il a nom Jehan;
Que luy donray je, que ne perde?
(Assez ay perdu tout cest an;
Dieu y vueille pourveoir, 'amen'!)
'Le Barillet', par m'ame, voire!
Genevoys est plus ancïen
Et a plus beau nez pour y boire.

Dans le huitain 138 il satirise tout un groupe de magistrats du Châtelet. Le poète en arrive à eux de deux façons. La présence d'un homme de justice et d'un riche épicier dans le huitain 137 prépare la scène de l'équivoque contre les magistrats et épiciers du huitain 138. Pour l'interprétation de ce huitain c'est tout l'article de A. H. Schutz qu'il faudrait citer. Schutz résume son hypothèse ainsi:

> "... of the four names in this strophe, three are built on the idea of an evil color. The fourth, Jehan de Ruel, connects with the same gallows complexion by a more devious route, but comprehensible in view of the thieves' slang of this and subsequent periods (cf. Vidocq). All four belong to the Châtelet judiciary. Their perilous offices require a heart stimulant, to say nothing of their being probably cowards both in their function and their personal relations with the chief, Robert d'Estouteville, 'who serves Saint Christopher[d]."

138. Item, je donne a Basennier,
Notaire et greffier criminel,
De giroffle plain ung pannier
Prins sur maistre Jehan de Ruel, 1365
Tant a Mautaint, tant a Rosnel,
Et, avec ce don de giroffle,
Servir de cuer gent[2] et ysnel[3]
Le seigneur qui sert saint Cristofle, 1369

Le huitain qui suit et qui trouve sa source dans le huitain 138 n'est qu'une transition pour la Ballade à Robert d'Estouteville. Ce huitain de transition est creux. Le poète adopte un style dont la sincérité poétique ne va pas plus loin que l'intérêt personnel du moment et de l'occasion. On ne retrouve pas le plaisir qu'avait Villon à offrir un poème, comme c'était le cas dans le huitain de transition, de la ballade à Me Cotart. Le poète amène dans ce huitain, comme dans la ballade qui le suit, un thème qui pour ainsi dire le dénature, qui le fait passer pour ce qu'il n'est pas. Nous avons d'ailleurs la même situation dans le Lais.

---

1. "Villon, Testament, strophe CXXXVIII", PMLA, LV (1940), p. 933.
2. Gentillement.
3. Promptement.

Cependant dans le cas du Lais le poète travaille le thème courtois pour en faire une parodie. Voilà qui est plus dans la veine naturelle du poète, et c'est par ce procédé de parodie que le Lais acquiert sa valeur en tant qu'expression poétique personelle. Dans le cas du passage d'Estouteville, le poète sort de sa nature. Il lèche les bottes à d'Estouteville. C'est peut-être dans sa nature de se conduire ainsi, mais c'est un ton malheureux dont l'effet trouble le rythme de la poésie du Testament. C'était peut-être de mise au moyen âge comme plus tard, de dédier un poème à un seigneur, mais ce n'est pas une raison pour appeler cela de la poésie dans le cas de Villon. La Ballade et Oroison, ballade de dédicace, est de la poésie dans ce sens que le poète dépasse la préoccupation de la forme avec un fond directement en rapport à sa nature moqueuse et "follastre". La Ballade à d'Estouteville sonne faux, l'attitude du poète anticourtois de la Ballade a s'amye ne s'accorde pas au ton courtois observé pour Ambroise de Loré.

> "Villon, lui-même, dans sa complète indépendance d'esprit et de coeur, s'est permis, à côté de ses autres mauvaises actions, de commettre de bien méchantes pièces de poésie[1]."

---

1. W.G.C. Bijvanck, Un Poète inconnu de la société de François Villon (Paris, 1891), p. 7.

Donc, contrairement à ce que dit Corti[1], puisqu'on n'oublie pas les mauvaises actions de Villon pour juger l'homme, il ne faut pas oublier cette ballade pour juger le poète. Elle est essentielle à la critique générale de la poésie de Villon et surtout à l'unité de cette poésie. Ici Villon sonne faux.

139. Auquel[2] ceste ballade donne
Pour sa dame, qui tous biens a;
S'Amour ainsi tous ne guerdonne,
Je ne m'esbaÿs de cela[4],
Car au pas conquester l'ala[5]
Que tint Regnier, roy de Cecille,
Ou si bien fist et peu parla
Qu'onques Hector fist ne Troïlle[6].

Nous reconnaissons chez Villon cette mauvaise poésie sans toutefois manquer de noter qu'il a eu suffisamment d'esprit pour éviter la récidive dans le Testament.

---

1. Cf. Alfonso Corti, François Villon, su vida y su obra (Buenos Aires, 1931), p. 155.
2. Au prévôt de Paris.
3. Si le Dieu d'Amours ne nous favorise pas tous ainsi.
4. Je ne m'en étonne guère.
5. Il (le prévôt) alla la conquérir au pas d'armes du roi René de Sicile (à Saumur en 1446).
6. Où il s'était montré supérieur à Hector ou à Troilus.

Ballade pour Robert d'Estouteville

Au poinct du jour, que l'esprevier s'esbat,
Meu[1] de plaisir et par noble coustume,
Bruit la maulvis et de joye s'esbat[2],
Recoit son per et se joinct a sa plume[3],
Offrir vous vueil, a ce desir m'alume,
Ioyeusement ce qu'aux amans bon semble.
Sachiez qu'Amour l'escript en son volume;
Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Dame serez de mon cuer sans debat,
Entierement, jusques mort me consume.
Lorier souef[4] qui pour mon droit combat,
Olivier franc m'ostant toute amertume,
Raison ne veult que je desacoustume,
Et en ce vueil[5] avec elle m'assemble,
De vous servir, mais que m'y acoustume;
Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Et qui plus est, quant dueil sur moy s'embat[6],
Par Fortune qui souvent si se fume[7],
Vostre doulx oeil sa malice rabat,
Ne mais ne mains[8] que le vent fait la plume.
Si ne pers pas la graine que je sume[9]
En vostre champ, quant le fruit me ressemble.
Dieu m'ordonne que le fouÿsse et fume[10],
Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Princesse, oyez ce que cy vous resume:
Que le mien cuer du vostre desassemble[11]
Ja ne sera; tant[12] de vous en presume;
Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

---

1. Mû.
2. Il brûle de voler au merle mauvis et s'ébat de joie (Thuasne, op. cit., III, p. 366).
3. Il reçoit son past (sa nourriture) et vient au leurre (Thuasne, ibid., p. 336).
4. Laurier suave (l'emblème de la gloire).
5. Et en ce voeu.
6. Se jette.
7. Se fâche.
8. Ni moins ni plus.
9. Je sème.
10. Que je le cultive et que je lui donne des engrais (Jacob, op. cit., p. 146, n. 8).
11. Se sépare.
12. Autant.

Après cette interruption courtoise, le poète soutient l'item épicé 138 pour en arriver à un chant de cuisine qui rendrait jaloux le plus fort des dégoutants. Pour la composition du Testament rappelons que le huitain 138 marque le point de départ de deux thèmes. Le premier, celui de l'excuse courtoise au seigneur qui sert saint Christophe termine en cul-de-sac. Cette fin ne nous étonne guère, Villon n'avait rien à ajouter là-dessus. Le second, le sujet culinaire, est repris aux huitains 140, 141 et puis dans la ballade. De plus, notons qu'il y a dans le huitain 140 une invective contre des personnes qui ne l'auraient pas recommandé auprès du riche archevêque de Bourges. C'est cette même idée de recommendation que le poète reprendra au huitain 143 qui suit la Ballade des langues envieuses. La marche du Testament rétablie, reprenons l'analyse des strophes.

Au huitain 140 il faudrait tout prendre par antiphrase sauf le vers 1411.

140. Item, a sire Jehan Perdrier,
Riens, n'a Francoys, son secont frere.
Si m'ont voulu tous jours aidier,
Et de leurs biens faire confrere[1];
Combien que Francoys, mon compere,
Langues cuisans, flambans et rouges[2],
My commandement my priere,
Me recommanda[3] fort a Bourges.

---

1. Associer.

2. Rouge, en jargon jobelin, signifie malin, hypocrite (Bernard, op. cit., p. 74, n. 3).

3. "'Me recommanda' doit retomber sur 'langues'" (Foulet, Romania, XLII, (1913), 497.)

Le vers 1411 est le prélude à la Ballade des langues envieuses. Pour préparer ces langues venimeuses, ne cherchez pas dans Taillevent mais dans Macquaire[1] qui faisait rôtir le diable avec tout son poil pour que ça sente le brûlé .

141. Si allé veoir en Taillevent,
Ou chappitre de fricassure,
Tout au long, derriere et devant[2],
Lequel n'en parle jus ne sure[3]. 1417
Mais Macquaire, je vous asseure,
A tout le poil cuisant ung deable,
Affin qu'il sentist bon l'arsure,
Ce'recipe' m'escript, sans fable[4]. 1421

---

1. Un mauvais et légendaire cuisinier (Champion, op. cit., II, p. 162). Champion ajoute "...il se pourrait aussi que Villon fit confusion avec s. Macaire dont Jacques de Voragine assure qu'il était puissant sur les démons'."
2. Du commencement à la fin.
3. Ni en haut ni en bas.
4. Cette recette, je relève, sans plaisanter (sans mentir).

Ballade des langues envieuses

En realgar[1], en arcenic rochier[2],
En orpiment[3], en salpestre et chaulx vive,
En plomb boullant pour mieulx les esmorchier[4],
En suif et poix destrempez de lessive
Faicte d'estrons et de pissat de juifve,
En lavailles de jambes a meseaulx[5],
En racleure de piez et viels houseaulx[6],
En sang d'aspic et drogues venimeuses,
En fiel de loups, de regnars et blereaulx[7],
Soient frittes ces langues envieuses!

En cervelle de chat qui hayt peschier,
Noir, et si viel qu'il n'ait dent en gencive,
D'ung viel mastin, qui vault bien aussi chier,
Tout enragié, en sa bave et salive,
En l'escume d'une mulle poussive
Detrenchiee menu[8] a bons ciseaulx,
En eaue ou ratz plongent groings et museaulx,
Raines[9], crappaulx et bestes dangereuses,
Serpens, lesars et telz nobles oyseaulx,
Soient frittes ces langues envieuses!

En sublimé, dangereux a touchier,
Et ou nombril d'une couleuvre vive,
En sang qu'on voit es palletes sechier
Sur ces barbiers, quant plaine lune arrive,
Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cive[10],
En chancre et fiz[11], et en ces ors[12] cuveaulx
Ou nourrisses essangent leurs drappeaulx[13],
En petiz baings de filles amoureuses
(Qui ne m'entent n'a suivy les bordeaulx)
Soient frittes ces langues envieuses!

Prince, passez tous ces frians morceaulx,
S'estamine, sacs n'avez ou bluteaulx,
Parmy le fons d'unes brayes breneuses[14];
Mais, par avant, en estrons de pourceaulx
Soient frittes ces langues envieuses!

---

1. En sulfure rouge d'arsenic.
2. Arsenic à l'état métallique.
3. Sulfure jaune d'arsenic. 4. Ronger. 5. Lépreux.
6. Bottes. Mais cf. aussi Supra, p. 135, n. 3 et 4.
7. Renards et blaireaux. 8. Coupée en menus morceaux.
9. Grenouilles. 10. Ciboule (espèce d'ail).
11. Tumeur, fic. 12. Crasseux. 13. Décrassent leurs langes.
14. Si vous n'avez ni estamine, ni sacs ni tamis, faites passer le tout par le fond sale de pantalons.

Avant de reprendre son discours sur les mauvaises langues, le poète reprend le sujet qui l'y avait amené. Donc il attaque encore ceux qui lui ont donné de mauvaises recommendations ou pas du tout. Ainsi Courault du huitain 142 la lui aura ou ne la lui aura pas donnée auprès de René, roi de Sicile[1], qui ne l'aura pas traité comme Charles d'Orléans.

Il donne au conseillé du roi René à Paris une ballade: Les Contrediz de Franc Gontier. Rien pour le roi. L'Ecclésiaste conseille au pauvre homme malheureux de ne pas entrer en lutte contre un puissant, car le tyran pourrait tendre ses filets et le pauvre y tomber. Villon, très prudent, s'en prend indirectement au roi berger[2] en faisant la polémique avec Philippe de Vitry le créateur de Franc Gontier[3].

142. Item, a maistre Andry Courault,
"Les Contrediz Franc Gontier" mande;
Quant du tirant seant en hault,
A cestuy la riens ne demande. 1460
Le Saige ne veult que contende
Contre puissant povre homme las,
Affin que ses fillez ne tende
Et qu'il ne trebuche en ses las. 1464

Villon se sent fort dans sa dispute avec Gontier car il ne le craint[4] pas et ce dernier n'a pas de gens d'armes et n'est pas plus riche que lui. Villon attaque Gontier qui

---

1. Rien ne prouve que Villon ait été en relation avec A. Courault comme l'affirme Jacques Levron, La Vie et les moeurs du bon roi René (Paris, 1953), p. 244.
2. Regnault et Jehanneton ou les amours du Bergier et de la Bergeronne, II, p. 105 et ss. dans Oeuvres Complètes du roi René duc d'Anjou, éd. Th. de Quatrebarbes(Angers, 1845), 4 vols.
3. A. Piaget, "Le Chapel des Fleurs de lis par Philippe de Vitri", Romania, XXVII (1898), 54 et ss.
4. Cf. Foulet, Romania, XLII (1913), 497.

dans ce débat défend l'amour dans la pauvreté. Villon soutient le contraire comme nous le verrons dans la ballade qui suit le huitain.

143. Gontier ne crains: il n'a nuls hommes
Et mieulx que moy n'est herité;
Mais en ce debat cy nous sommes,
Car il loue sa povreté,
Estre povre yver et esté,
Et a felicité reputé[1]
Ce que tiens a maleureté.
Lequel a tort? Or en dispute[2].

Ballade: Les contrediz de Franc Gontier

Sur mol duvet assis, ung gras chanoine,
Lez[3] ung brasier, en chambre bien natee[4],
A son costé gisant dame Sidoine[5],
Blanche, tendre, polie et attintée[6],
Boire ypocras[7], a jour et a nuytee,
Rire, jouer, mignonner et baisier,
Et nu a nu, pour mieulx des corps s'aisier,
Les vy tous deux, par ung trou de mortaise:
Lors je congneus que, pour dueil appaisier,
Il n'est tresor que de vivre a son aise.

Se Franc Gontier et sa compaigne Helaine
Eussent ceste doulce vie hantee,
D'oignons, civotz, qui causent forte alaine,
N'acontassent[8] une bise tostee,
Tout leur mathon[9] ne toute leur potee[10],
Ne prise ung ail, je le dy sans hoysier[11].
S'ilz se vantent couchier soubz le rosier,
Lequel vault mieulx? Lict costoyé de chaise?
Qu'en dites vous? Fault il a ce musier[12]?
Il n'est tresor que de vivre a son aise.

---

1. Attribue.
2. "Je vais discuter le problème" (Foulet, Romania[1944], 145.
3. Près d'un. 4. Tapissée.
5. Cf. Romania, XV (1886), 276. 6. Bien attifée.
7. "Vin chaud additionné de cannelle, de gingembre et de poivre: boisson propice à l'amour" (Champion, op. cit., I, p. 77).

8.-12. (Pour ces notes voir la page suivante).

De gros pain bis vivent, d'orge, d'avoine,
Et boivent eaue tout au long de l'anee.
Tous les oyseaulx d'icy en Babiloine[1]
A tel escot[2] une seule journee
Ne me tendroient, non une matinee.
Or s'esbate, de par Dieu, Franc Gontier,
Helaine o luy, soubz le bel esglantier:
Se bien leur est, cause n'ay qu'il me poise[3];
Mais, quoy que soit du laboureux mestier,
Il n'est tresor que de vivre a son aise

Prince, jugiez, pour tous nous accorder.
Quant est de moy, mais qu'a nul ne desplaise,
Petit enfant, j'ay oÿ recorder:
Il n'est tresor que de vivre a son aise.

(suite des notes de la p. préc.)

8. N'estimassent une rôtie de pain bis.

9. Lait caillé.

10. "Plat où entrent un morceau de lard et des légumes variées."

11. Quereller.

12. Muser (perdre son temps).

1. "Ce n'est pas de Babylone d'Assyrie qu'il est question ici mais de Babylone d'Egypte, du Caire" (Thuasne, op. cit., III, p. 395). Ce renseignement ne sert à rien au fait poétique.

2. Régime (Longnon-Foulet).

3. Subjonctif de peser.

Le huitain 144 continue ce thème de débauche. Il prépare aussi la reprise du chant du bon bec[1]. Ayant composé une ballade empoisonnée pour les hommes aux paroles de venin il en fera autant pour les femmes mais avec une sympathie bien marquée pour ces dernières.

A la demoiselle qui a tant parlé et combattu les étudiants qui lui ont volé sa borne du "Pet au Deable" et la "Vesse", Villon permet de s'égosiller sur un sujet hors de la Bible. Elle s'égosillera, en effet avant d'arriver à convaincre les filles de joie à rentrer dans le droit chemin. Qu'elle n'aille pas perdre son temps chez les femmes qui font le métier. Elle aura suffisamment d'ennuis à persuader celles qui ont la repartie si prompte, celles du marché de la lingerie, aux Halles.[2]

144. Item, pour ce que scet sa Bible
Ma damoiselle de Bruyeres,
Donne preschier hors l'Evangille
A elle et a ses bachelieres[3],
Pour retraire ces villotieres[4]
Qui ont le bec si affillé,
Mais que ce soit hors cymetieres,
Trop bien au Marchié au fillé.

---

1. Cf. Foulet, Romania, XLII (1913), 507.

2. Ibid., p. 507; mais cf. aussi Champion, op. cit., II, p. 162:

3. "Le mot 'bacheliere' est traduit par 'jeune fille'; mais il ne se trouve que dans ce passage de Villon, et à mon avis il a été fabriqué par le poète pour servir de féminin au mot 'bachelier' au sens de 'gradué dans une Faculté': il a voulu railler les prétentions doctrinales des demoiselles qui sans doute assistaient Mademoiselle de Bruyères dans ses prédications" (G. Paris, Romania, XXX [1901], 384, note 1). Le vers veut dire: "A elle et à ses disciples".

4. Coureuses.

Ballade des femmes de Paris

Quoy qu'on tient belles langagieres
Florentines, Venicïennes,
Assez pour estre messagieres[1],
Et mesmement les ancïennes;
Mais, soient Lombardes, Rommaines,
Genevoises, a mes perilz[2],
Pimontoises, Savoisïennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

De tres beau parler tiennent chaieres[3],
Ce dit on, les Neapolitaines,
Et sont tres bonnes caquetieres
Allemandes et Prucïennes;
Soient Grecques, Egipcïennes,
De Hongrie ou d'autre païs,
Espaignolles ou Cathelennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

Brettes[4], Suysses, n'y scavent guieres[5],
Gasconnes, n'aussi[6] Toulousaines:
De Petit Pont deux harengieres
Les concluront[7], et les Lorraines,
Engloises et Calaisïennes,
(Ay je beaucoup de lieux compris?)
Picardes de Valencïennes;
Il n'est bon bec que de Paris.

Prince, aux dames Parisïennes
De beau parler donnez le pris;
Quoy qu'on die d'Italïennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

---

1. "Pour porter des messages" (Champion, op. cit., I, p. 224, n. 9) Entremetteuses selon nous.

2. Je m'en porte garant.

3. Chaires.

4. Bretonnes.

5. Ne s'y connaissent guère en comparaison.

6. Non plus que.

7. "Leur fermeront le bec" (Thuasne, op. cit., III, p. 407).

Le huitain 145 répète la description simiesque qui a frappé l'esprit du poète dans son discours sur les femmes anciennes filles de joie[1]. Il se peut qu'il s'agisse ici aussi d'entremetteuses. Villon reprend souvent les thèmes de la prostitution, de la débauche et de la maudite vieillesse pour ne considérer leur réapparition qu'un devoir ou caprice artistique. Nous suggérons, vu l'importance que le poète attache aux activités amoureuses, qu'il faudrait considérer cet aspect de sa poésie comme partie vitale et intégrale de son être philosophique, psychologique et moral. Ceci nous amènerait logiquement à commenter la Ballade à la Grosse Margot qui sert d'épilogue au thème de la prostitution. Mais pour servir à notre propos considérons d'abord le caractère des huitains qui annoncent cette ballade.

Dans le huitain 145 il s'agit d'une situation et d'un point de vue général au sujet de vieilles entremetteuses aux "beaulx enseignemens". Elles ressemblent trop à celles des huitains 46 et 56 pour ne pas les considérer commes telles. Dans ce huitain ce n'est pas le "réalisme de l'image" qui fait que les deux premiers vers sont une réussite poétique. Ce qu'il faut noter, c'est plutôt la manière peu orthodoxe de prendre l'ourlet des robes comme un moyen de description de la position "assise sur les talons", pour exprimer une observation aussi banale qu'inattendue. La description est spontanée, nette et précise.

---

1. Testament, huitains 46 et 56.

De plus c'est un oeil bien humain qui s'est arrêté à cette scène. Il n'a jamais été prouvé que les adjectifs ici employés aient une valeur plus positive que leurs antonymes. Cependant, la combinaison de la technique du poète, la netteté de son observation ainsi que le choix de l'élément essentiel pour rendre une situation donnée révèlent la sensibilité de l'homme, qui, s'alliant à la forme, se transforme en poète.

145. Regarde m'en deux, trois, assises
Sur le bas du ply de leurs robes,
En ces moustiers, en ces eglises;
Tire toy pres, et ne te hobes[1];
Tu trouveras la que Macrobes
Oncques ne fist tels jugemens.
Entens; quelque chose en desrobes[2]:
Ce sont tous beaulx enseignemens.

Villon aime ces vieilles mégères, mais les nonnes insincères de Montmartre[3] n'auront pas son amitié. Il leur donne deux choses: les anachorètes du mont Valérien pour leur tenir compagnie, et, pour que les hommes remettent les pieds dans cette abbaye malsaine, il absoudra le lieu à l'aide du quart d'un pardon qu'il rapporta jadis de Rome. Le vers 1558 doit être compris par antiphrase[4]. Remarquons

---

1. Bouger.

2. Prends; dépouilles.

3. "A Montmartre, il y a plus de putains que de vaches: et s'il n'y avait point de nonnains, il y aurait plus de vaches que de putains" (Sauval, Bibl. nat. Baluze 213, folio V° 70, cité par Thuasne, op. cit., III, p. 415).

4. Cf. Champion, op. cit., II, p. 163.

tout de suite que le poète traite, à partir du huitain 144 jusqu'au huitain 151, de la femme et de l'amour--c'est là tout un passage du Testament dont nous avons déjà mentionné le lien qui le rattache à la poésie qui le précède[1].

146. Item, et au mont de Montmartre,
Qui est ung lieu moult ancïen,
Je luy donne et adjoings le tertre
Qu'on dit le mont Valerien,
Et, oultre plus, ung quartier d'an
Du pardon[2] qu'apportay de Romme:
Si[3] ira maint bon crestien
Voir l'abbaye ou il n'entre homme.

Aux domestiques des maisons honorables qui profitent du sommeil des maîtres pour bien boire et manger, le poète rappelle le jeu d'amour.

147. Item, varletz et chamberieres
De bons hostelz (riens ne me nuyt)
Feront tartes, flans et goyeres[4],
Et grans ralias[5] a myenuit
(Riens n'y font sept pintes ne huit[6]),
Tant que gisent seigneur et dame;
Puis après, sans mener grant bruit,
Je leur ramentoy le jeu d'asne.

---

1. Supra, p. 224

2. Un trimestre d'indulgence.

3. Ainsi.

4. Espèce de tarte au fromage.

5. Festins.

6. "Qu'est-ce que sept pintes ou huit, pour eux? une misère, ils en boiraient bien davantage" (Thuasne, op. cit., III, p. 415).

Dans les huitains 148-149, aux filles de bonnes et grandes familles, il ne donnera rien. Mais si elles se contentent de peu, grand bien leur fassent, certes, à ces "pauvres filles", les "bottes de basane" qui se perdent chez les Jacobins, les Chartreux et les Célestins. A eux tous ils ont ce qui manque beaucoup aux "pauvres filles"--Jacqueline, Perrete et Ysabeau en savent assez sur l'art des moines. Pourquoi donc damner ces "pauvres filles" pour si peu alors qu'elles en sont tellement privées? L'équivoque que fait Villon dans ces deux huitains (148-149) est soutenue par les deux actions--celle de manger et celle de faire l'amour--du huitain 147. Cependant, alors que la portée principale du legs s'adresse aux "filles de bien", le poète ne laisse pas d'assener une double critique aux moines qui mangent bien (vers 1576-1577) et qui vivent dans le style du "gras chanoine", témoins Jacqueline et autres dames Sidoine. La gourmandise des moines n'est pas ce que le poète a à l'esprit pour les "filles de bien". Pour elles, par l'équivoque, il recommande de se restaurer d'amour chez les Chartreux, Célestins, etc...C'est bien là tout ce que le poète a en tête pour ces filles, puisqu'il n'y aurait pas lieu de parler de"damnation" s'il ne s'agissait que de mendier "mains loppins" pour calmer la disette qui les tourmente.

148. Item, et a filles de bien,
Qui ont peres, meres et antes,
Par m'ame! je ne donne rien,
Car j'ay tout donné aux servantes.
Si fussent ilz de peu contentes:
Grant bien leur fissent mains loppins
Aux povres filles (ennementes!)[1]
Qui se perdent aux Jacoppins,

149. Aux Celestins et aux Chartreux:
Quoy que vie mainent estroite,
Si ont ilz largement entre eulx
Dont povres filles ont souffrete;
Tesmoing Jaqueline, et Perrete,
Et Ysabeau qui dit: "Enne[2]!";
Puis qu'ilz en ont telle disette,
A paine en seroit on damné.

A Margot, la prostituée par excellence, Villon dédiera une ballade. Qu'on la lui chante si l'on rencontre par hasard cette matrone qui blasphème si plaisamment.

150. Item, a la grosse Margot,
Tres doulce face et pourtraicture,
Foy que doy 'brulare bigod[3]',
Assez devote creature;
Je l'aime de propre nature,
Et elle moy, la doulce sade[4].
Qui la trouvera d'aventure,
Qu'on luy lise ceste ballade.

La Ballade de la Grosse Margot c'est la conclusion du thème de l'amour. Il avait été introduit et développé depuis la Ballade des Contrediz de Franc Gontier. Ce n'est qu'au

---

1. Certainement.
2. Certes.
3. "By our Lord, by God."
4. Gracieuse.

huitain 150 que le poète entre en action: "Je l'aime de propre nature" (vers 1587). Pour la première fois dans toute sa poésie, le poète se fait souteneur de la Grosse Margot--et il en est fier. Si tel est son sentiment, le poète est bien modeste pour ne l'avoir dit qu'une seule fois, alors que dans une bonne partie des 2023 vers il répète insatiablement le thème de l'amour et de la prostitution. Pourquoi donc cette retenue de la part d'un homme qui ne recule pas devant l'acrostiche? N'aurions-nous pas là un rôle de plus parmi tant d'autres dans sa poésie? il s'est dit martyr de l'amour, riche changeur, grand seigneur bienfaiteur d'orphelins, mais c'est qu'il l'était ...avec un "peu" d'exagération, comme nous sommes tous prêts à le reconnaître. N'aurions-nous pas là dans le cas de la Ballade de la Grosse Margot un "peu" d'exagération? Villon avait en lui tout ce qu'il fallait pour être souteneur mais il n'y a aucune raison pour insister qu'il l'était en réalité. Mais il y a toutes sortes de raisons pour dire qu'il l'était **par** sa poésie.

Ballade de la Grosse Margot

Se j'ayme et sers la belle de bon hait[1],
M'en devez vous tenir ne vil ne sot? [2]
Elle a en soy des biens a fin souhait[2].
Pour son amour sains bouclier et passot[3];
Quant viennent gens, je cours et happe ung pot,
Au vin m'en fuis[4], sans demener[5] grant bruit;
Je leur tens eaue, frommage, pain et fruit.
S'ilz paient, bien, je leur dis: "Bene stat[6];
Retournez cy[7], quant vous serez en ruit[8],
En ce bordeau ou tenons nostre estat!"

Mais adoncques[9] il y a grant deshait[10],
Quant sans argent s'en vient couchier Margot;
Veoir ne la puis, mon cuer a mort la hait.
Sa robe prens, demy saint[11] et surcot[12],
Si luy jure qu'il tendra pour l'escot[13].
Par les costés se prent, "c'est Antecrist"
Crie, et jure par la mort Jhesucrist
Que non fera. Lors j'empoingne ung esclat[14],
Dessus son nez luy en fais ung escript[15],
En ce bordeau ou tenons nostre estat.

---

1. Gré, humeur.
2. Elle a des charmes pour satisfaire (le jeu d'amour, l'amant le plus exigeant).
3. Dague.
4. "Afin de n'être pas gênant" (Champion, op. cit., I, p. 106, n. 8).
5. Mener.
6. Ça va.
7. Revenez ici.
8. Rut.
9. Mais alors.
10. Champion: déplaisir, op. cit., I, p. 107, n.1.
11. Ceinture étroite à chaînons de métal.
12. Robe
13. Qu'ils compenseront l'écot (A. Mary).
14. Ibid., un morceau de bois.
15. Un coup.

Puis paix se fait, et me fait ung gros pet,
Plus enflee qu'ung vlimeux escharbot..
Riant, m'assiet son poing sur mon sommet[1],
Gogo[2] me dit, et me fiert[3] le jambot.
Tous deux yvres, dormons comme ung sabot.
Et, au resveil, quant le ventre luy bruit,
Monte sur moy, que ne gaste son fruit[4].
Soubz elle geins, plus qu'un aiz[5] me fait plat;
De paillarder tout elle me destruit[6],
En ce bourdeau ou tenons nostre estat.

Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuit.
Ie suis paillart, la paillarde me suit[7].
Lequel vault mieulx? Chascun bien s'entresuit.
L'ung vault l'autre; c'est a mau rat mau chat.
Ordure amons, ordure nous assuit[8];
Nous deffuyons onneur, il nous deffuit,
En ce bordeau ou tenons nostre estat.

---

1. Elle s'assied sur moi son poing sur ma tête. Tous les commentateurs ont dit tête pour "sommet". Y aurait-il là une équivoque?

2. Baisons, me dit-elle. C'est Thuasne qui nous donne le sens, cf. op. cit., III, p. 426; cf. aussi Champion, op. cit., I, p. 107, n.6 "On disait...gogoier pour faire la noce."

3. Et me frappe la cuisse. Champion, op. cit., I, p. 107, n. 7.

4. Pour que je ne gâte point ses charmes; cf. Thuasne, op. cit., III, pp. 428-429.

5. Planche.

6. De tant faire l'amour elle me démolit complètement.

7. Suivre, Thuasne, op. cit., III, p. 431.

8. Poursuivre (Longnon-Foulet).

La ballade en l'honneur de la Grosse Margot il aurait très bien pu la donner à Marion l'Idolle ou à Jehanne de Bretaigne, en se faisant le souteneur de l'une ou de l'autre ou des deux. La poésie peut tout permettre.

Le huitain 151 qui suit la Ballade de la Grosse Margot donne les noms de deux autres matrones qui n'attendaient certainement pas Villon pour avoir leurs propres lupanars. Dans ces lieux les rôles sont renversés et ce sont les jeunes qui font la leçon aux vieux--selon Villon. Le marché d'amour se tient partout[1] (sauf, bien sûr, à la prison de Meung). Puisque le jeu est si répandu, il n'est pas nécessaire d'en marquer le lieu par une enseigne. Contrairement aux autres légataires, les deux matrones (et toutes les autres) professeront sans enseigne: c'est-à-dire n'importe où. Ce dernier commentaire est, selon nous, une implication émanant du sens du huitain.

151. Item, a Marion l'Idolle
Et la grant Jehanne de Bretaigne
Donne tenir publique escolle
Ou l'escollier le maistre enseigne.
Lieu n'est ou ce marchie ne tiengne,
Si non a la grisle de Mehun;
De quoy je dis: "Fy de l'enseigne,
Puis que l'ouvraige est si commun!"

Là s'arrête la partie du Testament qu'il dédie aux femmes, à la prostitution. Il l'avait commencée au vers 1507 avec Mademoiselle de Bruyères qu'il a désignée pour "remettre" les filles de joie dans le droit chemin et il finit avec

---

1. Pour le vers 1632 nous avons relevé la leçon donnée par l'article de Foulet, Romania, LXVIII (1944), 104-116.

ces deux matrones accomplies. Puis le poète passe au huitain 152 sans aucune transition apparente. Mais le personnage figurant dans ce huitain est, nous le savons[1], impliqué d'une manière ou d'une autre dans la vie de Villon et dans les rapports de ce dernier avec les femmes. Noël Jolis est donc là tout désigné pour servir de transition.

Que lui réserve Villon? Rien. Il l'abandonne mais toutefois sans oublier de lui faire l'aumône d'un beau châtiment. Le bourreau de Paris, maître Henri, lui donnera 220 coups de bâton ou plutôt d'osier vert à pleine main.

152. Item, et a Noel Jolis,
Autre chose je ne luy donne
Fors plain poing d'osiers frez cueillis
En mon jardin; je l'abandonne. 1639
Chastoy[2] est une belle aulmosne,
Ame n'en doit estre marry[3].
Unze vings coups luy en ordonne
Livrez par la main de Henry. 1643

Comme "c'était l'habitude, à la fin des testaments réels, de faire des legs aux établissements de charité, aux hôpitaux," Villon leur donnera quelque chose. Ce n'est pas là l'occasion de plaisanter, nous dit-il, mais puisqu'il a déjà donné aux Frères Mendiants ce qu'il appelle en résumé une oie[4], il lèguera les os aux pauvres. Y aurait-il là une leçon subtile à l'endroit des Frères Mendiants pour qu'ils

---

1. Double Ballade, vv. 657-664.
2. Une correction.
3. Personne ne devrait être fâché (de ce legs).
4. Cf. Champion, op. cit., II, p. 164; Lais, vv. 249-252.

fassent, eux, les Mendiants, l'aumône aux pauvres? Du reste, Villon explique ironiquement un concept de justice: les pauvres reçoivent ce que laisse la pauvreté--menue monnaie.

153. Item, ne scay qu'a l'Ostel Dieu
Donner, n'a povres hospitaulx;
Bourdes n'ont icy temps ne lieu,
Car povres gens ont assez maulx.
Chascun leur envoye leurs aulx[1];
Les Mendians ont eu mon oye;
Au fort[2], ilz en auront les os:
A menue gent menue monnoye.

A Colin Galerne dont le nom prête à l'équivoque avec le nom du vent froid du nord-ouest, il donne un gros morceau de glace. Qu'il le tienne bien près de l'estomac pour passer l'hiver à son aise. Il se retrouvera sous terre l'été suivant et il y sera au chaud. Au cas où l'on ne saurait retrouver ce Galerne pour lui donner le legs, Villon donne l'adresse: c'est le voisin d'Angelot l'herboriste, et Champion d'ajouter "non loin de l'hôtel Dieu."

154. Item, je donne a mon barbier.
Qui se nomme Colin Galerne,
Pres voisin d'Angelot l'erbier,
Ung gros glasson (prins ou? en Marne),
Affin qu'a son ayse s'yverne.
De l'estomac le tiengne pres;
Se l'yver ainsi se gouverne,
Il aura chault l'esté d'après.

Le poète ne donnera rien aux "Enfans Trouvez" qu'on appelait aussi "enfans perdus". D'abord Villon joue sur les mots dans leur sens propre, mais ensuite il ajoute une équivoque.

---

1. Déchets.

2. Tout bien considéré.

Ces enfants perdus, ces mauvais garnements, recevront une leçon de son école à lui. Ses compagnons la connaissaient bien cette école. Quant à la conviction de ce maître, ses "élèves" savaient aussi à quoi s'en tenir.

155. Item, riens aux Enfans Trouvez;
Mais les perdus faut que consolle.
Si[1] doivent estre retrouvez,
Par droit[2], sur[3] Marion l'Idolle. 1663
Une leçon de mon escolle
Leur liray, qui ne dure guere[4].
Teste n'ayent dure ne folle;
Escoutent! car c'est la derniere. 1667

Le premier huitain de la Belle leçon aux enfants perdus est un exemple de ce qui peut leur arriver même s'ils sont sous la protection de l'autorité ecclésiastique. Dans le deuxième huitain le maître qui veut corriger ses "élèves" parle du mal physique auquel ils se risquent, mais il n'est pas tout particulièrement troublé par le mal spirituel qui les attend, "et peut-être l'âme" leur dit-il. Il n'est pas question de repentir dans cette leçon. Autrement dit, puisque vous y êtes, continuez; c'est la fin qui justifie ou ne justifie pas les moyens. Dans votre cas on y gagne bien peu à la fin. Par implication donc "si le gain était tout autre, cela vaudrait la peine de faire ce que vous faites." Pour illustrer cette implication c'est toute l'anecdote d'Alexandre qu'il faudrait citer ici. Dans le troisième huitain le gain

---

1. Aussi doivent-ils être retrouvés.
2. Certainement, normalement.
3. Chez. Le poète aurait-il eu l'intention d'équivoquer sur le sens du mot "sur"?
4. Qui n'est pas longue.

matériel préoccupe tout particulièrement l'esprit du poète. Nous avons là le prologue de la Ballade de bonne doctrine. Ce qui s'avère le plus intéressant dans cette "leçon" c'est que le poète n'a pas surchargé son thème de morale par des citations bibliques. Au contraire, c'est le manque de biens terrestres et de satisfaction ici-bas qui amènent le poète à être découragé de sa profession. Ce découragement est d'autant plus saillant chez le poète qu'il manquera à sa parole de brièveté pour en faire toute une ballade après la leçon.

Belle leçon aux enfants perdus

156. "Beaulx enfans, vous perdiz la plus
Belle rose de vo chappeau;
Mes clers pres prenans comme glus[1],
Se vous allez a Montpipeau[2]
Ou a Rueil[3], gardez la peau: 1671

---

1. "Aux doigts prenant comme la glu, pickpockets" (Siciliano, op. cit., p. 490, n.1); cf. aussi Foulet, Romania, XLII (1913), 512.

2. "Aller à Montipipeau" = tricher, escroquer (Mario Roques, Romania, XLIII (1914), 104).

3. "Aller à Rueil"=attaquer pour débourser quelqu'un. C'est la leçon que nous tirons de l'article de Roques, ibid, 104-105; cf. aussi A. Ziwès et A. de Bercy, Le Jargon de Me François Villon (Paris, 1954), p. 206-215. Cf. aussi Sainéan, L'Argot ancien, p. 131-132.

Car, pour s'esbatre en ces deux lieux[1],
Cuidant que vaulsist le rappeau[2],
Le [3] perdit Colin de Cayeux[4]. 1675

157. "Ce n'est pas ung jeu de **trois mailles**[5].
Ou va corps, et peut estre **l'ame**.
Qui pert, riens n'y sont **repentailles**
Qu'on n'en meure a honte et diffame[6]; 1679
Et qui gaigne n'a pas a femme
Dido la royne de Cartage[7].
L'homme est donc bien fol et infame
Qui, pour si peu, couche tel gage[8]. 1683

158. "Qu'ung chascun encore m'escoute!
On dit, et il est verité[9],
Que charterie se boit toute,
Au feu l'yver, au bois l'esté;
S'argent avez, il n'est enté[10],
Mais le despendez tost et viste.
Qui en voyez vous herité[11]?
Jamais mal acquest ne prouffite 1691

---

1. Pour mener ces deux activités (l'équivoque avec les vers précédents est donc évidentecomme le remarque Roques, ibid., 104, n. 3).

2. Croyant qu'il avait droit à la justice ecclésiastique.

3. "...pensant que l'appel jouerait, Colin de Cayeux a bel et bien perdu son appel" (Foulet, Romania, XLVI [1920], 390).

4. Colin de Cayeux perdit son procès (implicitement sa peau). Il fut "pendu et etranglé" le 26 septembre 1460.

5. Ce n'est pas un jeu qui ne coûte pas cher. Nous traduisons ainsi pour rester littéral.

6. Le repentir ne sert à rien. Celui qui perd (qui se laisse attraper) meurt dans le déshonneur.

7. Celui qui réussit n'obtient pas la belle Didon en récompense.

8. Tels enjeux (le corps et peut-être l'âme).

9. Métier et par suite gain du charretier (Longnon-Foulet).

10. "Il n'est pas fixé pour toujours" (Champion, op. cit., II, p. 156).

11. En connaissez-vous des héritiers: il n'y en a pas. On n'a pas le temps de léguer cet argent, il est gaspillé si tôt et si vite. Cf. Foulet, Romania, XLVI (1920), 384.

Ballade de bonne doctrine

"Car ou soies porteur de bulles[1],
Pipeur[2] ou hasardeur de dez[3],
Tailleur de faulx coings[4] et te brusles
Comme ceulx qui sont eschaudez[5],
Traistres parjurs, de foy vuidez;
Soies larron, ravis ou pilles:
Ou en va l'acquest, que cuidez?
Tout aux tavernes et aux filles.

---

1. "Les porteurs de bulles, de rogatons, avec les faux pèlerins, les porteurs de reliques, les quêteurs ont formé une catégorie des classes dangereuses" (Champion, op. cit., II, p. 81, n. 3).

2. Tricheur; cf. A. Dauzat, Dict. étymologique, au mot "piper".

3. Joueur aux dés.

4. Graveur de coins pour fausse monnaie (Longnon-Foulet); Les faux-monnayeurs (Champion, op. cit., II, p. 81, n. 5). Pour le vers 1694 Thuasne préfère "tu" du manuscrit 'I' au "et" que choisit Foulet pour l'édition de 1932.

5. "Le châtiment des faux-monnayeurs consistait à les faire mourir dans une chaudière d'huile bouillante ou simplement d'eaue (sic) bouillante " (Thuasne, op. cit., III, p. 452); cf. aussi Champion, op. cit., II, p. 81, n. 5.

"Ryme, raille, cymballe, luttes[1],
Comme fol[2], fainctif[3], eshontez[4];
Farce[5], broulle[6], joue des fleustes[7];
Fais, es villes et es citez,
Farces, jeux et moralitez;
Gaigne au berlanc, au glic[8], aux quilles:
Aussi bien va, or escoutez!
Tout aux tavernes et aux filles.

---

1. Joue du luth (Bernard, op. cit., p. 83, n. 2).

2. "'Fol', ce sont, outre ceux-là qui font l'objet même des lettres royaux alléguées ci-dessus, ceux qui jouaient les sotties: le 'fou' et le 'sot' 'désignent perpétuellement et indifféremment le même personnage'" (Thuasne, op. cit., III, p. 567); cf. aussi Petit de Julleville, Histoire du Théâtre en France, p. 32.

3. Trompeur; Thuasne: "'Fainctif' a, semble-t-il, le sens de 'desguisez de diverses manières d'habits'" (op. cit., III, p. 457).

4. Cyniques, sans vergogne.

5. Verbe farcer: jouer des farces. (Longnon-Foulet).

6. Débiter des boniments (Longnon-Foulet).

7. Flûtes.

8. Le mot "brelan"=jeu de cartes (Dauzat, Dict. étym.); Glic=jeu de cartes (Longnon-Foulet).

"De telz ordures te reculles[1],
Laboure, fauche champs et prez,
Sers[2] et pense[3] chevaux et mulles,
S'aucunement tu n'es lettrez[4].
Assez auras, se prens en grez[5].
Mais, se chanvre broyes ou tilles,
Ne tens ton labour qu'as ouvrez
Tout aux tavernes et aux filles[6]?

"Chausses, pourpoins esguilletez[7],
Robes, et toutes vos drappilles[8],
Ains que vous fassiez pis, portez[9]
Tout aux tavernes et aux filles.

Cette ballade est plus riche de style que de leçon, et c'est tant mieux pour l'art de Villon. Il comprenait déjà qu'écrire sa poésie ce n'était pas philosopher mais faire sentir sa

---

1. Éloigne-toi de ces ordures.
2. "C'est-à-dire, mets-toi au service de quelqu'un "(Jacob, op. cit., p. 169, n. 8).
3. Panse.
4. Si tu n'as aucune instruction.
5. Tu en auras assez (d'ordures), aussi résigne-toi, supporte-les patiemment.
6. Mais, même si tu broies ou défiloches le chanvre, ne tends-tu (portes-tu) pas le fruit de ton labeur (le salaire) que tu as oeuvré (gagné) aux tavernes et aux filles? Cf. Foulet, Romania, XLVI. (1920), p. 385.
7. A aiguillettes.
8. Hardes (Longnon-Foulet).
9. Et même plus, vous portez. "Portez" n'est pas à l'impératif.

pensée.

Formant un tout[1] avec la "leçon" et la "bonne doctrine", le huitain 159 rappelle que les enfants perdus du huitain 155 sont en effet les compagnons de plaisir du poète. Mais c'est aussi un aveu de l'identité professionnelle du poète avec ces gens et par là même une partie de son identité morale. Dans le huitain 159 le poète est conscient de sa situation morale et de celle de son milieu, mais il n'arrive pas à rompre complètement l'emprise qu'a la vie irrégulière sur lui et ses "élèves." "Passez vous au mieulx que pourrez." Sa foi en la valeur de la réforme morale n'est pas absolue. Son anxiété est d'autant plus troublante que le poète est convaincu qu'il aura à rendre des comptes à Dieu.

159. "A vous parle, compaings de galle:
Mal des ames et bien du corps,
Gardez vous tous de ce mau hasle[2]
Qui noircist les gens quant sont mors;
Eschevez[3] le, c'est ung mal mors[4];
Passez vous au mieulx que pourrez;
Et, pour Dieu, soiez tous recors
Qu'une fois viendra que mourrez."

Ce huitain moralisateur n'est pas plus une affirmation du rôle sérieux de moraliste de Villon parmi ses "élèves" que

---

1. Cf. Foulet, Romania, XLVI (1920), 383-386.

2. "C'est plutôt le soleil que le vent" (Champion, op. cit., I, p. 321). Il n'en est rien, c'est tous les deux. Couleur brune qui teint le visage du pendu: cf. A. H. Schutz, PMLA, LV (1940), 932.

3. Evitez.

4. C'est une mauvaise morsure.

ne l'était la Ballade de la Grosse Margot au sujet du rôle de souteneur. Il faudrait y voir encore une attitude adoptée délibérément par le poète. Il a donc pris en poésie des rôles qu'il aurait voulus dans la vie. Il termine le huitain 159 sur l'idée de la mort. Il la reprendra aux huitains suivants où il traitera de la faiblesse des êtres humains quant à porter un jugement de valeur sur les personnages morts. C'est donc implicitement que Villon s'en remet entièrement à Dieu pour juger les âmes. Au huitain 160 Villon s'explique: le vrai jugement des hommes prend place ailleurs et par un être autrement doué que les aveugles[1].

160. Item, je donne aux Quinze Vings
(Qu'autant vauldroit nommer Trois Cens)
De Paris, non pas de Provins,
Car a eulx tenu je me sens;
Ilz auront, et je m'y consens
Sans les estuys, mes grans lunettes,
Pour mettre a part, aux Innocens,
Les gens de bien des deshonnestes.

Après avoir fait son jeu de mots entre "Innocents" et le vers 1735, le poète reprend le ton grave qui convient au sujet de la mort.

Thuasne nous dit que "leur" du vers 1737 se rapporte à "copains de galle". Selon nous il se rapporte à ceux qui sont déjà morts[2], ceux des deux derniers vers que nous venons de lire.

---

1. Cf. E. Mâle, L'Art de la fin du moyen âge, p. 477.
2. Bernard partage cette opinion (op. cit., p. 152).

161. Ici[1] n'y a ne ris ne jeu.
Que leur vault il avoir chevances[2],
N'en grans liz de parement[3] jeu[4],
Engloutir vins en grosses pances,
Mener joye, festes et dances,
Et de ce prest estre a toute heure[5]?
Toutes faillent telles plaisances,
Et la coulpe si en demeure[6].

162. Quant je considere ces testes
Entassees en ces charniers,
Tous furent maistres des requestes,
Au moins de la Chambre aux Deniers,
Ou tous furent portepanniers[7]:
Autant puis l'ung que l'autre dire[8],
Car d'evesques ou lanterniers
Je n'y congnois rien a redire[9].

---

1. Au cimetière des Innocents.

2. Avoir fortune.

3. Parade, cérémonie.

4. Ni n'avoir couché dans des lits de grand luxe; W. von Wuzbach dit: "Der Reim mit 'jeu' aus jocum ist inkorrekt." Mais Thuasne répond:" 'Jeu' participe passé de gésir, gire" (op. cit., III, p. 485).

5. Et être prêt à faire la fête à toute heure.

6. "Tous ces plaisirs nous échappent et la faute, qui en est la conséquence, demeure seule" (Champion, op. cit., I, p. 311, note 4).

7. Garçons de boutique.

8. Je puis dire autant de l'un que de l'autre.

9. Ici (en ces charniers) je ne sais distinguer. "Je n'y vois aucune différence" (Mary, op. cit., p. 107).

163. Et icelles qui s'enclinoient
Unes contre autres en leurs vies,
Desquelles les unes regnoient
Des autres craintes et servies[1],
La les voy toutes assouvies[2],
Ensemble en ung tas pesiemesle:
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y appelle[3].

164. Or sont ilz mors[4] Dieu ait leurs ames!
Quant est des corps, ilz sont pourris.
Aient esté seigneurs ou dames,
Souef[5] et tendrement nourris
De cresme, fromentee ou riz[6],
Leurs os sont declinez[7] en pouldre,
Auxquelz ne chault d'esbatz ne ris[8].
Plaise au doulx Jhesus les absouldre!

---

1. Les unes (têtes) régnaient et étaient craintes et servies par les autres.
2. Calmes.
3. Dans ce tas personne ne s'appelle ni maître ni savant.
4. Puisqu'ils sont morts.
5. Suave (adverbe).
6. Bouillie de farine de froment (Longnon-Foulet).
7. Ont tourné.
8. Plaisirs et sourires ne leur importent plus.

165. Aux trespassez je fais ce laiz[1],
Et icelluy je communique
A regens, cours, sieges, palaiz,
Hayneurs d'avarice l'inique,
Lesquelz pour la chose publique
Se seichent les os et les corps[2]:
De Dieu et de saint Dominique
Soient absols quant seront mors!

En résumé de son incapacité à distinguer entre coupables et innocents, Villon souhaite l'absolution aux personnages du huitain 165. Ils auront bien besoin, comme les enfants perdus, de la clémence de Dieu et plus encore de celle de St. Dominque, le fondateur de l'inquisition. Ces justiciers auront, eux aussi, à rendre des comptes. Siciliano a compris ce huitain dans le sens que voici:

> "Ainsi sa prière 'au doulx Jhesus',--a celui qui pardonna ses bourreaux,--il la 'communique' non seulement aux trépassés, mais aussi 'a regens, cours, sieges, palaiz', à ces juges qui pour le bien public se sèchent 'les os et les corps', qui ne doutent pas de leur justice, qui ne connaissent pas de pitié, qui ne craignent pas l'erreur[3]."

Champion qui lui aussi est prêt à voir une pitié profonde chez Villon n'a pourtant pas manqué de voir de

---

1. "Ce laiz" c'est à dire le huitain 164, le vers 1767.

2. Se donnent beaucoup de mal. Au sens propre ou par antiphrase ce vers est ironique. Il en est de même pour l'absolution qu'il leur souhaite. Il s'était déjà exprimé sur le même ton ironique au sujet de Thibault d'Aussigny.

3. Siciliano, op. cit., p. 266

l'ironie dans le huitain[1]. Et d'ailleurs pourquoi n'y aurait-il pas de l'ironie pour ces ennemis? Villon a bien fait appel à Jésus-Christ pour qu'il prenne soin de Thibault d'Aussigny; or, nous savons à quoi nous en tenir quand il s'agit de pardonner à ce justicier! D'ailleurs tout le passage, depuis le vers 1660 jusqu'au vers 1775, est une attaque, en long et en large, contre la prétentieuse justice d'ici-bas. Et c'est tout en souriant qu'il donne cette leçon aux enfants perdus qui se savent maintenant dans le même condition que ceux qui "se seichent les os et les corps" pour la justice terrestre. Et à eux aussi, les "perdus", Villon souhaite l'absolution quand ils seront morts. Il le fera explicitement dans la Ballade des "pendus".

Après avoir donné le coup de grâce à la justice humaine Villon s'en prend à "Fortune". C'est sur un air de chanson populaire, qu'il fait la transition. Nous interprétons les vers 1779-1783 de la manière suivante: Je lui donne cette composition. Si on lui accordait la mélodie de la chanson appelée "Marionette" faite pour Marion la Peautarde ou de la chanson "Ouvrez vostre huys, Guillemette", elle serait bien pour être chantée par les enfants quand ils vont acheter de la moutarde.

---

1. Cf. Champion, op. cit., II, p. 167.

166. Item, riens a Jacquet Cardon,
Car je n'a riens pour luy d'honneste,
Non pas que le gette habandon[1],
Sinon ceste bergeronnette;
S'elle eust le chant "Marionnette",
Fait pour Marion la Peautarde,
Ou d'"Ouvrez vostre huys, Guillemette[2]",
Elle allast bien a la moustarde[3].

Chanson

Au retour de dure prison,
Ou j'ai laissié presque la vie,
Se Fortune a sur moy envie[4],
Jugiez s'elle fait mesprison[5]!
Il me semble que, par raison,
Elle deust bien estre assouvie[6]
Au retour!
Se[8] si plaine est de desraison
Que vueille que du tout devie[9],
Plaise a Dieu que l'ame ravie
En soit lassus[10] en sa maison,
Au retour!

---

1. Laisser sans ressources, déshériter.

2. "...le vers 1782 prête à l'équivoque..."(Thuasne, op. cit., III, p. 501).

3. "Les enfants allaient en groupe chercher de la moutarde, avant les repas, et chantaient des chansons gaies" (François Villon, dans Poètes et romanciers du moyen âge, Texte établi et annoté par Albert Pauphilet, Paris, 1952, Edition "Bibliothèque de la Pléiade", NRF, p. 1195, n. 2).

4. Aussi Fortune s'acharne-t-elle sur moi.

5. Erreur, faute.

6. Satisfaite.

7. Par contre; même sens pour le vers 1795.

8. Toutefois.

9. Que je meure tout à fait.

10. Là-haut.

Le poète continue à distribuer ses dons. Le huitain 167 n'a que le premier mot comme liaison immédiate avec ce qui précède. C'est là la plus faible transition de Villon pour tout son Testament. Normalement ces huitains (167-171) auraient dû trouver leur place, plus tôt, dans les passages contre les financiers, la police et la justice du Châtelet. Le huitain 167, par exemple, aurait été en place avant ou après le huitain de Frère Baude. Mais le poète ne l'a pas situé ainsi, il avait ses raisons. A l'homme d'église, Maître Lomer, chargé de faire la guerre aux filles de joie, il donne le don d'être bien aimé. Qu'il fasse cent fois la bagatelle malgré l'intervention d'Ogier le Danois. Qu'il ne s'échauffe jamais la tête à aimer les prostituées. Pour le vers 1800 Champion nous dit:

"La tête échauffée à l'idée d'aimer...[1]"

Nous suggérons une équivoque possible: "Qu'il n'ait jamais la "peau de basane" irritée en aimant trop les prostituées."

167. Item, donne a maistre Lomer,
Comme extraict que je suis de fee,
Qu'il soit bien amé (mais d'amer
Fille en chief[2] ou femme coffee, 1799

---

1. Op. cit., II, p. 167.

2. Tête nue.

Ja n'en ayt la teste eschauffee)
Et qu'il ne luy couste une noix[1]
Faire ung soir cent fois la faffee,
En despit d'Ogier le Danois[2].

Au huitain 168 Villon s'apitoie ironiquement sur le sort des amants courtois. Il fait mieux ressortir leur niaiserie en accouplant le huitain à l'amour enragé du vers 1802.

Aux amants malades d'amour il donne un bénitier plein à déborder et un groupillon, à condition qu'ils prient pour son âme. Celui qui s'appelait "l'amans martyr" se moque ouvertement des amants "enfermes"!

168. Item, donne aux amans enfermes,
Sans[3] le laiz maistre Alain Chartier,
A leurs chevez, de pleurs et lermes
Trestout fin plain ung benoistier,
Et ung petit brain d'esglantier,
Qui soit tout vert, pour guipillon,
Pourveu qu'ilz diront ung psaultier
Pour l'ame du povre Villon.

A Jacques James le riche avare qui a hérité d'une maison sise rue aux Truies et d'une maison à étuves[4]

---

1. "On disait alors, dans le même sens, une prune, un oignon, un ail, une tostée, etc." (Champion, op. cit., II, p. 167, note 4).

2. "Ce n'est pas, comme on l'a cru et qu'on le répète, à la suite féerique d'Ogier le Danois et dans laquelle sont exaltées à l'envi les prouesses amoureuses du héros, que se rapporte l'allusion de Villon, mais bien au contraire à la scène où, chevalier du devoir et gardien de l'honneur féminin, Ogier se montre le vengeur de l'innocence menacée" (Thuasne, op. cit., III, p. 504).

3. "The second line must mean 'in addition to the Lais of Alain Chartier ' MS. 'O' and Levet read 'Oultre'." (Louis Cons, "Five Notes on the Text of Villon", MLN, LVII (1942), 527).

4. "Ces établissements étaient la plupart du temps des endroits de rendez-vous où les femmes de mauvaise vie allaient se baigner, se faire épiler et s'amuser" (Champion, op. cit., I, p. 206).

il donne beaucoup de femmes. Il n'en épousera aucune légitimement. Il ne regrettera que ses "morceaulx[1]". Les commentateurs de Villon ont sauté le vers (1817) ou l'ont expliqué d'une manière peu convaincante[2]. Quant aux vers 1818-1819 nous leur donnons le sens que voici: "Cette maison aux étuves qui fut pour les truies (les femmes de mauvaise vie), j'insiste, nous dit Villon, qu'elle revienne de droit aux pourceaux--aux enfants trouvés[3].

169. Item, a maistre Jacques James,
Qui se tue d'amasser biens,
Donne fiancer tant de femmes
Qu'il vouldra; mais d'espouser? riens. 1815
Pour qui amasse il? Pour les siens?
Il ne plaint[4] fors que ses morceaulx:
Ce qui fut aux truyes, je tiens
Qu'il doit de droit estre aux pourceaulx. 1819

Puis il nomme au rang de maréchal-ferrant un "Seneschal" qui s'ennuie en prison. Pour le délasser Villon lui envoie "ces sornettes", ce présent livre, nous dit Marot. Qu'il les brûle si elles ne lui plaisent pas. Villon considère ses propres "sornettes" bonnes pour se "desennuyer" et en même temps bonnes pour s'ennuyer. Le vers 1827 aurait plusieurs sens. Le sens évident mis à part, nous suggérons

---

1. Ses biens.

2. Cf. Thuasne, op. cit., III, p. 506 et ss.; Champion, op. cit., II, p. 168.

3. Cf. le sens de "pourceaux" dans l'Epitre à ses amis. Jacques James aura des enfants illégitimes, d'après ce legs. Or Villon s'est identifié à ces pourceaux qui sont aussi des enfants trouvés, c'est à dire illégitimes. De plus "pourceaux" va bien avec truies.

4. Regrette.

qu'il contient le suivant: De bien parodier, de bien se moquer on s'ennuie finalement. Aurait-il aussi le sens suivant: Le Sénéchal en cage doit s'ennuyer à ne rien faire pendant tout le jour?

170. Item, sera le Seneschal,
Qui une fois paya mes debtes,
En recompence, mareschal
Pour ferrer oes et canettes[1]. 1823
Je luy envoie ces sornettes
Pour soy desennuyer; combien,
S'il veult, face en des alumettes:
De bien chanter s'ennuye on bien. 1827

A un personnage du Châtelet il donne deux "beaulx petiz pages". Ne nous étonnons plus, c'est là une rengaine de Villon que de parler de jeunes enfants alors qu'il s'agit de vieillards tombant en ruine. Ils ont été longtemps au service de Tristan l'Hermite et leur conduite ne fut pas

---

1. "A côté de ces brillants seigneurs, qu'est-il, lui, Garencières, jeune et encore inconnu? Elle ne l'a seulment jamais remarqué. Il ne lui a seulment jamais adressé la parolle (sic). Quelle folie que son entreprise!

Car je ne suis jolis, ne avenant,
Ne ne sçay bien ne chanter ne dancer,
Ne je ne sui saige ne bien vaillant,
Ne n'ay nul bien qui me deust faire amer.
Mon cuer se mesle bien des oes ferrer
Qui cuide faire tant qu'il, en soit amés!

(A. Piaget, Jean de Garencières, Rom., XXII [1893], 433); Ferrer les oies signifiait donc s'occuper, se mêler de choses impossibles.

exemplaire. Ces deux sergents du Châtelet auraient donc été congédiés, cassés aux gages et devaient aller pieds nus et misérables par les rues de Paris. Ou encore Villon, qui n'est probablement pas l'ami du chevalier, l'insulterait-il en disant qu'on n'est jamais sûr d'obtenir ses gages quand on est à son service.

171. Item, au Chevalier du Guet
Je donne deux beaulx petiz pages,
Philebert et le gros Marquet,
Qui tres bien servy, comme sages,
La plus partie de leurs aages,
Ont le prevost des mareschaulx.
Helas! s'ilz sont cassez de gages,
Aller les fauldra tous deschaulx[1].

Au sergent du Châtelet, Chappelain, Villon laissera sa chapelle. La "plaisanterie" aurait été trop plate si nous ne savions pas que Villon n'avait jamais obtenu de bénéfice ecclésiastique. Cette plaisanterie n'a pas dû laisser le poète insensible car il avait gâché sa propre carrière alors qu'il désirait une "couche molle" et vivre à son aise.

172. Item, a Chappelain je laisse
Ma chappelle a simple tonsure[2],
Chargiee d'une seiche messe[3]
Ou il ne fault pas grant lecture[4].
Resigné luy eusse ma cure,
Mais point ne veult de charge d'ames;
De confesser, ce dit, n'a cure,
Sinon chamberieres et dames.

---

1. Déchaussés (Thuasne, op. cit., III, p. 512).
2. Chapelle accordée à un clerc qui n'a que la tonsure.
3. Messe sans consécration, "missa sicca".
4. Pas grand savoir (Thuasne, op. cit., III, p. 516).

C'est alors au huitain 173 que Villon prépare la fin de son Testament. Il n'a plus rien à donner. Il délègue à un notaire du Châtelet, comme c'est la règle pour un testament ordinaire, l'autorité d'interpréter son oeuvre. Gaston Paris a dit ce qui suit pour le vers 1850: "'Rez' veut-il bien dire (pelure)? 'Oster' (les difficultés possibles) jusqu'au rez d'une pomme T. 1850; je comprends: 'jusqu'à ce que tout soit uni, lisse comme la surface d'une pomme'[1]." L'opinion de Bernard est la suivante: "Je lui donne la permission d'annuler totalement mon testament, s'il surgit quelque difficulté[2]." Les deux interprétations sont possibles, le huitain 174 viendrait aisément à leur appui. Cependant si nous sommes prêts à reconnaître que les "difficultés possibles" de ce Testament sont innombrables, on raperait la surface de cette pomme pour en arriver finalement aux pépins qui sont, en réalité, des sentiments personnels qui défient toute interprétation exacte de la part du notaire ou même des commentateurs et des plus fins psychologues. Il semble que l'interprétation de Bernard s'approche le plus du sens logique du vers, à condition de garder les divers sentiments que Villon partage pour ses légataires. Il semble aussi que c'est l'interprétation de Bernard qui s'approcherait le plus de l'esprit de Villon.

---

1. "Villoniana" Romania, XXX (1901), 389; cf. aussi l'édition Longnon-Foulet qui donne la même interprétation après G. Paris. C'était déjà l'interprétation de Prompsault en 1832.

2. Op. cit., p. 154.

173. Pour ce que scet bien mon entente[1]
Jehan de Calais, honnorable homme,
Qui ne me vit des ans a trente[2]
Et ne scet comment je me nomme,
De tout ce testament, en somme,
S'aucun y a difficulté,
Oster jusqu'au rez d'une pomme
Je luy en donne faculté.

174. De le gloser et commenter,
De le diffinir et descripe[3]
Diminuer ou augmenter,
De le canceller et prescripre[4]
De sa main et ne sceut escripre,
Interpreter et donner sens,
A son plaisir, meilleur ou pire:
A tout cecy je m'y consens.

175. Et s'aucun, dont n'ay congnoissance,
Estoit allé de mort a vie,
Je vueil et luy donne puissance,
Affin que l'ordre[5] soit suyvie,
Pour estre mieulx parassouvie[6],
Que ceste aumosne ailleurstransporte,
Sans se l'appliquer par envie[7]:
A son ame je m'en rapporte[8].

---

1. Puisqu'il me comprend.

2. "Qui ne me vit depuis trente ans, depuis ma naissance, c'est-à-dire jamais" (Thuasne, op. cit., III, p. 517).

3. Copier.

4. Supprimer (un legs) par suite du jeu de la prescription (Longnon-Foulet).

5. Terme de droit, tour de précédence suivant lequel sont payés des créanciers ou des héritiers" (Longnon-Foulet).

6. Achevée, satisfaite.

7. Sans la faire sienne.

8. Je m'en rapporte à sa conscience.

Pour l'interprétation du vers 1861 nous nous rallions à l'opinion de Jenkins qui dit:

> "G. Paris remarked: Entendez naturellement 'de vie à mort! Ce genre de plaisanterie charmait Rabelais qui en fait un fréquent usage. Rabelais, it is true, would 'kill a comb for a tailor' (I, XXXIII) but Villon's expression may possibly be a souvenir ofthe church formula 'from death into life (eternal)[1]'."

Au début du Testament le poète a fait don de son âme à la "Benoiste Trinité". A la fin du Testament nous avons une idée exacte, illustrée par un exemple concret, du peu de souci que Villon avait pour son corps--après la mort. Donc qu'on l'enterre au premier étage de Sainte Avoye[2] sans prendre la peine d'y élever un tombeau qui d'ailleurs crèverait le plancher. Mais alors ce serait les veuves quinquagénaires qui habitaient le rez-de-chaussée de Sainte Avoye qui verraient tomber du ciel ce pauvre Villon squelettique. Puisqu'on ne pourra pas voir son corps au premier étage, qu'on tire son portrait à l'encre. Modestement, ironiquement, mais à coup sûr, Villon s'impose à la postérité--chose qui n'était pas pour contredire sa poésie du "moi."

176. Item, j'ordonne a Sainte Avoye,
Et non ailleurs, ma sepulture;
Et, affin que chascun me voie,
Non pas en char[3], mais en painture,
Que l'on tire mon estature[4]
D'ancre, s'il ne coustoit trop chier.
De tombel? riens: je n'en ay cure,
Car il greveroit le planchier.

1. "Villoniana", MLN, XXIII (1908), 165.
2. Cf. Champion, op. cit., I, p. 291.
3. Chair.
4. Portrait en pied.

Et qu'on écrive au charbon ou en pierre noire une épitaphe pour ce "bon follastre" qui à vrai dire savait très bien ce qu'il faisait.

177. Item, vueil qu'autour de ma fosse
Ce qui s'ensuit, sans autre histoire[1],
Soit escript en lettre assez grosse,
Et qui n'auroit point d'escriptoire,
De charbon ou de pierre noire,
Sans en riens entamer le plastre;
Au moins sera de moi memoire,
Telle qu'elle est d'ung bon follastre:

Epitaphe

178. Cy gist et dort en ce sollier[2],
Qu'amours occist de son raillon[3],
Ung povre petit escollier,
Qui fut nommé Françoys Villon.
Oncques de terre n'eut sillon.
Il donna tout, chascun le scet:
Tables, tresteaulx, pain, corbeillon.
Gallans, dictes en ce verset:

Verset [ou rondeau]

Repos eternal[4] donne a cil,
Sire[5], et clarté perpetuelle,
Qui vaillant plat ni escuelle
N'eut oncques, n'ung brain de percil.
Il fut rez[6], chief, barbe et sourcil[7],
Comme ung navet qu'on ret ou pelle,
Repos eternel donne a cil.

---

1. Ornement; Sans autre complication (?).
2. Etage.
3. Flèche.
4. La messe de Requiem commence ainsi: Requiem aeternam...
5. "...il veut jouer sur le double sens de'sire', 'cire'... 'clarté" (Thuasne, op. cit., III, p. 523); Il faudrait ajouter qu'il y a aussi allitération avec le mot "cil" qui précède--ce qui a dû doublement plaire à l'artiste.
6. Part. passé du verbe 'rere'=raser.
7. 3e pers. du sing. de l'indicatif du verbe 'rere'=raser.

Rigueur le transmit en exil[1]
Et luy frappa au cul la pelle,
Non obstant qu'il dit: "J'en appelle!"
Qui n'est pas terme trop subtil.
Repos eternel donne a cil. 1903

Après avoir destiné son âme et son corps à qui de droit, Villon met au point la parodie de ses funérailles. Le poète aurait pu se receuillir et s'enterrer modestement dans le style du huitain 177, mais l'occasion de mettre en relief la dernière cérémonie terrestre ne lui échappera pas. Qu'on fasse sonner la grosse cloche fragile comme verre de Notre Dame[2]. Les chanoines de cette communauté ne devaient pas se sentir tout particulièrement flattés de cette commande.

179. Item, je vueil qu'on sonne a branle
Le gros beffroy, qui est de voirre[3];
Combien qu'il n'est cuer qui ne tremble,
Quant de sonner est a son erre[4]. 1907
Sauvé a mainte bonne terre;
Le temps passé, chascun le scet:
Fussent gens d'armes ou tonnerre,
Au son de luy, tout mal cessoit. 1911

---

1. Prison (Longnon-Foulet, p. 127).

2. Cf. Thuasne, op. cit., III, p. 525; Champion, op. cit., II, p.171..

3. Longnon-Foulet (cf. p. 128) donne "voirre" et Thuasne "verre". Ce dernier ajoute: "Telle est la leçon unanime des manuscrits et des incunables. On ne s'explique pas que les éditeurs, depuis Marot, l'aient corrigée en: 'qui n'est de voirre" (op. cit., III, p. 525).

4. Qui fait trembler tous les coeurs quand elle se met à sonner (quand elle est en train de sonner).

Les sonneurs qui, d'ordinaire, étaient pauvres recevaient quatre ou cinq pains et peut-être même six si le défunt était de famille riche. Villon, lui, fera tout le contraire, ses sonneurs seront riches et le premier sera Guillaume Vollant dont le nom n'était pas pour déplaire à l'esprit du poète. Le deuxième sera le riche marchand Jehan de la Garde. En récompense ils seront lapidés de ces quatre ou six miches.

180. Les sonneurs auront quatre miches
Et, se c'est peu, demye douzaine;
Autant n'en donnent les plus riches,
Mais ilz seront de saint Estienne[1].
Vollant est homme de grant paine:
L'ung en sera; quant g'y regarde,
Il en vivra une sepmaine[2].
Et l'autre? Au fort, Jehan de la Garde.

Pour parfaire ce testament et le mener à bonne fin, Villon nommera six exécuteurs riches mais avares. En grand seigneur il ordonne à Fremin d'écrire les noms de ces six directeurs testamentaires. Le sens des huitains où Villon décrit les personnages n'est que trop évident. L'antiphrase domine comme par exemple aux vers 1924, 1940, 1945-1946, 1948-1949.

181. Pour tout ce fournir et parfaire,
J'ordonne mes executeurs,
Auxquels fait bon avoir affaire
Et contentent bien leurs debteurs[3].
Ilz ne sont pas moult grans vanteurs[4]
Et ont bien de quoy, Dieu mercis!
De ce fait seront directeurs.
Escry: je t'en nommerai six.

---

1. Mais elles seront de pierre (par allusion à la lapidation de saint-Etienne).
2. Quand je considère bien la chose, il en mourra une semaine plus tard.
3. Créanciers.
4. Vantards.

182. C'est maistre Martin Bellefaye,
Lieutenant du cas criminel.
Qui sera l'autre? G'y pensoye:
Ce sera sire Colombel;
S'il luy plaist et il luy est bel[1],
Il entreprendra ceste charge.
Et l'autre? Michiel Jouvenel.
Ces trois seulz, et pour tout, j'en charge.

183. Mais, ou cas qu'ilz s'en excusassent,
En redoubtant les premiers frais,
Ou totallement recusassent,
Ceulx qui s'enssuivent cy après
Institue, gens de bien tres:
Phelip Brunel, noble escuyer,
Et l'autre, son voisin d'emprès,
Si est maistre Jaques Raguier,

184. Et l'autre, maistre Jaques James,
Trois hommes de bien et d'onneur,
Desirans de sauver leurs ames
Et doubtans[2] Dieu Nostre Seigneur.
Plus tost y mettroient du leur
Que ceste ordonnance ne baillent[3];
Point n'auront de contrerolleur,
Mais a leur bon plaisir en taillent[4].

Quant au Maître des testaments il n'aura quoi que ce soit de ma part; il ne s'occupera pas du mien, nous dit Villon. A sa place je nomme le jeune religieux Thomas Tricot. S'il savait y faire avec les femmes je lui aurais donné "le Trou Perrete[5]".

---

1. Agréable.
2. Craignant.
3. Ils y mettraient plutôt du leur que de ne pas donner ce que ce testament commande.
4. Ce vers aurait deux sens: Qu'ils fassent et qu'ils empochent comme bon leur semble puisqu'ils n'auront pas de contrôleur.
5. Cf. Louis Thomas, Les dernières leçons de Marcel Schwob sur François Villon, (Paris, 1906), p. 38-39.

185. Des testamens qu'on dit le Maistre
De mon fait n'aura 'quid' ne 'quod';
Mais ce sera ung jeune prestre,
Qui est nommé Thomas Tricot. 1955
Voulentiers beusse a son escot[1],
Et qu'il me coustast ma cornete[2]!
S'il sceust jouer a ung tripot[3],
Il eust de moy 'le Trou Perrete'. 1959

Le poète revient à la cérémonie funéraire pour donner ses toutes dernières instructions.

186. Quant au regart du luminaire[4],
Guillaume du Ru j'y commetz.
Pour porter les coings du suaire,
Aux executeurs le remetz. 1963
Trop plus mal me font qu'onques mais
Barbe, cheveulx, penil, sourcis.
Mal me presse, temps desormais[5]
Que crie a toutes gens mercis. 1967

Dans la Ballade de Mercy qui suit, Villon demande pardon à tout le monde, c'est dans la forme. Il ne faut pourtant pas sortir, même à ce point final du Testament, de l'interprétation par la comédie. Il demande pardon à tout le monde, aux jongleurs montrant marmottes, aux filles "montrans tetins": la belle affaire! Il a cependant suffisamment de

---

1. Je boirais volontiers à ses frais.

2. Dût-il me coûter ma cornette.

3. "Un trippot (sic): premier l'on pense à quelque taverne, à un jeu de paume; mais c'est aussi l'amour sous sa forme commerciale,..." "Etant donné cette gaillardise à propos du terme "trippot", on pense maintenant que le 'Trou Perrette' désigne le malin orifice de quelque gente dame; mais la subtilité continue car le Trou Perette était vraiment un jeu de paume..." L. Thomas, op. cit., pp. 38-39; cf. aussi Schwob, Le Parnasse satyrique du XVe siècle; anthologie de pièces libres, Paris, 1905, p. 55.

4. Cierges.

5. Il est temps désormais. Cf. Foulet, Romania, XLVI (1920), 391 et ss.

respect pour sa mère pour ne pas l'inclure dans cette comédie du dernier moment. Mais il n'oubliera pas le cruel Thibault d'Aussigny. Au beau milieu de sa proclamation "Je crie a toutes gens mercis", Villon voudrait bien froisser les côtes de ses geôliers. Il serait donc embarrassant de parler de la grande piété chrétienne de Villon à ce moment-là. La haine du début du Testament ne fait pas défaut à la fin. La longueur du poème n'a pas "refroidi" la haine du poète. Malgré tous les rôles joués dans le Testament, Villon ne s'éloigne pas de sa réalité--dans son cas, de ses souffrances.

Ballade de mercy

A Chartreux et a Celestins,
A Mendians et a Devotes,
A musars et elaquepatins[1],
A servans et filles mignotes
Portans surcotz[2] et justes cotes[3],
A cuidereaux[4] d'amours transsis[5]
Chaussans sans meshaing[6] fauves botes,
Je crie a toutes gens mercis.

A filletes monstrans tetins
Pour avoir plus largement d'ostes[7],
A ribleurs[8], mouveurs de hutins[9],
A bateleurs, traynans marmotes,
A folz, folles, a sotz et sotes,
Qui s'en vont siflant six a six,
A marmosetz et mariotes[10],
Je crie a toutes gens mercis.

---

1. Elégants (Longnon-Foulet, p. 158).
2. Robes de dessus.
3. "...par opposition aux dames honnêtes qui portaient de larges vêtements..." (Champion, op. cit., I., p. 101).
4. Galants, présomptueux. 5. Morts, au figuré.
6. Sans douleur. 7. Clients. 8. Pilleurs.
9. Faiseurs de tapage. 10. Petits garçons et petites filles.

Sinon[1] aux traistres chiens matins,
Qui m'ont fait chïer dures crostes
Maschier mains soirs et mains matins,
Qu'ores je ne crains pas trois crotes. 1987
Je feisse pour eulx petz et rotes;
Je ne puis, car je suis assis.
Au fort, pour eviter riotes,
Je crie a toutes gens mercis. 1991

Qu'on leur froisse les quinze costes
De gros mailletz, fors et massis,
De plombees[2] et telz pelotes[3].
Je crie a toutes gens mercis. 1995

Puis c'est la ballade qui marque la fin du Testament. Le poète se félicite de la comédie qu'il a donnéeau XVe siècle et surtout à ses amis. En faisant le clown, il disparaît, un verre de vin à la main, un triste sourire sur les lèvres. Il nous laisse ses dures expériences de la vie et bien peu de ses joies.

Autre ballade

Icy se clost le testament
Et finist du pauvre Villon.
Venez a son enterrement, 1999
Quant vous orrez le carrillon,
Vestus rouge com vermillon,
Car en amours mourut martir
Ce jura il sur son couillon,
Quant de ce monde voult partir. 2003

---

1. Excepté.

2. Morceaux de plomb attachés à un bâton.

3. Balles de plomb.

Et je croy bien que pas n'en ment;
Car chassié fut comme ung souillon
De ses amours hayneusement,
Tant que, d'icy a Roussillon,
Brosse n'y a ne brossillon[1]
Qui n'eust, ce dit il sans mentir
Ung lambeau de son cotillon,
Quant de ce monde voult partir.

Il est ainsi et tellement,
Quant mourut n'avoit qu'ung haillon;
Qui plus, en mourant, mallement
L'espoignoit d'Amours l'esguillon[2];
Plus agu que le ranguillon[3]
D'ung baudrier luy faisoit sentir
(C'est de quoy nous esmerveillon),
Quant de ce monde voult partir.

Prince, gent comme esmerillon,
Sachiez qu'il fist au departir:
Ung traict but de vin morillon,
Quant de ce monde voult partir.

---

1. Il n'y a ni buisson ni broussaille.

2. Spitzer, en se basant surtout sur ces deux vers (2014-2015), a suggéré "une allusion aux réactions 'sexuelles' qui accompagnent le supplice de la pendaison" (Romania, LXV [1939], 101). Mais voir surtout l'article sur cette question dans Neuphilologische Mitteilungen, XXXVI (1935), 207-211, et la réponse de G. Moldenhauer, "Villon--Kommentierung". Archiv für das Studium der neueren Sprachen, CLXXI (1937), 212-214. Les explications de Spitzer sont bonnes. L'équivoque est assez évidente maintenant qu'il nous a fait saisir le sens de "Qui plus" v. 2014 et du vers 2018.

3. Ardillon.

CONCLUSION

Le Testament, le segment de l'oeuvre de Villon que nous venons de considérer, contient, en thèmes poétiques, tout ce que le poète a traité dans le reste de son oeuvre. Nous y trouvons d'abord le thème de la courtoisie--le poète l'avait déjà pris comme point de départ pour le Lais. En outre, chaque composition des Poésies Diverses s'incorporerait dans la vaste ronde bigarrée du Testament. Ainsi la poésie de l'Epitaphe Villon se logerait sans opposition d'esprit dans l'orbite du Testament en ayant même son huitain d'introduction particulier: le huitain 159. Quant à l'exemple le plus nocif au concept d'intégration hypothétique que nous établissons ci-dessus, la Ballade de bon conseil, Mme Frank a fait le point. Elle en a réduit l'apparente sincérité d'expression à un usage intéressé de la part de Villon, pour amollir la poigne de quelque puissant personnage[1]. La ballade ne saurait donc trouver son lieu esthétique dans une oeuvre construite dans un esprit de liberté artistique et intellectuelle. Au fait, cet essai d'intégration de notre part, nous oblige à montrer du doigt le phénomène isolé qu'est la Ballade de bon conseil parmi toute la poésie de Villon, les ballades en jargon y comprises, bien entendu, au même titre que la Ballade des dames. Ceci dit, il en ressort que la Ballade de bon conseil

---

1. Romanic Review, XXXVII (1946), 233.

acquiert une importance particulière pour arriver à définir le caractère individuel de la poésie de Villon et, de là, du poète même.

Le fond essentiel de cette ballade est le repentir. Or, nous avons montré dans le troisième chapitre que c'est plutôt le manque de manifestation de repentir qui caractérise la poésie de Villon et, soit dit en passant, qui donne une qualité essentielle et particulière à la poésie de Villon. Pour insister sur l'anomalie qu'est cette ballade dans la poésie de cet homme, nous ajouterons que si la question du repentir est d'importance vitale pour l'homme du moyen âge qu'était Villon, il est curieux de noter que le poète, préoccupé par tant de situations morales, n'ait donné qu'un exemple isolé, qu'une seule manifestation "évidente" de son repentir. Ce sentiment et cette composition n'ont pas même été intégrés dans son oeuvre principale, alors que le poète a pris soin d'intégrer, de sa propre initiative, d'autres compositions dans son Testament. Il est vrai que c'était son droit de n'intégrer que ce qu'il voulait, mais l'absence de cette ballade dans le Testament n'en demeure pas moins significative.

La Ballade de bon conseil semble devoir sa présence dans l'oeuvre à un accident en dehors de la volonté du poète[1]. Son exclusion hypothétique nous laisserait une oeuvre totale tout à fait intégrée où tout tombe en place.

---

1. Supra, p. 266 et la référence 1.

La vraie poésie de Villon serait alors celle où se mêlent ses bonnes et mauvaises compositions, inspirées par des conditions reconnues par lui et n'étant pas confessions forcées. A partir de là, la teneur de sa poésie consisterait alors d'expressions et de contradictions s'unifiant sous forme de parodie, de moquerie, de cynisme. Pour étayer notre définition, nous discuterons cette "vraie poésie", cette "teneur", et pour la forme cette "parodie" dont le sens large du mot incluerait comédie, moquerie et même cynisme.

Quelles sont les contradictions chez Villon? Il a un esprit didactique qu'illustrent les ballades en jargon et la "leçon de son escolle". Le poète va même jusqu'à greffer cet esprit dans plusieurs de ses personnages: Mlle de Bruyères, la Belle Heaulmière, la Marion. Cette disposition d'esprit n'est pas pour le laisser insensible devant tous les malheurs qui lui arrivent dans la vie. Contre cet esprit formé aux connaissances théologiques vient buter son hésitation, son indécision morale. Ses déboires dans les affaires du coeur que chatouillent une perception peu commune de la beauté de la femme et un sensualisme aigu ne lui laissent aucun répit. Au contraire ils augmentent sa rage contre "s'amye" qu'il ne respecte d'ailleurs pas. Il s'associe à la prostitution alors qu'il est foncièrement un moraliste--du moins c'est ce qu'il nous ferait accroire en jouant le rôle à plusieurs reprises. Il se fait l'apologiste de la jeunesse bien qu'il s'aperçoive

de l'inutilité de ce qu'il a fait pendant la sienne et, chose qui n'était pas pour rassurer son âme, il trouve le "Saige" dans la même position. Il se considère vieux--il l'était dans le Testament[1]--et ne voit que vie de misère pour la vieillesse. De plus, son système de valeurs sociales telles que justification et nécessité de voler, justification de la vie irrégulière des femmes et des "enfants perdus", son antagonisme contre les Ordres Mendiants (dont il envie la vie de confort), la police, la justice, lui donnent une conception bien triste de la société et de la vie. Cette conception, juste, peut-être, mais non moins triste et peu encourageante, lui fait perdre au fond tout respect des choses terrestres. Ses expériences en prison et l'amour n'étaient pas pour lui faire changer d'opinion. Villon a pour les représentants de Dieu ici-bas la considération irrévérencieuse qu'il a pour la police et la justice. En fin de compte, son seul espoir est en Dieu qui jugera toutes les âmes. Il compte expressément sur la bonté divine pour juger favorablement la pauvre âme d'un homme embourbé, et cela d'autant plus qu'il semble convaincu de l'inutilité de l'effort spirituel. L'assurance en Dieu ne crée pas chez Villon un état d'ataraxie. Le poète est trop conscient de sa mauvaise vie--il en demande l'absolution à plusieurs reprises pour lui et ses pareils--mais il n'exprime jamais, librement, remords ou repentir. Il ne sort de cet état de torture qu'en parodiant tout ce qu'il n'arrive pas à respecter--la société et ses valeurs, lui-même (il s'est traité

---

1. Cf. notre hypothèse au sujet de l'identification du vieillard des huitains 43-45.

de pourceau) et ses propres valeurs. Dans son oeuvre, Villon, plus poète que philosophe, a fait fonctionner sa sensibilité devant cette certitude en Dieu et incertitude de son sort aux yeux de Dieu, pour avoir vécu une vie exécrable--à en croire Villon lui-même[1]. Notre conception de Villon n'implique nullement la situation spirituelle de l'homme du XVe siècle. C'est seulement Villon, en particulier, qui nous intéresse pour avoir donné de la poésie sentie sous les conditions décrites ci-dessus.

Pour compléter l'esthétique de Villon nous considèrerons maintenant l'art que le poète a appliqué à sa poésie. Il n'y a pas lieu de considérer son Testament comme une "pauvre prière" venant dire au monde ou plutôt à la société immédiate (celle du Testament) son "humilite"[2]. Le Batart de la Barre, Thibault d'Aussigny, les "Traistres chiens matins" de la Ballade de mercy ne l'auraient pas compris ainsi. De plus, le Lais dont la forme et l'esprit donnent, à quelques exceptions près, le modèle craché du Testament, n'indique aucune "humilité" ou expression de prière. Pourquoi alors le Testament en particulier et non pas le Lais aurait-il été conçu ou inspiré d'après le psaume 108[3]--surtout

---

1. Cf. Poésies Diverses, Epitre a ses amis, Vers. 34.

2. Suarès nous dit:"Il n'est pas si humble qu'il semble" (op. cit., p. 43).

3. C'est pourtant ce qu'a suggéré Edelman lors de sa conferencœ à l'Université du Kentucky, le 26 Avril 1957. Sa conférence s'intitulait: "A Scriptural Key to Villon's Testament".

s'il n'y a pas changement de caractère ou de point de vue chez Villon? Villon a insisté à plusieurs reprises sur les situations et les sentiments qui ont formé sa perspective du monde médiéval. Il s'est étendu en longueur sur le sentiment de haine et de vengeance. Il a fait preuve de bonté de caractère en laissant poétiquement sa reconnaissance à sa mère à Me Cotart et à son "plus que pere" G. de Villon--encore faut-il ajouter que dans le cas du dernier personnage nous ne sommes pas tout à fait sûr[1]. En homme de son temps il s'est préoccupé, d'une manière tradionnelle mais avec un intérêt et une attitude dépassant l'imitation pure et simple[2], de la mort, de l'au-delà, de la religion, de la beauté, de l'amour, de la morale. Comme nous l'avons déjà remarqué, ces thèmes reviennent plus d'une fois dans la composition du Testament. Du point de vue organisation, nous avons suggéré, autant qu'il était possible de le faire, que le poète n'a jamais failli d'y mettre tout ce qu'il jugeait nécessaire pour faire de sa grande entreprise une unité solide du commencement à la fin. Nous avons noté deux fois deux transitions qui n'avaient pas suffisamment de poids pour assurer la continuation de la chaîne testamentaire. Nous concluons donc que pour ce long poème l'artiste n'a pas manqué d'observer la règle de l'organisation. Elle était, avant toute autre considération technique, nécessaire à la complexité artistique d'unpoème

---

1. Nous avons à l'esprit la discussion proposée au sujet du legs du "Rommant du Pet au Deable".
2. Cela serait suffisant pour dire qu'il avoit quelque chose de particulier, une forme à lui.

comprenant cent quatre-vingt six huitains et dix-neuf compositions. Le poète avait au moins du respect pour son art. L'expression que le poète a choisie pour ses thèmes est surtout la parodie. S'il y a des cas moins évidents de parodie, c'est qu'il en a réduit l'expression à un simple sourire. Il n'aura bridé son esprit moqueur qu'une seule fois--il se faisait alors l'interprète de sa mère auprès de la Vierge.

APPENDICE

Interprétation de la Ballade a s'amye

par L. Foulet

Beauté perfide qui me coûte si cher, douceur hypocrite, si âpre en fait, amour plus dur que fer sous la dent, que certain de ma ruine, je peux nommer charme déloyal, fait pour perdre un pauvre coeur, orgueil dissimulé qui mène les gens à la mort, yeux sans pitié , est-ce que Droit, loin de l'accabler, ne veut pas contre Rigueur secourir un pauvre diable?

Mieux m'eût valu avoir cherché ailleurs ce secours. C'eût été mon honneur. Rien n'eût su m'arracher de cette présence. Et maintenant il faut m'en éloigner au trot, en fuite et à mon déshonneur. Haro! haro! le grand et le petit ! Et qu'est-ce ci? Vais-je donc mourir sans y pouvoir rien? Ou Pitié veut-elle, elle aussi, sans l'accabler secourir un pauvre diable?

Un temps viendra, qui fera sécher, jaunir, flétrir votre fleur épanouie. J'en rirais bien alors, si ma mâchoire en était capable. Il n'en sera rien, hélas! et ce serait folie de l'essayer. Je serai vieux, vous laide, votre couleur partie. Buvez donc à longs traits tant que court le ruisseau. N'allez pas affliger tout le monde en vous attardant, au lieu de l'accabler, à secourir un pauvre diable.

Prince amoureux, le plus grand des amants, je ne voudrais pas encourir votre mauvais gré, mais tout noble coeur doit, pour Notre Seigneur, sans l'accabler, secourir un pauvre diable.

BIBLIOGRAPHIE

Les bibliographies qui nous ont le plus servi sont celles de:

Bossuat (Robert), Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge (Paris, 1950); et le Supplément (1956).

Cons (Louis), L'Etat présent des études sur Villon (Paris, 1936), 149-161.

Foulet (Lucien), François Villon: Oeuvres, 4e éd. (Paris, 1932), ix-xvi. et le texte.

Holmes (Urban T., Jr.), A Critical Bibliography of French Literature, I (Syracuse University Press, 1952), 174-178

Siciliano (Italo), François Villon et les thèmes poétiques du moyen âge (Paris, 1934), 555-566.

Nous donnons ci-dessous les travaux qui ont guidé le plus notre étude:

Auerbach (Erich), Mimesis, Dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur (Bern, 1946).

Brooks (Cleanth), The Well Wrought Urn; Studies in the Structure of poetry (New York, 1947).

Champion (Pierre), François Villon, sa vie et son temps (Paris, 1933), 2 vols.

Charlier (Gustave), "Notes sur Villon", Archivum Romanicum, IV (1920), 506-524.

Charpentier (Louis), François Villon, le personnage (Paris, 1933).

Cons (Louis), "Five Notes on the Text of Villon", MLN, LVII (1942), 526-527.

Desonay (Fernand), Villon (Paris, 1933).

Edelman (Nathan), "La Vogue de François Villon en France de 1828 à 1873", RHL, XLIII (1936), 211-223 et 321-339.

Etienne (S.) "A Propos d'une ballade de Villon", Revue Belge de Philologie et d'Histoire, XIII (1934) 157-166.

Fite (Alexander G.), American Oxonian, XLIII (1956), 53-54.

Foulet (Lucien), "Sur François Villon, Notes et Discussions", Romania, LXVIII (1944), 43-151

Fox (John), "The Date and Composition of Villon's Testament", French Studies, VII (1953), 310-319.

Frank (Grace), "The Impenitence of François Villon", Romanic Review, XXXVII (1946), 225-236.

_____, "Villon's Adversary", MLN, LXI (1946), 113-115.

Gilson (Etienne), Les Idées et les lettres (Paris, 1932).

Lewis (D. B. Wyndham), François Villon (New York, 1928).

Ortega y Gasset (José), La Deshumanizacion del Arte e Ideas sobre la novela dans Obras Completas, III (Madrid, 1950).

Paris (Gaston)' François Villon (Paris, 1901).

Pound (Ezra), "Montcorbier, Alias Villon", The Critical Performance, éd. Stanley E. Hyman (New York,1956), 3-15.

Rice (Winthrop H.), "A Villon Hypothesis", French Studies, II (1948), 348-350.

Spitzer (Leo), "Etude ahistorique d'un texte: Ballade des dames du temps jadis", MLQ, I (1940), 7-22.

_____, "Note on the Poetic and the Empirical 'I' in Medieval Authors", Traditio, IV (1946), 414-422.

Stevenson (R. L.), "François Villon, Student, Poet, and Housebreaker", Familiar Studies of Men and Books (New York, 1895), 166-200.

Suarès (André), François Villon (Paris, 1914).

Valéry (Paul), Villon et Verlaine (Maestricht, 1937).

Ziwès (Armand), Le Jargon de Me François Villon (Paris, 1954). 2 vols.